This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Irit 4420.5

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828).

10 April, 1888.

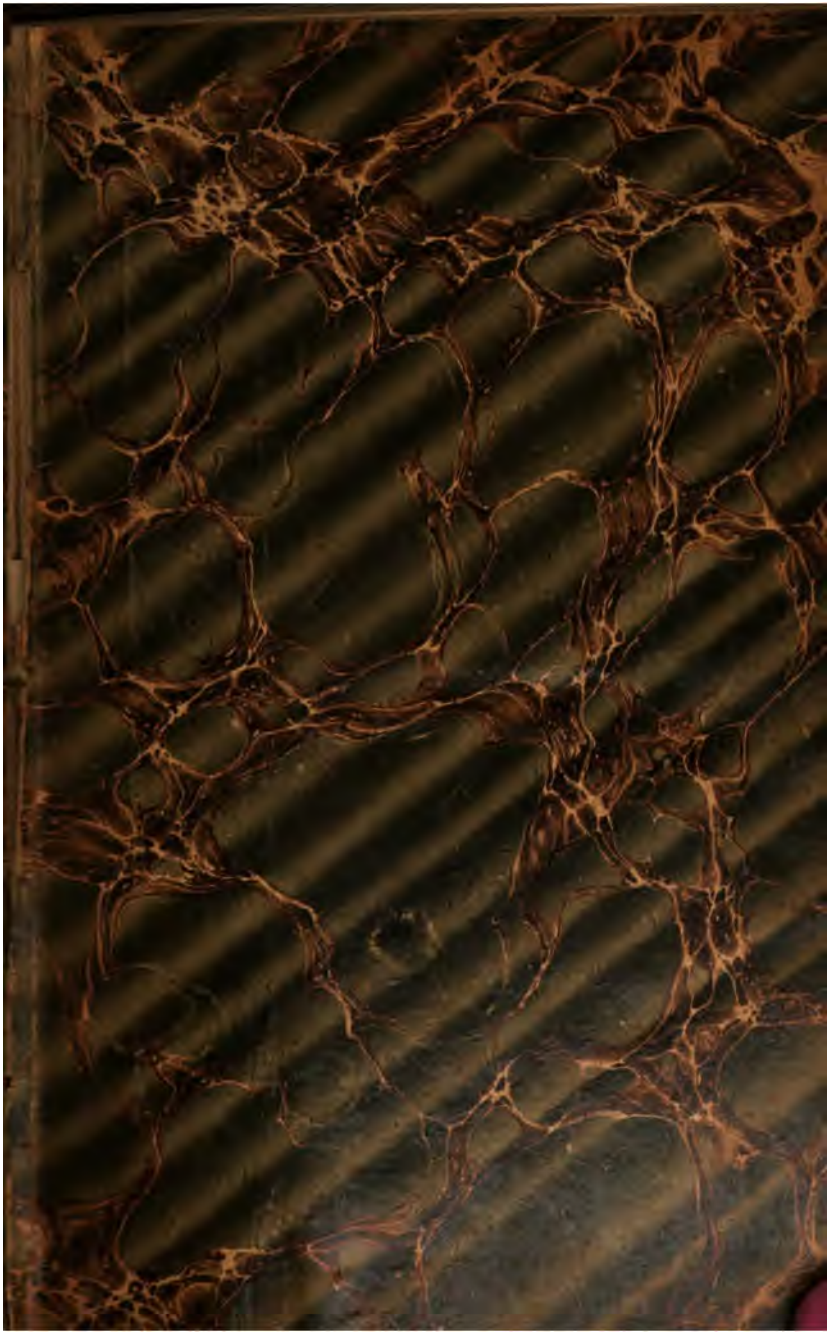

ERRATA

Page 35, ligne 26, au lieu de *se firent forts*, lisez : se firent fort.
— 59, — 15, — *Des ennemis*, — Les ennemis.
— 71, — 8, supprimer : *il faut*.
— 73, — 6, au lieu de *de Cotentin*, lisez : du Cotentin.
— 81, — 1, — *bailler*, — baillai.
— 100, — 22, — *1745*, — 1747.
— 105, — 17, — *juin*, — février.
— 109, — 15, — *Nachinef*, — Nachimof.
— 117, — 20, — *1812*, — 1811.
— — note, ligne 3, au lieu de *mai*, — février.
— 189, ligne 16, au lieu de *il y avait*, — il avait.
— 237, — 5 et 14, — *Ryp*, — Zyp.
— 238, — 8, — — — —
— 254, — 22 et 23, au lieu de *Thiebault, chef d'état-major Taviel, commandant l'artillerie*, lisez : Thiebault chef d'état-major, Taviel commandant l'artillerie.
Page 311, ligne 3, au lieu de *grands*, lisez : pareils.
— 350, — 1 et 10, — *d'Armagnac*, — Darmagnac.

LES CAPITULATIONS

NANCY. — IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

LES
CAPITULATIONS

ÉTUDE D'HISTOIRE MILITAIRE

SUR LA RESPONSABILITÉ DU COMMANDEMENT

PAR

CH. THOUMAS

GÉNÉRAL DE DIVISION EN RETRAITE

PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

5, rue des Beaux-Arts, 5

MÊME MAISON A NANCY

1886

~~VII. 2077~~

HARVARD COLLEGE
APR 10 1888
LIBRARY.

Minot fund.
Int 4420.5

AVERTISSEMENT

Ce livre a été écrit à l'occasion d'un projet de loi récemment présenté à la Chambre des députés sur la responsabilité du commandement dans l'armée de terre, plutôt que dans le but de discuter ce projet.

Après une étude approfondie de l'histoire militaire, l'auteur a cherché à grouper dans un résumé rapide les événements dont la connaissance lui a paru être de nature à jeter quelque lumière sur une question qui intéresse au plus haut degré l'armée et le pays. Une question de cette gravité ne saurait être tranchée d'après quelques faits récents plus ou moins bien compris, et le passé renferme à cet égard des renseignements trop précieux pour qu'il soit permis de les négliger.

Les événements que l'auteur s'est proposé d'étudier se rapportent à plusieurs catégories de faits, savoir :

Les capitulations, redditions ou prises de places fortes.

Les conventions et capitulations écrites ou verbales conclues par des troupes en campagne.

Les surprises.

Les destructions ou abandons de matériel.

Les refus de concours.

En outre, pour être véritablement instructif, pour provoquer les comparaisons destinées à porter la conviction dans l'esprit du lecteur, un exposé tel que celui qui fait l'objet de ce livre devait comprendre, à côté des faits malheureux, les événements glorieux dans lesquels l'énergie et l'habileté des chefs, ainsi que le courage et la constance des soldats, ont assuré le succès ou tout au moins sauvé l'honneur des armes.

Enfin ce livre n'étant pas un plaidoyer mais une étude historique sur une question féconde en enseignements utiles, l'auteur, forcé de restreindre le nombre des faits pour ne pas fatiguer le lecteur, s'est cru du moins autorisé à ne pas écarter de ses récits les détails qui pouvaient les rendre intéressants.

LES

CAPITULATIONS

LIVRE PREMIER

LES PLACES FORTES

CHAPITRE PREMIER

FORTERESSES ET BATIMENTS DE GUERRE

Législation criminelle de l'armée de terre et de l'armée de mer. — Assimilation. — Causes possibles de la perte d'un navire. — Causes complexes de la perte d'une place forte. — Lille, Trèves, Badajoz. — Réglementation des conseils d'enquête. — L'exemple de la marine n'est pas concluant. — Initiative du soldat dans l'armée de terre. Les mousquetaires à l'assaut de Valenciennes. Les grenadiers de la garde à Buffalora. Les troupes de Villeroy à Crémone. — Habileté professionnelle du marin. — Les officiers de marine après l'émigration. Bataille du 1er juin 1794. — Retour de l'émigration. Le naufrage de la *Méduse*. — Jugements des conseils de guerre maritimes. — Intérêt qui s'attache aux naufragés. — Bâtiments perdus corps et biens : le *Monge*, la *Sémillante*, le *Captain*, le *Renard*.

A la suite de circonstances imparfaitement connues ou mal interprétées, l'attention publique a été récemment appelée sur une des questions les plus graves qui puissent intéresser l'honneur et l'existence de l'armée et, par conséquent, le salut même

du pays. Il s'agit de la responsabilité du commandement.

D'après les lois qui régissent les armées de terre et de mer, la peine de mort, avec dégradation militaire, est encourue par l'amiral, le général ou l'officier qui, dans des conditions déterminées par la loi, a perdu le navire ou la forteresse dont le commandement lui était confié, ou qui, à la tête d'une troupe en rase campagne, a conclu une capitulation ayant pour objet le désarmement de cette troupe. Mais si la sanction pénale de la responsabilité est la même pour ces trois cas, la procédure à laquelle donne lieu le fait incriminé varie avec la nature du commandement. Obligatoire pour l'officier qui a perdu un bâtiment ou l'a rendu en amenant son pavillon, la mise en jugement est prononcée, pour le gouverneur d'une forteresse, par le chef de l'État, d'après l'avis d'un conseil d'enquête devant lequel cet officier est tenu de justifier sa conduite. Enfin, quoiqu'une capitulation en rase campagne ne soit pas officiellement soumise à une procédure analogue, les mêmes règles lui sont sans doute applicables dans la pratique. On s'est étonné de cette diversité, en même temps qu'on a remarqué le silence de la loi sur des faits qui pourraient, dans certaines circonstances, présenter la même gravité qu'une capitulation et dont les analogues sont prévus pour l'armée de mer. On a proposé, en conséquence :

1° d'établir une assimilation complète entre la perte d'un bâtiment, la capitulation d'une place et celle d'une troupe en rase campagne, de manière à rendre la mise en jugement obligatoire dans ces trois cas ; 2° d'étendre cette assimilation à l'abandon à l'ennemi et à la destruction de tout ou partie des ambulances, de l'artillerie, des munitions ou des vivres confiés à tout militaire investi d'un commandement isolé, aux surprises et aux refus de secours.

A ne considérer que le cas de la reddition d'une place forte, il semble tout d'abord que l'assimilation puisse être établie entre le gouverneur d'une forteresse et le marin qui commande un bâtiment. « Une « place forte », a dit en effet Napoléon, « est une ma- « chine de guerre qui forme un tout, qui a un rôle, « une destination prescrite et connue[1]. » Cette définition pourrait aussi bien s'appliquer à un navire. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, on reconnaît bien vite une différence capitale entre ces deux commandements. Puisqu'il s'agit d'une machine de guerre, une place forte peut être considérée comme une machine fixe ; un navire est une machine mobile que le commandant peut quelquefois soustraire au danger. Celui qui serait capable d'amener son pavillon avant d'être à bout de résistance, serait encore plus capable de se dérober au combat par

1. *Précis des guerres de Frédéric II. Campagne de* 1760.

une retraite prudente. Qu'on lise l'histoire des deux grandes batailles dans lesquelles Nelson a détruit la marine française : on verra, à celle d'Aboukir, l'aile droite de l'escadre de Brueys faire voile pour Malte, au lieu de secourir les vaisseaux engagés dans la lutte, et à celle de Trafalgar, l'avant-garde de la flotte franco-espagnole se laisser aller au vent en s'éloignant du combat ; tandis que les bâtiments qui amenèrent leurs pavillons en ces deux désastreuses journées le firent dans les conditions les plus glorieuses : le *Redoutable,* après avoir perdu 522 hommes sur 643 ; l'*Algésiras,* ayant son équipage réduit de moitié et refoulé sur le gaillard d'arrière.

Dans le combat, comme dans la navigation et au mouillage, l'officier de marine doit compter avec les éléments. Un ouragan peut le jeter à la côte, comme l'*Indomptable* et sept autres vaisseaux, après la bataille de Trafalgar ; comme quinze navires de la flotte de Tourville, brisés sur les côtes de Brest et de Cherbourg après la bataille de La Hougue ; comme nous avons vu le *Henri IV* et le *Pluton,* le 14 novembre 1854, à Eupatoria. Un incendie éclatant à bord de son bâtiment peut le faire sauter, comme le vaisseau amiral *l'Orient* à Aboukir, comme l'*Achille* englouti avec tout son équipage dans les eaux de Trafalgar ; comme il faillit arriver, le 17 octobre 1854, devant Sébastopol, au *Charlemagne* et surtout au vaisseau anglais l'*Albion,* qui reçut trois obus dans

sa soute aux poudres. En dehors du combat, son sort peut tenir à un écueil, oublié sur les cartes marines ou soulevé par un cataclysme récent, à la rencontre dans une nuit brumeuse d'un autre bâtiment qui a négligé les précautions imposées par les règlements ; mais son commandement s'exerce sur un espace restreint, où il est en communication constante avec tout son état-major et tout son équipage, où ses ordres sont immédiats et directs, où tout se passe à portée de sa vue.

Le sort d'un gouverneur de forteresse dépend de la conduite et des actions d'une foule de subordonnés qui échappent à sa surveillance. Dans la plus belle défense, celle de Lille, par exemple, en 1708, le maréchal de Boufflers se voit, pendant la nuit et par la faute d'un lieutenant-colonel qui s'était endormi, enlever une demi-lune, sur la résistance de laquelle il était en droit de compter pour quelques jours encore ; ce qui, dans le calcul mathématique des attaques pied à pied, abrège d'autant la durée de la défense[1]. A Trèves, en 1678, tandis que le maréchal de Créqui, l'épée à la main, résiste aux assaillants sur la brèche, un capitaine de Navarre se laisse glisser dans le fossé et conclut avec l'ennemi une capitulation acceptée par ses camarades ;

1. *Mémoires de Saint-Simon*. Édition Chéruel ; in-16, t. VI. — Le maréchal de Boufflers eut la générosité de ne pas faire connaître le nom de cet officier dans son rapport.

le maréchal, n'ayant plus autour de lui qu'un petit nombre de soldats fidèles, est forcé de se rendre. A Badajoz, en 1812, le général Philippon repousse opiniâtrément les assauts furieux des troupes de Wellington ; déjà la garnison, enivrée par le combat, pousse des cris de victoire, et le général anglais s'apprête à faire sonner la retraite, quand un bataillon hessois, par trahison ou par négligence, laisse escalader les murs du château dont la garde lui était confiée ; les défenseurs de la brèche sont pris à revers, et, après une lutte acharnée, le gouverneur et les débris de la garnison se rendent à discrétion. Ainsi, échoue une des plus héroïques défenses dont l'histoire des sièges fasse mention [1]. Cent exemples pareils montreraient qu'en dépit du dicton : *Tant vaut l'homme, tant vaut la place,* une forteresse ne saurait être dans la main de son gouverneur, comme un navire dans la main de son commandant.

Admettons pourtant que l'assimilation entre ces deux commandements puisse être complètement établie. Est-ce bien le code de l'armée de terre qui devra être modifié ?

Pour répondre à cette question, il importe de connaître, non seulement la loi, mais le décret du 23 octobre 1883, portant règlement sur le service dans les places fortes. D'après l'article 209 du Code

1. Belmas, *les Sièges d'Espagne.*

de justice militaire, le gouverneur doit être mis en jugement *après avis d'un conseil d'enquête*; aux termes de l'article 208 du décret, complément de la loi, tout officier qui a perdu la place dont le commandement lui était confié, est tenu de justifier sa conduite devant un conseil d'enquête spécial. D'après l'article 219, ce conseil spécial est composé d'un maréchal de France et, à son défaut, d'un amiral ou d'un général de division, président, et de quatre officiers généraux, dont un de l'artillerie et un du génie, quel que soit le grade de l'officier qui commandait la place. Les articles suivants déterminent les renseignements détaillés qui doivent être mis à la disposition du conseil; les témoins entendus sont cités dans les formes prescrites pour les conseils de guerre. Le conseil d'enquête ne rend point de jugement. Il donne son avis motivé en indiquant ce qui lui paraît mériter l'éloge ou le blâme. Les membres de la minorité ont le droit de consigner leur opinion sur le registre des procès-verbaux. Pour la suite à donner à l'avis du conseil, le ministre prend les ordres du chef de l'État, qui décide si l'officier dont la conduite a été soumise à l'enquête doit être traduit devant la juridiction militaire.

Est-il possible de donner à l'intérêt public en même temps qu'aux officiers des garanties plus sérieuses ? Cinq généraux choisis parmi ceux qui n'ont eu aucune relation avec la place dont la capi-

tulation fait l'objet de l'enquête ni avec les troupes dans le rayon d'action desquelles s'est trouvée cette place, citant et entendant tous les témoins qui peuvent les éclairer, ayant en main tous les documents nécessaires, guidés par le texte du décret dont les prescriptions formelles constituent un véritable questionnaire, donnent leur avis motivé après une délibération approfondie. Et c'est d'après cet avis, ou plutôt d'après ces avis, si chaque membre du conseil a cru devoir formuler le sien, que le chef de l'État décide s'il y a lieu de recourir à la juridiction du conseil de guerre... Que faut-il donc de plus? La publicité ?... Des débats ouverts et contradictoires? Ah! certes, il faut bien en arriver là, si le moindre doute plane sur les faits et si la culpabilité paraît possible, avant de frapper dans son existence et dans son honneur, un militaire qui la veille était investi d'un commandement, dont les états de service sont parfois de véritables lettres de noblesse. Mais il faut bien se garder de donner sans nécessité aux ennemis de la France et de l'armée, la joie de voir notre discipline ébranlée par les accusations des inférieurs contre leurs chefs et, ce qui est pis encore, par les insinuations et les récriminations des chefs contre leurs subordonnés. L'exemple de la marine n'a rien de concluant; peut-être même est-il de nature à faire prévaloir pour l'armée de terre une solution inverse. Le métier de marin est périlleux, difficile et délicat;

le dévouement absolu, le courage à toute épreuve, n'y suffisent pas ; l'habileté professionnelle et l'habitude de la mer sont indispensables au commandant d'un navire, pour conserver son sang-froid et la rectitude de son jugement au milieu des scènes émouvantes qui accompagnent toujours un naufrage, un incendie en mer, un combat bord à bord.

A terre, l'initiative intelligente du soldat, du fantassin surtout et du fantassin français plus que de tout autre, remédie souvent aux fautes des chefs et supplée au défaut de direction. En 1677, Valenciennes fut prise d'assaut par les mousquetaires et les grenadiers de la maison du Roi, qui, d'eux-mêmes, après avoir enlevé les ouvrages extérieurs, coururent au corps de place. Vingt batailles ont été des batailles de soldats, telles que celles d'Inkermann et de Tractir en Crimée. M. de Moltke, racontant la campagne de 1859 en Italie, n'hésite pas à déclarer que la résistance victorieuse opposée par la garde impériale devant Buffalora et Ponte-Vecchio-di-Magenta à des forces très supérieures, était due à l'initiative individuelle de nos soldats d'infanterie. Mais l'exemple le plus frappant est celui de Crémone en 1702. « Six mille hommes de troupes », dit le maréchal Marmont, « semblent prendre possession « de la ville ; guidés par le prince Eugène, le pre- « mier général de l'époque, ils occupent les princi- « pales communications avant que la garnison ait

« reçu l'alarme. Au cri : L'ennemi est dans la ville ! « chacun s'éveille et court aux armes. Des combats « s'engagent sur tous les points, le maréchal de Vil- « leroy est pris, tous les généraux excepté deux sont « tués, blessés ou faits prisonniers, et la direction de « la défense est entièrement abandonnée à l'instinct « du soldat, et ces troupes, surprises dans leur lit, « nues, privées de leurs officiers, cherchent vaine- « ment à les joindre, combattant avec acharnement « au milieu de ce chaos pendant douze heures, sans « manger, sans boire et sans vêtements, et c'est au « cœur de l'hiver ; enfin, elles chassent l'ennemi qui « les avait assaillies, après lui avoir fait courir à lui- « même le danger imminent d'être fait prisonnier[1]. »

Rien de semblable ne peut arriver dans la marine ; un Villeroy, investi du commandement, y perdrait infailliblement son navire ou son escadre. Aussi, tandis qu'il est bien peu d'hommes qui ne se croient pas plus ou moins capables de commander des troupes, d'agir à l'occasion comme Ney sur le Dnieper, comme Changarnier à la retraite de Constantine, comme Canrobert à Saint-Privat, il n'en est pas qui puissent avoir la prétention de diriger une escadre ou un bâtiment de guerre, d'imiter le capitaine Lucas à Trafalgar, ou Troude à Algésiras, ou Courbet à Fou-Tchéou.

---

1. Marmont, *Esprit des Institutions militaires*, 3e partie, chapitre IX.

A part deux époques de notre histoire, le corps des officiers de marine, mû par le plus noble des amours-propres, a toujours possédé les qualités essentielles pour son métier. Au début de la première République, lorsque l'émigration venait de priver la marine française de ses meilleurs capitaines, des élèves formés à l'école des d'Estaing et des Suffren, plusieurs de nos vaisseaux de guerre furent confiés à des chefs peu capables. « Des paysans qui n'avaient jamais navigué », dit Thiers dans son *Histoire de la Révolution,* « furent placés à bord des vaisseaux de « la République, pour manœuvrer contre les vieux « matelots anglais ; on éleva de simples officiers aux « plus hauts grades. » La bravoure et l'enthousiasme révolutionnaires ne purent remplacer complètement l'expérience. Après une lutte héroïque où la fausse manœuvre du vaisseau *le Jacobin* permit à l'amiral anglais de couper notre ligne, la flotte de Villaret-Joyeuse fut battue le 1er juin 1794, et perdit sept vaisseaux. Un arrêté de la Convention, motivé par ce fait, décréta la peine de mort contre le capitaine qui laisserait à l'avenir couper la ligne ; cet arrêté, consacré plus tard par la loi, ne paraît pas avoir jamais reçu d'application.

Mais ce fut bien pis lorsque, au retour de l'émigration, les grades et les commandements furent prodigués à des marins qui n'avaient pas vu la mer depuis vingt ans. Des catastrophes demeurées lé-

gendaires vinrent trop vite démontrer que confier à des ignorants le sort des bâtiments de guerre et la vie de leurs équipages, est un véritable crime. En dehors du monde des marins, on ne connaît plus guère aujourd'hui l'histoire de la *Méduse* que par le sublime et horrible tableau de Géricault. Il n'est donc peut-être pas inutile de rappeler cette sinistre aventure. Un lieutenant de vaisseau, M. de Duroy de Chaumareix, émigré en 1791 (il avait 25 ans); rentre en 1814, sans avoir été à la mer pendant ces vingt-trois ans; il est élevé au grade de capitaine de vaisseau et est nommé en 1816 au commandement de la frégate *la Méduse*, destinée à escorter quatre bâtiments de transport menant des troupes et des employés du Gouvernement à la colonie du Sénégal. Les quatre navires appareillent de Brest et, quelques jours plus tard, la *Méduse* séparée des trois autres, va par une mer des plus calmes et par un temps superbe, échouer sur un banc qu'indiquent toutes les cartes, celles même qui étaient entre les mains du capitaine. Le nombre des hommes à bord s'élevait à environ 400; on était à 40 lieues seulement de la côte, mais l'indiscipline et la méfiance à l'égard du commandant régnaient dans l'équipage. Au milieu des cris et des plaintes, on emploie cinq jours à construire un radeau des plus défectueux. 220 hommes trouvent place sur les embarcations; M. de Chaumareix, se dérobant à la surveillance,

s'embarque l'un des premiers sur un canot. 17 hommes demeurent ivres à bord de la frégate ; le reste s'entasse sur le radeau qui, gênant la navigation, est abandonné à lui-même. Les embarcations atterrissent heureusement. La tempête survient, le radeau est entraîné vers la pleine mer, où pendant douze jours, ses malheureux passagers sans vivres, sans abri, faisant à quelques bâtiments entrevus au loin des signaux qui restaient inaperçus, hâves et décharnés comme nous les montre le tableau de Géricault, succombent les uns après les autres à la faim et au froid ; les survivants n'ont d'autre nourriture que les cadavres des premières victimes. Enfin, l'*Argus*, un des bâtiments de transport qu'escortait la *Méduse*, recueille ces malheureux au nombre de 17 ; on en retrouve 3 vivants sur la *Méduse* ; 153 hommes avaient donc péri.

Le commandant de Chaumareix, traduit devant un conseil de guerre, fut condamné (si l'on peut appeler condamnation un verdict aussi indulgent) à 3 ans de prison et destitué de son grade. Il n'avait pas perdu son navire volontairement, mais il ne l'avait pas quitté le dernier, comme le veut la loi. A l'expiration de sa peine, il fut nommé receveur particulier des finances, tandis qu'on abreuvait de dégoûts ses victimes, qui réclamaient à la fois une indemnité pour eux, et une peine plus sévère pour l'auteur de leurs maux.

Depuis longtemps il n'y a plus de Chaumareix parmi nos officiers de vaisseau, et lorsqu'un navire se perd, on peut être certain que « des circonstances « de force majeure ont dominé la science, la vigilance « et le courage du commandant[1] ». C'est tout simplement cette certitude qu'il s'agit de rendre éclatante et publique par le jugement d'un conseil de guerre. Tout est minutieusement réglementé dans la marine. La discipline, dans cet étroit espace où chacun sent qu'elle est indispensable au salut de tous, est maintenue avec autant de facilité que de rigueur. Une loi que nul n'oserait enfreindre, si par hasard il en existait qui le voulussent, prescrit au capitaine de rester le dernier à son bord. On juge, la plupart du temps, le capitaine d'un navire perdu sur les mesures qu'il a prises pour atténuer les effets d'une catastrophe inévitable, sur le sang-froid qu'il a montré, sur le bon ordre avec lequel il a organisé le sauvetage, sur le dévouement avec lequel il s'est conformé aux prescriptions impérieuses de la loi. Entre deux événements de ce genre, il ne saurait y avoir que des nuances, et il faut être du métier pour les saisir. Et puis, l'homme qui est victime d'une de ces forces supérieures, contre lesquelles toute la puissance humaine ne peut rien, inspire toujours la sympathie qui s'attache au malheur, et

1. Marmont, *Esprit des Institutions militaires.*

dès qu'il est avéré que cet homme a rempli son devoir, on est heureux de pouvoir le féliciter et le consoler par des éloges flatteurs.

Voilà pourquoi toutes les séances de conseils de guerre, à propos d'un navire perdu, se ressemblent plus ou moins ; pourquoi, loin de les craindre, les marins les attendent avec confiance et pourquoi l'on a pu dire que les procès-verbaux de ces audiences forment comme le livre d'or de la marine. Il est bien rare, en effet, que celui qui compte dans ses états de service un navire perdu, n'ait pas été plus tard l'objet d'un avancement rapide, parce qu'il a eu l'occasion de déployer des qualités qui, sans cette circonstance, auraient pu lui être contestées.

Enfin, il y a de ces accidents plus terribles que les autres, où la mer garde si bien son secret que nul n'en a connu ni n'en connaîtra jamais ni la cause ni les détails. En 1868, la frégate *la Junon*, éprouvée déjà quelques mois auparavant par les attaques d'un violent cyclone, se trouvait prise de nouveau dans la zone dangereuse d'un de ces ouragans circulaires et, placée près de la circonférence, échappait heureusement aux étreintes de la tempête ; on savait qu'au même moment, l'aviso *le Monge* devait se trouver au centre du redoutable phénomène. C'est tout ce qu'on en sut jamais ; le *Monge* avait disparu dans la tempête, sans que la moindre épave

eût rappelé son existence aux navigateurs de ces dangereux parages. Déjà, en 1846, la corvette *le Berceau,* naviguant de conserve avec la frégate *la Belle-Poule,* avait disparu dans un autre cyclone en vue de la frégate ; le 14 novembre 1854, le vapeur *The Prince,* qui apportait à l'armée anglaise 12,500,000 francs et une cargaison d'habillements d'hiver, périt corps et biens dans la mer Noire. Le 14 février 1855, la *Sémillante,* frégate de premier rang, avait quitté Toulon avec 800 hommes, équipage et passagers compris ; on s'étonnait, à la fin du mois, de ne pas la voir arriver dans la rade de Kamiesch, lorsqu'on apprit que des épaves de ce grand navire avaient été trouvées sur un îlot, dans les Bouches de Bonifacio. On se rappela avoir vu, en effet, la *Sémillante* pénétrer dans les eaux de ce détroit le 15 février au soir, pendant une tempête violente. Des recherches furent poursuivies avec ardeur par la marine pour retrouver, à défaut de quelque reste vivant, au moins des indices de l'événement et de la nature d'un désastre trop certain. On ne put que constater la violence d'un ouragan qui avait soulevé des quartiers du navire en les lançant par-dessus des pointes de rocher élevées de plusieurs mètres sur la mer[1]....

En 1870, le *Captain,* frégate de croisière à tou-

---

1. Camille Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée,* t. II, p. 20.

relles, de l'Amirauté anglaise, construite en vue de porter un armement puissant, avait donné dans ses essais des résultats jugés satisfaisants et inspirait cependant aux marins expérimentés une méfiance qui n'était que trop fondée. Attachée à l'escadre de la Manche, elle disparut dans une nuit de tempête. A une heure du matin, l'amiral commandant l'escadre voyait encore les feux de la frégate ; à 4 heures, on n'en apercevait plus rien. Plusieurs jours après, un des bâtiments envoyés à la recherche du *Captain*, rencontra quelques épaves et le cadavre d'un matelot faisant partie de l'équipage de ce navire. Enfin, on trouva, sur la côte du cap Vert, un officier et 17 hommes qui avaient pu accoster sur la chaloupe. On sut par eux qu'un coup de vent violent avait renversé la frégate, qui, entraînée par le poids excessif de ses tourelles, avait instantanément sombré [1].

Ainsi, le sort de la *Sémillante* et celui du *Captain* étaient du moins connus ; ceux du *Monge* et du *Renard*, disparu en 1885, étaient soupçonnés, mais combien d'autres bâtiments, tels que le *Great-Estern*, perdus on ne sait ni où ni comment ! La marine française en compte peu dans ses annales modernes, assez cependant pour aider au mystérieux et sympathique intérêt qui s'attache au marin victime d'un naufrage. Les questions qui doivent

1. Zurcher et Margollé, *les Naufrages célèbres*.

éclairer la religion du conseil de guerre sont précises et peu nombreuses. Quelques heures suffisent presque toujours pour entendre les témoins ainsi que les explications du commandant et pour prononcer l'arrêt... Observons, d'ailleurs, et c'est un point digne de remarque, que pour être puni de mort, un marin doit avoir perdu son navire *volontairement,* et que l'impéritie, chez lui, est seulement punie par la destitution, tandis qu'un commandant militaire est puni de mort simplement pour n'avoir pas fait *tout* ce que commandaient le devoir et l'honneur.

CHAPITRE II

LES ARMÉES DE SECOURS

Procès de Trianon. L'armée de Metz et l'armée de Châlons. — Influence des mouvements de l'armée de secours. — Maëstricht et le maréchal de Schomberg. Philipsbourg et le maréchal de Luxembourg. — Une lettre de Mme de Sévigné. — Mayence et Duras. Une enquête. — Mots de Louis XIV et de Voltaire. — Mayence en 1792. Custine et Beauharnais. — Ciudad-Rodrigo. Marmont et Caffarelli. — Burgos et Wellington. — Saint-Sébastien et Soult. — Plewna et Soliman-Pacha. — On pourrait multiplier les exemples.

Le jugement d'un gouverneur de forteresse est une bien autre affaire que celui d'un capitaine de bâtiment ; les témoins s'y comptent par centaines, les individus intéressés dans le résultat du procès par dizaines. Qu'on se rappelle le procès Bazaine, combien de temps il a duré, que de questions il a soulevées, que de responsabilités il a mises en jeu. Le conseil d'enquête, institué par décision ministérielle du 30 septembre 1871, émet son avis le 12 avril 1872 ; l'Assemblée nationale, qui exercait alors dans toute leur étendue les pouvoirs du Gouvernement, décrète le 16 mai suivant la mise en jugement ; l'instruction est commencée de suite ; 500 témoins sont entendus ; les débats ouvrent le 6 octobre 1873 ; et, présidés par le duc d'Aumale avec une netteté et une fer-

meté qui ne les laissent pas s'égarer en digressions inutiles, ils durent jusqu'au 10 décembre, 18 mois après le décret de mise en accusation. Il est inutile de revenir ici sur ces débats douloureux, mais il est permis de rappeler que les mouvements de l'armée de Châlons qui, dans le plan conçu par le ministre de la guerre, le général Montauban, devait venir donner la main à l'armée de Metz, furent vivement discutés, et que, pour un instant, on se demanda si le maréchal de Mac-Mahon n'allait pas, pour la défense de Bazaine, être mis à son tour sur la sellette.

Ce n'est pas seulement à propos du siège de Metz que les opérations de l'armée de secours ont été invoquées pour expliquer la reddition d'une place. Au temps de Louis XIV, où la guerre consistait surtout en sièges et en défenses de places, en manœuvres d'armées cherchant à couvrir un siège ou à le faire lever, l'opinion publique fut souvent surexcitée par des récriminations réciproques. En 1676, la place de Maëstricht, assiégée par le prince d'Orange et vigoureusement défendue par Calvo, est secourue à temps par le maréchal de Schomberg dont les habiles manœuvres forcent le prince d'Orange à lâcher sa proie, et, presque au même moment, Philipsbourg dont la défense couvre de gloire le lieutenant-général Dufaÿ, succombe parce que Luxembourg n'a pas trouvé son audace accoutumée pour

marcher à son secours[1]. Déjà, dans ce temps-là, les opérations des armées, ainsi que les faits et gestes des généraux, préoccupaient vivement l'opinion publique, et l'on attendait avec anxiété, à Paris et à Versailles, les nouvelles du maréchal de Luxembourg ou du maréchal de Schomberg, de la place de Philipsbourg et de celle de Maëstricht. Il y avait peu de journaux alors : la *Gazette de France,* à peu près le seul, ne disait guère que ce qu'il plaisait à Louvois de lui laisser dire, et ce n'est pas elle qui eût donné connaissance à l'ennemi, des mouvements de nos armées, comme on l'a vu au mois d'août 1870 ; mais les lettres colportées de quelques personnes, et surtout celles de Mme de Sévigné, remplaçaient les journaux dans le seul monde dont il y eût vraiment lieu de tenir compte. On y trouve à chaque page les traces de la préoccupation publique. Les remarques spirituelles de la charmante marquise en apprennent autant que bien des traités savants sur les guerres de Louis XIV : « Pour l'Allemagne », écrit-elle le 6 juillet 1676, « M. de « Luxembourg n'aura guère d'autre chose à faire « qu'à être spectateur, avec 30,000 hommes, de la « prise de Philipsbourg; Dieu veuille que nous ne « voyions pas de même celle de Maëstricht. Ce qu'on « fera, à ce que dit M. le Prince[2], c'est que nous

1. Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. II.
2. Le grand Condé.

« prendrons une autre place et ce sera pièce pour « pièce. Il y avait un fou, le temps passé, qui disait « dans un cas pareil : Changez vos villes de gré à « gré, et vous épargnerez vos hommes. Il y avait bien « de la sagesse dans ce discours. »

Après la prise de Philipsbourg, la marquise écrit le 19 août : « Un de nos amis me mande qu'il s'est « trouvé un diable de bois, inconnu sur la carte, « qui nous a tenus en bride, de telle sorte que ne « pouvant nous ranger en bataille qu'à la vue des « ennemis, nous avons été obligés de nous retirer le « 10 et d'abandonner Philipsbourg à la brutalité des « Allemands. Jamais M. de Turenne n'eût prévu ce « bois ; ainsi, l'on doit se consoler de plus en plus « de sa perte. » Le 2 septembre suivant, elle annonce ainsi la délivrance de Maëstricht : « Nonobs- « tant les mesures trop justes et trop étroites qu'on « avait fait prendre à M. de Schomberg, pour mar- « cher au secours de Maëstricht, ses troupes ont fait « lever le siège à leur approche et en se présentant « seulement. Non seulement ils ont promptement « levé le siège, mais encore abandonné leur poudre, « leurs canons, enfin tout ce qui marque une fuite. « On dit que M. de Luxembourg a voulu, par sa « conduite, ajouter un dernier trait à l'éloge de « M. de Turenne ; on loue à bride abattue M. de « Schomberg... »

Là, du moins, il y avait dans les opinions une

sorte de concert. Les discussions furent plus vives pour la défense de Mayence, en 1689. Le marquis d'Uxelles défendait cette place, avec une garnison de 10,000 hommes, contre les armées combinées du duc de Lorraine et de l'électeur de Bavière, l'attaquant chacun de son côté. La résistance dura sept semaines, la garnison fit vingt-deux grandes sorties; peu de sièges ont donné lieu à des combats aussi acharnés. Le Roi et M. de Louvois pressaient le maréchal de Duras de marcher au secours de Mayence, mais le maréchal objectait toujours le mauvais état de son armée, qu'il demandait le temps de réorganiser. Presque à bout de poudre, le marquis d'Uxelles imagina de tromper l'ennemi sur sa position, afin d'obtenir des conditions plus avantageuses; il laissa les assiégeants venir s'établir sur la contrescarpe, aux attaques de Lorraine et de Bavière, et fondit subitement sur les deux attaques, remportant une victoire complète, tuant ou blessant dans cette seule rencontre 5,000 ennemis; puis il demanda à capituler, n'ayant plus que 5,000 hommes valides. A la nouvelle de ces événements, l'émotion fut considérable dans le public et à la cour. Par ordre du roi, M. d'Uxelles dut expliquer comment 250 milliers de poudre et 5,000 mousquets de rechange n'avaient pas suffi à une défense de plus de sept semaines (48 jours de tranchée ouverte). M. d'Uxelles se justifia, paraît-il, de

la manière la plus satisfaisante. Cela se comprend pour la poudre, mais les mousquets devaient être de bien mauvaise qualité pour ne pas durer 50 jours. Quoi qu'il en soit, M. d'Uxelles fut parfaitement reçu par Louis XIV qui lui dit gracieusement : « Vous vous êtes défendu en homme de « cœur et vous avez capitulé en homme d'esprit ; » il fut même approuvé des connaisseurs et des gens du métier et sortit de là, d'après Mme de Sévigné, avec l'estime des amis et des ennemis. Mais « à Paris », dit Voltaire, « cette ville immense « pleine d'un peuple oisif, qui veut juger de tout « et qui a tant de langues et tant d'oreilles avec si « peu d'yeux », les choses furent jugées autrement, et le défenseur de Mayence fut hué en plein théâtre ; ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé maréchal de France en 1704, dans la même promotion que Vauban et que M. de Chamilly, l'illustre défenseur de Grave. Quant au maréchal de Duras, il fut chansonné pour n'avoir pas secouru Mayence, à la suite d'une campagne où il n'avait recueilli que la triste gloire des incendies du Palatinat, et il ne se releva plus de ce coup.

Cette même place de Mayence devait fournir, en 1793, un exemple plus éclatant encore de l'influence des opérations des armées de secours sur le sort d'une place qui succomba malgré tous les efforts de la garnison. Tout le monde connaît cette défense

dans laquelle s'illustrèrent Kléber, Aubert-Dubayet, les représentants du peuple Rewbell et Merlin et surtout cet héroïque Meunier, dont les funérailles furent saluées par l'artillerie prussienne pendant une trêve accordée par le roi Frédéric-Guillaume. La garnison soumise aux plus cruelles privations, soutenant chaque jour les combats les plus acharnés, attendait avec anxiété l'armée du Rhin. Mais Custine et Beauharnais, qui le remplaça dans le commandement de cette armée, hésitèrent, trouvèrent mille obstacles et ne vinrent pas. Il fallut enfin, après trois mois d'une lutte incessante, signer la capitulation. Honorés par le vainqueur qui leur témoigna les plus nobles égards, les chefs de la vaillante garnison de Mayence furent incarcérés par ordre de la Convention et menacés d'un jugement. Il fallut que le représentant Merlin fît à la tribune le récit de toutes les actions dont il avait été témoin; il lui fallut démontrer qu'en prolongeant la résistance de quelques jours, on aurait épuisé toutes les ressources et qu'on se serait vu ainsi à la merci de l'ennemi, tandis que la capitulation avait conservé à la République 20,000 soldats éprouvés qui, ayant pris le seul engagement de ne pas servir pendant un an contre la Prusse, pouvaient être employés partout ailleurs. On sait, en effet, quel fut le rôle de la garnison de Mayence, des fameux Mayençais et de leur chef Kléber, dans la guerre de la Vendée.

Custine et Beauharnais portèrent, au contraire, leurs têtes sur l'échafaud pour ne pas avoir secouru Mayence.

En 1812, la place de Ciudad-Rodrigo, dans la province de Salamanque, dépendait de l'armée du Nord de l'Espagne que commandait le général Dorsenne; mais Marmont, avec l'armée de Portugal, avait l'ordre de venir au secours de cette place au cas où elle serait menacée par les Anglais. Le gouverneur était le général Barrié; la garnison, comprenant seulement 2,000 hommes, était insuffisante et sur les points où les Français avaient ouvert une brèche pour prendre la place une année auparavant, les maçonneries de l'enceinte fraîchement reconstruites, n'offraient aucune solidité. De l'autre côté de la frontière, Wellington, pourvu de son équipage de siège et de tous les approvisionnements nécessaires, se tenait comme à l'affût, guettant le moment où la place serait abandonnée à elle-même pour se précipiter sur cette proie. Le moment attendu ne tarda pas à se présenter. Caffarelli, qui avait remplacé Dorsenne dans le commandement de l'armée du Nord, était retenu en Navarre par la nécessité de combattre les bandes espagnoles et par l'envoi d'une partie de ses divisions dans le royaume de Valence; Marmont était lui-même affaibli par la dispersion obligée de son armée, résultat des ordres de l'Empereur, donnés à cinq cents lieues de dis-

tance. Wellington passe la frontière, investit Ciudad-Rodrigo avec 40,000 hommes et commence, le jour même, non pas un siège régulier qui aurait exigé du temps, mais une attaque brusquée à coups d'hommes, avec des masses d'artillerie. A cette nouvelle, Marmont, comptant sur une défense de 20 jours, rassemble ses divisions éparses, et Caffarelli, trop faible pour agir seul, attend l'arrivée de Marmont. Mais la brèche dans les maçonneries à peine réparées, est pratiquée en quelques jours ; disposant de forces considérables en hommes et en canons, Wellington ouvre même deux brèches à la fois, et brusquement il donne l'assaut; la garnison, trop faible pour défendre à la fois les deux brèches, va de l'une à l'autre et, après un combat presque aussi acharné que celui de Badajoz, elle est cernée et forcée de se rendre[1].... Marmont eut la douleur d'arriver trop tard; Caffarelli et lui s'en prirent tous les deux au général Barrié, dont la défense, disaient-ils, n'avait été ni assez habile ni assez énergique et qui fut mis en disgrâce. L'histoire, mieux éclairée, impute le sort de Ciudad-Rodrigo à Napoléon, qui, pour la conquête inutile de Valence, avait mis l'armée du Nord et celle du Portugal hors d'état d'agir. Qu'aurait fait dans cette circonstance un conseil de guerre? Et la question d'ordre supérieur que je

1. Belmas, *les Sièges d'Espagne.*

viens d'indiquer aurait-elle été traitée devant ce conseil?

En thèse générale, lorsqu'il s'agit d'une place importante valant la peine d'être secourue, les opérations de l'armée de secours sont intimement liées avec la défense de la place, et il est impossible de juger celle-ci sans étudier celles-là. A la fin de cette même année 1812, l'armée anglaise, maîtresse de Madrid et de la Castille depuis la victoire de Salamanque, semblait n'avoir plus d'obstacle devant elle ; les débris de l'armée de Portugal étaient impuissants à arrêter Wellington marchant victorieusement, à la tête de 50,000 hommes, vers la frontière française. La résistance du général Dubreton dans le château de Burgos suffit à changer la face des affaires. Ce château était une sorte de forteresse improvisée avec une vieille enceinte de murailles gothiques, couverte par deux lignes de retranchements palissadés ; la garnison comprenait seulement 2,000 hommes. Après avoir essayé contre ces chétives fortifications d'une attaque brusquée, puis d'un siège en règle, avoir perdu 34 jours et 3,000 hommes, Wellington fut forcé de se retirer devant l'armée de Portugal augmentée et refaite[1].

Cette défense de Burgos fut égalée, sinon surpassée, en 1813, par celle de Saint-Sébastien où le général

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV.

Rey, commandant à une garnison de 2,500 hommes, était assiégé par l'armée espagnole, grossie d'une division portugaise et de deux divisions anglaises. La brèche était praticable, trois assauts avaient été repoussés avec des pertes énormes infligées à l'assaillant, et les Français refusaient opiniâtrément de se rendre, s'attendant toujours à être secourus par le maréchal Soult. Mais Soult fut repoussé après un violent combat et, moins heureux que Dubreton, Rey se vit obligé de rendre, le 8 septembre, la place de Saint-Sébastien. Tous les officiers du génie avaient été tués ou blessés grièvement, sauf un; la compagnie de sapeurs qui faisait partie de la garnison, était réduite de plus de 100 hommes à 20 survivants. Lorsque l'officier envoyé par le général Rey pour traiter de la capitulation, se présenta au quartier général anglais, le général Graham vint au-devant de lui, l'embrassa et lui mettant une plume dans la main : « Écrivez vous-même », lui dit-il, « les conditions que vous demandez; elles sont accordées d'avance[1]. » Aurait-il donc fallu traduire devant un conseil de guerre le général Rey plutôt que le général Dubreton, parce que, égaux tous les deux en héroïsme, l'un avait été secouru à temps, tandis que l'autre n'avait pu l'être?

Dans la dernière guerre des Turcs et des Russes,

1. Belmas, *les Sièges d'Espagne.*

au lieu de recevoir Osman-Pacha comme on aurait pu recevoir un glorieux vainqueur, comme on devait recevoir un soldat entouré du respect et de l'admiration de l'Europe, fallait-il donc le faire asseoir sur la sellette des accusés, parce qu'il s'était un peu trop attardé dans la position de Plewna et que ni Soliman ni l'armée de la Dobrutscha n'avaient su faire une diversion pour le sauver ?

Ces exemples pourraient être multipliés presque indéfiniment : En 1793, Dunkerque délivré par la bataille de Hondschoote, Maubeuge par celle de Watignies, Landau débloqué par Hoche ; en 1796, l'armée de Wurmser forçant Bonaparte à lever le siège de Mantoue ; en 1877, Mouktar-Pacha battant à Zewin l'armée russe commandée par Loris Mélikoff et faisant lever le siège de Kars ; d'autre part, la résistance du fort de Sagonte en 1811, brisée par la défaite de l'armée de secours et la capitulation du fort décidée par une charge de cuirassiers dans la plaine ; Lannes repoussant, en 1807, dans l'île de Nogath les troupes qui venaient pour délivrer Dantzick ; Bazaine culbutant à San-Lorenzo l'armée de Comonfort, qui venait pour faire lever le siège de Puebla, etc., etc.

CHAPITRE III

LES POPULATIONS CIVILES

Difficultés créées par la population des villes fortifiées. — Héroïsme de certaines villes. — Lille en 1792. — Saragosse, Girone, Tarragone, Sienne. — Strasbourg en 1870. — Les bombardements, les blocus. — Metz et Phalsbourg en 1870. — Longwy, Verdun et Mayence en 1792. — Valenciennes en 1793. — Dresde, Hambourg, Gênes en 1813. — Intervention des autorités civiles. Laon, Vitry-le-François, Toul.

Il est un élément avec lequel doit compter l'officier chargé de défendre une place forte, c'est la population : soit que, dans une ville précédemment conquise, elle nourrisse pour la garnison des sentiments hostiles; soit qu'effrayée par le bombardement, elle communique ses craintes aux troupes; soit qu'un gouverneur humain veuille lui épargner les horreurs d'une prise d'assaut. L'histoire compte plus d'un exemple de populations héroïques, décidées à tout supporter plutôt que de tomber dans les mains de l'ennemi, et si l'antiquité présente un plus grand nombre de ces exemples que nous n'en trouvons dans les temps modernes, c'est que le sort des villes prises était de nature à faire préférer la mort à la défaite. Veïes, Gergovie, Alésia, Numance, Sagonte, Jérusalem! qui n'a gardé dans sa mémoire le souvenir de ces pages dramatiques de l'histoire romaine?

Pour ne pas remonter plus haut que la Révolution française, l'examen des sièges fameux nous fournira plus d'exemples de défenses gênées par les habitants que de résistances populaires. Le siège de Lille, en 1792, est demeuré célèbre entre tous par la résignation avec laquelle cette héroïque cité supporta le bombardement barbare du duc de Saxe-Teschen. Ce bombardement ne dura que six jours, pendant lesquels plus de 200 maisons furent incendiées, mais rien ne put ébranler la constance des assiégés, et les Autrichiens furent obligés de se retirer le 8 octobre devant les troupes qui, après la bataille de Valmy, étaient revenues de Champagne. La fermeté des habitants de Lille souleva l'enthousiasme de toute la nation.

Que dire de Saragosse que tout le monde ne connaisse, si ce n'est qu'on a un peu exagéré l'héroïsme de cette cité et la part prise par ses habitants à sa célèbre défense ? Insurgée une des premières parmi les villes d'Espagne après la triste comédie de Bayonne, immédiatement attaquée alors et à moitié prise par le général Verdier, puis évacuée à la nouvelle des événements de Baylen, assiégée de nouveau après la bataille de Tudela dans laquelle Lannes battit et dispersa les armées du Nord de l'Espagne, complètement investie le 21 décembre 1808, Saragosse ne fut définitivement domptée que le 21 février 1809, après deux mois marqués par une suite

ininterrompue de combats acharnés; mais cette longue résistance fut l'œuvre de 2,500 soldats aragonais et de 20,000 paysans et contrebandiers réfugiés ou appelés dans la place, lâches en rase campagne, dangereux tireurs embusqués derrière des murailles, fanatisés par les moines qui, au nom de Palafox, leur instrument docile, régnaient en maîtres absolus dans la ville. La menace de mort contre quiconque parlerait de se rendre et les potences plantées sur toutes les places publiques comme sanction de cette menace, d'immenses approvisionnements de tout genre, 150 canons de gros calibre, des munitions de guerre abondamment fournies par les Anglais, d'habiles ingénieurs mettant leur science au service du patriotisme ignorant, cent couvents formant au milieu de la ville autant de forteresses, dont les murs ne pouvaient être abattus qu'à coups de canon, toutes les rues crénelées, toutes les maisons barricadées, voilà les forces de la défense! Et pour surmonter tant d'obstacles, pour combattre 45,000 soldats, joints à la partie valide d'une population de 50,000 âmes, une petite armée de 18,000 hommes, dont 14,000 d'infanterie, 2,000 du génie et de l'artillerie, 2,000 de cavalerie, manquant de tout, n'étant soutenus que par le sentiment du devoir et de l'honneur militaire, ayant à leur tête, il est vrai, le premier de tous les lieutenants de l'Empereur, l'incomparable Lannes;.... et pour conduire

cette guerre de rues, un ingénieur, le général Lacoste, frappé par une balle au front sur une barricade qu'il enlevait, tué à 34 ans et dont le nom devrait être gravé en lettres d'or dans toutes les écoles du génie, tant il déploya d'habileté, de ressources et de courage dans ce siège meurtrier. Il est permis d'admirer les défenseurs de Saragosse, mais il n'est pas juste de dire que cette ville ait été défendue par ses habitants; il n'est pas juste non plus de mettre la défense au-dessus de l'attaque, un des plus admirables faits d'armes de nos longues guerres.

Saragosse n'est pas d'ailleurs la seule ville d'Espagne où le fanatisme des habitants ait contribué à la longueur et à l'opiniâtreté de la défense : témoin Tarragone, dont la prise, après deux mois de tranchée ouverte et à la suite de cinq assauts terribles, valut à Suchet le bâton de maréchal. Un corps de 4,000 hommes y avait été formé dans la population pour aider la garnison.

Une des défenses les plus remarquables est celle de Girone, qui retint les Français six mois sous ses murs; on y avait organisé dans la population huit compagnies, dont une de femmes qui, non seulement furent employées aux mouvements de terre, mais combattirent avec autant d'acharnement que les hommes pour défendre la brèche. Ce n'était pas la première fois d'ailleurs que l'on voyait dans une ville assiégée des corps d'amazones. Montluc nous

raconte dans ses Mémoires comment les dames de Sienne se départirent en trois bandes : « la première « était conduite par Forteguerra, qui était vêtue de « violet, et toutes celles qui la suivaient aussi, ayant « son accoutrement en façon d'une nymphe courte « et montrant le brodequin ; la seconde était la si- « gnora Piccolomini, vêtue de satin incarnadin, et « sa troupe de même livrée ; la troisième était la « signora Livia Fausta, vêtue toute de blanc, comme « aussi était sa suite avec son enseigne blanche. » On voit que la question toilette ne perd jamais ses droits ; il est vrai que la question uniforme a joué souvent un grand rôle pour les hommes eux-mêmes.

Au début de la guerre de 1870, les habitants de Strasbourg, sans qu'il fût besoin d'aider à leur patriotisme par des potences plantées au coin des rues, montrèrent au milieu des plus terribles épreuves un dévouement dont la France, séparée pour un instant de cette héroïque cité, doit à jamais garder le souvenir. Nos ingénieurs avaient, dans de longues et savantes polémiques, proclamé la barbarie et nié l'efficacité des bombardements, en soutenant que le seul moyen de faire tomber une place était d'attaquer les remparts et non les maisons, les soldats et non les femmes et les enfants. M. de Werder et les ingénieurs allemands se firent forts de soutenir la thèse contraire en accablant Strasbourg, cette ville qu'ils disaient allemande, sous le plus impitoyable des

bombardements ; 373 bouches à feu de siège tirèrent sur les maisons et sur les édifices publics, du 16 août au 28 septembre, sans autre interruption que quelques heures de nuit pour le repos des canonniers. Au point de vue de leur raisonnement, les ingénieurs allemands n'eurent qu'à moitié tort : 193,722 projectiles furent lancés sur la ville, 600 maisons furent incendiées, des rues entières furent comme rasées, 1,100 personnes furent blessées, 300 tuées : la constance et la fermeté des habitants ne furent pas ébranlées; le général Uhrich capitula parce que les dehors étaient enlevés, parce que deux brèches étaient praticables, un peu aussi, il faut le dire, sur l'invitation du conseil municipal, pour empêcher la ruine complète de la ville, mais il capitula au milieu des protestations passionnées de la population strasbourgeoise, qui ne voulait pas devenir allemande.

D'autres villes pourraient être citées après Strasbourg : Metz, cité guerrière et française par-dessus toutes, ne fut pas bombardée parce qu'elle était protégée par ses forts, si imparfaits qu'ils fussent encore, et par une armée de 150,000 hommes ; elle soutint du moins, un long blocus et toutes les privations qu'il entraînait, avec la plus admirable et la plus patriotique résignation. Le général en chef de l'armée allemande a dit, dans un ordre du jour daté du 16 octobre 1870 et adressé à son armée, que la faim

avait causé des émeutes dans la population. Que le prince Frédéric-Charles fût mal renseigné, ce qu'il est assez difficile d'admettre ou qu'il ait voulu, par une assertion qu'il savait fausse, exciter l'ardeur de ses soldats, le fait est matériellement inexact. Loin de mettre des entraves à la défense, la population de Metz fit tout ce qui dépendait d'elle pour y aider. Ses femmes, dans tous les rangs de la société, se consacrèrent sans réserve aux soins des malades et des blessés; ses citoyens de toutes les classes furent à la disposition des chefs de l'armée ; et si Metz ne fut pas mieux approvisionnée en vivres, ce ne fut pas la faute de quelques propriétaires qui, à l'approche des Allemands, après la bataille de Forbach, voulaient faire rentrer du blé, de l'avoine et des bestiaux et à qui, pour des motifs bien difficiles à pénétrer, on refusa même l'autorisation de pourvoir suffisamment à leur propre subsistance. Oui, il y eut une émeute, mais c'est lorsque l'on apprit la capitulation et la reddition de la place de Metz la Pucelle, qui n'avait jamais été violée par la présence de soldats étrangers et dont les habitants étaient fiers de contempler sur la place d'armes la statue d'un des plus illustres fils de la cité, Fabert, avec cette inscription, que le maréchal Bazaine ne prit sans doute pas la peine de lire :

« Si, pour empêcher qu'une place forte que le « Roi m'a confiée ne tombât au pouvoir des ennemis,

« il fallait mettre à une brèche ma famille, ma per-
« sonne et tout mon bien, je ne balancerais pas un
« moment à le faire. »

D'autres populations que celles de Metz et de Strasbourg secondèrent, en 1870 et 1871, la résistance de leurs garnisons. Phalsbourg partagea l'héroïsme de la sienne, et Verdun tint à honneur d'effacer les souvenirs de 1792. Tandis que les femmes et les enfants, enfermés dans les caves dont les soupiraux étaient bouchés avec du fumier, faisaient de la charpie, tous les hommes à qui leur âge ne permettait pas de porter les armes, brouettaient de la terre pour élever des retranchements. Paris, si l'on met de côté les coupables émeutes du 31 octobre et du 22 janvier, fut admirable par sa résignation tranquille aux privations de toutes sortes et son indifférence vis-à-vis du bombardement.

Mais il s'agit surtout ici de faire ressortir les difficultés opposées à la défense des places par les dispositions des habitants et des autorités civiles. « Lorsqu'en 1760, l'armée et la flotte anglaises se « présentèrent devant Montréal », dit la relation officielle de la perte du Canada, « la ville, environnée « d'une simple muraille pour la mettre à couvert « contre les sauvages, était pleine d'un peuple infini « qui s'y était réfugié. » Ces gens coururent en foule supplier le gouverneur de sauver leur vie et leurs biens ; il ne fallait qu'une nuit à l'ennemi pour

mettre la ville en cendres, toutes les maisons étant en bois ; le gouverneur consentit à sacrifier les restes de l'infortunée colonie ; on hissa le drapeau blanc.

La première place investie par l'ennemi en 1792, fut celle de Longwy. La garnison consistait en un bataillon de ligne et un bataillon de volontaires, mal disposés l'un pour l'autre ; le commandant, au dire de Dumouriez, était un ancien officier, capable et expérimenté. Le 21 août, la place est investie, le conseil municipal s'assemble, et cédant à ses obsessions, embarrassé par le désordre qui règne dans la garnison, le gouverneur capitule le 22 ; le seul conseiller qui n'ait pas voté pour la reddition de la ville, échappe à grand'peine aux Prussiens qui voulaient le pendre. L'Assemblée nationale, à la première nouvelle de la prise de Longwy, décréta la peine de mort contre tout citoyen qui proposerait de rendre à l'ennemi une ville française. L'illustre Gœthe, qui suivait l'armée alliée auprès du duc de Saxe-Weimar, nous donne *d'agréables* détails sur la prise de possession de Longwy et sur les sentiments qui animaient cette ville. Après avoir raconté que lui et ses amis avaient fait quelques emplettes dans un magasin : « Que le patriotisme des habitants de « Longwy », ajoute-il, « ne fut pas trop robuste, on « avait pu le voir en ce que la bourgeoisie avait très « vite forcé le commandant de rendre la place. A « peine avions-nous fait un pas hors du magasin, que

« la discorde intestine des bourgeois nous apparut « assez clairement. Des royalistes, et par conséquent « nos amis, qui avaient amené la prompte reddition « de Longwy, s'affligèrent que le hasard nous ait « conduits dans ce magasin et que nous ayons fait « gagner tant de bel argent au plus mauvais de tous « les jacobins.... on nous détourna en même temps « d'entrer dans une auberge splendide, etc...[1]. »

Puis vint le tour de Verdun. Beaurepaire, dont le nom est resté célèbre dans l'histoire, y commandait. La garnison comprenait des officiers tels que Lemoyne, commandant un bataillon de ligne, et Marceau, chef d'un bataillon de volontaires qui voulaient se défendre à outrance; mais, d'après le règlement alors en vigueur, le conseil de défense comprenait un certain nombre de membres civils, pris sans doute parmi les autorités[2]. A la première sommation de l'ennemi, on répondit par un refus, et le bombardement commença à minuit, le 31 août, pour être interrompu le 1er septembre à 8 heures du matin. La ville, sommée de nouveau, demanda 24 heures. « Le lendemain », dit Gœthe, dont il est bon d'invoquer le témoignage impartial et bien allemand, « la ville se rendit et les alliés en pri-

1. *Campagne de France*, par Gœthe.

2. D'après les règlements actuels, le maire de la ville, en territoire national, fait partie du comité des approvisionnements et non du conseil de défense.

« rent possession ; mais nous eûmes aussitôt un trait « du caractère républicain : Le commandant Beau- « repaire, pressé par la bourgeoisie aux abois, qui « voyait déjà la ville tout entière brûlée et détruite « si le bombardement continuait, ne put refuser « plus longtemps de rendre la place, mais lorsqu'il « eut donné son consentement en pleine séance à « l'hôtel de ville, il tira de sa poche un pistolet et se « tua, pour donner un nouvel exemple de dévoue- « ment patriotique[1].... Comme les Prussiens en- « traient », dit encore Gœthe, « il partit de la foule « du peuple un coup de fusil qui ne blessa personne. « Un grenadier français ne put ni ne voulut nier cet « acte téméraire. J'ai vu ce soldat au corps de garde « où on l'avait conduit. C'était un très beau jeune « homme, bien fait, au regard assuré, à la conte- « nance tranquille. En attendant que son sort fût « décidé, on le laissa en liberté. Près du corps de « garde était un pont, sous lequel passait un bras de « la Meuse; il s'assit sur le parapet, demeura quel- « que temps immobile, puis se renversant en arrière, « il se jeta dans l'eau ; il en fut retiré mort. Ce « deuxième acte héroïque et qui disait beaucoup « pour l'avenir, excita une haine passionnée chez « les nouveaux envahisseurs, et j'entendis des per- « sonnes, d'ailleurs sensées, soutenir qu'on ne de-

1. On prétend que Beaurepaire ne se tua pas, mais qu'il fut tué de peur qu'il ne voulût prolonger la résistance.

« vrait accorder une sépulture honorable ni à cet « homme, ni au commandant. On s'était, il est vrai, « promis d'autres sentiments, et l'on ne voyait pas « encore chez les troupes françaises le moindre mou- « vement pour passer à nous... Mais le récit de la « réception que Verdun avait faite au roi de Prusse, « rendit les cœurs à la joie. Quatorze jeunes filles, « les plus belles et les mieux élevées, avaient sou- « haité à Sa Majesté la bienvenue avec d'agréables « discours, des fleurs et des fruits.... Ces charmantes « personnes inspirèrent aussi à nos jeunes officiers « quelque confiance; ceux qui eurent le bonheur « d'assister au bal ne pouvaient assez vanter leur « amabilité, leur grâce et leurs bonnes manières. »

On sait avec quelle rigueur la ville de Verdun, rendue par les Prussiens après la bataille de Valmy, fut châtiée par la Convention et le Tribunal révolutionnaire.

Peu de temps après la capitulation de cette malheureuse ville, Mayence tomba au pouvoir de l'armée française, grâce à la connivence d'une partie de ses habitants. Par une marche plus heureuse que sage, Custine s'était emparé successivement de Spire, de Worms et de Franckenthal, et s'était ensuite présenté devant Mayence, avec 17,000 hommes seulement et sans matériel de siège. Quoique la garnison allemande fût peu nombreuse, il suffisait de tenir les portes fermées pour empêcher les

Français d'y entrer. Mais les idées produites par la Révolution agitaient un grand nombre de villes, et Custine noua facilement des intelligences dans celle de Mayence. Quand il crut que le moment favorable était venu, il adressa au conseil de la ville une proclamation emphatique ; il la fit porter par le colonel Houchard, qui devait, comme lui, monter un an plus tard sur l'échafaud révolutionnaire et qui, très grand, le visage balafré par un coup de sabre et orné de longues moustaches, avait un aspect des plus farouches ; la vue de ce singulier envoyé, son langage, la lettre dont il était porteur, firent impression. Les autorités civiles et militaires délibérèrent ; les affidés de Custine, dont le principal était un professeur, ami du vieux général commandant les troupes de l'archevêque, soutinrent avec ardeur l'idée de la capitulation, et le 21 octobre Mayence ouvrit ses portes sans coup férir.

La prise de Valenciennes en 1793 est un autre exemple de l'impuissance d'un gouverneur de place forte vis-à-vis du mauvais vouloir de la population. Les fortifications étaient excellentes, la garnison comprenait 7,000 hommes d'assez bonnes troupes ; le général Ferrand qui les commandait était un homme énergique, parfaitement secondé par les représentants du peuple en mission. Les dispositions des habitants paraissaient bonnes au début. La tranchée fut ouverte le 14 juin, le feu commença le 19 ;

la lutte entre les deux artilleries fut violente et terrible; celle de la place eut d'abord le dessus; mais, à l'ouverture de la 3e parallèle et en présence des ravages causés et des incendies allumés par les bombes dans une ville riche comme l'était, comme l'est encore Valenciennes, la population, travaillée d'ailleurs par des émissaires, demanda à grands cris la capitulation. Des rassemblements se formèrent et furent dissipés par la garnison. A la suite d'un assaut terrible, livré le 25 juillet mais victorieusement repoussé, le duc d'York menaça de passer au fil de l'épée la garnison et les habitants, si la place ne se rendait sans retard. Les attroupements devinrent alors plus nombreux; le conseil de guerre fut entouré d'une foule furieuse, qui exigeait la reddition immédiate de la place. Le gouverneur et les représentants du peuple, voyant l'impossibilité de résister plus longtemps à cette pression, se résignèrent à capituler le 28 juillet. Le bombardement avait duré 40 jours; 84,000 boulets, 20,000 obus, 48,000 bombes avaient été lancés par l'ennemi pendant ce siège fameux. Si Valenciennes n'avait pas eu d'habitants, la défense aurait pu être prolongée pendant quelque temps encore.

Pendant les guerres de l'Empire, peu de places françaises furent assiégées avant 1814, mais des garnisons françaises eurent à supporter de longs sièges dans des places étrangères; la défense fut plus d'une fois paralysée ou tout au moins gênée

par les intelligences que les ennemis entretenaient dans ces places. C'est ainsi qu'au mois de novembre 1813, Gouvion-Saint-Cyr, sollicité par tous les officiers généraux des 1er et 14e corps qui formaient sous ses ordres la garnison de Dresde, de tenter une sortie pour essayer de rejoindre la Grande-Armée, ayant enfin permis au comte de Lobau de sortir avec le premier corps, des espions renfermés dans la ville en avertirent le général Klenau, qui commandait les Autrichiens ; le mouvement éventé n'eut plus aucune chance de succès. A Hambourg, où le maréchal Davout était bloqué avec 30,000 hommes par l'armée de Benningsen, les sentiments hostiles d'une population qui avait souffert du blocus continental et dont la révolte, au commencement de l'année 1813, avait été sévèrement réprimée, ne pouvaient faire aucun doute ; mais la force numérique du corps d'armée français et l'énergie bien connue de son commandant suffirent pour prévenir toute manifestation de ces sentiments. Ils ne se donnèrent libre carrière qu'après l'évacuation de Hambourg, ordonnée par Louis XVIII. A Gênes, le général Frezia, qui commandait à une garnison de quelques milliers de conscrits, eut à se défendre non seulement contre les Anglais qui l'assiégeaient, mais encore contre la population insurgée qui, le prenant entre deux feux, le força de capituler.

Nous venons de voir que, pendant la guerre de

1870, les habitants de Metz, de Strasbourg, de Paris, de Phalsbourg, de Verdun, avaient, ou aidé la garnison dans ses travaux, ou supporté les rigueurs d'un blocus et d'un bombardement avec une patriotique résignation et une constante fermeté. Les habitants, ou plutôt les autorités civiles de quelques autres places, ne tinrent pas la même conduite. Ailleurs l'indiscipline de certaines garnisons paralysa le bon vouloir du commandant et du conseil de défense. Sur des questions aussi délicates, il est bon de ne parler que d'après les renseignements officiels. Il ne s'agit pas ici, du reste, de porter un jugement sur telle ou telle population, mais d'apprécier les difficultés qui viennent compliquer le rôle d'un commandant de place forte. La commission d'enquête instituée le 30 septembre 1871, sous la présidence de M. le maréchal Baraguey-d'Hilliers, a tenu grand compte, dans ses avis motivés, de l'état des esprits et de la conduite des autorités civiles dans les diverses places assiégées. C'est ainsi qu'aux approches de l'armée allemande, le 8 septembre, la ville de Laon adressa un télégramme au ministre de la guerre pour demander qu'on cédât à la sommation du général ennemi, au lieu d'exposer la place, par une défense inutile, au sort de Strasbourg. Et le ministre, de manière à ne pas se compromettre, répondit : « Agissez devant la sommation suivant les « nécessités de la situation... » Sur quoi, le comman-

dant, d'accord avec le maire et le préfet, rédige la capitulation, et les Allemands font leur entrée dans la place le 9 à midi. On sait ce qu'il en advint et comment, dans un accès de folie patriotique, le garde d'artillerie Henriot protesta à sa façon contre la faiblesse des autorités en faisant sauter le magasin à poudre de la citadelle. A Vitry-le-François, mauvaise petite place dont les remparts auraient dû être démolis depuis longtemps, vrai nid à bombes, suivant l'expression des artilleurs et des ingénieurs, les choses se passèrent à peu près comme à Laon. La garnison se composait d'un millier de mobiles, ne sachant même pas tenir un fusil, et d'une trentaine de canonniers. Un chef d'escadron d'artillerie, investi *in extremis* du commandement de cette bicoque, travaille à la mettre en défense, mais le maire et le sous-préfet réclament auprès du Gouvernement, et, par télégramme, le président de ce gouvernement ordonne l'évacuation de Vitry. Le conseil d'enquête fait ressortir à ce sujet les sentiments peu patriotiques des autorités civiles. Le massacre des mobiles de Vitry commença la série de ces sauvageries commises de sang-froid par nos envahisseurs et dont il est bon de garder le souvenir.

A Toul où, malgré l'insuffisance de la garnison, les premières attaques sont énergiquement repoussées, l'incendie du seul moulin qui pût servir pour la nourriture des habitants et de la garnison, est

donné comme motif par le conseil municipal pour réclamer avec instance la reddition de la place. A Soissons, où les canonniers de Lille se couvrent de gloire et méritent les applaudissements de l'artillerie allemande, c'est encore le conseil municipal qui insiste pour la capitulation. A Schlestadt et à Neufbrisach, c'est l'indiscipline de la garnison qui force les commandants à se rendre. Que dira-t-on de Mézières, de Rocroi, de Péronne? A Belfort, où le colonel Denfert trouva des auxiliaires dévoués dans le maire et dans les principaux habitants, où les pompiers furent admirables, où le dévouement des médecins fut au-dessus de tout éloge, où les femmes, comme partout, déployèrent un zèle surhumain pour soigner les blessés, les derniers jours du siège furent cependant marqués par le mauvais vouloir et les plaintes d'une partie de la population, qui accusait le gouverneur de prolonger la défense par suite d'un amour-propre excessif.

Enfin, l'histoire dira que, le 31 octobre 1870, la guerre civile faillit être allumée dans Paris assiégé, devant l'armée étrangère que le devoir de tous était de combattre, et que le 22 janvier 1871, lorsque le danger de la patrie appelait encore les citoyens sur les remparts, une fusillade fratricide éclata sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

CHAPITRE IV

LES APPROVISIONNEMENTS

Importance de la question des approvisionnements. — Comité des subsistances. — Le maréchal Davout à Hambourg en 1813; un comptable fusillé. — Bonaparte et les approvisionnements de Mantoue. — Dantzick en 1807. — Constance de certaines garnisons. — Exemples anciens : Jérusalem, Sienne et Montluc. — Sièges sous Louis XIV : Grave ; ravitaillement de Lille en 1708. — Mayence en 1793; un rôti de chat et de souris. — Typhus de 1813. — Blocus de Pampelune. — Wurmser à Mantoue; Masséna à Gênes. — Kars en 1855. — Le manque d'eau; Monzon en 1813. — Blocus de Metz en 1870. Faux calculs du commandant en chef de l'armée du Rhin. Le manque de sel. Inertie et imprévoyance. Capitulation. — Approvisionnement de Paris avant l'investissement. Ravitaillement après l'armistice. Rôle des chemins de fer. — Belfort et les approvisionnements en munitions de guerre. — Blés et farines. — Les moulins.

Parmi les causes qui influent sur la durée de la défense d'une place, il en est peu d'aussi impérieuses et d'aussi fréquemment invoquées à titre d'excuse que l'épuisement des ressources en vivres et en munitions. Le règlement sur le service dans les places fortes impose à cet égard les devoirs les plus sérieux au gouverneur d'une place forte et au comité de surveillance des approvisionnements de siège. Ce comité, dont fait partie le maire de la ville lorsqu'il s'agit d'une place française, visite les den-

rées, assiste à leur réception, vérifie les états de situation, procède au besoin à des vérifications, recensements ou expertises; mais au gouverneur seul appartiennent, sous sa responsabilité, le droit et le devoir de régler la ration des troupes lorsque cela lui paraît nécessaire, soit pour remédier à un mauvais état sanitaire, soit pour prolonger la durée de la résistance en ménageant les approvisionnements.

Les attributions du comité de surveillance et les expertises auxquelles il procède sont de la plus haute importance. Lorsque, en 1813, le maréchal Davout se vit sur le point d'être investi dans la place de Hambourg, le règlement ne fixait pas encore comme aujourd'hui la composition de ce comité. Toujours consciencieux, le maréchal désigna une commission chargée d'examiner l'état des approvisionnements : « J'étais », dit dans ses intéressants *Souvenirs* le colonel de Gonneville, « un des cinq membres de « cette commission qui constata que, pour nos 30,000 « hommes, il y avait pour dix-huit mois de blé et de « farine, pour deux ans de viande salée et une « énorme quantité de vin, de rhum et d'eau-de-vie; « tout cela était d'excellente qualité et dans un état « de conservation parfaite. Pour les 4,000 chevaux « d'artillerie et de cavalerie, il y avait de l'avoine « dans une semblable proportion, mais malheureu- « sement il n'en était pas de même pour le fourrage :

« le foin, mal choisi et emmagasiné sans soin, se « trouvait avarié; la plus grande partie fut jetée « dans l'Elbe. Comme le temps et l'argent n'avaient « pas manqué et que les ressources du pays qui en- « toure Hambourg sont immenses en ce genre, le « maréchal, à la suite d'une enquête, fit juger par un « conseil de guerre l'agent comptable, reconnu cou- « pable de négligence et de malversation, et le fit « fusiller.... ce n'était que justice [1]. »

La correspondance de Napoléon Ier est pleine à ce sujet de documents intéressants. Dès le 4 février 1797, après la prise de Mantoue, il donne à Berthier les instructions les plus sévères dans le but d'approvisionner cette place pour 12,000 hommes et 2,000 chevaux pendant un an. « Il sera remis », dit-il, « un inventaire général desdits approvision- « nements à l'état-major général, lequel sera pa- « rafé de l'ordonnateur en chef (on dirait aujour- « d'hui l'intendant général), et qui que ce soit ne « pourra toucher à ces approvisionnements, sous « peine de mort, à moins que ce ne soit par un ordre « du général en chef. Tous les mois, le commandant « de la place et le commissaire des guerres, qui sera « uniquement chargé de cette partie, visiteront ces « magasins et constateront ce qui pourrait être gâté « pour, d'après l'ordre du général en chef qui sera

1. *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville*, chap. IX.

« mis au bas du procès-verbal, procéder au change-
« ment des objets avariés, lequel changement ne
« pourra être effectué que le remplacement ne puisse
« en être fait dans les 24 heures. »

Quelques jours à peine après le coup d'État du 18 brumaire, il s'occupa avec ce soin des détails si remarquable chez un homme que l'on croirait toujours absorbé par les vues d'ensemble, de faire compléter l'approvisionnement en poudre dans toutes les places fortes, à commencer par celles de première ligne. Ils n'est pour ainsi dire pas une place en pays conquis dont il ne régla les approvisionnements, comme on vient de le voir pour Mantoue. C'est ainsi que, Dantzick ayant capitulé le 22 mai 1807, il adressa dès le 5 juin au général Rapp, nommé gouverneur de cette place, dont la défense devait l'illustrer cinq ans plus tard, les ordres de s'occuper sans retard de son approvisionnement. Il agit de même dans toutes les circonstances semblables. L'histoire des sièges montre d'ailleurs qu'un grand nombre de places ont succombé faute de vivres et que le blocus est un moyen lent, mais presque assuré de venir à bout des résistances les plus énergiques. D'autre part, la constance et la fermeté avec lesquelles les garnisons et les habitants de certaines places ont supporté la disette et les privations ont fourni plus d'une page émouvante.

Il est permis à ce sujet et sans être accusé de

pédantisme, de prendre des exemples dans les siècles les plus reculés, car de tous les temps il a fallu manger pour vivre. Le tableau de la famine de Jérusalem, tracé par l'historien Josèphe, restera toujours vrai : « La famine faisait un tel ravage « dans la ville que le nombre de ceux qu'elle con- « sumait était innombrable. Qui pourrait entre- « prendre d'exprimer les horribles misères qu'elle « causait? Sur le moindre soupçon qu'il restait « quelque chose à manger dans une maison, on « lui déclarait la guerre,... on n'ajoutait pas foi, « même aux mourants, lorsqu'on disait qu'il ne leur « restait plus rien; mais par une inhumanité plus « que barbare, on les fouillait pour voir s'ils n'a- « vaient point caché sur eux quelque morceau de « pain. Quand ces hommes se voyaient trompés « dans leur espérance de trouver de quoi se ras- « sasier, on les aurait pris pour des chiens enra- « gés.... Leur faim leur faisait ramasser pour se « nourrir ce que les plus sales animaux fouleraient « aux pieds. Ils mangeaient jusqu'au cuir de leurs « souliers et de leurs boucliers, et une poignée de « foin pourri se vendait 4 attiques[1].... etc. » Qui ne connaît le récit de la défense de Sienne, par Montluc? « Nous avons mangé, dit-il, tous les chevaux, « ânes, mulets, chats et rats qui étaient dans la ville.

1. Josèphe, *le Siège de Jérusalem*, chap. IV.

« Les chats se vendaient trois et quatre écus et un « rat, un écu. Cependant peu à peu nous perdions « quelques habitants et soldats, qui tombaient morts « sur la place en cheminant, de sorte qu'on mourait « sans maladie. A la fin, les médecins reconnurent « que c'étaient les mauves qu'on mangeait, parce « que c'est une herbe qui lâche l'estomac et em- « pêche de faire la digestion, etc....[1]. »

Dans la guerre de sièges qui caractérisa le règne de Louis XIV, la question d'approvisionnement joua un grand rôle. Le talent de Louvois, aidé de ses habiles auxiliaires Chamlay et Saint-Pouenge, consistait, d'une part, à dissimuler jusqu'au dernier moment les projets du roi, afin d'investir subitement la place qu'il se proposait d'assiéger avant que l'ennemi ait eu le temps d'en renforcer la garnison et surtout de compléter ses approvisionnements, et, d'autre part, à reconnaître sur quelle place se portaient les vues de l'ennemi, afin de la mettre le plus promptement possible en état. Une fois le siège commencé, on s'efforçait de faire entrer dans la place des convois de ravitaillement que l'ennemi veillait à ne pas laisser passer; ainsi s'engageaient les combats et quelquefois même les batailles, mais on voit à cette époque peu de garnisons souffrir de la famine comme celle de Sienne que je citais tout à

1. Montluc, *Commentaires*, livre III, chap. III.

l'heure, comme plus tard celles de Gênes et de Mayence. Même dans les plus belles défenses, les gouverneurs capitulaient sans être à bout de ressources, quand ils étaient bien certains de ne pouvoir être secourus. Chamilly, l'illustre défenseur de Grave, en 1674, écrivait bien à Louvois : « Le sol-« dat témoigne d'avoir quelque répugnance à man-« ger du cheval; l'on fera de son mieux pour l'y « obliger. » Mais le cheval, on l'a bien vu à Paris en 1870, est un aliment de luxe à côté de tout ce que l'on arrive à manger dans une place bloquée. Au siège de Lille, en 1708, la garnison, commandée par le duc de Boufflers, mangea huit cents chevaux, tant dans la ville que dans la citadelle; quand le duc se vit forcé de rendre la citadelle après avoir rendu la place, il écrivit au prince Eugène pour l'inviter à venir partager son dernier quartier de cheval. Il n'avait plus à ce moment que 20,000 livres de poudre. Sa défense avait été un peu prolongée par une action hardie du chevalier de Luxembourg qui, parti de Douai dans la nuit du 28 au 29 septembre, traversa les lignes ennemies et entra dans Lille avec 2,000 cavaliers, ayant chacun un fusil en guise de mousqueton et en croupe un sac de 60 livres de poudre ; ce qui donna à la place 2,000 fusils et 120,000 livres de poudre [1].

---

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI.

Le siège de Mayence par les Prussiens en 1793, dont j'ai déjà parlé plus haut et où commença la grande réputation de Kléber, rappela par les souffrances de la garnison et de la population, les sièges de l'antiquité et du moyen âge. L'investissement avait commencé en avril ; la garnison s'élevait à 20,000 hommes, mais les vivres n'étaient pas proportionnés à cette garnison. Il y avait des grains, mais les moulins étaient fort exposés à être détruits ; la viande était en petite quantité, et les fourrages nuls. Tous ces détails étaient négligés dans les premières guerres de la Révolution. L'ancien corps des commissaires des guerres avait été désorganisé par la délation et par la persécution du parti avancé, et des administrateurs habiles, tels que Malus, étaient remplacés par des patriotes inexpérimentés ou d'ardents jacobins comme Ronsin. Vers la fin de juin, la détresse fut à son comble : « on manquait presque « tout à fait de blé ; depuis longtemps on n'avait « plus que de la chair de cheval ; les soldats man- « geaient des rats et allaient sur les bords du Rhin « pêcher les chevaux morts que le fleuve entraînait. « Cette nourriture devint funeste à plusieurs d'entre « eux ; il fallut la leur défendre et les empêcher de « la rechercher, en plaçant des gardes au bord du « Rhin. Un chat valait 6 livres, la chair de cheval « mort 45 sols la livre... Un jour, Aubert-Dubayet, « invitant à dîner son état-major, lui fit servir

« comme régal un chat rôti, entouré d'un cordon « de douze souris. »[1]

Mayence semble d'ailleurs avoir porté malheur aux armées françaises, car lorsque, tombée au pouvoir des Allemands, cette place fut assiégée, ou du moins bloquée pendant l'hiver de 1795 à 1796, l'armée assiégeante souffrit de la faim autant, si ce n'est plus, que n'en avait souffert la garnison de 1793. Il suffit de lire, dans les *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr, le récit de ce blocus, pour se faire une idée des épreuves par lesquelles peut passer une armée. « La disette », dit Saint-Cyr, « occasionna bientôt des « maladies graves, et l'armée s'affaiblit tous les jours « de plus en plus dans une progression effrayante. « Ces maladies provenaient des racines de toute « espèce que les soldats déterraient pour suppléer « au défaut d'aliments, et dont la plupart furent re- « connues être vénéneuses. »

Le 1er novembre 1813, les restes de la Grande-Armée, battue à Leipsick, arrivèrent à Mayence; les différents corps d'armée furent répartis sur la frontière, et le 4e corps d'armée, commandé par le général Morand, fut chargé de garder Mayence. Il y resta avec les malades de l'armée jusqu'au 23 avril 1814. Des approvisionnements considérables avaient été réunis dans la place au commencement de la

1. Thiers, *Histoire de la Révolution*, tome IV.

guerre, mais ils étaient consommés, et en outre le typhus sévit avec une rigueur extrême sur les jeunes soldats, incapables de supporter une campagne comme celle de 1813. Quatorze mille hommes de la garnison et autant de personnes dans la population moururent de cette affreuse épidémie pendant l'hiver. A la même époque, la place de Torgau, renfermant 23,000 hommes, était, comme Mayence, en proie au typhus. Plus de 6,000 hommes avaient péri dans les seuls mois de septembre et d'octobre, et l'épidémie dura tout l'hiver; elle enleva le gouverneur de la place, le comte de Narbonne qui, après avoir été sous Louis XVI un des derniers ministres de l'ancienne monarchie, était devenu aide de camp de Napoléon. A Stettin, une garnison de 10,000 hommes était réduite par la famine; à Dantzick, les soldats périssaient de la fièvre de congélation, cette horrible maladie à laquelle avaient succombé, dans Kœnigsberg, au retour de la campagne de Russie, les généraux Lariboisière, premier inspecteur général de l'artillerie, et Eblé, le héros de la Bérézina. A Custrin, une garnison de 4,000 hommes était décimée par le scorbut.

A Pampelune, cette même année 1813, la garnison de 3,550 hommes, insuffisante pour défendre la place et bloquée par une armée de 20,000 hommes, supporta la famine avec une constance admirable, pendant quatre mois. Lorsque Pampelune

fut investie, le 26 juin, par la division anglaise Picton, il y avait un approvisionnement de pain et de biscuit pour 77 jours ; la ration de viande était de 4 onces par jour et par homme. L'investissement n'étant pas complet, on put faire sortir presque tous les habitants le 1er juillet, et l'on chercha, par une visite minutieuse de toutes les maisons, à se procurer un supplément de vivres ; mais le long blocus auquel la ville avait été soumise par les bandes de Mina, avait empêché les habitants de s'approvisionner, et l'on ne trouva que fort peu de chose. Le fourrage manquant pour les bœufs et les chevaux, la garnison exécutait tous les deux jours une sortie pour ramasser la paille, les légumes et le blé. Des ennemis cherchaient, de leur côté, à brûler les récoltes pour priver la place de cette ressource ; de là des combats continuels. Au milieu de juillet, les Anglais furent relevés par l'armée espagnole de O'Donnell. Soult fit à la fin de ce mois une tentative pour délivrer la garnison de Pampelune ; mais Wellington couvrait le blocus avec 50,000 hommes ; l'armée de Soult fut repoussée après un violent combat pendant lequel les assiégés avaient éprouvé un espoir malheureusement déçu. Ils profitèrent du moins de la présence de l'armée de secours pour faire, le 27 juillet, une moisson complète ; et par des sorties incessantes, ils purent utiliser jusqu'au dernier moment les ressources du pays.

Au mois d'août, les vivres devinrent rares ; à partir du 15, les bœufs furent réservés pour les malades : on distribua aux hommes valides 4 onces de viande de cheval par jour et par tête ; le pain et le biscuit furent remplacés par une ration de 4 onces de riz.

Aux premiers jours d'octobre, les vivres étaient épuisés. On mangea les chiens, les chats, les rats ; les animaux les plus immondes parurent bientôt des mets exquis. On dévorait toutes sortes d'herbes et de racines ; plusieurs hommes furent empoisonnés par la ciguë. Le 24 octobre, la garnison comptait plus de 1,000 malades et 800 blessés ; le scorbut se mit de la partie ; les soldats ne pouvaient plus marcher ; ils ressemblaient à des spectres ambulants ; plusieurs des habitants restés dans la ville moururent de faim. Le général Cassan, qui commandait la place, se vit forcé de parlementer. Wellington exigea que la garnison fût emmenée prisonnière en Angleterre. Le gouverneur refusa d'abord de consentir à cette condition. Enfin, pour ne pas voir tout son monde mourir, il se rendit à la nécessité, et la capitulation fut signée le 1er novembre [1].

En 1796, Wurmser, bloqué dans Mantoue, ne se rendit à Bonaparte que lorsque les vivres lui manquèrent complètement. Qui n'a lu dans les *Mémoires de Sainte-Hélène,* la discussion de cette capitulation

1. Belmas, *Histoire des sièges d'Espagne.*

entre Sérurier et Klenau, l'envoyé de Wurmser? Klenau affirmait qu'il restait dans la place des vivres pour trois mois ; Bonaparte assistait à cette discussion, incognito, enveloppé dans une capote; s'approchant de la table, il écrivit ses décisions en marge des propositions de Wurmser et s'écria tout à coup : « Si Wurmser avait seulement pour dix-« huit ou vingt jours de vivres et qu'il parlât de se « rendre, il ne mériterait aucune capitulation ho-« norable, mais je respecte l'âge, la bravoure et les « malheurs du maréchal. Voici les conditions que je « lui accorde, s'il ouvre ses portes demain. S'il « tarde quinze jours, un mois, deux mois, il aura « encore les mêmes conditions ; il peut attendre « jusqu'à son dernier morceau de pain [1]. »

Mais le siège resté le plus célèbre pour les privations subies par la garnison est, sans contredit, celui que Masséna soutint dans la place de Gênes, au printemps de l'année 1800. Bloqué depuis le 15 avril, Masséna avait, pour prolonger la durée de ses approvisionnements, réduit le taux de la ration au-dessous du possible. Lorsque tous les chevaux eurent été mangés, il ne resta plus qu'un pain de farine d'avoine et de fèves, puis un autre pain qu'il était à peine possible d'avaler, fait d'amidon, de farine de graine de lin et de cacao. Le peuple et les

1. Napoléon, *Campagne d'Italie*.

prisonniers autrichiens n'avaient pour se nourrir que des soupes d'herbes de toutes sortes ; à peine pouvaient-ils se tenir debout. Bientôt, la ration du soldat fut réduite à 2 onces de l'affreux pain dont il vient d'être question. La situation devint intolérable, plusieurs soldats, désespérés, allèrent jusqu'à briser leurs armes, et Masséna, après avoir prolongé sa résistance au delà de toutes les prévisions, consentit enfin, non pas à capituler, mais à évacuer Gênes le 4 juin.

A une époque plus récente, le long et glorieux siège de Kars, par lequel s'illustra, en 1855, le colonel anglais Williams, commandant la garnison turque, se termina, après une vigoureuse défense et plusieurs assauts repoussés, par un blocus et une famine qui força la garnison à capituler, lorsqu'elle fut réduite à la détresse la plus absolue.

Le manque d'eau est souvent aussi une grande cause de souffrance pour les villes assiégées ; à Monzon, en 1813, la petite garnison qui défendait le château, avait été rationnée à une bouteille par jour et par homme. A Saint-Sébastien, les citernes du château, qu'on avait vidées quelque temps auparavant pour les réparer, étaient complètement desséchées aux approches du siège. Il fallut, pendant plusieurs jours, employer toutes les femmes de la ville à monter de l'eau dans ces citernes.

A l'exception de ceux de Metz et de Paris, les

sièges de la guerre de 1870-1871 n'ont pas duré assez longtemps pour que les garnisons et les places assiégées aient pu souffrir de la faim. Une guerre défensive n'ayant jamais fait partie des prévisions du gouvernement impérial, aucune place n'avait été approvisionnée. C'est seulement vers le commencement de juillet 1870, après la séance de la Chambre des députés dans laquelle M. le duc de Gramont lut sa fameuse et malheureuse déclaration, que M. l'intendant Blondeau, directeur de l'administration au ministère de la guerre, prit sur lui d'ordonner des achats pour constituer les approvisionnements de siège des places principales. Mais jamais celui de la place de Metz ne dut être calculé sur l'effectif de l'armée que l'on immobilisa plus tard à l'abri de ses fortifications. C'est ici que les chiffres ont leur éloquence : 173,000 hommes ont été faits prisonniers le 27 octobre ; l'investissement était complet depuis le 20 août ; il avait donc duré 68 jours. Ainsi l'approvisionnement, pour suffire à ce long blocus, aurait dû être de 68 fois 173,000, c'est-à-dire de près de 12 millions de rations. Quoi qu'il en soit, ces 173,000 hommes ont vécu pendant 68 jours ; une garnison normale de 30,000 hommes aurait donc pu, dans les mêmes conditions, vivre pendant 392 jours [1].

1. En supposant, bien entendu, que la place n'eût pas été prise par les opérations d'un siège régulier.

D'après le nouveau règlement sur le service des armées en campagne, il est formellement interdit au commandant d'une armée de toucher aux approvisionnements de bouche formant la dotation normale des places qui se trouvent dans le rayon d'action de cette armée ; disposition des plus sages, qui, si elle avait été appliquée en 1870, aurait forcé le maréchal Bazaine à quitter Metz. Elle revient à interdire à un général d'immobiliser son armée sous une place forte, où elle court le risque d'être bloquée. Le maréchal de Saxe l'a dit et Napoléon l'a répété : « Toute armée qui s'enferme est perdue « pour la victoire et forcée par la famine à un jour « certain. »

Les souffrances de la garnison et de la population de Metz n'ont cependant pas été comparables à celles qu'ont éprouvées les villes dont j'ai parlé plus haut : Sienne, Mayence, Gênes, Pampelune; mais elles ont été aggravées par une circonstance qu'il eût été bien facile de prévenir avant l'investissement, si l'on avait eu tant soit peu de prévoyance : le manque presque absolu de sel. Quand on calcule que la ration journalière de sel est de $0^{k},016$, qu'un million de rations de sel pèsent par conséquent 16 tonnes et 10 millions de rations, 160 tonnes, qu'ainsi il eût suffi de 16 wagons pour approvisionner complètement la place en sel, on s'étonne que personne n'y ait songé. Si la place eût possédé,

en outre, une quantité de sel suffisante, on aurait pu d'avance y tuer et y saler des milliers de chevaux qui, à partir du commencement d'octobre, périrent inutilement à raison de 1,000 par jour, et prolonger d'autant la résistance de la place, c'est-à-dire de l'armée qui, avec la population de la ville, consommait, à la fin du siège, 250 chevaux par jour. Or, la fin de la résistance de Metz entraînait, comme conséquence, la perte de l'armée de la Loire, et l'on ne peut répondre de ce qui serait arrivé si cette dernière armée eût été en état de marcher sur Paris avant l'arrivée de celle du prince Frédéric-Charles devant Orléans. Chaque jour retranché de l'existence de l'armée de Metz doit donc être imputé comme un crime à ceux qui n'ont pris, quand il en était encore temps, aucune des mesures nécessaires pour la prolonger.

Et cependant l'intérêt personnel du commandant en chef de l'armée du Rhin aurait dû lui dicter ces mesures. Quelle est, en effet, la seule idée qu'il soit possible de lui attribuer, d'après les faits et d'après les débats du procès jugé à Trianon ? Conserver son armée intacte jusqu'à la paix, c'est-à-dire jusqu'à la chute de Paris, pour se trouver à ce moment à la tête de la seule force organisée restant dans le pays et être alors le maître de la situation. Il fallait, pour la réalisation de ce plan, faire vivre Metz plus longtemps que Paris ; là était

toute la question, mais Bazaine ne put croire, ce que personne du reste ne croyait, comme nous le verrons tout à l'heure, que Paris vivrait jusqu'à la fin de janvier. Encore moins pouvait-il s'imaginer lui, à qui personne, même parmi ses plus ardents défenseurs, n'a jamais accordé l'élévation de la pensée et du caractère, qu'il y avait assez de patriotisme et de ressources en France pour continuer la lutte, une fois les armées régulières tombées. Toujours est-il qu'on ne prit, au début du blocus du Metz, aucune mesure pour prolonger la durée des approvisionnements. Depuis le 6 août, jour de la bataille de Forbach, jusqu'au 14, date de la bataille de Borny, il s'est écoulé huit jours, pendant lesquels, en utilisant les ressources de la campagne dans un rayon de cinq ou six lieues autour de Metz, ressources incalculables en grains, fourrages, porcs, etc., ainsi qu'en voitures et chevaux pour tout amener, on aurait pu rentrer dans la place d'immenses approvisionnements. Non seulement on ne le fit pas, mais on l'interdit aux citoyens de bon vouloir, et ils étaient nombreux, qui le tentaient d'eux-mêmes. Et tout cela, dit-on, pour ne pas inquiéter la population en lui faisant craindre le siège de Metz [1]. Bien plus, depuis l'investissement, le commandant de l'armée française laissa l'ennemi com-

1. Tenu, personnellement par l'auteur, d'habitants de Metz des plus dignes de foi.

plètement maître de cette campagne si riche, et tandis que les chevaux étaient, pendant un certain nombre de jours, nourris avec du blé, ce qui était un crime, on ne fit aucune tentative pour occuper un instant une seule partie des environs de Metz. Nous venons de voir à Pampelune, en 1813, une faible garnison de 3,500 hommes, bloquée par 20,000 hommes, qui eux-mêmes étaient soutenus par une armée de 50,000 hommes, reprendre possession de la campagne tous les deux jours par de vigoureuses sorties. Qu'a-t-on demandé de semblable à cette belle armée de Metz, qui s'était si bien battue le 14, le 16 et le 18 août? C'est seulement lorsque les vivres sont sur le point de manquer tout à fait, que, le 22 septembre, le 3e corps enlève 25,000 gerbes de paille, que le 23 on fait une tentative inutile; que le 27, en cherchant vainement à s'emparer des trains de vivres qui se trouvaient dans la gare de Courcelles, on ramène quelques têtes de bétail, tandis que sur la rive gauche de la Moselle, on livre un combat qui ne rapporte rien; que le 1er et le 2 octobre, on prend du large, en occupant le village de Lessy et le château de Ladonchamps; qu'enfin le 7 octobre a lieu la belle affaire de Saint-Remy ou de Ladonchamps, où la division de chasseurs et de voltigeurs de la garde impériale excite l'admiration de l'ennemi et qui procure quelques vivres et beaucoup de gloire, au prix de 1,200 hom-

mes, tués ou blessés[1]. Mais c'est le chant du cygne de l'armée de Metz, dont l'agonie commence.

Déjà le 27 septembre, le prince Frédéric-Charles avait dit, dans un ordre du jour :

« Ma volonté formelle est qu'on enlève à l'en-
« nemi toute occasion de remplacer ses approvision-
« nements, qui commencent à s'épuiser. »

Le 16 octobre, il disait dans un nouvel ordre du jour :

« Tout semble indiquer que le moment décisif « approche. » En effet, le 29 octobre, la faim, suite funeste de l'inaction et de l'imprévoyance, livrait aux Allemands : 173,000 hommes, dont 3 maréchaux de France, 607 pièces de campagne, 800 pièces de position, 53 drapeaux, etc. Depuis le 2 décembre 1804, date de la 1re promotion des maréchaux de l'Empire, jusqu'à la chute de Napoléon, un seul de ses maréchaux était tombé aux mains de l'ennemi. Sur le point d'être pris, Mortier à Diernstein, Davout à Viazma, Ney sur le Dnieper, avaient combattu en soldats ; Macdonald et Poniatowski, à Leipsick, s'étaient précipités dans les flots de l'Elster l'un pour y périr, l'autre pour en sortir vivant et libre ; Gouvion Saint-Cyr seul était allé en captivité, victime de la mauvaise foi des souverains alliés violant la capitulation de Dresde. Mais à

1. Commandant Canonge, *Histoire militaire contemporaine.*

Metz, les maréchaux de France avaient été mis sous les ordres de Bazaine...

Quant à Paris, l'investissement complet d'une place d'un aussi vaste périmètre trompa toutes les prévisions.

On est parfois tenté d'éprouver un certain mépris pour la sagesse humaine lorsque, après un événement, on retrouve écrites les prévisions ou les jugements émis à l'avance par les hommes réputés les plus savants et les plus clairvoyants. Que de choses déclarées impossibles et qui se sont faites! Impossible, le télégraphe sous-marin ! Impossibles, les chemins de fer! Impossible, l'investissement de Paris ! Dans la discussion du projet de loi sur les fortifications de Paris, aux mois de janvier et d'avril 1841, il n'est pour ainsi dire pas un orateur favorable au projet, qui n'explique, avec complaisance, comment l'ennemi ne pourrait songer au siège de Paris avec une armée de moins de 300,000 hommes ; comment 300,000 hommes répartis sur un périmètre de 100 kilomètres, donneraient seulement 3,000 hommes par kilomètre et comment un cordon aussi faible pourrait être facilement percé par la garnison. « Toute tentative de blocus », dit l'un de ces orateurs, « n'aura aucune « chance de succès. » Ceux qui combattaient le projet s'appuyaient au contraire sur l'impossibilité d'approvisionner Paris pour la durée du siège. Il est

vrai que les chemins de fer n'existaient alors qu'à l'état d'embryon[1].

Quoi qu'il en soit, on s'occupa, en 1870, de mettre la capitale de la France en mesure de se défendre; mais quoique la question des subsistances fût certainement, de toutes celles qui se présentaient, la plus difficile et la plus importante à résoudre, puisqu'il s'agissait de faire vivre, armée et population comprises, deux millions d'individus, on songea cependant, tout d'abord, à faire rentrer dans Paris le matériel de guerre et les munitions qui se trouvaient dans les départements non envahis; comme d'ailleurs Paris possédait pour la fabrication des bouches à feu, projectiles, poudres, cartouches, etc., des moyens de production énormes, il résulta de là que, le siège terminé, il existait encore plus de deux fois ce qu'il aurait fallu pour suffire à un second siège. C'est ce que prouva surabondamment la guerre soutenue par la Commune. Mais à quoi sert d'accumuler des munitions pour une défense d'un an, si l'on n'a de subsistances que pour 3 ou 4 mois? Quant à compter ravitailler une ville comme Paris au moyen de sorties, c'eût été

1. Il y eut cependant quelques hommes qui virent clair, et, il faut bien l'avouer, ce ne furent pas les militaires. M. le duc de Broglie à la Chambre des Pairs, répondant aux attaques dirigées contre le projet, s'exprima ainsi : « Nul ne peut savoir ce qui arrivera, si « Paris pourra ou voudra se défendre, mais avec les fortifications « nous lui en donnerons le moyen. »

insensé ; car la consommation journalière moyenne s'élève par tête, d'après des renseignements précis, à $1^k,300$, non compris le fourrage et le combustible ; ce qui donne un total d'environ 2,600 tonnes, qui exigent pour leur transport plus de 260 wagons, ou, en tenant compte des marchandises encombrantes et en supposant que tout vienne par chemin de fer, il faut environ 400 wagons ; près de 1,000, si l'on veut y ajouter le fourrage et le combustible[1].

Le 20 août, les compagnies de chemins de fer reçurent du Gouvernement avis d'assurer les moyens de transport, pour compléter les approvisionnements. Le réseau de l'Ouest, à lui seul, fit entrer dans Paris, du 15 août au 19 septembre 1870, 14,982 wagons, chargés de 72,442 tonnes de farines, grains, fourrages, denrées coloniales, et de 67,716 têtes de bétail.

Il ne faut pas se figurer d'ailleurs que la durée de la résistance d'une ville aussi peuplée puisse être égale à celle des approvisionnements. Une garnison de 3,000 à 4,000 hommes peut, à la rigueur, attendre, pour capituler, qu'elle ait mangé son dernier morceau de pain. Il est facile à l'ennemi de la nourrir aussitôt qu'elle s'est rendue. Lors de l'évacuation de Gênes par l'armée de Masséna,

1. Jacqmin, *les Chemins de fer pendant la guerre de* 1870-1871, p. 196.

le 4 juin 1800, la partie valide de la garnison, composée de 8,000 hommes à peine capables de se traîner, sortit fièrement de la ville, le général Gazan en tête, tambours battant et drapeaux au vent; elle trouva aux avant-postes autrichiens des rations en nombre égal. Mais les Autrichiens furent toujours des ennemis généreux entre tous, et autre chose, d'ailleurs, est d'assurer, du matin au soir, la nourriture de deux millions de personnes. Nos ennemis le savaient bien. « Dans le cas où la capitulation « de Paris serait retardée par le Gouvernement « provisoire », avait dit M. de Bismarck dans son *Mémorandum* d'octobre 1870, « jusqu'au moment « où le manque de vivres la rendrait nécessaire, « les conséquences seraient terribles... Dans l'é- « ventualité d'une capitulation, il serait impossible « au chef des armées allemandes de subvenir à l'ap- « provisionnement d'une population de près de « deux millions d'âmes, même pour un seul jour. Il « en résultera infailliblement que des centaines de « milliers d'individus devront mourir de faim [1]... »

On peut juger des difficultés de ce ravitaillement par ce qui fut fait réellement après l'armistice; des approvisionnements considérables avaient

1. Extrait du livre précité de M. Jacqmin, *les Chemins de fer pendant la guerre* 1870-1871, un des ouvrages les plus substantiels et les plus dignes d'attention qui aient été publiés sur la dernière guerre, page 197.

été créés dans ce but dès le mois de novembre 1870, à un moment où l'on avait cru à une premier armistice. Plus de 24,000 à 25,000 tonnes de marchandises, préparées par M. Césanne, ingénieur des ponts et chaussées, parti en ballon de Paris, le 2 novembre 1870, étaient sur wagons, dans la presqu'île de Cotentin, en arrière des lignes de Carentan. Par les conventions qui suivirent ou accompagnèrent l'armistice, le gouvernement allemand accorda 12 trains par jour, pour amener dans Paris, non seulement ces approvisionnements, mais tous ceux que pourraient fournir les diverses régions de la France. Plus tard, il voulut bien comprendre que le nombre de ces trains était absolument insuffisant[1]. L'armistice avait été signé le 28 janvier ; le premier train, partant de Vierzon, arrivait à Paris le 3 février. Il fut transporté par les chemins de fer, du 3 au 23 février, 42,580 têtes de bétail et 155,955 tonnes de denrées et de combustibles. Lors de la capitulation, il ne restait dans Paris que la subsistance de sept jours. On voit qu'il était difficile d'attendre plus longtemps et que c'est bien au dernier moment que l'on se résigna à la triste nécessité de se rendre. Le seul reproche qu'on soit en droit d'adresser au gouvernement qui défendit Paris et

1. L'abondance qui existait dans certains départements montra bien ce que Paris absorbe d'ordinaire ; n'ayant plus à fournir à sa consommation, les départements regorgeaient de vivres.

qui conclut l'armistice, c'est d'avoir lié toute la France à son sort en admettant, pour préserver les rues de Paris du contact de l'étranger des stipulations où il n'était même pas tenu compte d'une des principales armées qui soutenaient la lutte en province. Mais une fois de plus, sans doute, on voulut prouver que la France se résume dans Paris.

La durée de la résistance fut du reste beaucoup plus longue qu'on ne l'avait pensé. D'après une déclaration datée du 8 septembre, insérée au *Journal officiel* et placardée sur les murs par l'ordre de M. Magnin, ministre du commerce sous le gouvernement provisoire, Paris avait à cette date des vivres pour 2 mois. Suivant les renseignements formels que Gambetta apportait avec lui en descendant de son ballon, les approvisionnements ne devaient même durer que jusqu'à la fin de novembre. C'est du moins ce que la délégation de Tours affirmait confidentiellement à tous ceux qui, à un titre quelconque, concouraient aux efforts tentés pour délivrer Paris ; c'est ce qui semble également prouvé par les dépêches pressantes que le gouvernement de Paris adressait à la délégation de Tours, vers la fin d'octobre, notamment par une lettre de Jules Favre, en date du 23 de ce mois. La défense se prolongea cependant jusqu'au 28 janvier : elle fut caractérisée, comme celle de Metz, par l'inertie passive

de la garnison, dont les chefs avaient du moins pour excuse l'inexpérience des troupes, presque toutes de nouvelle formation. Du reste, les chiffres ont encore ici leur signification : l'investissement de Metz a coûté aux Allemands, 5,482 hommes ; ils en ont perdu 11,563 sous Paris[1].

La résignation héroïque avec laquelle cette population de Paris, réputée si frivole, souffrit les privations de toute sorte auxquelles elle fut soumise pendant un long blocus de près de quatre mois, est acquise à l'histoire, ainsi que l'attitude de cette population devant un bombardement inutile, puisqu'il était impuissant. Paris ne fut pas rôti, comme on l'en avait menacé ; mais il fut bien près de mourir de faim. 25 grammes de viande de cheval, 300 grammes de mauvais pain, telle était, d'après une note officielle, publiée par le Gouvernement au lendemain de l'armistice, la ration *moyenne* et journalière d'un habitant de Paris, dans les derniers jours du siège ; mais on sait quelle peine chacun devait se donner pour en avoir sa part, et l'on gardera longtemps le souvenir des longues files de femmes et d'enfants à la porte des boulangeries et des boucheries. Les plus malheureux ne furent peut-être pas ceux qui parurent l'être le plus.

A Bitche, petite place dont la garnison, forte seu-

1. Canonge, *Histoire militaire contemporaine*, p. 257.

lement de 1,300 hommes, subit un siège de six mois, les vivres ne firent jamais défaut ; mais Phalsbourg, investie le 10 août, et dont j'ai rappelé plus haut la belle défense, tomba le 12 décembre, au bout de quatre mois, n'ayant plus un morceau de pain.

A Belfort, ce furent, plutôt que les vivres, les projectiles qui firent défaut. D'après des renseignements émanant d'officiers qui faisaient partie de la garnison [1], renseignements que j'ai tout lieu de regarder comme exacts, surtout en ce qui concerne les projectiles, la population, qui comptait 4,000 individus, avait des vivres pour 130 jours ; la garnison en avait pour 180 jours ; le troupeau était approvisionné en fourrage pour quatre mois. Plus heureux que les soldats de l'armée de Metz, ceux de Belfort avaient du sel pour 287 jours.

Quant à l'armement, il comprenait un très grand nombre de pièces lisses, et, en fait de pièces rayées : 48 canons de 24 de place, 80 canons de 12 de siège, approvisionnés à 500 coups, 21 canons de 4, avec 13,000 obus, soit 24,000 obus oblongs de 24, 80,000 de 12, 13,000 de 4 ; les fusées métalliques pour obus oblongs n'étaient pas en nombre égal à celui des projectiles. Ces approvisionnements n'étaient pas suffisants pour un très long siège ; mais c'est tout ce qu'il avait été humainement possible

1. MM. Thiers et De la Laurencie, *la défense de Belfort*.

de donner à la place de Belfort avec les ressources existantes et avec le budget réduit dont on disposait avant la guerre pour le matériel de l'artillerie, budget qui dépassait à peine 5 millions, tandis qu'aujourd'hui, le même chapitre en comporte près de 16. Du reste, il existait encore dans la place de Belfort, à la fin du siège, 20,000 obus oblongs.

Il y a lieu d'observer d'une façon générale, en ce qui concerne les approvisionnements d'une place, qu'il ne suffit pas d'avoir du blé, mais que les farines ne pouvant être conservées indéfiniment, il faut encore avoir les moyens de convertir ce blé en farine. Avant l'invention des machines à vapeur, certaines places se sont trouvées, à cet égard, dans des conditions très difficiles, vu l'impossibilité où l'on se trouvait d'y installer des moulins. Aussi s'est-on servi assez souvent, soit dans les villes assiégées, soit dans les armées en campagne, de moulins à bras. Des moulins de ce genre, pesant 15 kilogr., pouvaient être manœuvrés par un seul homme et donner 15 kilogr. de farine par heure. Faute de cette ressource, les soldats et les habitants étaient réduits à écraser le blé entre deux pierres et à en faire une sorte de bouillie. L'importance des moulins dans une place est donc évidente.

En 1870, il n'existait pour la ville de Toul qu'un seul moulin, situé sur la Moselle, entre l'enceinte fortifiée de la place et les ouvrages extérieurs. La

faiblesse numérique de la garnison, obligea le commandant de la place à faire évacuer ces ouvrages ; le moulin fut ainsi mis à découvert ; un détachement prussien de six hommes vint, quelques jours après, le détruire et le brûler sous les yeux de la garnison. A Paris on se donna beaucoup de mal pour installer des moulins. En vertu d'un des derniers ordres donnés avant l'investissement, cent paires de meules furent achetées à la Ferté-sous-Jouarre et transportées à Paris par le chemin de fer. « Au milieu « de toutes les opérations d'alors », dit M. Jacqmin, « l'achat de cent paires de meules à la Ferté-sous-« Jouarre mérite d'être signalé comme un des plus « grands services qui furent rendus à la ville de « Paris. Nous regrettons de ne pas savoir à qui en « attribuer l'honneur. » Je ne saurais le dire plus que M. Jacqmin, mais lui-même nous apprend que les ingénieurs chargés des subsistances avaient demandé 300 paires de meules et que le comité des subsistances, n'ayant pas une idée très nette des nécessités de l'approvisionnement, réduisit ce nombre à 100.

Quoi qu'il en soit, une partie de l'usine Cail fut transformée en un vaste moulin où était installées une grande quantité de paires de petites meules, dans le genre de celles des moulins à bras ; 200 paires furent ajoutées, après le 20 novembre, à l'installation primitive. Toutes les gares de chemins

de fer furent également transformées en moulins, comprenant un total de 152 paires de grandes meules. Il faut avoir grand soin dans une place assiégée, exposée au bombardement, de disposer les moulins ainsi installés de manière à ne pas risquer de les perdre tous à la fois. Il eût suffi d'un obus tombant sur l'usine Cail, pendant les quelques jours du bombardement de Paris, pour priver la capitale de pain.

CHAPITRE V

LES BOUCHES INUTILES

Montluc à Sienne. — Les places espagnoles en 1810 et 1813. — Impossibilité de faire sortir les bouches inutiles une fois le siège commencé. — La Confédération suisse en 1870. — M. de Werder à Strasbourg. — Le général von Treskow à Belfort. — Renvoi des bouches inutiles avant l'investissement. Campoverde à Tarragone. Rey à Saint-Sébastien. Davout à Hambourg. — Prescriptions des règlements actuels. — Les bombardements : Mézières en 1870. Le château de Lerida en 1810. — Places cédant aux menaces : Valence en 1812. — Les assauts : Lubeck en 1806, Tarragone, Badajoz en 1812. Récits anglais. Saint-Sébastien en 1813. — Pillages systématiques. — Les soldats anglais. — Prise de Lucknow en 1857. — Brescia en 1511 et en 1849. Bayard et Haynau. — Mesures à prendre pour la partie pauvre de la population.

A la question capitale des subsistances se rattache le renvoi des bouches inutiles, c'est-à-dire des personnes qui, ne pouvant aider, soit en se battant, soit en travaillant à la défense de la place, contribuent à diminuer la durée de la résistance en augmentant la consommation des approvisionnements. Aux époques moins civilisées que la nôtre, cette opération était aussi simple que cruelle ; on peut en juger par ce récit, que nous a laissé Montluc, du renvoi des bouches inutiles de la ville de Sienne, assiégée par les Espagnols :

« Je créai six commissaires pour faire la des-

« cription des bouches inutiles, et après bailler ce
« rôle à un chevalier de Saint-Jean de Malte, ac-
« compagné de 25 ou 30 soldats, pour les mettre
« dehors... Je vous dis que le rôle des bouches
« inutiles se monta 4,400 ou plus, que de toutes
« les pitiés et désolations que j'ai vues, je n'en vis
« jamais une pareille ni n'en verrai à l'avenir, à
« mon avis; et par trois fois, cette désolation et
« pleurs dura. Ces pauvres gens s'en allaient à tra-
« vers les ennemis, lesquels les rechassaient vers la
« cité, et tout le camp demeurait nuit et jour en
« armes à cet effet, car ils nous les rejetaient jus-
« qu'au pied des murailles, afin que nous les re-
« mettions dedans, pour plus tôt manger le peu de
« pain qui nous restait et voir si la cité se voudrait
« révolter, mais cela n'y fit rien et dura huit jours.
« Ils ne mangeaient que des herbes, et il en mourut
« plus de la moitié, car les ennemis les tuaient, et
« peu s'en sauva. Il y avait un grand nombre de
« filles et belles femmes; celles-là avaient passage,
« car la nuit les Espagnols en retiraient quelques-
« unes de celles-là pour leur provision, mais sans
« que le marquis le sût, car il leur allait de la vie;
« et quelques hommes forts et vigoureux passaient
« et échappaient la nuit; mais tout cela ne venait
« pas à la quarte-part, car le demeurant mourut.
« Ce sont les lois de la guerre; il faut être cruel
« bien souvent pour venir à bout de son ennemi;

« Dieu doit être bien miséricordieux en notre en-
« droit, qui faisons tant de maux. »

Nous n'en sommes plus là, mais sous le premier Empire, les garnisons françaises défendant les places de l'Espagne, ont quelquefois essayé non pas de faire sortir, mais de laisser sortir les femmes et les enfants ; leurs compatriotes et les Anglais qui assiégeaient ces places, les ont impitoyablement repoussés et forcés de rentrer. Quelquefois, au contraire, dans le cas où les Français furent les assiégeants, ils ne s'opposèrent pas à la sortie des habitants paisibles. Lorsqu'en 1811, Soult assiégeait cette ville de Badajoz qui devait subir tant de pénibles traverses, la bataille de la Gevora débloqua un instant la place ; un grand nombre d'habitants en profitèrent pour s'éloigner; on ne fit rien pour les en empêcher. A Malte, en 1801, Vaubois voulut faire sortir les femmes, les enfants et les vieillards; mais les assaillants les repoussèrent brutalement, et Vaubois, touché de leur situation, les laissa rentrer dans la ville.

Aujourd'hui, il n'est pas admis dans le droit des nations civilisées qu'en pays étranger on expulse les habitants d'une ville assiégée : à plus forte raison, ne le fait-on pas dans son propre pays. Quant à les laisser sortir d'accord avec l'assiégeant, cela semble difficile. D'une part, les règlements et les usages interdisent au gouverneur d'une place d'a-

voir avec l'ennemi d'autres communications que celles qui sont absolument indispensables; en outre, il peut y avoir de graves inconvénients à autoriser une mesure dont pourraient profiter certaines gens, pour porter au dehors des renseignements utiles à l'ennemi. D'autre part, l'assiégeant sait qu'en diminuant le nombre des bouches à nourrir dans la place, il augmente la durée de la résistance, et il est peu probable qu'il se laisse toucher par les souffrances de la population. La guerre n'est point une affaire de sentiment; la guerre de sièges est particulièrement cruelle.

Pendant la dernière guerre, cependant, des sociétés suisses obtinrent du général Werder de laisser sortir de Strasbourg, le 11 septembre, environ 2,000 personnes, femmes, enfants et vieillards, qui furent ainsi soustraites aux horreurs du bombardement. A Belfort, des tentatives furent faites pour obtenir le même résultat. Le président de la Confédération suisse avait écrit au colonel Denfert pour le prier d'autoriser la sortie des femmes, des enfants et des vieillards. Le colonel lui répondit qu'il autorisait en effet à sortir les personnes qui, sans inconvénient, pourraient quitter la place, si l'assiégeant consentait à un armistice pour les laisser passer. Le général von Treskow, qui commandait l'armée assiégeante, ne répondit pas à la lettre qui lui fut écrite à ce sujet et le colonel

Denfert resta sourd aux sollicitations qui lui furent adressées par le préfet et par le maire pour le prier de faire une démarche auprès de l'ennemi. Plus tard, des prisonniers ayant été tués et blessés par un obus tombé sur la prison dans laquelle ils étaient renfermés, les officiers allemands protestèrent contre la situation qui leur était faite par le gouverneur. Celui-ci leur répondit que, si le général ennemi voulait consentir à laisser partir les personnes inoffensives, comme le demandait le président du Conseil fédéral, il était prêt à mettre les prisonniers en liberté, et il transmit la demande adressée en conséquence par ces officiers, au général von Treskow[1], qui leur répondit militairement : « Il m'est impossible de donner suite à votre de- « mande. Il dépendait de vous de vous rendre pri- « sonniers ou non. Ayant pris le premier parti, vous « devez aussi en supporter les conséquences[2]. »

Puisqu'il y a tant de difficultés et d'inconvénients à faire sortir les bouches inutiles après l'investissement de la place, il est bon d'employer tous les moyens possibles pour s'en débarrasser avant que la place soit investie. A Tarragone, en 1811, le

1. Le colonel Denfert se garda bien de transmettre au général von Treskow la lettre même des officiers allemands, ce qui eût établi entre l'assiégeant et les prisonniers renfermés dans la place une communication sévèrement et justement interdite par les règlements; il ne transmit de cette lettre qu'une copie modifiée.

2. Dussieux, *le Siége de Belfort.*

général Campoverde, qui commandait l'armée espagnole, mit dehors tous les habitants qui ne pouvaient donner aide à la garnison et organisa militairement, en un corps de 4,000 hommes, ceux qui restèrent dans la ville. A Saint-Sébastien, en 1813, le général Rey se refusa à laisser séjourner dans la ville les familles espagnoles alliées au parti du roi Joseph, qui s'y étaient réfugiées après la bataille de Vitoria. Il ne pouvait d'ailleurs, s'attendant d'un moment à l'autre à être attaqué, distraire un seul homme de la garnison pour escorter ces familles, qui cependant risquaient d'être fort maltraitées si elles tombaient aux mains de leurs compatriotes. Elles partirent, escortées par cent gardes du corps de Joseph, blessés et malades, et elles eurent la chance d'arriver sans encombre à Bayonne. Nous avons vu qu'à la même époque, le gouverneur de Pampelune put, avant le blocus, faire sortir un certain nombre d'habitants. A Hambourg, en 1813, au moment où la place allait être bloquée, le maréchal Davout invita tous les habitants à se pourvoir de vivres et les prévint que toute famille dépourvue de moyens de subsistance serait inexorablement renvoyée de la ville. Le moment venu, 20,000 habitants, sur 80,000, furent renvoyés dans la ville d'Altona.

Les nouveaux règlements prescrivent au gouverneur d'une place d'éloigner sa propre famille ainsi que celles des commandants de troupe et chefs

de service de la garnison, aussitôt que l'état de siège est déclaré. Le but de cette prescription est facile à comprendre. On a voulu, à la fois, montrer que le gouverneur et les commandants de troupe, dans une place assiégée, ne doivent plus avoir d'autre famille que la garnison de cette place et leurs troupes, les empêcher d'être les témoins journaliers et intimes de souffrances qui pourraient amollir leur courage, et les préserver de la tentation de sacrifier leur devoir au salut des leurs.

Le gouverneur est armé des pouvoirs nécessaires pour faire sortir les bouches inutiles, mais il doit se conformer, pour prendre cette mesure, aux prescriptions du ministre ou du commandant en chef de l'armée dont il dépend. Il y a là, outre les nécessités de la défense, une question d'humanité. Nous avons vu plus haut, par les exemples de Verdun en 1792, de Valenciennes en 1793, de Laon et de Soissons en 1870, que les démarches des autorités civiles et les démonstrations des habitants pouvaient, dans certains cas, paralyser les efforts et la bonne volonté de la garnison. D'un autre côté, les maux de la guerre sont assez grands pour qu'on ne doive pas s'efforcer d'en garantir les faibles, ceux dont le concours est inefficace et qui sont exposés à périr ou à souffrir, sans que leur mort ou leurs souffrances puissent aider au salut du pays. L'histoire du passé, aussi bien que celle de nos

dernières guerres, nous fournirait plus d'un exemple de bombardement ayant causé la mort de victimes innocentes; et il ne faudrait pas remonter bien haut pour avoir à retracer les scènes d'horreur qui ont presque toujours accompagné les assauts. Il est inutile de revenir sur les bombardements de Lille en 1792, de Valenciennes en 1793, de Strasbourg, de Bitche, de Phalsbourg, de Toul, de Verdun en 1870. Celui de Mézières a été, proportions gardées, un des plus terribles; la ville entière fut incendiée; 60 habitants furent tués, sur une population de 4,000 âmes. A ce compte, Paris eût compté 30,000 morts dans sa population civile.

A Lerida, en 1810, le gouverneur espagnol n'avait pas pris ses mesures pour évacuer à temps la ville, prise d'assaut par les Français, et se réfugier dans le château avec la garnison. Lorsque, le 13 juin, la place fut emportée d'assaut, une foule d'autant plus affolée qu'au début du siège elle avait vociféré contre les Français et proclamé la défense à outrance, suivit les troupes, en se mêlant presque aux soldats, poussés de maison en maison par les assaillants. Une partie pénétra même dans le château; le gouverneur effrayé fit lever le pont-levis; tout le reste demeura entassé dans les fossés et dans les chemins couverts. Les femmes, les enfants, les vieillards, qui n'avaient pas pu gagner le château, se réfugièrent dans les églises. Suchet mit des

gardes pour les y protéger. « Lorsque, le 24, au matin, « le bombardement du château commença, chaque « bombe qui tombait dans les groupes de combattants « et de non-combattants y portait la terreur et la « destruction. Tous les efforts du gouverneur et des « militaires furent enchaînés par la présence de « cette masse d'habitants et de paysans sans armes, « qui, de la fureur populaire, tombaient tout à coup « dans le découragement et la crainte de la mort. « Il ne resta plus à la garnison qu'à arborer le dra- « peau blanc[1]. » A Valence, en 1812, une menace de bombardement suffit pour déterminer le général Blake à capituler avec 18,000 hommes, cédant ainsi au vœu hautement exprimé par la population, qui voulait éviter la destruction complète de cette riche cité.

Les prises d'assaut ont été rares de nos jours; à peine pourrait-on citer celle de Constantine. Nos généraux y prirent toutes les mesures nécessaires pour protéger la population; nos soldats eux-mêmes furent saisis de pitié, en voyant les habitants qui fuyaient et cherchaient, pour se soustraire aux violences des vainqueurs, à se précipiter dans les ravins, où un grand nombre avaient déjà trouvé la mort. Mais toutes les armées ne se comportent pas ainsi, et quelquefois, d'ailleurs, les efforts des chefs

1. Belmas, *les Sièges d'Espagne*.

sont pour un moment impuissants comme ceux de Bonaparte à Jaffa en 1799, de Suchet lui-même après l'assaut de Tarragone, de Soult et de Bernadotte à Lubeck, en 1806.

Les suites de ces assauts ne furent que des jeux d'enfants à côté des atrocités commises par les soldats de Wellington. L'exemple de Suchet protégeant la population de la ville de Lerida réfugiée dans les églises et arrêtant l'emportement de ses soldats après l'horrible assaut de Tarragone, ne fut imité ni à Ciudad-Rodrigo, ni à Badajoz, ni à Saint-Sébastien. Et cependant, les habitants de Lerida et de Tarragone s'étaient montrés pour les Français des ennemis acharnés, parfois même féroces, tandis que les Espagnols étaient les alliés de l'Angleterre, dont l'armée était censée combattre pour eux, mais les soldats anglais étaient des mercenaires, dont la bravoure incontestable avait besoin d'être stimulée par l'appât du pillage, et froidement, l'illustre *duc de fer* livra à leurs violences ces trois malheureuses villes, peuplées de ses propres alliés.

Il suffit de lire les récits laissés par des officiers anglais eux-mêmes, témoins des faits qu'ils racontent, pour voir qu'au XIXe siècle, ont été commises des horreurs comparables au fameux sac de Magdebourg. « A Badajoz », dit un de ces officiers, « le « 7 avril, avant 6 heures du matin, tout ordre avait « disparu parmi les troupes assaillantes, pour faire

« place à une scène de pillage et de violence, telle « qu'il serait difficile d'en citer d'autres exemples. « L'armée, si belle encore le jour précédent, se « trouvait alors transformée en une horde de bri- « gands, renforcée d'une multitude de vagabonds « espagnols ou portugais ; ni l'âge, ni le sexe des « habitants ne furent respectés; aucune maison ne « resta intacte, et aucune femme ne put se soustraire « aux insultes et aux mauvais traitements. Pendant « deux jours et deux nuits, les malheureux habitants « de la riche et belle cité de Badajoz furent à la « merci de 20,000 forcenés armés, qui s'y livrèrent « à toute espèce de désordres... »

A Saint-Sébastien, la scène fut plus terrible encore peut-être. Après la défense la plus glorieuse qu'il soit possible de citer, l'explosion d'une pile d'obus chargés avait, en tuant ou blessant la plupart des défenseurs de la brèche, permis à l'armée anglaise d'enlever la place d'assaut; la garnison s'était retirée dans le château. « Les soldats anglais », dit l'historien des *Sièges d'Espagne,* le commandant Belmas, « ternirent par leurs excès la gloire « qu'ils avaient acquise dans le siège. Plongés dans « l'ivresse la plus dégradante, le pillage, le viol et le « meurtre furent pendant trois jours leurs délasse- « ments. Enfin, un incendie général couronnant ces « scènes d'atrocité, acheva de détruire dans cette « malheureuse ville tout ce que l'artillerie y avait

« épargné. Les habitants se pressaient dans les « dernières maisons qui se trouvaient au pied du « château, sous notre canon, et imploraient par « leurs cris une protection que nous ne pouvions « pas leur donner. »

Quoi que l'on puisse penser des progrès de la civilisation et de l'adoucissement des mœurs, nul ne saurait affirmer que le retour de pareilles scènes est impossible. Les fils des Anglais de Badajoz et de Ciudad-Rodrigo, excusables cette fois, car les gens massacrés par eux avaient eux-mêmes débuté dans leur rébellion par de féroces assassinats, ont encore montré à Delhi comment ils comprennent une prise d'assaut. « Une fois maîtres du quartier Européen », dit M. de Valbezen, dans le beau livre intitulé : *les Anglais et l'Inde,* « les soldats méconnaissent « les ordres de leurs officiers; les uns quittent les « rangs, alléchés par l'appât du butin; les autres, « et les plus nombreux, envahissent les magasins « des marchands de liqueurs et de vins. Des régi- « ments entiers perdent toute cohésion, toute disci- « pline. Dans les maisons, des pillards éhontés « enfoncent les portes, crochètent les serrures; sur « le sol boueux des caves, des ivrognes dorment au « milieu des mares de liquide et des débris de bou- « teilles. » Ne sont-ce pas là, renouvelées en 1857, les scènes de Magdebourg, de Badajoz et de Saint-Sébastien?

A Brescia, en 1849, le feld-maréchal Haynau ne menaça-t-il pas la ville de la livrer au pillage si, à heure dite, les portes ne lui étaient pas ouvertes? N'exécuta-t-il pas sa menace en ordonnant à ses soldats de ne respecter ni âge ni sexe? Ses ordres ne furent-ils pas suivis par les troupes, irritées d'une longue résistance? Oui, Brescia fut traitée en 1849 par les Autrichiens comme elle avait été traitée en 1511 par les soldats du *gentil duc de Nemours*[1]. « Comme vous pouvez entendre », dit à ce sujet l'historien naïf du chevalier Bayard, « en telles affaires, il « s'en trouve toujours quelques-uns de méchants, les« quels entrèrent dans les monastères et firent beau« coup de désolations. » Aussi la dame chez laquelle le chevalier sans peur et sans reproche fut se guérir de sa blessure, avait-elle caché en un grenier, sous du foin, deux belles filles *qu'elle avait*. Y eut-il un Bayard dans l'armée autrichienne de 1849? C'est ce que l'histoire ne dit pas, mais elle apprend que ces mêmes Anglais, si grands admirateurs de leur Wellington, ont accueilli à Londres par des huées et des menaces de mort le *féroce* Haynau, dont la conduite en Lombardie leur faisait horreur... Toujours l'histoire de la poutre et de la paille!

Quoi qu'il en soit, l'humanité commande, ainsi que je viens de le dire, de ne pas exposer la partie

1. *Histoire de Bayard*, chap. LII.

faible et inoffensive de la population aux prises d'assaut et aux bombardements. Il est donc indispensable de donner à tout gouverneur d'une place forte les moyens d'éloigner de cette place les femmes, les enfants et les vieillards. Or il ne suffit pas, pour les éloigner, de les autoriser ou même de les inviter à sortir. L'expérience a montré, ce qui paraît évident d'ailleurs, que la partie riche de la population profite seule de cette autorisation ou peut se rendre à cette invitation. Lorsqu'en 1812 allait commencer pour Badajoz le siège qui se termina par l'horrible scène de pillage que je viens de rappeler, les habitants riches ou aisés s'éloignèrent de la ville, et le tableau que l'historien a tracé de leur fuite est véritablement touchant. « Ils versaient des larmes », dit-il, « et tournaient douloureusement leurs regards sur « leur malheureuse ville, qui allait être livrée à toutes « les calamités de la guerre !... Mais combien plus malheureux étaient les pauvres gens qui restaient pour être livrés, eux aussi, à ces calamités ! Il faut donc que tous puissent partir, et pour cela, il est nécessaire que le gouverneur soit armé du droit de délivrer des feuilles de route entraînant le transport gratuit, par le chemin de fer, des familles nécessiteuses, avec indemnité à l'arrivée dans leur nouveau séjour.

CHAPITRE VI

LES GARNISONS INSUFFISANTES

L'insuffisance relative de la garnison se fait d'autant plus sentir que la place est plus grande. — Investissements brusqués par Louis XIV et Louvois. Siège de Gand en 1678. — Garnisons de Toul et de Vitry-le-François en 1870. — Badajoz et Ciudad-Rodrigo en 1810, 1811 et 1812. — Garnisons de Burgos en 1812, de Saint-Sébastien en 1813, de Berg-op-Zoom en 1814. Surprise tentée par le général Graham. Belle action de guerre du général Bizanet. — Escalade de Prague en 1741. — Montréal en 1760. — Pondichéry en 1761. — Monzon et le garde du génie Saint-Jacques en 1813. — Maubeuge et le colonel Schouller en 1814. — Mazagran. — Tuyen-Quan et le commandant Dominé. — Garnisons trop considérables. Anvers en 1814. Carnot. Exemple à suivre.

A toutes les causes d'insuccès de la défense des places, indépendantes du courage et de la capacité d'un gouverneur, vient s'en ajouter une sur laquelle il paraît presque inutile d'insister, tant elle est évidente; c'est l'insuffisance de la garnison. Et cependant il peut y avoir intérêt à mesurer l'influence exercée sur les événements par une différence, en plus ou en moins, de quelques centaines de soldats, en même temps qu'à voir comment le caractère d'un homme peut dominer les situations les plus difficiles. Observons tout d'abord que plus une forteresse est petite, plus le nombre peut être compensé par la valeur. On a vu souvent une poignée de bra-

ves résister avec une admirable opiniâtreté, non pas seulement à des hordes indisciplinées, mais à de véritables armées, tandis que 2,000 ou 3,000 hommes ont rarement pu se défendre là où l'étendue de la place en aurait exigé 15,000 ou 20,000.

Cette question de l'effectif de la garnison jouait autrefois un si grand rôle, qu'entre les mains de Louis XIV et de Louvois, elle constituait à elle seule la moitié de l'art de la guerre. Les armées n'étaient pas alors assez nombreuses pour qu'en tout temps chaque place eût sa garnison au complet. Proposer en secret tous les moyens d'attaquer telle ville, guettée comme une proie par le Roi-Soleil, en menacer à la fois trois ou quatre autres et profiter du moment où l'ennemi, troublé par tant de fausses attaques, trompé sur les projets de son puissant adversaire, a dégarni la place désignée, pour l'investir à l'improviste : tel est le triomphe dont jouissent, pendant plusieurs années de suite, Louis XIV et son ministre. On cite surtout à ce sujet le début de la campagne de 1678. Cette fois, la proie n'était autre que Gand, alors la capitale de la Flandre. Mais raconter de semblables entreprises, c'est presque faire de l'archéologie. Concevrait-on, à présent, un secret de cette importance, gardé entre trois personnes : le chef de l'État, son ministre et l'intendant chargé de rassembler les vivres pour l'expédition? Concevrait-on le résultat d'une ruse consistant

à préparer 80,000 ou 100,000 rations de pain biscuité dans quelque citadelle où le public ne pénètre pas, celle de Lille, par exemple, à les mettre dans des tonneaux ou dans des caisses, « lesquelles on char-« gerait sur les rivières cinq ou six jours avant que « l'on en eût besoin, sans que personne de la ville « eût connaissance de ce qui serait passé dedans, « et l'on écrirait dessus que ce sont des souliers ou « des sacs à terre ou telle autre chose que l'on esti-« merait à propos[1] ». Comme le secret serait bien gardé! Et comme l'ennemi, instruit jour par jour des progrès de l'entreprise, s'y laisserait tromper! En l'année 1678, tout cela réussit à merveille : on cherchait pourtant bien à savoir ou à deviner, comme on le ferait aujourd'hui : « Louis XIV s'était mis en route « au grand déplaisir des dames et des courtisans, pour « qui s'ajoutait aux ennuis des carrosses embourbés, « des mauvais repas, des méchants gîtes, aux indis-« positions, aux malaises, l'irritation croissante « d'une curiosité non satisfaite. Où allait-on? Le « soir, le roi lisait des dépêches chez Mme de Mon-« tespan, on observait, on prêtait l'oreille; il ne « disait rien et ne laissait rien deviner[2].... » Tout à coup, on apprit à la fois que Luxembourg, Ypres, Mons, Namur étaient investis. Le gouverneur de

1. *Histoire de Louvois*, tome II, p. 483. Lettre de Louvois à l'intendant Pelletier.
2. *Histoire de Louvois*, t. II, p. 468.

Gand sortit de la place pour courir au secours d'Ypres, et Gand était tout à coup entouré par 84 escadrons et 67 bataillons. La garnison était réduite à 500 hommes ; investie le 3 mars, attaquée le 5, elle capitula le 9 pour la ville, le 11 pour le château.

Quelque vieux que tout cela paraisse, il en reste encore aujourd'hui quelque chose. Aux termes de l'article 276 du décret relatif au service en campagne, un certain nombre de places seulement recevront, en cas de mobilisation, leurs *garnisons de défense ;* les autres places ne recevront que des *garnisons de sûreté,* qui devront être complétées ultérieurement, suivant la marche des événements, par les soins du ministre ou, en cas d'urgence, du commandant de l'armée. Or, de nos jours, les événements prennent le chemin de fer; quelquefois même ils le devancent, et plus d'une fois on pourra se trouver surpris par eux, comme on l'a déjà été. Le 5 ou le 6 août 1870, le major général de l'armée du Rhin donnait l'ordre de concentrer dans la place de Toul le grand parc d'artillerie de l'armée; le 14, une vive attaque était dirigée par le 4e corps prussien contre Toul. Et certes, les plus pessimistes parmi ceux qui voyaient avec douleur l'étourderie insensée avec laquelle le gouvernement de la France engageait le pays dans cette malheureuse guerre, n'auraient jamais pu, même à cette époque, supposer que Metz serait complètement bloquée à partir

du 20 août. Des causes de diverses natures, mais se rapportant toutes plus ou moins aux projets offensifs que l'on avait formés, empêchèrent alors la plupart de nos places de résister comme on aurait pu l'espérer, mais l'insuffisance des garnisons y entra pour beaucoup. A Toul, par exemple, il y avait 2,500 hommes, appartenant à sept ou huit corps différents : 60 cuirassiers, 15 artilleurs, 100 hommes d'un dépôt, etc., et pour faire le fond de la garnison, 2,000 mobiles de Meurthe-et-Moselle, qui montrèrent la plus grande bravoure, mais qui ne savaient rien. A Vitry-le-François : 35 artilleurs, que l'on avait appelés au dernier moment, y étaient venus s'ajouter à un millier de mobiles connaissant à peine leurs armes.

Si nous nous reportons aux guerres du premier Empire, nous verrons que c'est surtout en pays étranger que l'on a éprouvé des difficultés pour donner aux places les garnisons suffisantes. Les places étaient indispensables aux armées pour appuyer leurs opérations et gêner celles de l'ennemi, mais en même temps chaque homme ajouté à la garnison d'une place était un homme enlevé à une armée qui n'en avait déjà pas assez. Que l'on compare, par exemple, l'une à l'autre les deux prises de Badajoz : celle de 1811 par l'armée française et celle de 1812 par les Anglais, dont il a déjà été question plus haut et plusieurs fois. Dans la pre-

mière circonstance, la garnison comptait au début du siège 9,000 hommes; elle était assurée du concours dévoué des habitants; elle pouvait être secourue par une armée de 12,000 hommes; elle fut assiégée par le maréchal Soult avec 16,000 hommes. La prise de la place exigea 42 jours de tranchée ouverte; il est vrai que les attaques furent mal dirigées; l'artillerie et le génie, comme cela n'arriva que trop souvent, ne s'entendirent pas, et plus de dix jours furent ainsi perdus. Il n'en est pas moins vrai que l'effectif considérable de la garnison, très peu dépassé par celui de l'armée assiégeante, prolongea la résistance de la place et que la durée de cette résistance fut pour les armées françaises la première cause des plus grands malheurs, puisqu'elle empêcha la maréchal Soult de se porter au secours de Masséna et de l'armée de Portugal.

Au second siège, la garnison ne comprenait que 4,000 hommes, assiégés par 30,000. Nous avons vu plus haut que la place fut enlevée par l'escalade du château, pendant que la garnison soutenait héroïquement l'assaut sur la brèche. Avec 2,000 hommes de plus, cette surprise eût été impossible. Avec une garnison de 9,000 hommes, comme au premier siège, la place eût été imprenable.

En 1811, Ciudad-Rodrigo, assiégée par le maréchal Ney avec 28,000 hommes, était défendue par une garnison régulière de 6,000 hommes auxquels

se joignirent un grand nombre d'habitants; la place résista à 24 jours de tranchée. En 1812, lorsque Wellington vint attaquer la même place avec 40,000 hommes, elle n'avait pour la défendre que 1,818 hommes, dont 1,552 d'infanterie; elle ne put garder à la fois les deux brèches, et Ciudad-Rodrigo fut enlevée d'assaut après 10 jours de siège seulement.

Parmi les belles défenses exécutées avec des garnisons réduites, j'ai déjà cité celles de Burgos, en 1812, par le général Dubreton qui, avec 20,000 hommes, en arrêta 50,000 pendant 34 jours et eut le bonheur d'être secouru à temps; de Saint-Sébastien, où une garnison de 1,700 hommes, dans une ville dont la population actuelle est de 20,000 âmes, opposa à toute une armée, pendant deux mois, la plus belle des défenses. Bien d'autres places se sont trouvées dans le même cas.

A Berg-op-Zoom, en 1814, le général Bizanet n'avait avec lui que 4,000 conscrits, bientôt réduits à 3,000; les fortifications, célèbres pour avoir été enlevées d'assaut en 1745 par Lowendahl, étaient tellement vastes que la garnison dut abandonner tous les ouvrages avancés, faute de pouvoir les garder. Avec un gouverneur moins vigilant et une garnison moins disciplinée, quoique celle-là, comme je viens de le dire, fût composée de très jeunes troupes, la place eût été perdue. En effet, le général

Graham, commandant les Anglais en Hollande, qui avait des intelligences dans Berg-op-Zoom et croyait pouvoir compter sur le concours des habitants, connaissant d'ailleurs le faible effectif de la garnison, tenta un coup de main, qui fut sur le point de réussir. Voici comment le maréchal Marmont raconte cette aventure dans son livre sur l'*Esprit des institutions militaires*[1] : « L'assaillant divisa sa troupe en « quatre colonnes, destinées à quatre attaques si- « multanées ; les deux premières devaient escalader « le rempart ; une troisième était chargée d'une « fausse attaque ; enfin la quatrième devait entrer « dans la ville par le port, en profitant de la basse « marée. A 10 heures du soir, la 3e colonne surprit « le poste avancé d'une des portes de la place ; mais « elle fut arrêtée tout net par le feu des troupes « placées dans une palanque pour défendre le pont « dormant. La garnison prit les armes. En même « temps, la 4e colonne entrait par le port, sans avoir « été aperçue par le bateau de garde et pénétrait « dans la ville. Mais des troupes envoyées contre « elle la divisèrent ; une partie fut contenue et ar- « rêtée, pendant que l'autre partie pénétrait sur le « rempart, où elle fut suivie. La 1re colonne avait « échoué dans son escalade ; la 2e réussit et marcha « sur la porte d'Anvers, pour l'ouvrir au général

1. J'abrège en supprimant les détails.

« Graham, qui attendait sur le glacis avec le reste « des troupes; mais un fort détachement, envoyé « par le gouverneur, empêcha les Anglais de s'em- « parer de la porte. On se battit toute la nuit. A la « petite pointe du jour, Bizanet attaqua l'ennemi et « l'accula contre les remparts; les colonnes anglaises « furent obligées de mettre bas les armes, ayant « perdu 1,200 morts et 600 blessés; 2,177 hommes « furent ainsi faits prisonniers[1]. Cette action, restée « presque inaperçue au milieu de nos désastres, est « une des plus belles de nos longues guerres. »

Cette tentative de surprise contre une garnison trop faible ne réussit pas : il en est une, au contraire, qui fut couronnée du plus grand succès et qui est plutôt célèbre que connue dans ses détails; c'est l'escalade de Prague par l'armée française, en 1741. « La place était d'une vaste enceinte », dit Frédéric II, « elle était défendue par une garnison « trop faible; en multipliant les attaques, il fallut « nécessairement qu'il se trouvât quelque endroit « dans la ville sans résistance, et cela suffisait pour « l'emporter. » Prague fut assaillie de trois côtés à la fois; Chevert, avec un détachement de huit grenadiers, et le comte de Broglie avec quatre dragons, escaladèrent un bastion; une compagnie les suivit, tandis que les deux autres attaques occupaient la

1. Marmont, *Esprit des Institutions militaires.*

garnison par une vive fusillade. Chevert en profita pour s'emparer du corps de garde voisin et fit baisser le pont-levis pour laisser entrer avec tout son monde le comte Maurice de Saxe, chef de l'expédition, etc... Les Autrichiens accablés d'ennemis furent contraints de mettre bas les armes.

Parmi les places qui succombèrent par suite de l'insuffisance de la garnison, on peut encore citer Pondichéry, dont la capitulation, en 1761, fut punie par le supplice de son gouverneur, l'infortuné Lally Tollendal, et qui n'avait été défendue que par 700 hommes contre une armée de 25,000 hommes et toute la flotte anglaise (voir plus loin); Montréal, la seconde capitale du Canada, attaquée, le 5 septembre 1760, par 20,000 Anglais et une flotte de 52 bâtiments, défendue par quelques centaines d'hommes et 12 canons; Port-Louis, la capitale de l'île de France, aujourd'hui Maurice, rendue aux Anglais le 8 décembre 1810, après une défense glorieuse, par le général Decaen. Des exemples remarquables de défense de place par de trop faibles garnisons sont donnés par les campagnes de 1813 et de 1814. Au commencement de cette dernière année, lorsque la France fut envahie, Thionville n'avait pour garnison qu'un ou deux milliers de gardes nationaux et de douaniers ; elle résista victorieusement à toutes les attaques. Mais le fait le plus glorieux de cette époque fut la défense du château de Monzon, près

de Lérida, à la fin de 1813. Ce château, bâti sur le roc avec des escarpes de dix mètres, était aménagé pour 250 hommes. Le maréchal Suchet, en quittant l'Espagne, ne put y laisser que 90 gendarmes à pied avec 2 officiers; la place était en outre commandée par un capitaine, et il s'y trouvait un garde du génie, nommé Saint-Jacques, ainsi que 3 canonniers. L'armement consistait en deux canons de 8 et un obusier de 6 pouces; la place fut assiégée par 3,000 hommes de l'armée du célèbre chef de guérillas Mina.

L'âme de la défense fut le garde Saint-Jacques, qui, ayant été sous-officier dans une compagnie de mineurs, contre-battit les mines de l'ennemi avec une adresse et une opiniâtreté remarquables, aidé par le bon vouloir et le dévouement de braves gens complètement étrangers jusque-là à cette manière de combattre. La défense dura quatre mois et demi. Lorsque les vivres manquèrent, le commandant capitula et rendit la place, à condition d'en sortir avec les honneurs de la guerre et de ramener en France sa vaillante petite troupe avec armes et bagages. Mais, furieux d'avoir été tenus en échec par un aussi petit nombre d'hommes, les Espagnols violèrent la capitulation. Au sortir du fort, la garnison fut entourée par une armée entière et forcée de mettre bas les armes.

En 1814, Maubeuge avait pour toute garnison un

millier de gardes nationaux et de douaniers, commandés par le colonel d'artillerie Schouller. Le duc de Saxe-Weimar, sachant qu'avec un effectif aussi faible, tous les postes ne pouvaient être gardés, fit une tentative pour surprendre la place, il fut repoussé avec pertes.

La défense du fort de Mazagran, à 10 kilomètres de Mostaganem, en 1840, fut dans son temps fort exaltée par le public et par la presse; on ne s'en souvient plus guère aujourd'hui, et quelque populaire que soit resté le nom de *Mazagran,* il est peu de personnes sachant bien au juste ce qui a causé cette popularité. 123 hommes de la 10e compagnie du bataillon d'infanterie légère d'Afrique, attaqués avec fureur par 12,000 Arabes, dans le réduit fortifié du village de Mazagran, leur résistèrent vaillamment pendant quatre jours (du 2 au 6 juin 1840), sans se laisser effrayer par le nombre des assaillants. La garnison de Mostaganem, trop faible pour venir les délivrer, fit au moins une puissante diversion en leur faveur en sortant pour attaquer les Arabes; ceux-ci, fatigués, au bout de quatre jours, de se heurter à des murailles et à des baïonnettes, finirent par s'éloigner. C'était un beau fait d'armes, mais tel que la guerre d'Afrique en a fourni un grand nombre et dans des conditions plus difficiles encore. Celui-là fut célébré et récompensé avec une certaine exagération. La politique s'en mêla, et l'on fit hon-

neur au ministère Thiers, qui venait de prendre la direction des affaires, du courage déployé par une compagnie d'infanterie dans un fortin d'Afrique.

La défense de Tuyen-Quan, qui a duré trois mois, est une action d'une bien autre portée, tant par la durée de la résistance que par les moyens dont disposaient les assaillants. La constance et la fermeté opposées par le commandant et par la garnison de cette petite place pendant de longs jours aux assauts persistants d'un ennemi pourvu des moyens d'attaque les plus perfectionnés, sont autrement méritoires qu'un combat de quelques jours contre des hordes qui n'avaient pour elles que la bravoure et le fanatisme.

La garnison de Tuyen-Quan avait, on le sait, pour noyau deux compagnies de la légion étrangère, comprenant 8 officiers et 390 hommes, auxquels étaient joints 162 tirailleurs tonkinois. L'artillerie était représentée par un officier et 31 canonniers de l'artillerie de marine; le génie par 8 hommes, que commandait le sergent Bobillot; enfin les ouvriers et infirmiers étaient au nombre de 14; soit un total d'environ 600 hommes. Je n'ai pas à raconter ici la défense, dont le journal a été publié *in extenso* et que tout le monde connaît. A côté du nom du commandant Dominé, qui a fait si noblement son devoir et qui a joui si modestement de son succès, la popularité a été acquise aussi au sergent du génie Bobillot,

blessé à mort après avoir rendu les plus signalés services contre la guerre de mines pratiquée par les Chinois avec une habileté remarquable. On se rappelle encore les dangers et la constance de la petite garnison, assiégée par plusieurs milliers de Chinois, l'inquiétude que l'on éprouvait à ne pas recevoir de ses nouvelles et la joie avec laquelle on apprit qu'elle avait été délivrée, le 3 mars, par le général Giovaninelli.

En regard des places qui ont succombé par suite de l'insuffisance de leurs garnisons, il en est au contraire dans lesquelles la présence de troupes d'un effectif trop considérable a paralysé la défense en y hâtant la consommation des approvisionnements. L'exemple le plus concluant que l'on puisse en citer est certainement celui de la place de Metz. Le nouveau règlement prévoit pour chaque place un minimum de troupes nécessaire pour résister à une surprise et à une attaque de vive force : la *garnison de sûreté,* et un maximum, destiné à mettre cette place en état de remplir dans l'ensemble des opérations militaires le rôle qui lui est dévolu ; c'est la *garnison de défense.* Au-dessus de ce maximum, sur lequel sont calculés les approvisionnements, tout excédant est nuisible plutôt qu'utile, et il est du devoir du gouverneur de solliciter des ordres pour s'en débarrasser, s'il n'a pas le pouvoir de le faire par lui-même. Aussi faut-il louer une action comme celle

de Carnot qui, chargé en 1814, de défendre Anvers, se concerta avec le général Maison, commandant l'armée française en Belgique, pour faire sortir de la place une division de la jeune garde, comptant de cinq à six mille hommes, qui n'ajoutait rien à la force de la garnison et qui rendit dans les opérations extérieures les plus grands services. C'est là un exemple à opposer à ceux des généraux qui ne trouvent jamais avoir assez de monde et veulent tout accaparer.

CHAPITRE VII

LES DÉFENSES TRIOMPHANTES

Quatre catégories de défenses au point de vue du dénouement. Défenses triomphantes. Défenses glorieuses. Défenses critiquées ou blâmées. Défenses châtiées. — Mézières et le chevalier Bayard. — Metz et le duc de Guise. — Montal à Charleroi. — Supériorité de l'attaque sur la défense. Vauban. La défense doit imiter les procédés de l'attaque. — Saint-Jean-d'Acre. — Djezzar-Pacha et Phelyppeaux. — Les contre-approches. — Badajoz en 1811. Le commandant Lamarre. — Encore la défense de Burgos et le général Dubreton. — Davout à Hambourg. La place n'est rendue qu'à Louis XVIII. La justice envers Davout. — Carnot à Anvers. — Silistrie en 1854. Moussa-Pacha. — Sébastopol doit être citée parmi les places qui n'ont pas été prises. — Proportions colossales du siège de Sébastopol. Avantages de la défense. Difficultés de l'attaque. Défaut d'unité dans le commandement. — Les héros de la défense : Kornilof, Nachinef, Kroulef, Totleben. Fortifications improvisées. — Le Mamelon-Vert, les ouvrages Blancs, la Quarantaine, le cimetière. Combats des 22 mai, 7 juin, 18 juin. Assaut du 8 septembre. Honneurs rendus en Russie aux défenseurs de Sébastopol. — La résidence de Lucknow en 1857.

Après avoir étudié les divers éléments qui sont de nature à influer sur le degré de résistance d'une place et qui, en dehors de la valeur de la place elle-même, doivent être pris en considération pour juger la conduite d'un gouverneur, il resterait à passer en revue l'histoire des défenses les plus remarquables en bien ou en mal. Les citer toutes serait aussi long que fastidieux. Pour s'en faire une idée, il

suffira de savoir que, seulement dans la période de 1688 à 1713, marquée par deux grandes guerres, celle de la triple alliance et celle de la succession d'Espagne, il y eut 155 places perdues par capitulation et 10 autres prises d'assaut. Dans la guerre d'Espagne, de 1808 à 1813, les Français seuls ont assiégé 33 places. Il faut donc se borner à étudier les défenses qui paraissent présenter un caractère particulièrement intéressant ou instructif et dont plusieurs, du reste, ont déjà été rappelées plus haut.

On peut les classer en quatre catégories distinctes : 1° les places qui, par une belle défense, ont repoussé l'ennemi ou donné à une armée de secours le temps de les délivrer ; 2° les places qui, malgré une belle défense et faute d'être secourues, ont été prises d'assaut et ont capitulé ; 3° les places dont la défense passe pour avoir laissé à désirer ; 4° les places dont la mauvaise défense a donné lieu à des poursuites contre leurs gouverneurs ou commandants.

La première catégorie est naturellement la moins nombreuse, car il y a longtemps que l'on a dit : ville assiégée, ville prise. Certaines villes honorent encore cependant la mémoire des hommes dont la bravoure et l'habileté les ont préservées du malheur de tomber au pouvoir de l'ennemi.

A Mézières, il y a peu d'années encore, et peut-être l'usage en a-t-il été continué, on célébrait avec

pompe l'anniversaire de la délivrance de la ville par Bayard, en 1521. Il n'y avait pas, au temps dont je parle, de fête publique sans cérémonie religieuse. On exhibait une vieille bannière, que les pompiers escortaient jusqu'à l'église, où un prêtre prononçait l'éloge du *Loyal serviteur*. De la chaire, le prêtre pouvait apercevoir un boulet prussien, logé depuis 1815 dans la voûte du monument et qui est tombé sans doute avec la voûte elle-même sous les obus de 1870. Mézières n'avait plus, en l'*année terrible,* un Bayard pour la défendre ; mais les soldats allemands qui la bombardaient ne se seraient pas laissé prendre au stratagème naïf qui trompa leurs ancêtres [1].

A Metz, avant 1870, on ne prononçait pas l'oraison funèbre du duc de Guise qui, d'octobre 1552 à janvier 1553, défendit victorieusement la ville contre Charles-Quint en personne, mais son nom et son image se voyaient partout. Un beau vitrail du peintre Maréchal, représentant l'illustre Balafré, décorait l'escalier de l'Hôtel de Ville. Je ne pense pas que, depuis 1870, le conseil municipal de Metz ait remplacé le portrait du duc de Guise par celui de Bazaine.

---

1. On sait que Bayard écrivit au duc Robert de la Marck une lettre dans laquelle il racontait qu'une armée de 12,000 hommes arrivait à son secours ; il eut soin de faire prendre le porteur de cette lettre par les assiégeants, qui s'empressèrent de décamper.

Sous Louis XIV, la place de Charleroi, brusquement investie, en 1673, par le prince d'Orange, trouva ce que Metz n'a pas trouvé en 1870 : *un homme*. Montal, le gouverneur, était absent pour le service du roi. A la nouvelle de l'investissement, il prit avec lui cent cavaliers d'élite des plus braves et des mieux montés; il arriva le 19 décembre au soir aux environs de l'armée hollandaise, passa la nuit dans un bois, et, le matin, au petit jour, tandis qu'on relevait la garde du camp, il traversa rapidement le bivouac, jeta par terre d'un coup de pistolet un major espagnol, surprit la grand'garde avant qu'elle se fût mise en défense et fit son entrée dans la place avec 60 hommes, aux applaudissements de la garnison. « Une violente canonnade et une vigoureuse sortie », dit M. Camille Rousset, dans son *Histoire de Louvois,* « apprirent aux assiégeants quel était « l'officier résolu qui venait de leur jouer ce tour de « guerre. » — « Montal tint lieu de secours », écrit Louis XIV dans ses Mémoires : « à peine était-il « entré que les armes tombèrent des mains des enne- « mis. » Court et bel éloge, auquel Montal aurait peut-être préféré le bâton de maréchal, qui lui fut promis vingt fois, qui lui était octroyé par l'armée et le public comme au plus brillant et plus vigoureux officier de cavalerie de l'époque. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les meilleurs services sont payés par des promesses.

Maëstricht, si magnifiquement défendue par Calvo et secourue par le maréchal de Schomberg, Oudenarde, la seule place dans laquelle se soit enfermé Vauban, figurent au nombre de celles qui, à cette époque, déjouèrent les efforts de leurs assaillants. Vauban venait de faire faire à l'art de l'attaque un pas que la défense n'a pas encore trouvé le moyen de compenser entièrement, malgré les progrès de l'artillerie. Jusque-là, les assiégeants cheminaient vers la place en s'abritant dans de longs boyaux en zigzag; Vauban eut l'idée de relier ces cheminements par des tranchées qui enveloppaient la partie de la fortification soumise aux attaques et dans lesquelles se tenaient, à l'abri des feux de la place, les assiégeants, aussi bien disposés pour marcher en avant que pour repousser les sorties de l'assiégé. Il inventa, en outre, le tir à ricochet, qui permet d'atteindre un but couvert par un épaulement.

Les places qui se sont le mieux défendues sont celles dans lesquelles les ingénieurs ont appliqué à la défense les procédés de l'attaque. A ce titre, comme à beaucoup d'autres, le siège de Saint-Jean-d'Acre doit fixer l'attention. Saint-Jean-d'Acre est le premier écueil contre lequel échoua la fortune de Bonaparte; c'est le seul jusqu'à Baylen, Torrès-Vedras et Moscou. L'admiration pour les défenseurs de cette place doit être un peu diminuée, il est vrai, par le fait qu'ils étaient maîtres de la

mer, qu'ils avaient une flotte à leur disposition et pour eux la supériorité du nombre. L'équipage de siège, embarqué à Damiette sur six tartanes, avait été capturé en mer par les Anglais et servit à l'armement des remparts qu'il était destiné à renverser. Les assiégés avaient pour eux le fanatisme musulman, l'obstination farouche de Djezzar-Pacha, le gouverneur, l'habileté d'un Français, un émigré, le colonel Phelyppeaux, qui déploya des talents hors ligne et une activité sans égale. L'armée assiégeante avait aussi un ingénieur de premier mérite, Caffarelli, des chefs, comme Lannes et Reynier pour entraîner les colonnes d'assaut, des généraux tels que Kléber et Junot pour couvrir le siège contre les armées de secours, et au-dessus de tous, Bonaparte. Le siège dura 62 jours. L'artillerie et le génie furent en désaccord, comme toujours; mais Bonaparte était là pour prendre les résolutions.

Dans une première période, les canons de campagne dont disposait l'assiégeant ne firent qu'une brèche imparfaite ; un assaut fut repoussé. Bonaparte courut au secours de Kléber, qu'entourait l'armée de Damas, et il gagna la bataille du Mont-Thabor, mais il perdit Saint-Jean-d'Acre parce que, pendant ce temps, Phelyppeaux était entré dans la place. Les gros canons des Français, enfin arrivés, avaient pris le dessus sur l'artillerie de la défense ; la partie semblait perdue pour Djezzar-Pacha ;

l'ingénieur émigré sut obtenir sa confiance. Profitant du nombre et de l'ardeur des assiégés, Phelyppeaux les fit travailler à des cheminements de contre-approche, qui enserraient les tranchées de l'assiégeant et les prenaient à revers. C'étaient comme deux sièges qui marchaient l'un contre l'autre. Mais la défense pouvait perdre du temps, parce qu'elle avait des approvisionnements indéfinis et la certitude d'être secourue ; Bonaparte, au contraire, avait hâte d'entrer dans Saint-Jean-d'Acre avant la nouvelle armée que devait y amener une flotte. L'assaut fut brusqué; il coûta beaucoup de monde, et l'on ne réussit à prendre qu'une partie de la place. Les secours étaient arrivés; continuer l'attaque devenait impossible. D'ailleurs, quelques paroles, échappées aux Européens qui étaient dans la ville, avaient appris au chef de l'armée française les événements récemment accomplis en Europe; sa pensée n'était déjà plus tournée vers l'Orient; il eut comme une vision de la haute destinée qui l'attendait en France; il donna l'ordre de la retraite, et le siège fut levé. Il avait coûté 10,000 hommes à la garnison et 2,400 à la petite armée de Bonaparte, savoir 500 tués, dont les généraux Caffarelli, Bon et Rambeaud; 1,700 blessés, dont Lannes, Duroc et Beauharnais. Les deux ingénieurs étaient morts : l'un, Caffarelli, des suites d'une blessure, entouré des respects et salué des

regrets de toute l'armée française; l'autre succombant à la fatigue, tant il s'était donné de mouvement pour ranimer une garnison dont il était la tête : Français expirant, comme plus tard Moreau, au milieu des ennemis de la France, auxquels il avait enseigné l'art de vaincre ses concitoyens.

Supposons un instant que Phelyppeaux ne fût pas un Français : nous pourrons alors admirer sans arrière-pensée cette belle défense de Saint-Jean-d'Acre, qui peut-être servit plus tard de modèle pour une défense plus célèbre encore [1].

Le nombre des villes qui ont été assiégées de 1792 à 1815 est considérable; d'après un relevé fait par le général de Blois, il s'élèverait à 222, parmi lesquelles 64 ont été bombardées. Les coups de foudre de Jemmapes, de Fleurus, de Rivoli, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram ont détourné l'attention des opérations moins éclatantes des sièges, dans lesquelles pourtant, assiégés ou assiégeants, les Français ont accompli des prodiges. Parmi toutes les villes assiégées, c'est la minorité qui a pu résister. Cependant Lille et Thionville en 1792, Landau, Dunkerque, Maubeuge en 1793, Cadix en 1810, Badajoz en 1811, Burgos en 1812, Hambourg, Anvers en 1813 et 1814, et quelques autres encore ont su repousser

1. Celle de Sébastopol; voir plus loin.

l'ennemi. Parmi toutes ces défenses, il n'en est certainement pas de plus glorieuse à citer que celle de Badajoz en 1811[1]. Cette place avait été prise, le 11 mars, par le maréchal Soult; il y avait laissé une garnison de 3,000 hommes, sous le commandement du général Philippon, mais en réalité sous la direction d'un chef de bataillon du génie, le commandant Lamarre, qui sut prendre sur le gouverneur une influence décisive. Le nom de cet officier mérite d'être cité parmi les plus glorieux. Il ne perdit pas un instant pour remettre la place en état de défense; l'expérience prouva combien cette prévoyance était fondée. Wellington, délivré de Masséna qui venait d'abandonner le Portugal, impatient de reprendre Badajoz, y envoya 30,000 hommes, sous les ordres de Beresford, avec ordre de mener vigoureusement les attaques. Soult qui, de son côté, attachait la plus grande importance à conserver sa conquête, marcha au-devant de cette armée. Vaincu à la bataille d'Albuera, le 16 mai 1812, il fut obligé de se retirer pour attendre le maréchal

1. La ville de Badajoz, capitale de l'Estramadure espagnole, a subi à cette époque et à bien peu d'intervalle, trois sièges presque également célèbres : attaquée d'abord au mois de mai 1811 par le maréchal Soult, elle tomba aux mains des Français. Wellington essaya ensuite de la reprendre au mois d'avril 1811; la place lui résista vigoureusement jusqu'au jour où elle fut délivrée par les maréchaux Soult et Marmont. Enfin, en 1812, Soult étant trop faible et Marmont étant par ordre de l'Empereur occupé dans la Beira, Wellington attaqua une deuxième fois la place et s'en empara. Il s'agit ici du second de ces trois sièges.

Marmont, le successeur de Masséna à l'armée de Portugal, dont il avait invoqué le secours.

Investie et bloquée depuis le 22 avril, débloquée un instant le 16 mai pendant la bataille d'Albuera, bloquée plus étroitement encore que la première fois, à partir du 20 mai, par une armée de 40,000 hommes que commandait Wellington en personne, la garnison de Badajoz ne recevait aucune nouvelle de l'extérieur et se trouvait dans la situation la plus critique. « Rien », dit M. Thiers dans le treizième volume de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, « dans la guerre de siège si féconde chez les Fran-« çais en faits admirables, ne dépasse la conduite « de la garnison de Badajoz durant les mois d'avril, « de mai et de juin 1811. » Une batterie anglaise de 20 bouches à feu ouvrit plusieurs brèches dans les murs du château ; les assiégés rendirent ces brèches impraticables en faisant éclater au bas des terres éboulées une foule de grenades et d'obus, élevèrent un retranchement intérieur en arrière, et disposèrent sur les flancs des brèches une nombreuse artillerie. Les assiégeants renoncèrent alors à attaquer de ce côté et reportèrent leurs efforts sur un autre point. Après avoir pratiqué deux brèches dans les remparts du fort Saint-Christoval, ils tentèrent deux assauts de nuit et furent repoussés avec des pertes énormes. L'enthousiasme et l'ardeur de la garnison furent portés à leur comble. Enfin, elle eut la joie de voir

s'éloigner l'armée anglaise. Marmont, meilleur camarade que la plupart des maréchaux et des généraux qui commandaient à cette époque les armées françaises en Espagne, que Soult lui-même qui n'avait pas été devant Lisbonne au secours de Masséna, était, avec son armée encore incomplètement réorganisée, accouru pour délivrer Badajoz. A la nouvelle du mouvement de Marmont, Wellington décampa et, le 20 juin, Soult et Marmont firent leur entrée dans la ville, comblant de leurs félicitations l'héroïque garnison ainsi que le gouverneur Philippon et le commandant Lamarre, qui avait réellement dirigé la défense.

J'ai parlé plus haut de la défense de Burgos par le général Dubreton. Elle peut être mise au même rang que les plus brillantes victoires. S'il était bien posé en principe qu'il ne saurait y avoir, dans une armée, de commandement plus enviable que celui d'une forteresse assiégée, si l'on s'attachait à confier ces commandements à des hommes d'un caractère éprouvé, si, dans les histoires militaires, on accordait aux défenses de Grave, de Lille, de Badajoz, de Burgos, de Saint-Sébastien l'honneur qu'elles méritent, on ferait cent fois plus pour prévenir le retour d'événements tels que ceux qui ont marqué la guerre de 1870-1871, qu'en multipliant dans le Code les mesures de méfiance et de rigueur. Dubreton, avec 2,000 hommes, tenant tête

pendant 34 jours, derrière de vieilles murailles et dans des réduits palissadés, à toute l'armée de Wellington, forte de 50,000 hommes, recula d'un an la perte de l'Espagne, qui semblait inévitable après la bataille des Arapiles ou de Salamanque. En vain, le général anglais, perdant cette fois son impassibilité, essaya tour à tour des attaques brusquées, des cheminements réguliers, des explosions de mines : ses troupes pénétrèrent trois fois dans la première enceinte, et trois fois elles en furent chassées avec perte. Les 2,000 hommes de Dubreton en tuèrent 3,000 à l'ennemi.

En 1813, plusieurs places continuèrent à être occupées en Allemagne ou en Espagne, tandis que leurs garnisons auraient donné à l'empereur Napoléon une armée capable de faire payer bien cher aux troupes coalisées l'invasion de la France. Ces garnisons, abandonnées sur la Vistule, sur l'Oder, sur l'Elbe, le Rhin et l'Èbre, auraient écrasé, dans les vallées de la Seine et de la Marne, les masses triomphantes de Schwartzemberg et de Blücher, si Napoléon n'avait pas sacrifié Paris même au désir de garder Hambourg et Dantzick. Elles honorèrent du moins le nom français par de vaillantes résistances. Quelques-unes même ne se rendirent qu'au gouvernement de Louis XVIII; deux d'entre elles eurent la gloire d'être défendues par deux des hommes les plus illustres de ce temps.

A Hambourg, avait été relégué, à moitié disgracié quoi qu'on en ait dit, le vainqueur d'Auerstædt, le héros d'Eylau, d'Eckmühl et de Wagram, le maréchal Davout, chargé de garder le bas-Elbe avec 40,000 hommes, dont 10,000 Danois. Hambourg n'était pas à proprement parler une place forte, mais d'immenses travaux, des ouvrages en terre, des palissades, des digues fortifiées en avaient fait un camp retranché, qui embrassait Hambourg, Harbourg et les îles de l'Elbe. Avec ses 30,000 hommes, car les Danois rejoignirent leur pays avant que la ville fût bloquée, Davout s'y maintint contre 100,000 hommes. Ayant des approvisionnements considérables et une certaine étendue de pays pour l'aider à vivre, il repoussa victorieusement toutes les attaques de l'armée ennemie, commandée par Benningsen, et lui tua, sans éprouver lui-même de grandes pertes, plus de 7,000 à 8,000 hommes. Se refusant à croire aux assertions de l'ennemi, il ne reconnut les Bourbons que lorsque la nouvelle des événements de Paris lui fut apportée par une personne qui avait toute sa confiance, et il annonça ces événements à son armée par l'ordre du jour suivant :

« L'empereur Napoléon a abdiqué pour lui et pour « son fils. La maison de Bourbon remonte sur le « trône de ses ancêtres. Demain, le drapeau trico- « lore sera remplacé, partout où il est arboré, par le « drapeau blanc aux anciennes armes de France et

« salué par 121 coups de canon. A partir d'aujour-
« d'hui, la place de Hambourg sera défendue au
« nom de Sa Majesté Louis XVIII. »

Rien ne fut changé dans le service de la place, mais un armistice fut conclu avec les Russes. Quelques jours plus tard, le général Gérard vint, par ordre du roi, relever le maréchal Davout dans son commandement et ramener l'armée en France. « C'était une insulte gratuite », a écrit un officier qui faisait partie de ce corps d'armée, « envers ce-
« lui auquel on devait d'avoir conservé, au milieu
« du désastre général, 30,000 hommes bien orga-
« nisés et une artillerie nombreuse[1]. » On peut ajouter que non seulement le maréchal avait conservé ces troupes, mais qu'il les avait formées et dressées. Au commencement du blocus, il avait 30,000 conscrits; après sept mois, il remit au général Gérard 30,000 soldats faits et solides[2].

A Anvers, Carnot se conduisit comme Davout à Hambourg. Cet ancien membre du Comité du salut

---

1. *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville.*

2. Voir dans ces mêmes souvenirs la formation d'un escadron de cuirassiers : les officiers, sous-officiers et brigadiers, passant la nuit à seller eux-mêmes tous les chevaux, les soldats n'ayant pas l'idée de la manière dont il fallait s'y prendre; puis, le matin, les mêmes bridant les chevaux, les sortant un à un avec le cavalier qui devait les monter et qu'on hisse dessus à grand'peine; enfin, l'escadron se mettant en route et le capitaine faisant mettre le sabre à la main pour rendre les honneurs à un poste; presque tous les cavaliers renversés, les chevaux s'échappant, etc... Après un mois d'exercices cet escadron était devenu superbe.

public, où il avait été le collègue de Robespierre, de Saint-Just, de Billaud-Varennes et de Collot d'Herbois, tout en ne s'occupant que *d'organiser la victoire,* comme on disait alors, avait fait partie plus tard du Directoire; proscrit comme réactionnaire au 18 fructidor, ministre de la guerre au début du Consulat, mais bientôt remplacé par Berthier, il était resté à l'écart pendant l'Empire, et au moment où tout semblait perdu, il était venu offrir ses services à l'Empereur; celui-ci l'avait nommé gouverneur d'Anvers, la place à la possession de laquelle, avec Hambourg et Dantzick, il attachait la plus grande importance. Carnot s'y comporta comme devait le faire l'homme dont la brillante valeur, aussi bien que le talent militaire, avait décidé la victoire de Wattignies; il supporta avec héroïsme le bombardement, dont il sut préserver la flotte et les riches magasins de la place, avec constance et fermeté le blocus, et il ne se rendit qu'à l'ordre du roi Louis XVIII. Davout et Carnot ont laissé un bel exemple à suivre.

Après 1815, et jusqu'en 1859, les guerres ont surtout consisté en sièges, mais il en est peu dans lesquels la défense soit restée victorieuse. Celle de Silistrie, en 1854, au début de la guerre d'Orient, surprit toute l'Europe. On sait que cette place, située sur la rive droite du Danube, n'était même pas couverte sur la rive gauche par un ouvrage formant

tête de pont; en revanche, elle était, sur la rive droite, entourée d'une ceinture d'ouvrages avancés, disposés en un demi-cercle s'appuyant au fleuve par ses deux extrémités et dont le principal s'appelait Arab-Tabia. Silistrie avait au mois d'avril une garnison de 12,000 hommes, commandée par Moussa-Pacha, chef de l'artillerie turque; elle fut investie à la fin de ce mois par une armée de 45,000 hommes, que commandait Paskiewitch, l'ancien vainqueur des Turcs en 1828 et de la Pologne en 1831; elle résista d'abord à un violent bombardement, parti de la rive gauche, des îles et du fleuve lui-même sur lequel stationnaient des chaloupes canonnières. Ce bombardement fut suivi d'une attaque régulière et d'un assaut donné, dans la soirée du 28 mai, au fort d'Arab-Tabia, mais vigoureusement repoussé; de nouvelles tentatives échouèrent le 3 juin, le 13 et le 19, et les Russes, découragés, levèrent le siège le 22. Le principal honneur de cette défense revint à Moussa-Pacha, qui dirigea supérieurement l'artillerie de la place et fut tué dans le combat du 3 juin. Le maréchal Paskiewitch fut contusionné; les deux partis perdirent chacun près de 3,000 hommes.

Cette guerre, qui commençait par un siège, devait se résumer dans un autre siège, qui est resté et restera sans doute longtemps encore, l'opération la plus colossale de ce genre. Ici se présente une question : le siège de Sébastopol doit-il être compté

parmi ceux dans lesquels la défense est restée victorieuse? Évidemment, oui! Quoique les armées alliées aient triomphé, la place n'a pas été prise, dans le sens absolu de ce mot, puisque la garnison en occupait encore, à la fin de la guerre, toute la partie située au nord de la rade et toute la rive droite de la Tchernaïa.

Je ne saurais avoir la prétention de raconter en quelques lignes et au courant de la plume, ce siège si connu d'ailleurs. On me permettra cependant, je l'espère, de faire ressortir brièvement le rôle de la défense, une des plus habiles et des plus glorieuses qu'il soit possible de citer. Sans doute, les défenseurs avaient une foule d'avantages sur les assiégeants; ils furent pendant longtemps les plus nombreux; la place ne fut jamais investie et put recevoir sans le moindre obstacle tous les renforts et tous les ravitaillements qui lui étaient nécessaires. L'arsenal renfermait plus de 1,500 bouches à feu de gros calibre et de tels approvisionnements qu'après la prise de la partie sud, après l'effroyable consommation qui s'était faite, on y trouva encore (dans cette partie seule) 100,000 projectiles et 200,000 kilogr. de poudre. Les ressources en personnel n'étaient pas moindres, et quand la flotte eut été coulée à l'entrée de la rade pour la fermer, 18,000 marins descendus à terre formèrent un admirable corps de canonniers. La population se composait presque exclusivement

de familles de marins ou d'individus vivant de la marine ; on y comptait proportionnellement très peu de femmes, et elles se montrèrent aussi dévouées et aussi enthousiastes que les hommes. Enfin, les Russes croyaient en leur Dieu et en leur Czar ; attaqués chez eux, pour des nécessités politiques qu'ils ne pouvaient comprendre, ils défendaient leur pays avec la conviction de sacrifier leur vie à une cause juste et sainte.

Dans les armées alliées, officiers et soldats ne furent soutenus que par le sentiment du devoir et de l'honneur militaires. La manière dont ils combattirent, la façon dont ils supportèrent le froid, la souffrance, la fatigue et la perspective de la mort, prouvent combien ce sentiment est puissant, combien, du moins, il était puissant alors. L'armée française déploya et soutint, pendant dix-huit mois, des qualités qui lui avaient été souvent refusées : la constance et l'opiniâtreté ; nos soldats y joignirent l'insouciance et la gaîté. « Monsieur », disait un jour à l'un de nos officiers d'artillerie un général anglais (sir Burgoyne, je crois), qui regardait travailler dans les tranchées anglaises un détachement de canonniers, mis pour un instant à sa disposition, « pouvez-vous me dire pourquoi les soldats français « rient toujours ? — Parce qu'ils ont le caractère « gai », répondit l'officier... Ajoutons que c'est ce caractère qui leur rendit facile la rude tâche à

laquelle ils furent appliqués. Disons aussi qu'une des causes d'infériorité pour les alliés résultait du défaut d'unité dans le commandement. Rien ne pouvait se faire sans une entente préalable, difficile souvent à établir; il y avait, en outre, de Français à Anglais plus d'estime que de sympathie. Enfin, le sol sur lequel on avait à cheminer était aussi rebelle que possible aux travaux de terrassement et quadruplait la fatigue des soldats.

Cette justice rendue aux assiégeants, il s'agit de voir quelle résistance ils eurent à vaincre.

Lorsque les armées alliées, après avoir traversé la Tchernaïa, arrivèrent devant Sébastopol, la place était ouverte, nous apprend Tottleben qui fut l'âme de la défense; rien, suivant lui, n'aurait pu empêcher l'ennemi d'y pénétrer. Pour de hautes raisons de prudence, qu'il faut bien se garder de blâmer, les alliés ne l'essayèrent pas; un échec eût été la perte complète des deux armées anglaise et française. La garnison se mit à l'œuvre et, sous la direction de Tottleben, six mille hommes furent nuit et jour occupés à remuer la terre avec une rapidité prodigieuse; la place fut improvisée. Lorsque, le 17 octobre, le feu des assiégeants s'ouvrit, le danger était passé pour Sébastopol; il commença pour les assiégeants, qui faillirent, le 5 novembre 1854, être jetés à la mer. Une des plus sombres et des plus sanglantes batailles connues, Inkermann, les sauva; du

moins les soldats, qui se voyaient vainqueurs, se crurent sauvés. L'inquiétude des chefs redoubla, surtout lorsque l'ouragan du 14, arrachant les tentes et renversant les baraques, vint leur montrer ce qu'allait être l'hiver pour leurs troupes sans abri et sans bois. Les renforts et l'artillerie arrivaient cependant de France et d'Angleterre; les attaques avaient été mieux réparties entre les deux armées; les Français s'avançaient vers la place; les batteries s'armaient, tout semblait se préparer pour un assaut prochain. Alors, d'après le plan de Tottleben, sous l'impulsion de chefs tels que Khroulef et Nachimof (ce dernier commandait la place, l'amiral Kornilof ayant été tué au début du siège), commencèrent les travaux de contre-approche, tout comme à Saint-Jean-d'Acre, mais sur une bien autre échelle. La garnison chemina, par des tranchées creusées avec une rapidité inouïe, au-devant des tranchées de l'assaillant et, prévenant celui-ci sur les points essentiels à occuper, porta de nouvelles fortifications au cœur même des travaux de l'attaque. Les noms de ces ouvrages, tracés et construits en quelques heures au milieu de violents combats, sont restés populaires : le Mamelon-Vert, les Ouvrages-Blancs, la Quarantaine, la place d'armes du cimetière. Il fallut des sièges successifs pour enlever ces forteresses avancées, et quels sièges! Celui des 22 et 23 mai, à la gauche des attaques, coûta

plus de 3,000 hommes aux Russes, près de 2,500 aux Français; celui du 7 juin, pour la prise du Mamelon-Vert et des Ouvrages-Blancs, environ 6,000 hommes aux Russes, presque autant aux Français, près de 700 aux Anglais; en tout, 13,000 hommes.

Cependant, le véritable point d'attaque avait été désigné : c'était l'ouvrage de Malakoff. Le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo, une date bien malheureusement choisie pour une armée composée d'Anglais et de Français, ceux-ci marchèrent à l'attaque de Malakoff, et leurs alliés à celle de l'ouvrage voisin, le Grand-Redan; ils furent repoussés avec une perte de 5,500 hommes pour les alliés et d'autant pour les Russes; en tout, 11,000 hommes.

Enfin, après des luttes d'artillerie sans précédents, après une nouvelle bataille, celle de Traktir, dans laquelle l'armée de secours fut battue le 16 août, vint le jour du drame final. Il y avait en batterie, au 1er septembre, 609 bouches à feu chez les Français, 194 chez les Anglais, 1,380 chez les Russes. Le dernier bombardement commença le 5 septembre; pour donner une idée de sa violence, il suffira de dire qu'en trois jours, les Russes perdirent par le feu 7,560 hommes, les Français 3,815. Tout le monde connaît l'assaut du 8 septembre : Malakoff pris, les assaillants partout ailleurs repoussés, mais les Russes forcés d'évacuer le sud de Sébastopol, et

les alliés, en définitive, maîtres de cette partie de la place ; les Russes avaient perdu 12,913 hommes, les alliés 10,054[1]. L'effet du bombardement avait été tel qu'il est permis de penser que cet assaut si meurtrier fut inutile, et que les Russes auraient de toute façon quitté une position devenue intenable pour eux. Une autre observation à faire, c'est que de tous les ouvrages qui entouraient Sébastopol, celui de Malakoff seul était fermé à la gorge. Tottleben voulait le faire ouvrir[2] ; il en fut empêché par les blessures qu'il reçut le 18 et le 20 juin. S'il eût effectué son projet, les retours offensifs des Russes pour reprendre Malakoff n'auraient pas été aussi facilement repoussés par le général de Mac-Mahon.

Le lecteur me pardonnera de m'être arrêté aussi longtemps sur un événement aussi connu ; il était impossible de parler siège et de se taire sur celui de Sébastopol. Aux chiffres déjà donnés pour en montrer l'importance, on peut ajouter que les cheminements de l'attaque ont présenté un développement total de 80 kilomètres (dont 67 pour les Français, 13 pour les Anglais). Le nombre des projectiles lancés par les assiégeants seuls a été de 1,500,000 ; ils ont tiré 25 millions de coups de fusil. Enfin, les pertes, y compris celles du séjour en

1. Camille Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée.*
2. Je le lui ai entendu dire à lui-même à Metz, lorsqu'il vint visiter cette place en 1858.

Turquie, se sont élevées pour l'armée française à 95,615 hommes, dont 75,375 morts de maladie ; pour l'armée anglaise, à 22,162, dont 17,580 morts de maladie. Pour l'armée russe, des chiffres moins positifs accusent 85,271 hommes ; il faudrait encore y ajouter les pertes des armées piémontaise et turque ; ce qui porterait le total à plus de 240,000[1].

Une dernière observation : l'anniversaire du premier bombardement de Sébastopol (17 octobre), dans lequel l'artillerie de la place eut le dessus sur celles des armées et des flottes anglaise et française, est encore célébré en Russie. Par une décision prise en 1879, le Czar a augmenté la solde de tous les officiers supérieurs ou subalternes, encore au service, parmi ceux qui avaient pris part au grand siège. Déjà, en vertu d'une décision rendue pendant le siège, chaque mois comptait pour une campagne. Les noms des deux commandants de place successifs, Kornilof, tué au premier bombardement, Nachimof, tué le 11 juillet, celui de Khroulef, blessé le 8 septembre en s'efforçant de reprendre Malakoff, sont honorés comme les noms de trois héros. De pareils procédés font plus pour le relèvement d'une armée que toutes les lois de méfiance et de pénalité.

Le souvenir impérissable d'événements tels que le siège de Sébastopol ne doit pas faire perdre de

1. Canonge, *Histoire militaire contemporaine.*

vue les actes d'héroïsme qui, sur une échelle moins vaste, ont à différentes époques excité l'admiration publique. Parmi ces actes, il en est peu, s'il y en a, d'aussi émouvants que celui de la petite garnison de Lucknow, assiégée en 1857 par les Cipayes révoltés. Il serait puéril de vouloir en diminuer le mérite, par cette considération que le massacre le plus horrible attendait les assiégés s'ils avaient succombé et que, placés entre deux genres de mort, ils ont naturellement choisi la plus glorieuse et la moins douloureuse. Il n'en reste pas moins le fait de la discipline, de la constance et de la fermeté, tenant tête à l'immense supériorité du nombre, au fanatisme et à la férocité de bêtes fauves enivrées par l'odeur du sang.

Est-il besoin de raconter ce siège ? Il suffira, du moins, de le résumer. Battues dans une rencontre avec les insurgés, les troupes royales étaient rentrées, le 30 juin 1857, dans la résidence de Lucknow, ou plutôt dans le camp retranché formé à la hâte en réunissant les bâtiments de cette résidence par des retranchements, palissades et murs crénelés. Il s'y trouvait, comme force sérieuse, 600 hommes du 32e régiment d'infanterie royale, auxquels on peut ajouter 327 Européens, officiers sans troupe, administrateurs, etc.... ; à côté de cela, 765 natifs, 200 femmes et 250 enfants. Ce camp fut immédiatement cerné par les révoltés, dont le nombre se trouva

bientôt porté à près de 100,000, par l'arrivée de bandes avides de pillage. Des batteries, habilement disposées par les assaillants, firent pleuvoir sur les défenseurs une grêle incessante de projectiles. Des assauts furieux livrés à différentes reprises, assauts pendant lesquels les Cipayes pénétrèrent plusieurs fois dans les retranchements et y furent tués à la baïonnette, échouèrent contre la résolution et le sang-froid de la garnison, qui heureusement était largement pourvue de vivres. Le résident civil, sir Henry Lawrence, ayant été tué dès le début, l'autorité appartenait tout entière au colonel Inglis, commandant le 32e régiment. L'espoir d'être secouru par sir Havelock, qui avait trouvé moyen, malgré la sévérité du blocus, d'annoncer sa prochaine arrivée, soutenait tous les courages. Enfin, le 25 septembre, à huit heures du matin, la colonne d'Havelock, forte de 3,000 hommes, fatiguée par une longue marche et déjà éprouvée par plusieurs combats, se présenta devant Lucknow. Alors s'engagea dans les rues étroites de cette ville, peuplée de plus de 600,000 habitants, une lutte acharnée. Le 25, au soir, le succès de l'entreprise paraissait compromis ; les troupes, malgré leur ardeur, n'avaient pu percer la masse des assaillants ; il fut résolu, cependant, de continuer le combat sans interruption, pour ne pas permettre aux insurgés d'accumuler leurs forces pendant la nuit sur le chemin

de la résidence, et l'on poussa en avant. Qu'on se figure l'anxiété des défenseurs! Un avis d'Havelock les avait avertis de n'avoir pas à bouger, et le bruit de la fusillade qui s'avançait, celui des explosions de plus en plus rapprochées, leur indiquaient seuls les progrès lents de leurs libérateurs. Enfin, à six heures du matin, sir Havelock et sir Outram, les deux chefs de l'armée de secours, entrèrent par une embrasure de canon dans la résidence, dont le chemin leur avait été frayé par le 78e régiment écossais et par les Sikhs, alliés fidèles de l'Angleterre; la délivrance était accomplie. La colonne d'Havelock avait perdu 550 hommes sur 3,000; la garnison avait éprouvé des pertes plus sensibles encore : sur 1,692 hommes, il n'en restait plus que 979. Au nombre des morts se trouvait le capitaine du génie Fulton, qui avait dirigé les travaux avec autant d'énergie que de talent. Dans toutes les défenses restées célèbres, on retrouve un officier du génie; quand il n'y a pas d'officier, c'est un garde comme Saint-Jacques à Monzon, ou un sous-officier comme le sergent Bobillot à Tuyen-Quan.

Le siège de Lucknow n'était pas achevé; les troupes d'Outram et d'Havelock étaient venues seulement en renforcer la garnison qui, dès lors, était en force suffisante pour résister. Sir Colin Campbell la délivra définitivement le 14 novembre, après un combat plus terrible encore, quoique moins disputé

que celui du 25 septembre. Havelock, honoré par les Anglais à l'égal des plus grands héros, était mort pendant le second siège. La résidence de Lucknow fut, pour un moment, évacuée par l'armée anglaise ; elle contenait encore des approvisionnements considérables. Mais on se demande, avec terreur, quel eût été le sort de son héroïque garnison, si la prévoyance de sir Lawrence n'y avait accumulé les vivres[1].

Il resterait, dans l'ordre d'idées où je me suis placé, à relater le siège de Tuyen-Quan, le plus récent exemple de ce que peut l'énergie d'un commandant et d'une troupe, assiégés dans une place ; mais, comme je l'ai déjà dit, ce siège est trop récent pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler les circonstances, qui sont connues de tout le monde[2].

---

1. Valbezen, *les Anglais et l'Inde.*

2. Je n'ai pas entendu, je le répète, citer tous les exemples de sièges levés avant que l'assiégeant ait eu raison de la résistance de la garnison. Si telle avait été mon intention, je n'aurais certes pas oublié les places qui, en 1814 et surtout en 1815, ont soutenu l'honneur de la France jusqu'à ce que, forcées par les traités de paix, elles aient ouvert leurs portes à l'étranger. En première ligne, viendrait Belfort bloquée par l'armée autrichienne et glorieusement défendue par Lecourbe, un des plus grands généraux de la République, disgracié pendant toute la durée de l'empire pour avoir été l'ami de Moreau et le frère d'un de ses juges. L'armée de Lecourbe, sous Belfort, en 1815, se composait de gardes nationaux. Sa belle résistance prouve donc une fois de plus que, pour assurer la défense d'une place, il faut, avant tout, lui donner *un homme* pour gouverneur.

CHAPITRE VIII.

LES BELLES DÉFENSES.

Rareté des défenses à outrance. — Rôle d'une place forte, Soissons en 1814, le fort de Bard en 1800. — Défenses limitées : Prague en 1742 ; le maréchal de Belle-Isle et Chevert. Kehl en 1796 ; Moreau et Desaix. Huningue en 1797 et en 1815 ; Abatucci et Barbanègre. Différence des deux situations. — Quelques défenses célèbres. — Grave et M. de Chamilly en 1674. — Lille et le maréchal de Boufflers en 1708 ; *le parfait Gouverneur*. — Mayence en 1793. — Grave et Roses en 1794. — Ancône en 1799, le général Monnier. — Gênes en 1800, énergie de Masséna. — Dantzick en 1807. — Les sièges d'Espagne ; Saragosse ; Girone et don Alvarez de Castro ; Almeïda et Brenier ; Badajoz et Philippon ; Saint-Sébastien et Rey. — Dantzick en 1813 et Rapp. — Missolonghi, Marc et Nothi-Botzaris ; Ibrachim-Pacha, les Souliotes. — Zaatcha, le colonel Canrobert. — Puebla ; belle conduite du Mexicain Ortega. — Guerre de 1870 ; Phalsbourg, Bitche, Belfort. — Plewna et Osman-Pacha.

« Rien n'est plus digne d'admiration », dit Marmont, dans son beau livre sur l'*Esprit des institutions militaires*, « que la défense d'une place, pous-« sée à ses limites possibles, mais aussi rien de plus « rare. » Cette observation est vraie s'il s'agit d'une défense poussée jusqu'à ce qu'il y ait impossibilité absolue de la continuer. Mais il n'est pas toujours nécessaire d'en arriver là, et le but de la défense peut quelquefois être atteint avant que la garnison ait mangé sa dernière bouchée de pain, brûlé sa dernière cartouche ou vu tomber la dernière des

pierres qui arrêtaient l'ennemi. Toutefois, le commandant d'une place ne saurait être laissé maître de limiter sa défense, et à moins d'ordres contraires, absolument formels, émanant du ministre ou du général en chef, il doit considérer le salut du pays ou de l'armée comme *dépendant de la reddition de cette place, avancée ou retardée d'un seul jour*. Telles sont les propres expressions du décret portant règlement sur le service des armées en campagne (art. 288) et du décret sur le service dans les places de guerre (art. 208).

S'il était besoin de citer un exemple à l'appui de ce principe, il suffirait de rappeler la capitulation de Soissons, au mois de mars 1814. Poursuivie par Napoléon, l'armée de Blücher était acculée à la rive gauche de l'Aisne; encore un jour, et elle allait être enveloppée par des forces suffisantes pour la détruire, tandis que, sur la rive droite, faute de moyens de passage, les corps prussiens et russes de l'armée du Nord étaient impuissants à venir à son secours. La possession de la place et du pont de Soissons pouvait seule les sauver, les uns et les autres. Le commandant de cette place, sommé de se rendre, menacé du bombardement, intimidé par la présence de deux armées, crut faire merveille en capitulant à des conditions avantageuses pour la garnison et pour la ville. Blücher s'empressa de passer sur la rive droite, doublant ainsi ses forces et

se couvrant, contre la poursuite de l'armée française, par l'obstacle même qui aurait dû causer sa perte. Si le commandant de Soissons, un général qui portait le nom fatal de Moreau, eût tenu seulement pendant 24 heures, il se serait couvert de gloire, et il aurait peut-être sauvé la France au lieu de la perdre [1].

Il fallut, au contraire, dans la campagne de 1800, une sorte de miracle ou tout au moins une chance inouïe pour que l'armée de réserve que commandait le premier consul, ne fût pas arrêtée au début de sa marche par le fort de Bard, dont la garnison n'était que de 200 hommes. Le Saint-Bernard était franchi, la ville d'Aoste dépassée; l'armée, descendant la vallée de la Doire, semblait n'avoir plus qu'à déboucher à Ivrée, dans les plaines du Piémont, pour surprendre les Autrichiens. Tout à coup l'avant-garde vit se dresser devant elle un monticule qui partageait la vallée en deux gorges étroites, et sur ce monticule le fort, enfilant de ses feux la route et le village de Bard, resserrés à gauche contre la montagne, tandis qu'à droite le torrent roulait ses eaux entre des rochers à pic. Sommé de se rendre, le commandant du fort répondit comme c'était son devoir de le faire. Une tentative d'escalade fut repoussée avec perte. Les moyens de faire un siège manquaient;

1. Voir au chapitre IX.

l'infanterie et la cavalerie tournèrent le fort par un sentier de montagne; Marmont, qui commandait l'artillerie, fit passer les canons pendant la nuit en répandant sur la route du fumier et tous les matelas du village et en entourant de foin tordu les parties sonnantes des affûts et des voitures. Avec les systèmes puissants d'éclairage dont on dispose aujourd'hui, avec les procédés en usage pour le repérage du tir, un pareil moyen n'aurait pu réussir ; chaque jour de la résistance du fort eût été un jour de retard pour le débouché de l'armée de réserve dans le Piémont, et au lieu d'aboutir à la victoire de Marengo, le fameux plan de Bonaparte eût peut-être misérablement échoué.

Parmi les exemples de places dont la défense n'a pas dû être poussée à outrance, il en est peu de plus célèbres que celui de Prague, en 1742. Après l'heureuse escalade qui avait rendu les Français maîtres de la capitale de la Bohême, leur armée avait tenu la campagne jusqu'au moment où Frédéric II, satisfait d'avoir conquis la Silésie, traita de la paix pour son propre compte avec Marie-Thérèse, et laissa ses alliés se tirer d'affaire comme ils le pourraient. Forcés alors de se réfugier sous les murs de Prague, les Français y furent investis par l'armée autrichienne le 24 juillet. Ils s'y trouvèrent dans la position la plus difficile et menacés de la famine. Une armée envoyée de France à leur se-

cours, ne put parvenir jusqu'à la Bohême. Il devenait impossible de rester plus longtemps dans Prague; le maréchal de Belle-Isle reçut de Paris l'ordre impératif d'en sortir. L'ordre était plus facile à donner qu'à exécuter, fait observer Frédéric II dans ses mémoires. Pour y réussir il importait de donner le change aux troupes du blocus. Le maréchal résolut, à cet effet, de laisser dans Prague quelques milliers d'hommes, y compris les malades et les blessés, sous un chef assez ferme pour imposer à la population et ne pas se laisser intimider par l'ennemi. Il confia cette mission à l'illustre Chevert et lui donna les instructions les plus précises. L'armée, forte de 15,000 hommes, avec trente canons et un long convoi de vivres, sortit heureusement de Prague le 16 décembre au soir; elle traversa les montagnes par un froid excessif, endura d'horribles souffrances, fut obligée de livrer plusieurs combats et arriva enfin, le 27 décembre, à Egra, au débouché des montagnes, réduite de moitié, mais l'honneur sauf. Elle avait marché pendant dix nuits, à raison de quatre heures par nuit, dans des chemins affreux. Pendant ce temps, Chevert disposait sur les remparts, pour tromper l'ennemi, tous les hommes qui pouvaient tenir debout (il avait 4,000 malades et environ 1,800 hommes pris dans tous les corps de troupe), puis lorsqu'il devint impossible de dissimuler le petit nombre de ses soldats, il menaça de mettre le feu

aux quatre coins de la ville si l'on faisait mine de l'attaquer. Pendant dix jours, il maîtrisa par sa ferme contenance l'armée assiégeante, la population et une partie de la garnison, mécontente d'être sacrifiée. Enfin, lorsqu'il sut l'armée en sûreté, fidèle à la consigne qu'il avait reçue, il consentit à rendre Prague et en sortit avec les honneurs de la guerre, pour rejoindre le maréchal de Belle-Isle à Egra, ayant acquis autant de gloire que s'il avait soutenu un véritable siège [1].

Lorsque, au mois de septembre 1796, Moreau se vit, par suite de la défaite de l'armée de Sambre-et-Meuse, forcé de reculer en combattant depuis les bords du Lech jusqu'au Rhin, puis obligé de passer à Vieux-Brisach sur la rive gauche du fleuve, les Français ne possédèrent plus sur la rive droite que deux points : le fort de Kehl et la tête de pont de Huningue. Prolonger la résistance sur ces deux points, de manière à permettre à son armée et à celle de Sambre-et-Meuse de se réorganiser, telle fut alors la résolution de Moreau. Il confia la défense de Kehl à Desaix, assisté de Gouvion-Saint-Cyr, avec trois divisions d'infanterie. A des fortifications informes et à demi ruinées, Desaix, par son activité incessante, substitua des ouvrages habilement tracés et

1. Général Pajot, *la Guerre sous Louis XV;* M. le duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV.*

solidement établis. Les lenteurs de l'ennemi, occupé à se couvrir lui-même par des lignes de circonvallation, lui en laissèrent tout le temps. Un mois fut ainsi employé de part et d'autre; après quoi commença la lutte pied à pied. Elle dura 53 jours, pendant lesquels Desaix et Saint-Cyr multiplièrent les défenses et forcèrent l'ennemi à s'y reprendre à plusieurs fois pour enlever chaque ouvrage. Moreau voyant la place enfin près de succomber, ayant atteint le but qu'il s'était proposé, puisque les armées françaises s'étaient reformées à l'abri du fleuve et avaient pu même envoyer deux divisions en Italie, Moreau, dis-je, ordonna à Desaix de capituler aux conditions les plus avantageuses. Ces conditions furent l'abandon pur et simple de Kehl par la garnison, sortant avec les honneurs de la guerre et emmenant tout son matériel. Vingt-quatre heures suffirent alors pour détruire tout ce qu'on ne pouvait emmener et pour bouleverser les fortifications, afin de ne laisser à l'ennemi que des ruines.

Tout se passa de même, à très peu près, pour la tête de pont de Huningue, que défendait Abatucci, un général de vingt-sept ans.

Le 27 novembre 1796, après un mois de travaux préliminaires, le feu violent de treize batteries rompit le pont de bateaux qui joignait le fort à la rive gauche. Le général autrichien fit sommation à la place de se rendre. Abatucci répondit par un refus et fut

blessé à mort, trois jours après, dans un violent combat de nuit, en chassant l'ennemi d'un ouvrage dont il s'était emparé. Après sa mort la garnison continua son opiniâtre résistance ; plusieurs sorties glorieuses signalèrent la défense jusqu'à ce que, le 3 février, les tranchées de l'ennemi fussent arrivées à 80 pas des fortifications ; alors le général Dufour, qui avait remplacé Abatucci dans le commandement, capitula, conformément aux instructions formelles qui lui avaient été laissées par le général en chef et obtint les mêmes conditions que la place de Kehl.

Abatucci ne devait pas être le seul général illustré par la défense de Huningue. Il se passa, dans cette même ville, au mois d'août 1815, un fait qui a pu être oublié au milieu d'événements plus considérables, mais que tout Français devrait se rappeler avec orgueil. La place de Huningue renfermant une garnison de 135 hommes (100 canonniers, 30 fantassins, 5 gendarmes), fut investie par l'armée autrichienne, forte de 25,000 hommes, aux ordres de l'archiduc Jean. Le général Barbanègre, qui commandait la place, refusa de se rendre ; l'ennemi construisit 28 batteries, armées de 130 bouches à feu ; la place avait 30 pièces pour leur répondre. Grâce au patriotisme et au dévouement de la population, des abris blindés furent construits partout pour mettre à couvert le matériel, les soldats et les habitants. Le feu commença le 14 août. Bientôt Hu-

ningue ne fut plus qu'un monceau de ruines ; aucun courage ne se démentit; les femmes et les enfants même ne craignaient pas de s'exposer au feu pour porter des munitions sur les remparts. Le 22 août, une explosion fit sauter la redoute Custine, un des ouvrages extérieurs; 400 Autrichiens en profitèrent pour occuper cet ouvrage ; la petite garnison les en chassa immédiatement. Le 23 août, le général Barbanègre fut sommé de nouveau de se rendre, sous peine de voir incendier la ville; il proposa de reconnaître le gouvernement de Louis XVIII et d'arborer le drapeau blanc, à condition de conserver la place ; les ennemis refusèrent.

Enfin, le 26, un armistice fut conclu, et Barbanègre capitula, après un bombardement de treize jours, obtenant de sortir avec les honneurs de la guerre. Lorsqu'il défila devant l'archiduc, précédé de deux tambours et suivi de 50 hommes, seuls restes des glorieux défenseurs de Huningue, l'ennemi ne put d'abord en croire ses yeux ; mais bientôt rendu à l'évidence, il salua la troupe héroïque de ses acclamations d'enthousiasme. Néanmoins, le général Barbanègre fut poursuivi, plus tard, pour avoir tiré sur la ville de Bâle. Le conseil d'enquête devant lequel il comparut le renvoya absous à l'unanimité; mais au même moment aucune poursuite n'était exercée contre les commandants des places d'Avesnes, de Péronne, de Cambrai (citadelle), qui s'étaient

rendus à première sommation, sans tirer presque un seul coup de fusil!

Il est à peine besoin de faire ressortir la différence entre les deux situations de 1796 et de 1815. Lorsque Abbatucci défendait, sur le territoire étranger, la tête de pont de Huningue, il prenait part à une opération militaire; il prolongea sa résistance dans les limites déterminées par ces opérations et conformément aux instructions du commandant en chef. Barbanègre, investi par l'ennemi dans une place française, responsable de la conservation d'une partie, si petite qu'elle fût, du territoire national, se défendit à outrance; c'est ce que devra faire tout commandant de place dans sa position.

Rappelons d'ailleurs que si, à la fin de 1813, après les désastres de Leipzick, il eût été possible aux garnisons enfermées dans les places allemandes de Dresde, Torgau, Wittenberg, Magdebourg, Hambourg, Erfurt et Würtzbourg, de sortir, de se grouper et de former, pour marcher sur le Rhin, une armée de 100,000 hommes, la France aurait été certainement sauvée en 1814. Les commandants de ces garnisons devaient-ils et pouvaient-ils exécuter ce plan? C'est là une question en dehors du sujet qui nous occupe. Revenons aux défenses de places restées célèbres dans l'histoire.

On a l'habitude de placer au premier rang la défense de Grave, sur la basse Meuse, par M. de

Chamilly, en 1674. Elle dura 93 jours et coûta 16,000 hommes au prince d'Orange, qui assiégeait la place. La garnison ne comptait en tout que 4,000 hommes, pourvus, presque à l'excès, de tous les moyens de défense, mais ayant peu de vivres. Chaque jour du siège fut marqué par une sortie ou par une action de vigueur, et lorsque Louis XIV donna au marquis de Chamilly l'ordre de capituler, rien ne restait plus debout dans la ville de Grave. Elle aurait cependant pu tenir encore quelques jours, dit Voltaire, l'historien de ce règne, mais le roi jugea inutile de perdre plus de monde pour une ville qu'il ne pouvait pas secourir et qu'il ne voulait pas conserver [1].

La plus belle défense de place sous Louis XIV,

---

1. Au point de vue épisodique, le siège de Grave eut de remarquable la nomination d'un sergent au grade de lieutenant, chose qui ne s'était jamais vue et ne se vit plus souvent : le sergent Lafleur, du régiment de Dampierre, envoyé *en parti* avec 21 hommes, ramenait dans la place des prisonniers faits par lui, quand il fut attaqué par 200 Hollandais ; il se retrancha dans une masure, leur tua 34 hommes, mit les autres en fuite et rentra dans Grave avec ses prisonniers. Sur la demande de M. de Chamilly, Louis XIV lui donna le grade de lieutenant et une gratification de 500 écus. Une autre remarque à faire, c'est que M. de Chamilly, nommé maréchal de France trente ans plus tard, fut de son vivant beaucoup moins célèbre pour avoir défendu Grave que pour avoir été le héros d'une histoire d'amour. C'est lui qui, en 1664, entrant dans une ville de Portugal avec son escadron de cavalerie, avait enflammé le cœur d'une religieuse portugaise, dont il avait reçu les lettres les plus passionnées, et qui, de retour en France, racontant sa conquête avec toute la légèreté d'un jeune officier, avait montré à tout le monde ces lettres, imprimées depuis lors et devenues comme classiques, sous le titre de *Lettres portugaises*.

après celle de Grave, fut peut-être la défense de Bonn, par le baron d'Asfeld, un des généraux désignés par l'opinion publique pour commander en chef, et qui fut blessé à mort le jour de l'assaut. Il avait résisté pendant trois mois derrière de mauvais remparts, d'abord assiégé dans les règles, puis bombardé par cent canons et mortiers, puis bloqué, puis assiégé de nouveau. La garnison était, au début, de 6,000 hommes; il en restait au bout de trois mois 3,000, dont 1,200 malades et blessés.

La défense de Bonn n'a cependant pas conservé dans l'histoire la même réputation que celle de Lille et de sa citadelle, sous les ordres du maréchal de Boufflers, en 1708. Saint-Simon nous a laissé, à ce sujet, dans ses *Mémoires,* le portrait d'un gouverneur de place assiégée, portrait qu'il serait bien à désirer de voir toujours réalisé; on ne saurait trop le répéter, le côté moral de la guerre, celui que Napoléon en appelle la partie divine, ne change pas d'un siècle à l'autre. Le maréchal de Boufflers, nous apprend Saint-Simon, était gouverneur général de la Flandre et gouverneur particulier de Lille. Comprenant, d'après les mouvements de l'ennemi, que cette place allait être assiégée, il prit en secret les mesures nécessaires pour se procurer de l'argent, puis, avec l'agrément de Louis XIV, il se jeta dans Lille, emportant 100,000 écus de son bien, ayant emprunté, en outre, ou pris au nom du roi tout ce qu'il put trouver.

Il enrégimenta 4,000 fuyards du combat d'Audenarde, 3,000 jeunes gens de la ville et porta ainsi sa garnison à vingt et un bataillons d'infanterie, avec deux régiments de dragons. Le 12 août, Lille était investi par le prince Eugène, qui amenait un équipage de 160 pièces, dont 50 mortiers. Le duc de Bourgogne et Vendôme, commandant l'armée en Flandre, ne firent rien pour secourir la place, et Boufflers se trouva réduit à ses propres forces. « L'ordre, l'exactitude, la vigilance », dit Saint-Simon, que je cite ici textuellement, « c'était où il « excellait.... Il voyait tout et donnait ordre à tout « sous le plus grand feu, comme s'il eût été dans sa « chambre.... Sa prévoyance s'étendait à tout, et « dans l'exécution il n'oubliait rien... Les soins qu'il « prit en arrivant, pour faire durer les munitions de « guerre et les vivres, l'égale proportion qu'il fit « garder en tous les temps du siège, en la distribu- « tion du pain, du vin et de la viande, où il présida « lui-même, et les soins infinis qu'il fit prendre et « qu'il prit lui-même des hôpitaux, le firent adorer « des troupes et des bourgeois. Il les aguerrit, je dis « les troupes de salade qui faisaient la plus nom- « breuse partie de sa garnison, les fuyards d'Aude- « narde et les bourgeois qu'il avait enrégimentés et « en fit des soldats qui ne furent pas inférieurs à « ceux des vieux corps....

« Attentif à éviter, autant qu'il le pouvait, la fa-

« tigue aux autres et les périls inutiles, il fatiguait « pour tous, se trouvait partout et sans cesse voyait « et disposait par lui-même et s'exposait continuel- « lement. Il couchait tout habillé aux attaques et il « ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouver- « ture de la tranchée jusqu'à la chamade. On lui « reprocha qu'il s'exposait trop ; il le faisait pour « tout voir par ses yeux et pourvoir à tout à mesure ; « il le faisait aussi pour l'exemple et pour sa propre « inquiétude que tout allât et s'exécutât bien, etc., « etc.[1]. »

Ne pourrait-on pas imprimer cela aujourd'hui, avec ce titre : *le Parfait gouverneur ?*

L'histoire du siège de Lille ne présente, d'ailleurs, rien de particulier ; mais elle est remarquable par le nombre et la vigueur des actions. Les sorties furent fréquentes ; les attaques de chemins couverts, exécutées par trois endroits à la fois et par 10,000 hommes, furent à plusieurs reprises victorieusement repoussées. Le 5 octobre, 16,000 hommes y échouèrent encore, mais ce jour-là une demi-lune, comme je l'ai dit plus haut, fut enlevée par surprise et par la faute d'un lieutenant-colonel qui s'était endormi. Enfin, le 13 octobre, une partie du chemin couvert fut prise ; la brèche était praticable sur une largeur de cent mètres ; le maréchal la *fit escarper*

1. Saint-Simon, *Mémoires*, édition Chéruel et Régnier. In-16 tome VI, chap. VIII.

et barrer avec des arbres et tout ce qu'on put trouver de grilles de fer. Le 20 et le 21, trois nouvelles brèches furent faites; les vivres commençaient à manquer; Boufflers capitula le 23, après deux mois de tranchée ouverte, ayant quatre jours pour se retirer dans la citadelle. Là, il se défendit de nouveau et avec la même opiniâtreté jusqu'au 9 décembre, date à laquelle il lui fallut bien se rendre, n'ayant plus de vivres pour sa garnison de 6,000 hommes.

Le commencement des guerres de la Révolution fut marqué par de nombreux sièges : il en est peu cependant où la défense mérite d'être signalée. Le siège de Valenciennes, en 1793, commença par la résistance héroïque du gouverneur et de la garnison ; il se termina par une capitulation prématurée, sous la pression des habitants effrayés par le bombardement et les menaces du général ennemi. La défense de Mayence, en cette même année 1793, est une des plus glorieuses : j'en ai déjà parlé plus haut.

La prise de Menin par Moreau, le 30 avril 1794, fut signalée par un fait dont il est peu d'exemples : le général Hammerstein, s'y voyant cerné, ne voulut point exposer les émigrés qui composaient en grande partie sa division, à tomber aux mains des républicains; il sortit, dans la nuit du 30 avril, avec toute la garnison, forte de plus de 3,000 hommes, culbuta tout ce qu'il avait devant lui, tua et

prit un grand nombre d'hommes, enleva des canons et se retira dans Bruges. Menin ouvrit ses portes le lendemain matin[1].

Parmi les nombreuses places prises ou reprises par les armées françaises, en 1794, il en est d'ailleurs très peu qui se soient bien défendues. Celle de Grave fit cependant exception, en souvenir, sans doute, de M. de Chamilly et du siège de 1674. Le colonel suisse Debons, son gouverneur, se conduisit plus courageusement que les commandants des places de Nimègue, Vanloo, Maëstricht, etc., qui venaient de se rendre avec une extrême facilité. Sans espoir d'être secouru, n'ayant qu'une garnison de 1,500 hommes, il opposa aux efforts du général Salm qui l'attaquait, une opiniâtreté extraordinaire et ne consentit à capituler qu'après deux mois d'investissement et trois semaines d'un bombardement sans relâche, ayant épuisé tous ses vivres et toutes ses munitions.

La défense de Roses, à la même époque, eut une

1. Un fait analogue s'était passé à Haguenau, en 1705, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Le commandant de la place, un Italien nommé Peri, s'était défendu pendant huit jours avec courage. Voyant que la résistance n'était plus possible, il sortit le soir avec 1,000 hommes, tandis que le colonel Arting amusait l'ennemi avec le reste de la garnison, soit 500 hommes. Peri traversa heureusement les lignes ; Arting, après s'être battu pendant quelque temps, se déroba, rejoignit son chef, et tous deux arrivèrent sans encombre à Saverne avec leurs 1,500 hommes. Peri fut nommé lieutenant général et Arting brigadier.

grande réputation. Ce qui en diminue le mérite, c'est que les assiégés étaient maîtres de la mer. Roses, on le sait, est située au fond du golfe qui porte son nom, au nord de la Catalogne. Une flotte espagnole de 13 vaisseaux de ligne et de 45 bombardes se trouvait dans son port au moment où elle fut investie par l'armée des Pyrénées-Orientales, que commandait le général Pérignon. La garnison était composée de 5,000 hommes d'excellentes troupes. Le siège commença le 28 novembre 1794; le froid ne tarda pas à devenir excessif, et les souffrances des assiégeants furent extrêmes. La neige, sur une épaisseur de trois pieds, couvrait le terrain des attaques et des camps; des sentinelles furent trouvées gelées; il fallut relever les postes de demi-heure en demi-heure. Vers la fin de janvier, les travaux de tranchée durent cesser; la terre était trop dure, et le siège se transforma en un duel d'artillerie. Le 31 janvier, tous les retranchements extérieurs furent enlevés par les Français ; de larges brèches étaient ouvertes dans le corps de place; l'assaut allait être donné; le gouverneur Yzquierdo se décida à évacuer Roses pendant la nuit du 2 au 3 février, en y laissant trois cents hommes qui devaient continuer le feu pour tromper les assiégeants et s'embarquer eux-mêmes au point du jour. Par suite d'une erreur, les bateaux qui devaient les emmener s'éloignèrent avec la flotte; ces trois cents hommes,

abandonnés dans la ville de Roses, arborèrent le drapeau blanc et se rendirent prisonniers[1].

Le général Monnier, défendant la place d'Ancône, en 1799, avait, au contraire, à supporter les attaques de deux flottes turque et russe, en même temps qu'il était assiégé sur terre par une armée autrichienne, augmentée de tous les insurgés du pays. Il n'avait qu'une faible garnison de 2,000 hommes, épuisée par la famine, entourée d'une population dont les souffrances, comme celles des troupes, étaient horribles. Vainement il avait voulu adoucir le sort de ces malheureux, en leur permettant de sortir; les Autrichiens qui, cependant, avaient la prétention de venir les délivrer de l'oppression des Français, les repoussèrent; il fallut leur rouvrir les portes de la ville pour ne pas les exposer à périr sous le feu des deux partis. Dans ces conditions défavorables, Monnier résista deux mois et demi; il fit de nombreuses sorties, dans l'une desquelles il battit à plate couture un corps d'armée de 10,000 hommes. Enfin le 16 novembre il capitula, n'ayant plus ni vivres, ni poudre; la garnison rentrait en France, avec engagement de ne pas servir jusqu'à échange. En témoignage d'estime pour la magnifique défense du général Monnier, les généraux autrichiens lui accordèrent, pour traverser l'Italie, une garde d'hon-

1. *Victoires et Conquêtes*, tome IV.

neur de 25 cavaliers et 30 carabiniers. On se demande pourquoi cette défense n'est pas restée célèbre autant que celle de Gênes. Cela tient, sans doute, à ce que le sort d'Ancône ne présentait pas le même intérêt que celui de la place dans laquelle Masséna se couvrit de gloire. Cela tient surtout à ce que le général Monnier tomba plus tard en disgrâce pour avoir voté contre l'Empire.

Renfermé dès le 5 avril 1800, avec 18,000 hommes, dont 12,000 combattants, dans le camp retranché que formaient les fortifications de Gênes, n'ayant guère de vivres que pour une trentaine de jours, Masséna livra aux Autrichiens plusieurs combats brillants. Tandis qu'il combattait au dehors, des émeutes éclataient dans la ville, et une partie de la garnison était obligée de bivouaquer sur les places, pour contenir le parti favorable aux Autrichiens. Du 10 au 20 mai, il prolongea la résistance, en faisant manger à ses soldats, aux prisonniers autrichiens et aux habitants pauvres qu'il nourrissait, des choses sans nom. Il importait, cependant, de tenir jusqu'à la dernière extrémité, pour donner à l'armée de réserve le temps de descendre des Alpes sur les derrières de l'armée autrichienne. A partir du 20 mai, l'énergie seule de Masséna soutint la garnison. « Encore quelques « heures peut-être », disait-il, « et vous serez délivrés « et vous aurez rendu à la patrie un immense ser- « vice. » Enfin, le 4 juin, les vivres, ou ce qui en te-

nait lieu, faisant absolument défaut, il capitula, ou plutôt il consentit à évacuer Gênes avec la garnison, libre d'aller se joindre au corps d'armée de Suchet sur les lignes du Var. Par des sacrifices héroïques, les défenseurs de Gênes avaient assuré le triomphe de l'armée de réserve. Les Autrichiens rentraient dans la ville, le 5 juin ; le général Lannes, devançant le premier Consul, gagnait le 9 la bataille de Montebello ; Bonaparte lui-même terminait, le 14 juin, la campagne par la victoire de Marengo. La défense prolongée de Gênes, la présence, sur le revers de l'Apennin, de la garnison jointe au corps de Suchet, contribuèrent à ces brillants événements, en les rendant possibles ; les quelques jours de résistance dus à l'énergie de Masséna avaient porté leurs fruits. C'est le cas de répéter avec nos règlements actuels : « L'officier qui commande une place de guerre ne « doit jamais perdre de vue qu'il défend un des bou- « levards de la patrie, l'un des points d'appui de ses « armées et que de sa reddition, avancée ou retardée « d'un seul jour, peut dépendre le salut du pays. »

Les premières campagnes de l'Empire, en 1805 et en 1806, ont été de vrais coups de foudre dans lesquels les sièges n'ont joué qu'un bien faible rôle ; mais dès l'année 1807, les places fortes regagnèrent leur importance, et ce serait être injuste envers les généraux et les troupes qui ont pris part à leur attaque ou à leur défense que de les effacer complè-

tement derrière les armées victorieuses à Austerlitz, à Friedland, à Wagram, à la Moskowa et dans toutes les grandes batailles de cette époque.

Seuls, les gouverneurs et les garnisons de Graudenz, de Colberg et de Dantzick, relevèrent l'honneur des armes prussiennes au milieu de l'effondrement moral qui fut la conséquence des défaites d'Iena et d'Auerstædt. Le général de Courbière, gouverneur de Graudenz, sommé de se rendre sous prétexte que le royaume de Prusse n'existait plus, répondit fièrement : « Eh bien ! alors, je suis roi de Graudenz ! » Cette place et celle de Colberg, où commandait l'illustre Gneisenau, furent sauvées par la paix de Tilsitt. Dantzick, défendue par Kalkreuth, ne se rendit au maréchal Lefebvre ou plutôt à Napoléon lui-même, qu'après un siège glorieux qui dura deux mois, dont cinquante et un jours de tranchée ouverte.

C'est surtout en Espagne que les sièges furent nombreux. De 1808 à 1813, trente trois places y furent assiégées par les Français, et ils en défendirent bien près d'une quinzaine. Plusieurs de ces sièges, tels que ceux de Saragosse, de Girone, de Lérida, de Tortose, de Tarragone, de Badajoz, trois fois assiégée, de Ciudad-Rodrigo, d'Almeïda, Burgos, Saint-Sébastien, Pampelune,etc., sont demeurés célèbres à juste titre. La défense de Saragosse par les Espagnols a obtenu dans l'histoire la même popularité

que celles de Jérusalem, de Sagonte, de Numance, etc. Il en a été question plus haut; elle consista surtout en une guerre de rues, appuyée sur des couvents qui avaient été transformés en forteresses intérieures. La défense de Girone, aussi héroïque et non moins opiniâtre, rentre davantage dans la catégorie des sièges ordinaires : elle peut donc mieux servir d'exemple.

Située en Catalogne, sur la route de Perpignan à Barcelone, au bord du Ter et au pied de hauteurs fortifiées, Girone était protégée par plusieurs ouvrages avancés, dont le principal était le fort de Montjouich. Elle avait déjà été, en 1808, l'objet de plusieurs tentatives et servait de point d'appui aux bandes qui tenaient la campagne, lorsque le 8 mai 1809, le général Verdier arriva sous ses murs, avec un équipage de siège de 71 bouches à feu. La garnison se composait de 6,000 soldats et de 4,000 paysans armés, auxquels se joignit toute la partie valide d'une population de 20,000 âmes, fanatisée par les prêtres et par les moines. Les opérations du siège commencèrent le 24 mai ; trois divisions y concoururent, sous les ordres supérieurs de Gouvion Saint-Cyr ; les attaques furent dirigées d'abord sur le fort de Montjouich, dans lequel une batterie de 20 bouches à feu, établie sur le roc et couverte par 80,000 sacs à terre, fit une large brèche. Un assaut fut alors donné et repoussé après un combat des plus

acharnés ; mais le fort n'était plus tenable, et sa garnison, réduite de 900 hommes à 400, l'abandonna après 37 jours de tranchée ouverte. Les attaques furent alors tournées contre la place et le 19 septembre un nouvel assaut fut tenté ; les femmes et les enfants prirent part au combat avec un acharnement féroce ; les assaillants furent encore repoussés.

La situation des deux partis était également mauvaise. L'armée de siège n'avait presque plus de projectiles ; elle comptait près de 7,000 hommes dans les hôpitaux. Les assiégés étaient réduits à un quart de pain tous les trois jours et à un peu de viande, sans huile, sans sel, sans vin, sans eau-de-vie. Des hommes et des femmes tombaient morts d'inanition dans la rue. Le siège fut converti en blocus. Le général Blake parvint à faire entrer dans la place un convoi de vivres et de bestiaux, mais cette ressource fut bientôt épuisée, et Blake, en cherchant, le 1er novembre, à faire entrer un nouveau convoi, fut battu par Gouvion Saint-Cyr, sous les yeux même des malheureux défenseurs de Girone. La viande de cheval et de mulet était épuisée ; l'air était empesté par les cadavres en putréfaction ; le typhus se joignait à la famine ; le gouverneur, don Alvarès, était mourant. La place capitula enfin le 11 décembre, après sept mois de siège ou de blocus.

J'ai déjà parlé du fort de Sagonte, assiégé au mois de septembre 1811 par le maréchal Suchet. La gar-

nison de ce fort résista à trois assauts furieux et ne capitula que lorsque la défaite de l'armée de Blake lui eut enlevé tout espoir d'être secourue.

Les Français qui, dans l'attaque des places espagnoles, notamment à Saragosse, à Tortose, à Tarragone, avaient déployé toutes les vertus guerrières, se distinguèrent plus encore peut-être en défendant ces mêmes places. Que d'exemples à citer ! Le siège d'Almeïda, en 1811, se termina par un dénouement analogue à celui de Menin. D'après l'ordre de Masséna, commandant l'armée de Portugal, le général Brenier, gouverneur d'Almeïda, fit charger toutes les mines préparées à l'avance pour faire sauter les fortifications, noya les poudres, brisa les pièces d'artillerie, démolit les affûts et sortit de la place, laissant un officier du génie avec 200 hommes pour mettre le feu aux mines. Il franchit heureusement les lignes de l'ennemi, qui ne put que poursuivre son arrière-garde et prendre une partie du détachement resté en arrière ; il atteignit ainsi le corps d'armée envoyé par Masséna pour l'attendre et à qui une effroyable explosion venait d'apprendre le sort d'Almeïda. « C'est là », dit Marmont, « une des « plus vigoureuses résolutions qui furent jamais « prises, et un grand bonheur en accompagna l'exécu- « tion. » On prétend même que Wellington, furieux de voir détruire une place sur laquelle il comptait pour donner un point d'appui à ses opérations ulté-

rieures, s'écria : « L'action de Brenier vaut une vic-« toire pour l'armée française. » Je me hâte d'ajouter qu'une opération de ce genre, possible avec une petite garnison, serait absolument interdite à une troupe nombreuse, car elle mettrait à défiler assez de temps pour permettre à l'armée d'investissement de se réunir, soit pour l'écraser pendant son passage, soit pour la poursuivre une fois passée.

J'ai déjà parlé de la garnison française de Badajoz, soutenant victorieusement, en 1811, les attaques de Wellington, jusqu'à ce qu'elle fût secourue par Soult et Marmont. Elle succomba, quelques mois plus tard, après une défense mémorable, vaincue cette fois par une surprise et par des moyens d'attaque incomparablement supérieurs à ceux dont elle disposait en hommes et en artillerie. Trois mille hommes avaient lutté contre une armée de cinquante mille et repoussé le plus terrible assaut de nuit que l'on connaisse, assaut dans lequel l'ennemi perdit 3,600 hommes ; en voilà assez pour la gloire du gouverneur, le général Philippon, et de tous ceux qui le secondèrent si bravement.

La défense de Saint-Sébastien par le général Rey, en 1813, fut plus extraordinaire encore. Si l'on a égard à la faiblesse de la garnison, attaquée à la fois par une armée et par une flotte, à la vigueur de l'assiégeant et à la famine qui força le gouverneur à capituler, on mettra certainement cette

défense au-dessus de celles de Grave et de Lille. L'eau même faisait défaut aux assiégés; le seul aqueduc qui alimentait la ville avait été coupé par l'ennemi, et l'on était réduit aux ressources des citernes : il fallut rationner l'eau comme le pain. La garnison supporta 59 jours de tranchée ouverte et cinq assauts. Au dernier de ces assauts, les assiégés, pleins d'enthousiasme, s'étaient juré de repousser encore l'ennemi. Une bombe, en éclatant, mit le feu à un tas de grenades et d'obus préparés au sommet de la brèche; l'explosion renversa les défenseurs et produisit un instant de confusion dont les Anglais profitèrent pour s'élancer dans la place. La garnison put cependant se retirer en bon ordre dans le château et s'y défendre quelques jours encore. Quand les vivres furent épuisés, elle se rendit[1].

Nous avons vu comment, un peu plus tard, réduit par la famine, le général Cassan, gouverneur de Pampelune, capitulait après quatre mois de blocus. Pendant ce temps, Lapoype, un vétéran de la Révolution, divisionnaire de 1792, un de ces républicains restés à l'écart pendant les grandeurs de l'Empire pour reparaître à l'heure du danger, s'immortalisait par la défense de Wittenberg, sur l'Elbe. Rapp à Dantzick, supportant, sans se laisser émouvoir,

1. Belmas, *les Sièges d'Espagne*, tome IV.

le bombardement, la famine et une affreuse épidémie, ne rendait qu'après treize mois de siège et de blocus, l'importante place confiée par l'Empereur à sa fidélité. La capitulation, comme plusieurs autres à cette époque, fut violée par les souverains alliés. Rapp devait sortir de Dantzick, le 1er janvier, avec les honneurs de la guerre, pour ramener sa garnison en France ; l'empereur Alexandre signifia sa volonté et, le 2 janvier, une autre capitulation fut conclue en vertu de laquelle cette garnison, qui avait tant souffert, dut être prisonnière de guerre. Elle fut emmenée en Russie et traitée avec une extrême rigueur. Ainsi les alliés ne se contentaient pas d'avoir le nombre pour eux; ils appelaient encore à leur aide la mauvaise foi.

La guerre de la délivrance de la Grèce devait, après les guerres d'Espagne et mieux encore peut-être, montrer ce que peuvent inspirer le patriotisme et l'ardent amour de l'indépendance. L'art et la poésie ont un peu trop abusé du nom de Missolonghi et semblent avoir relégué ce nom dans la fable. L'histoire militaire lui doit cependant une page sérieuse.

Une première fois, en 1823, les Turcs avaient investi la place de Missolonghi, dont l'enceinte tombait en ruines et qui, couverte seulement par plusieurs ouvrages en terre, n'avait pour toute artillerie que de vieux canons de côte et quelques pièces de cam-

pagne. Mais un héros, Marc Botzaris, commandait la garnison de 1,500 Souliotes, renforcée plus tard par 1,200 Grecs du Péloponèse. Les Turcs, repoussés dans deux assauts meurtriers, le 17 novembre 1823 et le 6 janvier 1824, s'étaient retirés complètement démoralisés et avaient perdu 1,700 hommes dans leur retraite.

Le second siège fut plus sérieux. Le secours apporté aux Turcs par Ibrahim-Pacha les avait relevés, et les succès obtenus par le fils de Méhémet-Ali leur avaient permis de venir, au printemps de 1825, investir de nouveau Missolonghi. La place était défendue cette fois par 4,000 Rouméliotes, que commandait Nothi Botzaris, le frère de Marc, tué à Karpenitza et enterré dans un des bastions de la ville sauvée par lui. A la sommation qui lui fut adressée par Reschid-Pacha, Nothi répondit fièrement que les clés de la ville étaient suspendues à ses canons. Les attaques furent menées avec vigueur; les assauts se succédèrent presque sans interruption ; plusieurs fois le croissant fut planté sur les remparts du bastion Botzaris ; mais l'étendard de l'Islam fut arraché par les défenseurs et par la population, qui précipitèrent au bas de la brèche les soldats albanais. Un assaut, qui devait être décisif, fut tenté le 16 décembre; au moment où les assiégeants parurent sur la brèche, des mines préparées à l'avance éclatèrent toutes à la fois ; les Albanais

épouvantés s'enfuirent en désordre, jetant là leurs armes et se refusant à continuer le siège. C'est alors qu'intervint Ibrahim avec ses 15,000 Égyptiens; il voulut d'abord, se fiant à la valeur de ses troupes, continuer le système des Turcs, mais après un nouvel assaut repoussé le 27 décembre, il comprit que la famine seule pouvait venir à bout d'une telle résistance. Par des combats successifs, il s'empara des postes avancés et coupa toute communication entre la ville et la mer; les assiégés ne furent plus approvisionnés par la flotte; un blocus rigoureux les réduisit à des ressources promptement épuisées. Quand ils eurent mangé les chevaux, les chiens, les chats, etc., il ne leur resta plus que les herbes salées du rivage. Les Grecs du dehors, distraits par leurs divisions intestines, ne venaient pas à leur secours. Ils se résignèrent enfin à une tentative suprême, et le siège de Missolonghi se dénoua par un drame sans précédent. Le 22 avril au soir, 3,000 combattants, suivis de 6,000 femmes, enfants et vieillards, sortirent en silence de la place et se dirigèrent vers les lignes ennemies. A un signal convenu, tous les hommes armés s'élancèrent sur les retranchements des Égyptiens; mais Ibrahim avait été prévenu par un déserteur; ses soldats veillaient; une décharge meurtrière accueillit les Hellènes; les femmes et les enfants épouvantés s'enfuirent vers la ville, où les troupes d'Ibrahim péné-

trèrent sur leurs pas. Les hommes parvinrent à percer les lignes; ils tombèrent alors dans les embuscades préparées pour les recevoir et furent entourés par des forces décuples; 1,800 d'entre eux pourtant parvinrent à se dégager et à gagner Salone. Pendant ce temps, un autre héros, Kristos-Kapsalis, s'enfermait avec 1,800 femmes, vieillards et enfants dans un édifice qui contenait toutes les munitions de guerre, et quand le bâtiment fut entouré par les soldats ennemis, il mit le feu à un amas de poudre; tout sauta : 2,000 Égyptiens périrent avec les derniers habitants de Missolonghi [1] !...

Ce n'est pas là, dira-t-on, un exemple de siège régulier; c'en est un du moins d'héroïsme patriotique, et il est bon d'en consacrer le souvenir. A ce même titre, il n'est pas permis de passer sous silence la défense de Zaatcha, quoique il ne s'agisse pas cette fois d'une place fortifiée de main d'homme, mais d'une forteresse naturelle. Nos troupes, pour pénétrer dans l'oasis où s'étaient réfugiés les indigènes insurgés contre la France, avaient à franchir une forêt, dont la riche végétation créait un obstacle à la marche et à la vue, un marais, un fossé plein d'eau, puis à renverser les murailles en pisé qui formaient autour des jardins une enceinte continue, à prendre enfin les maisons une à une. Arrivé devant

1. De la Jonquière, *Histoire de l'empire ottoman.*

l'oasis de Zaatcha, le 7 octobre 1849, le général Herbillon commença immédiatement ses travaux d'approche ; le 20, deux assauts simultanés furent repoussés avec perte. A partir du 8 novembre, renforcé par plus de 4,000 hommes et par des canons de 12, il poussa les opérations avec vigueur ; les vives sorties des assiégés furent repoussées ; enfin, le 26, à 8 heures du matin, trois colonnes commandées par les colonels de Barral, Canrobert et de Lourmel franchirent tous les obstacles et pénétrèrent dans Zaatcha, où il fallut faire sauter plusieurs maisons par la mine, pour venir à bout de leurs acharnés défenseurs. C'est là que le colonel Canrobert, par la vigueur avec laquelle il enleva ses zouaves, porta à son comble la réputation qu'il s'était acquise dans les combats d'Afrique, et le siège de Zaatcha peut être considéré comme le premier échelon de la gloire si justement acquise par le héros de Saint-Privat.

La défense de Puebla, en 1863, présente comme un reflet de celle de Saragosse. Ainsi que la capitale de l'Aragon, Puebla eut à soutenir deux sièges successifs. Le lecteur se rappelle, sans nul doute, l'expédition du général de Lorencez en 1862 : une brigade de 6,000 hommes, se heurtant le 5 mai à la ville de Puebla, défendue par 12,000 hommes ; les murs du château de Guadalupe, battus avec du canon de campagne à la distance insensée de 2,000

mètres[1] ; une attaque de vive force tentée et repoussée avec une perte de près de 500 hommes, et le général de Lorencez, forcé de reculer jusqu'à Orizaba, où il fut assiégé à son tour. Il fallut envoyer au Mexique une armée de 30,000 hommes sous les ordres du général Forey; mais tout manquait à cette armée pour s'avancer dans un pays comme le Mexique, ou plutôt on ne connaissait pas le pays, et l'on perdit, à s'organiser à Vera-Cruz, deux mois qui furent mis à profit par les Mexicains. Depuis le 5 mai 1862, la ville ouverte de Puebla avait été transformée en une véritable place forte, remarquable surtout par ses dispositions intérieures. La garnison s'élevait à 22,000 hommes, commandés par le général Ortega. Le siège dura 55 jours, depuis l'ouverture de la tranchée (23 mars 1863) jusqu'à la fin de la résistance (17 mai). Les îlots de maisons avaient été barricadés de manière à former des lignes de défense, *des cadres* qu'il fallut enlever successivement, et dont quelques-uns, notamment celui du couvent de Santa-Inès, ou cadre n° 52, opposèrent aux assiégeants une résistance invincible. Enfin, le véritable point d'attaque était discerné, les forts principaux étaient pris, l'armée française, pleine de confiance, se préparait à une attaque générale, lorsque Ortega rendit la place. La conduite

1. La brigade Lorencez n'avait avec elle que des canons de 4 rayés.

de ce Mexicain, avocat de profession et général de circonstance, peut servir de modèle : il n'avait plus ni vivres ni munitions ; il fit détruire tout l'armement et tout le matériel, réunit ses officiers pour leur dire que, l'armée étant dissoute, chacun demeurait maître de ses actions ; puis il écrivit au général Forey que la place était à sa discrétion : « Je « ne puis, Monsieur le Général », disait-il en terminant, « continuer la défense plus longtemps ; si « je le pouvais, croyez bien que je le ferais[1]. »

La France, pendant la guerre de 1870, a vu tomber un grand nombre de ses places fortes entre les mains de l'ennemi. Un seul commandant s'est comporté à peu près comme l'avait fait Ortega à Puebla. Lorsque, après la bataille de Frœschwiller, le général de Gœssdorf se présenta devant la place de Phalsbourg et somma de se rendre, sous peine d'être bombardé, le commandant Taillant, celui-ci se borna à répondre : « J'accepte le bombardement. » L'investissement dura du 13 août au 12 décembre ; la ville fut, dans cet intervalle de temps, bombardée à plusieurs reprises ; l'attitude de la population fut admirable et ne se démentit pas un instant. Lorsque les vivres furent épuisés, le commandant Taillant détruisit son artillerie et ses munitions, fit ouvrir les portes de la place et écrivit au général commandant les troupes

1. Commandant Canonge, *Histoire militaire contemporaine*, t. I.

d'investissement qu'il se rendait à discrétion. « Vous « nous trouverez désarmés », disait-il à juste titre, « mais non vaincus. »

Bitche, que j'aurais dû citer au chapitre précédent, puisque cette petite place ne fut pas prise et ne fut évacuée par la garnison française que le 27 mars, c'est-à-dire deux mois après la signature de l'armistice de Paris, complète avec Phalsbourg et Belfort, la liste trop courte des places dont la défense n'a obtenu du conseil d'enquête que des éloges. On sait qu'investie le 8 août, cette forteresse subit un bombardement d'une dizaine de jours, qui réduisit la ville en cendres et après lequel l'ennemi, voyant l'impossibilité d'en avoir raison, se contenta de la bloquer.

Quant à Belfort, la défense en est restée classique. C'est un des rares souvenirs de la guerre de 1870-1871, qui donnent à un cœur français une consolation sans mélange. Elle dura 103 jours, depuis le 2 novembre 1870 jusqu'au 13 février 1871 ; la garnison comptait 17,000 hommes environ, dont seulement deux bataillons et demi d'infanterie de ligne, cinq demi-batteries d'artillerie à pied et une demi-compagnie du génie ; le reste était formé de mobiles et de mobilisés. La place subit, à partir du 30 novembre, le bombardement le plus violent ; dès le 6 décembre, un officier de l'état-major allemand écrivait que Belfort ne tiendrait plus que

cinq jours. Non seulement Belfort tint plus de cinq jours, mais le colonel Denfert ne consentit à rendre la place que sur l'ordre du gouvernement français. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, libre de tout engagement. Cette brillante défense fut, sans nul doute, le motif principal de la clause du traité de Francfort qui conserva Belfort à la France. Le pays doit donc au colonel Denfert, à sa courageuse garnison et à la presque totalité de la population de la ville, qui les soutint par son attitude, plus que de l'admiration, c'est-à-dire de la reconnaissance.

Il me reste à parler d'un siège qui, avec celui de Metz, est un des événements les plus considérables des dernières guerres. Il s'agit de la défense de Plewna, par Osman-Pacha, dans la guerre d'Orient de 1877-1878. Cette défense a été, il faut bien le dire, l'objet de très vives critiques, mais seulement au point de vue du rôle joué par Osman-Pacha dans l'ensemble de la guerre. En un mot, on a blâmé le défenseur de Plewna de n'avoir pas, quand il en était temps encore, abandonné cette position créée par lui et de s'y être laissé enfermer, sans aucune utilité pour le succès définitif des armées turques.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question, non plus que de rechercher jusqu'à quel point sont coupables les généraux qui n'ont secouru Plewna, ni directement, ni indirectement. Si l'on se borne à

voir comment Osman-Pacha a fortifié et défendu cette place, c'est lui faire injure de comparer sa conduite à celle de Bazaine à Metz.

Lorsque, au commencement du mois de juillet 1877, Osman-Pacha s'établit dans la position de Plewna, cette position était à peine couverte par deux blockhaus. Elle formait le nœud de communications importantes; il résolut de s'y maintenir pour barrer la route aux troupes russes, et, usant de la facilité prodigieuse avec laquelle les Turcs remuent la terre, il fit commencer immédiatement la construction d'un système de fortification passagère, qu'il ne cessa de développer jusqu'à la fin du siège. Ce système se résumait en une série de redoutes d'un très fort profil (une vingtaine environ), occupant les points principaux sur une circonférence de 36 kilomètres et reliées entre elles par de profondes tranchées, précédées d'abris pour les tirailleurs. Les redoutes étaient disposées de manière à donner deux étages de feu d'infanterie, et même trois aux grandes distances; derrière les épaulements, chaque soldat tenait à sa portée 200 cartouches et avait l'ordre de tirer à outrance. Chaque ouvrage était doublé en arrière d'un autre ouvrage, dissimulé par le relief du terrain, et d'où l'assaillant était immédiatement criblé de balles dès qu'il s'était emparé des retranchements de première ligne. Le feu de l'infanterie faisait toute la force de cette place

improvisée, dans laquelle on ne trouva que 77 canons après la fin du siège.

Les choses n'en étaient pas encore là lorsque, le 20 juillet, les Russes, sans avoir reconnu la position, vinrent attaquer Plewna. Mais si imparfaites que fussent alors les fortifications, la division Schilder, qui essaya ce jour-là de s'en emparer, fut vigoureusement repoussée. Les soldats russes avaient cependant fait preuve d'un grand courage, en enlevant trois lignes successives de retranchements sans préparation préalable par l'artillerie ; ils ne purent aller plus loin ; le feu rapide de l'infanterie les écrasa, et la division Schilder perdit presque la moitié de son effectif. L'attaque fut renouvelée le 30 juillet par le général Krüdner avec cinq divisions d'infanterie ; la journée, malgré quelques succès partiels et momentanés, fut encore plus désastreuse pour les Russes que celle du 20. L'état-major appela de nouvelles troupes, fit construire des retranchements pour servir de refuge en cas d'insuccès et mettre en batterie cent vingt pièces de gros calibre, dont vingt de 24. Cette artillerie lança une grêle de projectiles sur les ouvrages turcs pendant les journées des 8, 9 et 10 septembre et, le 11, l'assaut fut donné. Plusieurs positions importantes furent enlevées, entre autres, la redoute dite de Grivitza, considérée comme la clé de Plewna ; mais une fois cette redoute prise, non sans des

pertes énormes, les Russes s'aperçurent avec découragement qu'il en existait une autre en arrière, plus forte et plus élevée. L'assaut recommença le 12. L'armée russe, à bout de forces et encore une fois repoussée, se retira dans ses lignes.

C'est alors qu'après trois assauts les Russes comprirent qu'il fallait prendre Plewna par la famine, et qu'ils commencèrent une série d'opérations destinées à en compléter l'investissement. Ces opérations ne réussirent pas tout d'abord. Pour se faire une idée de la manière dont elles furent conçues, il suffira de savoir que le général commandant la cavalerie reçut l'ordre d'agir vigoureusement en *ménageant le plus possible les hommes* et les chevaux. Enfin, le général Gourko arriva de Saint-Pétersbourg avec la garde impériale. Tottleben, l'ingénieur illustré par la défense de Sébastopol, fut chargé de la direction supérieure du siège. Dans une suite de combats remarquables, les Russes s'emparèrent successivement de toutes les positions d'où ils pouvaient resserrer la place et, sur un développement de 85 kilomètres, ils entourèrent les fortifications turques d'une ligne de circonvallation, dont les ouvrages principaux étaient reliés entre eux par le télégraphe. Déjà, au commencement du mois de novembre, le grand-duc Nicolas avait invité Osman-Pacha à se rendre, en lui expliquant sa position dans une lettre qui pourrait servir de résumé historique

du siège. Osman, cela va sans dire, avait repoussé cette sommation, si courtoise qu'elle fût ; mais les vivres allaient lui manquer totalement. Il fit, le 10 décembre, pour briser le cercle de fer qui l'enserrait, un effort désespéré. Les troupes turques abordèrent les retranchements des Russes avec un tel élan qu'elles y pénétrèrent sur plusieurs points, mais, écrasées par les réserves, elles se virent forcées de reculer, poursuivies par les assiégeants, qui s'emparèrent de Plewna. Il ne restait plus à Osman qu'à se résigner : il se rendit à discrétion. Il avait tenu dans Plewna pendant 145 jours, et depuis 50 jours, il y était complètement bloqué. Pendant ce temps, il avait tenu en échec plus de 150,000 Russes.

Tant qu'avait duré l'investissement, raconte le *Messager officiel russe,* d'après le dire des prisonniers turcs, Osman avait montré une activité prodigieuse. Tout son état-major se concentrait en lui-même ; il fatiguait chaque jour jusqu'à six chevaux, visitant toutes ses lignes de défense, ses redoutes et ses batteries ; si la nuit le surprenait dans une redoute quelconque, il y restait jusqu'au point du jour, se contentant d'une hutte de terre comme gîte et d'une botte de paille en guise de lit[1].

---

1. Lefaure, *Histoire de la guerre d'Orient,* 2e volume. — *Un tacticien,* auteur d'une autre histoire, très bien raisonnée d'ailleurs, de la même guerre.

Est-il possible de comparer un pareil homme, dont le nom glorieux est resté honoré de tous, au commandant en chef de l'armée du Rhin, enfermé dans Metz et y restant inactif en attendant les événements[1]?

---

1. Si je n'ai pas fait mention des sièges de Wicksbourg et de Charlestown dans la guerre de la Sécession, c'est qu'il ne s'agit pas ici d'un résumé de l'histoire des sièges, mais simplement de faire ressortir, par le contraste de quelques belles défenses, la conduite tenue par les garnisons qui ont prématurément capitulé. Le siège de Wicksbourg fut, à proprement parler, une grande opération de guerre, remarquable surtout pour la manière dont elle fut menée par les assiégeants. Comme Sébastopol, la place ne put être complètement investie, mais, les armées de secours ayant été battues, le général Pemberton se rendit à discrétion, le 4 juillet 1863, après plusieurs mois de siège. La défense de Charlestown par le général confédéré Beauregard est une des plus remarquables que l'on puisse citer. Malgré le concours de la flotte et des armées fédérales, malgré la mise en action des moyens les plus puissants, la résistance dura près de dix-huit mois. La garnison sortit de la place sans capituler.

CHAPITRE IX.

LES PLACES MAL DÉFENDUES.

La critique ne perd jamais ses droits : M. de Feuquières et le maréchal de Boufflers. — *La fièvre de capitulation.* — Les places de Flandre en 1664. — Conquête de la Hollande en 1672. — Le colonel Dupas à Naërden. Indulgence d'un conseil de guerre. — Sévérité autrichienne. Le gouverneur de Brisach. — Guerre de la succession d'Espagne : Tournay, Gand, Le Quesnoy. — Dix-huitième siècle : Capitulation de Minden. Pondichéry et Lally-Tollendal ; un assassinat juridique. — Guerres de la Révolution : Longwy, Verdun, Maubeuge. Un décret de la Convention. Reprise de Landrecies, Le Quesnoy, Valenciennes et Condé. — Conquête de la Hollande et de la Belgique. — Saint-Sébastien et Figuières. — Perte de l'Italie en 1799. Peschiera, Pizzighetone, Ferrare, Milan, Turin, Alexandrie, Coni. — Reddition de Mantoue ; Foissac-Latour ; acte arbitraire de Napoléon. — Les places prussiennes en 1806 et 1807 : Spandau, Stettin, Custrin, Hameln, Czenstochau. — Flessingue et le général Monnet. — Soissons et le général Moreau en 1814. — Les places françaises en 1815.— Les sièges de la guerre de 1870-1871 ; causes générales de la faiblesse des défenses.

A prendre au pied de la lettre les critiques formulées par les écrivains militaires, presque toutes les places assiégées auraient été mal défendues. Le maréchal de Boufflers lui-même, à Lille, n'a pas trouvé grâce devant Feuquières ; on a reproché à Masséna de s'être laissé enfermer trop tôt dans Gênes ; la garnison de Mayence, en 1793, a été blâmée pour n'avoir pas tenu quelques jours de plus ; enfin nous avons vu Osman-Pacha accusé d'entête-

ment pour n'être pas sorti à temps de Plewna. Il en a été ainsi de bien d'autres défenses; la critique ne perd jamais ses droits. Mais il ne s'agit pas ici des fautes qu'a pu commettre tel ou tel commandant de place; il n'est question que des défenses qui ont donné lieu à des plaintes graves ou même à des poursuites et à des châtiments plus ou moins sévères. Ces défenses devraient, avons-nous vu, former deux catégories distinctes. Cependant les unes ayant été souvent l'objet d'une indulgence extrême et les autres ayant quelquefois été jugées avec une sévérité excessive, il paraît difficile de les examiner séparément. Je les comprendrai donc toutes dans une seule catégorie.

Il est à remarquer, d'abord, que la facilité avec laquelle, à certains moments de l'histoire, se sont rendues les places fortes d'un pays envahi ressemble à un mal contagieux, ou tout au moins épidémique. Il faut donc opposer à ce mal des remèdes énergiques, pour en arrêter les progrès. Le malheur est que le remède vient souvent trop tard.

Si nous interrogeons l'histoire militaire depuis la première guerre de Louis XIV jusqu'à nos jours, nous y trouverons plusieurs périodes pendant lesquelles a régné cette *fièvre de capitulation.* Nous allons les passer successivement en revue.

C'est d'abord la conquête de la Flandre, dans la guerre dite *de dévolution.* La plupart des places

étaient alors, il est vrai, imparfaitement fortifiées et incomplètement armées ; mais, parmi leurs gouverneurs, ce fut à qui se rendrait le plus vite. « Louis « XIV entre dans Charleroi comme dans Paris », dit Voltaire. A Tournai, les bourgeois obligent le gouverneur à capituler après deux jours de siège ; Douai cède à quatre jours de tranchée, Oudenarde à deux. Lille, bien fortifiée pourtant, défendue par une garnison de 6,000 hommes, semble devoir résister plus longtemps ; mais la bourgeoisie en émoi pousse les hauts cris ; le peuple court aux remparts pour faire cesser le feu et, devant une telle manifestation, le gouverneur a la faiblesse de capituler après dix jours de tranchée. Dès lors, les commandants de place, séduits ou démoralisés, vont d'eux-mêmes au-devant de la sommation.

En 1672, les places de la Hollande sont prises, ou plutôt se laissent prendre, sans coup férir. Avant même le fameux passage du Rhin, Rheinberg, Wesel, Burik et Orsoy ne tiennent pas quatre jours. Un officier mandait à Turenne : « Si vous voulez « m'envoyer 50 chevaux, je pourrai prendre avec « cela deux ou trois places. » Ne dirait-on pas lire le récit de la campagne de Prusse en 1806 ?

Vingt-six places furent prises du 12 au 23 juin. Le peuple hollandais, surexcité par la frayeur, devint féroce ; les frères de Witt, accusés de ne pas résister avec assez de vigueur aux entreprises de

Louis XIV, furent massacrés dans une sédition. Le prince d'Orange, nommé stathouder malgré eux et contre eux, faillit un instant éprouver le même sort; mais il conquit la popularité en faisant pendre trois ou quatre commandants de place, qui d'ailleurs ne l'avaient pas volé. Celui de Rheinberg avait vendu la place aux Français et s'en était allé jouir à Maëstricht du prix de sa trahison; Guillaume d'Orange l'y fit arrêter et punir de mort.

Luxembourg avait voulu profiter de la gelée pour tenter un coup de main des plus hardis sur La Haye, avec 12,000 hommes. Après avoir culbuté et détruit plusieurs régiments hollandais, il s'était vu arrêté par le dégel et avait livré au pillage trois ou quatre petites villes; mais l'inondation ne lui laissait pour le retour qu'un chemin barré par le fort de Niwerburg. On le croyait perdu; lui-même se demandait comment il se tirerait de là, lorsqu'il trouva les portes du fort toutes grandes ouvertes; les officiers chargés de le défendre s'étaient enfuis. Guillaume en fit pendre plusieurs, dont deux colonels.

Déjà deux ou trois hommes de cœur, au lieu de céder à la contagion, s'étaient bravement défendus. La Hollande, protégée par les inondations, retrempant son courage dans l'indignation en face des conditions que Louis XIV voulait lui imposer, avait cessé d'être une proie facile; les sièges devenaient une affaire sérieuse, comme le prouva bientôt celui de

Maëstricht où, pour la première fois, furent mis en pratique les nouveaux procédés imaginés par Vauban.

Bientôt les armes du roi de France, jusque-là victorieuses, subirent l'échec le plus humiliant. Une garnison de 2,200 hommes avait été laissée dans Naërden, sous les ordres d'un colonel nommé Dupas, dont les services passés inspiraient toute confiance. Par un mouvement rapide et habile, le prince d'Orange investit subitement cette place avec 12,000 hommes. Dupas perdit la tête et céda, dit Feuquières, aux obsessions des officiers qui l'entouraient ; il capitula le quatrième jour du siège, se rendant prisonnier avec sa garnison. Louis XIV, Condé, Louvois, Luxembourg, à la nouvelle de cette incroyable capitulation, furent indignés et furieux. « La « garnison de Naërden s'est montrée aussi coquine « que les Hollandais », écrivait Luxembourg. « C'est « une action si vilaine », disait de son côté Condé, « et d'un si méchant exemple, qu'elle mérite un sé- « vère châtiment. » D'après Louvois, Dupas devait être puni avec la dernière rigueur, « mais tout le « sang de ce misérable », ajoutait-il, « ne nous ren- « dra pas Naërden. » Enfin, Louis XIV ordonna que tous les coupables fussent jugés et, après le jugement rendu, mis à mort immédiatement sans recours possible. Mais le conseil de guerre condamna seulement Dupas à la détention perpétuelle et à la dé-

gradation. Un des juges, à qui l'on demandait le motif de cette indulgence, répondit : « Il n'y a pas « de loi qui condamne un poltron à perdre la vie[1]. » Dupas obtint même la grâce de servir comme simple soldat et se fit tuer le plus bravement du monde, un an plus tard, à la défense de Grave, « montrant ainsi », dit Voltaire, « qu'il avait été injustement « puni[2] ». Voltaire se trompe : la conduite de Dupas montrait seulement, ce que cent autres exemples ont prouvé, qu'un homme peut être brave de sa personne et lâche dans le commandement.

Sous le règne de Louis XIV, les gouvernements étrangers se montrèrent généralement plus sévères que le roi de France sur l'article des capitulations. Pendant la guerre dite de la ligue d'Augsbourg, la place de Dixmude ayant été, en 1695, attaquée avec vigueur par M. de Montal et s'étant rendue après trois jours seulement de siège, le gouverneur de cette place fut condamné en Angleterre à avoir la tête tranchée. En 1692, le gouverneur de Deynse n'avait été condamné qu'à la dégradation, quoique à la simple lecture des faits il semble plus coupable que le précédent, car, investi seulement par de la cavalerie, il s'était rendu à la première sommation.

Un exemple de sévérité plus grande encore fut

---

1. *Mémoires de Feuquières.*
2. Voltaire, *Siècle de Louis XIV;* Camille Rousset, *Histoire de Louvois;* Feuquières, *Mémoires.*

donné en 1703 par le gouvernement impérial. La place de Brisach, tenant pour l'empereur, avait été investie, le 15 août, par le duc de Bourgogne. Le comte d'Arco et le général Marcilly, l'un gouverneur et l'autre commandant de la place, trompés par une fausse démonstration de l'armée française, envoyèrent une partie de leur garnison s'enfermer dans Fribourg. Subitement investis, ils se défendirent médiocrement, paraît-il, et capitulèrent le 6 septembre, en sortant par la brèche avec les honneurs de la guerre. Ils furent traduits à Vienne devant un conseil de guerre ; le comte d'Arco eut la tête coupée, Marcilly fut dégradé ; le bourreau lui cassa son épée et lui en donna plusieurs coups sur la tête ; le lieutenant du roi et le major de la place furent également dégradés. Cet arrêt, au dire de Saint-Simon, fut généralement regardé comme d'une sévérité outrée.

Les deux dernières guerres de Louis XIV furent marquées par de nombreux sièges ; on compte, de 1688 à 1713, 155 places prises, dont 10 d'assaut et les autres par capitulation. Les signes de décadence commençaient dès lors à se montrer dans l'armée française, et à côté de belles défenses, récompensées outre mesure peut-être par Louis XIV, l'histoire eut à enregistrer d'assez nombreuses défaillances.

En 1709, M. de la Mothe, un des lieutenants-

généraux les plus en vue pour le bâton de maréchal quoique d'une capacité médiocre ou plutôt d'une incapacité notoire, très protégé par le ministre Chamillard, fut envoyé à Gand pour prendre le commandement de cette place importante. La garnison comprenait 28 bataillons d'infanterie et plusieurs régiments de dragons; il y avait des vivres pour deux mois. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 24 au 25 décembre ; le maréchal de Boufflers se préparait à marcher au secours de la place, lorsqu'on apprit qu'elle avait capitulé le 29, après quatre jours de tranchée. « La tête tourna à la Mothe », dit Saint-Simon, « car il était entièrement incapable de lâ-« cheté et d'infidélité ; il se laissa empaumer par un « capitaine suisse, qui avait peur pour sa compagnie « et peut-être pour sa peau et qui lui persuada de « se rendre. » M. de la Mothe en fut quitte pour une lettre de cachet qui l'exila dans sa terre près de Compiègne [1].

La Jonquière, qui avait rendu Port-Mahon aux Anglais sans se défendre, fut traité plus sévèrement. Traduit devant un conseil de guerre à Toulon, il fut condamné à la prison perpétuelle, cassé de son grade, privé de ses pensions et de sa croix de Saint-Louis ; les principaux officiers de la garnison furent également emprisonnés. Le gouverneur d'Exilles,

1. *Mémoires de Saint-Simon*, tome V.

pour s'être rendu trop facilement, fut enfermé à la Bastille.

Quelque temps après, le lieutenant-général de Surville fut envoyé commander dans Tournai, avec 18 bataillons et 4 escadrons de dragons ; assiégé le 8 juillet, il capitula le 28 pour la ville, à condition de pouvoir se retirer dans la citadelle, qui passait pour une des plus fortes de l'Europe et qui était bien pourvue de tout ; il la rendit le 2 septembre, sans y avoir essuyé la moindre attaque. « Je n'imagine « pas », dit Feuquières, « qu'il se puisse rien ajouter à « la mollesse et à l'incapacité d'une pareille défense, « et qu'il y ait aucun exemple qu'une pareille con- « duite sans une attaque, ait été soufferte de la part « d'un homme chargé de la défense d'une place. » Cependant M. de Surville ne fut pas mal reçu quand il vint saluer le roi, et s'il tomba en disgrâce quelques jours après, ce fut pour une indiscrétion qu'il avait commise en déjeunant avec le prince Eugène et le duc de Marlborough [1].

Pour en finir avec le règne de Louis XIV, il reste à citer le commandant de la place du Quesnoy, qui, pour avoir capitulé en 1711, après 15 jours de tranchée, fut vivement accusé par le maréchal de Villars et toute l'armée de s'être mal défendu, et emprisonné à la Bastille.

---

1. *Mémoires de Saint-Simon*, tome VII.

Le règne de Louis XV, pendant lequel, à part les brillantes années du maréchal de Saxe, la décadence de l'armée marcha si vite, ne pouvait guère fournir à l'histoire de belles défenses de place. En revanche, on y trouve quelques honteuses capitulations, comme celle de Minden, assiégée en 1758 par le duc de Brunswick. La place était régulièrement fortifiée ; elle avait une garnison de 5,000 hommes et pour gouverneur M. de Morangiès, lieutenant-général, brave homme, bon officier de cavalerie, mais n'entendant rien aux sièges ni au service de l'infanterie. La place fut investie le 5 mars, et la tranchée ouverte dans la nuit du 6 au 7 ; le feu des batteries de l'assiégeant commença le 12. Les principaux officiers de la garnison réunis, le 13 au soir, chez le gouverneur, lui déclarèrent que la défense était impossible et qu'il n'y avait autre chose à faire qu'à se rendre ; il s'y résigna, la mort dans l'âme, et signa, le 14, une capitulation qui semblait avoir pour unique objet d'assurer le bien-être et la liberté des officiers, au détriment des soldats retenus prisonniers. Les officiers avaient la faculté d'emmener tous leurs bagages, équipages, etc., et de s'en aller en France prisonniers sur parole, tandis que les soldats étaient emmenés en captivité.

Aussitôt que cette clause, trop connue aujourd'hui depuis la guerre de 1870, mais alors toute nouvelle, fut portée à la connaissance des soldats, furieux

d'être ainsi abandonnés par leurs officiers, ils se révoltèrent, mirent à leur tête un caporal surnommé *La Jeunesse* et passèrent à travers les lignes de l'ennemi, au nombre de 1,500. Cette action de vigueur excita dans l'opinion publique autant d'enthousiasme que la capitulation produisit de dégoût, et le roi nomma lieutenant le caporal La Jeunesse ; malheureusement il avait été tué dans la sortie, et il ne reparut plus. Quant aux officiers de la garnison, ils furent accueillis avec un tel mépris lorsqu'ils vinrent en France pour profiter des clauses de la capitulation, qu'ils se virent forcés de retourner en Allemagne. « La condition que les officiers ont obtenue de retourner sur leur parole en France révolte tout le monde », écrivait à ce sujet le comte de Gisors, colonel du régiment de Champagne, « parce qu'il paraît indigne d'abandonner les malheureux soldats prisonniers. » Une enquête fut ordonnée ; le comte de Clermont, qui en fut chargé comme chef de l'armée, pensa que M. de Morangiès était plus malheureux que coupable ; le plus grand tort, selon lui, devait être imputé à ceux qui avaient mis ce brave homme dans un poste pour lequel il n'était pas fait. On se borna à le priver de tout commandement, mais le roi cassa de leurs grades les principaux officiers de la garnison [1].

---

1. Camille Rousset, *le Comte de Gisors*.

Dans cette même guerre de Sept ans, qui valut à la France la perte de ses colonies, une triste capitulation, dont j'ai parlé plus haut, livra aux Anglais Montréal et le Canada. La perte de Pondichéry devait donner lieu à des événements plus désastreux encore.

Irlandais d'origine, nommé gouverneur des établissements appartenant à la Compagnie des Indes orientales, M. de Lally-Tollendal avait reçu la mission de réformer les abus. Il s'y appliqua sans aucune espèce de tact, avec toute la dureté et toute la violence d'un caractère hautain et emporté, ne réussissant qu'à se faire un ennemi de chacun des habitants de la colonie, officiers, magistrats, fonctionnaires, marchands, etc. Après quelques entreprises malheureuses dans lesquelles il fit preuve du plus grand courage, il fut réduit à s'enfermer dans Pondichéry, d'où l'escadre française avait été chassée par une flotte anglaise. Sa petite garnison, qui ne dépassait pas 1,000 hommes, fut bientôt bloquée par une armée de 22,000 hommes sur terre et par 16 vaisseaux de haut bord sur mer. Par ses menaces de mort, sans cesse prodiguées contre ceux qui parlaient de se rendre, par la violence inquisitoriale avec laquelle il fit rechercher les approvisionnements dans toutes les maisons, sans excepter celles des plus hauts fonctionnaires, par ses propos inconsidérés à l'égard de tous ceux qu'il accusait de

déprédations, Lally acheva de s'attirer la haine générale. Son énergie sut cependant maintenir tout le monde dans le devoir; mais après un blocus de plusieurs mois, pendant lesquels la ville, la garnison et lui-même endurèrent toutes les souffrances possibles, à bout de forces et de ressources, sommé par le conseil de la ville et par l'unanimité du conseil de défense de cesser une résistance inutile, il fut obligé de se rendre aux Anglais, le 14 janvier 1761. A peine eut-il signé la capitulation qui lui avait été ainsi arrachée, que son autorité cessant, sa vie fut menacée, et qu'il faillit être tué par les habitants; il dut être protégé contre leur furie par une garde anglaise. Pendant la traversée des Indes en Angleterre, ses compagnons l'accablèrent d'injures et de récriminations et, arrivé en Europe, il fut l'objet des attaques les plus violentes, des accusations les plus odieuses. Autorisé par le gouvernement anglais à venir se justifier en France, il fut enfermé à la Bastille, au mois de novembre 1762. Il y resta dix-huit mois sans être interrogé, sans amis, sans appui, sans pouvoir s'occuper de sa défense, tandis que ses ennemis puissants, parmi lesquels figuraient des parents de Choiseul et d'autres ministres, mettaient tout en œuvre pour grossir l'orage amassé contre lui.

Enfin, le procès fut commencé au printemps de 1764; il dura deux ans, après lesquels, sans avoir

même pu obtenir l'assistance d'un conseil, Lally fut, par jugement du 6 mai 1766, condamné à être décapité comme convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. Le premier chef d'accusation était fondé sur la reddition de Pondichéry, imputable à tout autre qu'à lui. Les autres chefs n'étaient appuyés que sur des allégations sans preuves. Ce vieillard, dont le corps était couvert de blessures et qui, à défaut d'autres qualités, avait déployé dans l'Inde un courage incontestable, fut traîné à l'échafaud, après qu'on l'eut bâillonné pour l'empêcher même de protester de son innocence. A peine était-il mort, que, par un de ces retours d'opinion si fréquents dans notre pays, son sort excita l'intérêt public ; il y avait eu cela d'odieux que tous les puissants du jour s'étaient acharnés contre un étranger sans appui. Voltaire écrivit en faveur de la mémoire de Lally un de ses plus éloquents plaidoyers. Le fils de la victime, arrivé à l'âge d'homme, entreprit avec une persévérance infatigable et un talent émouvant, l'œuvre de sa réhabilitation, et l'arrêt du Parlement de Paris fut tardivement cassé, en 1778. Il est triste de penser que le seul gouverneur de place forte puni de mort pour avoir capitulé, depuis le début du règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution, ait été victime d'une injustice ou tout

au moins d'une partialité et d'une cruauté révoltantes.

La culpabilité des commandants de place de Longwy et de Verdun, condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire pour les capitulations de 1792, était du moins indiscutable, quelque excuse qu'elle pût avoir. Le commandant de Longwy était un homme âgé, brave et bon officier, capable même de se bien défendre, au dire de Dumouriez, mais dont le bon vouloir fut complètement paralysé par les habitants et par la garnison, divisée en deux partis, hostiles l'un à l'autre ; il fut exécuté en même temps que sa femme, qui n'avait pas voulu le quitter et avait demandé à partager son sort. Le décret de la Convention qui appliquait la peine de mort à tout individu ayant rendu ou proposé de rendre une place française, lui fut rétroactivement appliqué. Quant à la capitulation de Verdun, une enquête fut ordonnée par la Convention sur les faits qui l'avaient précédée, accompagnée et suivie. Après un rapport du député Cavaignac, l'Assemblée renvoya l'affaire au tribunal de Sainte-Menehould, puis au tribunal révolutionnaire. Celui-ci condamna à mort le successeur de Beaurepaire dans le commandement de la place de Verdun, Joseph de Neyon, un colonel d'artillerie en retraite, nommé Grimoard, accusé d'avoir porté une écharpe blanche après l'occupation de la ville par les Prussiens, un

bourgeois convaincu d'avoir été le principal promoteur des rassemblements qui provoquèrent la capitulation, plusieurs autres individus sur lesquels pesaient des charges diverses, enfin les femmes et les jeunes filles jugées coupables d'être allées au camp des alliés porter des fleurs et des dragées au roi de Prusse. Cette dernière condamnation est une de celles qu'on a le plus reprochées au tribunal révolutionnaire.

Les commandants de Mayence et de Valenciennes furent, avons-nous vu, arrêtés après la reddition de ces deux places et mis en liberté, grâce à l'intervention des représentants du peuple, témoins de leurs efforts. Le général Chancel n'eut pas le même bonheur à Maubeuge. Lui seul avait cependant proposé aux généraux commandant les troupes bloquées sous les murs de cette place, de faire une sortie pour prendre l'armée assiégeante entre deux feux, lorsque Jourdan et Carnot vinrent l'attaquer et la battre à Wattignies; il ne fut pas écouté. Carnot, dans son rapport, se plaignit violemment de l'inertie de la garnison, sans l'attribuer à personne. La faute en fut très injustement imputée au général Chancel, et il la paya de sa tête.

Lorsque, dans les derniers mois de l'année 1793, l'armée, réorganisée par Carnot, commença la série des succès qui aboutirent à la libération du sol national et à la double conquête de la Belgique et

de la Hollande, les garnisons étrangères semblèrent à leur tour atteintes du mal de capitulation. La Convention avait, sur la proposition du Comité de salut public, rendu un décret portant que les quatre grandes places françaises tombées au pouvoir de l'ennemi (elle entendait par là Valenciennes, Condé, Landrecies et le Quesnoy) seraient sommées de se rendre à discrétion et que, dans le cas de refus, après un délai de vingt-quatre heures, les garnisons de ces places seraient passées au fil de l'épée. Il semble que les puissances étrangères auraient dû tenir fort peu de compte des menaces de la Convention et n'y répondre que par une autre menace, celle des représailles. Les historiens racontent cependant que les commandants des quatre garnisons se laissèrent impressionner par le décret de la Convention ; les défenses de ces places furent en effet des plus médiocres.

Les places de la Belgique et de la Hollande ne se défendirent pas mieux, en 1794, contre l'armée de Pichegru. Vanloo, avec une garnison de 4,000 hommes et 160 bouches à feu de gros calibre, capitula après quatre jours de tranchée ouverte. Le général Laurent, qui l'avait assiégée avec une division de 5,000 hommes, sans équipage de siège, fut blâmé pour n'avoir pas fait la garnison prisonnière de guerre. Sur un autre point, l'armée de la Moselle s'emparait en un jour du fort de Rheinfels, situé sur la

rive gauche du Rhin, près de Saint-Goar. Au premier coup de canon, la garnison, jugeant la prise du fort inévitable, s'empressa de l'abandonner et de passer sur la rive droite. Cette fois le commandant du fort fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, pour n'avoir pas défendu le poste qui lui était confié.

Cette même année, la place de Saint-Sébastien, en Espagne, se rendait avec une facilité sans égale au général Moncey, commandant l'armée des Pyrénées-Occidentales. Des divergences d'opinion politique divisaient la population en deux partis ennemis, et la garnison elle-même n'échappait pas à ces dissensions. L'illustre La Tour-d'Auvergne, alors capitaine de grenadiers, envoyé en parlementaire par Moncey, sut profiter adroitement de cette situation en gagnant par ses discours l'alcade et même le gouverneur. La garnison s'écria qu'elle voulait se défendre; l'alcade et les habitants supplièrent le gouverneur de ne pas attirer sur la ville un feu qui la réduirait en cendres.« Mais, capitaine », dit alors le gouverneur, « vous n'avez pas « encore tiré un seul coup de canon sur ma citadelle ; « faites-moi au moins l'honneur de la saluer; sans « cela vous sentez bien que je ne puis la rendre. » La Tour-d'Auvergne sortit pour faire tirer le seul canon de 8 dont disposait l'armée ; les batteries de la place y répondirent par une grêle de boulets,

mais le *premier grenadier de France* revint auprès du gouverneur et le décida enfin à capituler. La garnison fut emmenée prisonnière de guerre, et l'armée française entra dans Saint-Sébastien, aux acclamations du peuple.

Un fait plus extraordinaire encore se passa dans les Pyrénées-Orientales. Le 20 novembre 1794, après la bataille de la Montagne-Noire, les troupes de la division Augereau, sous les ordres de Pérignon, se présentaient devant Figuières, une des plus belles forteresses connues, remarquable surtout par ses casemates qui s'étendent sous toute la surface des remparts. La garnison comptait 10,000 hommes; elle était bien pourvue de tout, mais composée en grande partie de fuyards, réfugiés dans Figuières après la bataille et fortement démoralisés. Connaissant cette situation, Pérignon n'hésita pas à attaquer Figuières avec 15,000 hommes. Dès que ses batteries eurent commencé le feu, il somma le gouverneur, André Torrès, de se rendre sous peine d'être passé au fil de l'épée avec toute la garnison. André Torrès réunit alors le conseil de défense qui, à l'unanimité et vu la disposition des troupes, conclut à capituler. 10,000 hommes furent ainsi envoyés prisonniers en France, abandonnant au général Pérignon un armement formidable et les plus riches approvisionnements.

Le général Torrès et les officiers de son état-major

furent traduits devant un conseil de guerre. Le gouverneur et trois officiers furent condamnés à mort; le roi d'Espagne, se montrant indulgent, commua leur peine en un exil perpétuel. Cet exemple montre, mieux que tout autre, jusqu'où peut aller la démoralisation après une bataille perdue, car ce même André Torrès s'était montré, au siège de Toulon, un valeureux soldat.

En 1799, la marche rapide des armées coalisées, la corruption qui marqua la fin du Directoire et les malversations qui se multiplièrent à cette époque dans l'armée comme dans toutes les administrations, affaiblirent le moral des garnisons de l'Italie. A part la glorieuse résistance d'Ancône, que j'ai signalée plus haut, la défense de la citadelle de Tortone et de deux ou trois autres places, l'histoire des sièges pendant cette campagne de 1799 ne présente que des faits peu honorables pour les armes françaises.

A peine Schérer, battu à Vérone et à Magnano, avait-il reculé jusqu'à la ligne de l'Adda, que les places du Mincio furent investies. Peschiera fut bloquée sur terre et sur le lac de Garde ; les batteries de l'assiégeant commencèrent leur feu le 4 mai, et dès le 7, le commandant de la place, sommé de se rendre, capitula sous la condition que la garnison, forte de 1,000 hommes, rentrerait en France, après avoir pris l'engagement de ne pas servir de six mois. Le même jour capitulait aussi la

forteresse de Pizzighettone, attaquée le 3 mai; l'explosion d'un magasin à poudre avait accéléré ce dénouement; la garnison ne comptait d'ailleurs que 600 hommes. A Ferrare, cernée par des bandes d'insurgés, le commandant ouvrit les portes de la ville au général autrichien Klenau; il se retira dans la citadelle avec sa garnison de 2,000 hommes, jurant de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais le 23 mai, après deux jours de bombardement, un magasin à poudre ayant encore pris feu, il se rendit aux mêmes conditions que Peschiera et Pizzighettone. Le 24, le commandant du château de Milan, à qui Moreau avait fait promettre de résister jusqu'à la mort, ouvrait ses portes au prince de Hohenzollern, après 24 heures de feu. Le général Fiorella, chargé de défendre Turin, avait abandonné aux Autrichiens et aux Russes la ville, dans laquelle le mauvais esprit des habitants rendait sa position difcile, et il s'était retiré dans la citadelle. Sommé de se rendre, le 16 juin, il refusa, mais après un bombardement exécuté sans interruption par 300 bouches à feu pendant 29 heures, il demanda de lui-même à capituler. Les conditions qu'il proposait ne furent pas acceptées; le feu reprit avec plus de violence, et le 21 les brèches étaient ouvertes. Les canonniers piémontais abandonnaient les remparts et refusaient de servir; Fiorella se vit réduit à capituler, le 23 juin, aux mêmes conditions que les

autres commandants de place[1]. Ce général fut plus tard violemment accusé de s'être mal défendu ; il est certain cependant que la défection des Piémontais dut enchaîner sa bonne volonté. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les Autrichiens employèrent, pour réduire les places d'Italie, des moyens beaucoup plus puissants que ceux en usage dans l'armée française, où, jusqu'à ces derniers temps, les officiers du génie, trop confiants dans leur science, ont persisté à ne pas admettre le bombardement comme procédé d'attaque.

La citadelle d'Alexandrie fut rendue de même, le 22 juillet, par le général Gardanne, à Sowarow, au moment où la place ne pouvait plus répondre au feu des assiégeants et où un assaut général allait être tenté.

Le 28 novembre, le prince de Lichtenstein, avec un corps d'armée autrichien, se présentait devant la place de Coni, la clé du Piémont, et sommait le commandant français de se rendre. Sur son refus, le bombardement commençait, et une grêle de projectiles tombait sur la ville. Les habitants envoyèrent une députation au général autrichien, pour lui représenter qu'étrangers à la résistance, ils ne devaient pas en être punis. Lichtenstein leur répondit que les habitants d'une place assiégée ne pouvaient

1. La durée de l'engagement de ne pas servir était portée à un an au lieu de six mois.

être distingués de la garnison, et qu'il ne consentirait à cesser le feu que si cette garnison se rendait. Le commandant de la place envoya alors un parlementaire et capitula après deux jours de tranchée; la garnison était forte de 2,500 hommes.

Mais la capitulation qui donna lieu, à cette époque, aux critiques les plus vives, fut celle de Mantoue, qui passait pour une place imprenable et qui, en 1796, n'avait été réduite que par la famine. Nous avons vu que Bonaparte s'était occupé lui-même de l'approvisionner largement pour un an; il n'y avait donc rien à craindre de ce côté. Le commandement de la place avait été confié au général de division Foissac-Latour, ancien officier du génie, ayant les plus beaux états de service. Mais la garnison ne comptait que 9,400 hommes, effectif diminué en fait par les maladies et insuffisant pour une place de cette étendue. En outre, les dispositions des habitants étaient détestables, et leurs intelligences avec l'ennemi paralysèrent plus d'une fois les efforts de la défense. La place fut assiégée par une armée de 40,000 hommes, avec 600 bouches à feu. L'investissement avait eu lieu au commencement de juin, mais le siège, suspendu par les opérations des armées en campagne, ne devint réellement sérieux qu'à partir du 10 juillet. La garnison était déjà affaiblie par les maladies, et faute d'hommes on dut abandonner plusieurs ouvrages importants, notam-

ment le fort Saint-Georges, qui avait joué un rôle considérable dans le siège de 1796.

Le bombardement commença le 23 juillet. Les batteries de la place furent promptement réduites au silence, plusieurs magasins à poudre sautèrent; le feu continua à raison de 12,000 coups par jour; la garnison perdait, soit par le feu, soit par les maladies, environ 400 hommes toutes les vingt-quatre heures. Elle était réduite à 3,500 hommes, lorsque le général Kray, commandant l'armée de siège, fit sommer de nouveau le gouverneur de se rendre. Un conseil de guerre, composé de quarante-cinq officiers supérieurs, fut convoqué : deux officiers seulement conclurent à continuer la défense; six déclarèrent que l'on pourrait tenir encore deux ou trois jours; trente-sept émirent l'avis qu'il était nécessaire de capituler immédiatement. En conséquence, la place fut rendue le 30 juillet; la garnison rentra en France, avec condition de ne pas servir jusqu'à échange. Les officiers furent envoyés en Autriche pour trois mois, à titre d'otages[1].

La chute de Mantoue acheva la perte de l'Italie. La défense en fut imputée à crime au général Fois-

1. *Victoires et conquêtes*, t. X.

J'ai suivi, dans ce récit, la version la plus favorable au gouverneur de Mantoue, version dans laquelle il y a d'ailleurs des faits indéniables, tels que le chiffre de la garnison, celui de ses pertes et la délibération du conseil de défense. D'un autre côté, il reste acquis que Mantoue a été rendue après sept jours seulement de bombardement.

sac-Latour, à qui un arrêté des consuls fit interdire le port de l'uniforme. Voici la lettre que Bonaparte écrivit à ce sujet, le 24 juillet 1800, au ministre de la guerre, Carnot :

« Les consuls sont instruits, citoyen ministre, que « le citoyen Foissac-Latour est de retour d'Autriche « et déshonore, en le portant, l'habit de soldat fran- « çais. Faites-lui connaître qu'il a cessé d'être au « service de la République, le jour où il a lâchement « rendu la place de Mantoue, et défendez-lui ex- « pressément de porter aucun habit-uniforme. *Sa « conduite à Mantoue est plus encore du ressort de « l'opinion que des tribunaux.* D'ailleurs, l'intention « du Gouvernement est de ne plus entendre parler « de ce siège honteux, qui sera pour longtemps une « tache pour nos armes. *Le citoyen Foissac-Latour « doit trouver, dans le mépris public, la plus grande « punition que l'on puisse infliger à un Français.* »

Tout est dans cette dernière phrase. Quelle qu'ait été la conduite du général Foissac-Latour dans la défense de Mantoue, les consuls l'ont frappé sans jugement, sans même avoir pris l'avis d'un conseil d'enquête, de la plus grande peine qu'il soit possible d'infliger à un Français. Causant à Sainte-Hélène de ces faits, Napoléon a dit lui-même : « C'était « un acte tyrannique, sans doute, mais c'était un « mal nécessaire ; c'était la faute des lois. Il était « cent fois, mille fois coupable, et pourtant il était

« douteux que nous l'eussions fait condamner. Nous « le frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et « de l'opinion ; mais, je le répète, c'était une arme « tyrannique, un de ces coups de boutoir nécessaires « parfois au milieu des grandes nations et dans les « grandes circonstances[1]. »

De toutes les crises subies par une armée et par un peuple à la suite d'une défaite, celle dont la Prusse donna le spectacle en 1806, après les batailles d'Iéna et d'Auerstædt, est encore la plus étonnante. L'opinion publique de ce pays lui-même, surexcitée par l'indignation, a flétri la conduite que tinrent alors la plupart des commandants de forteresse. La Prusse, avant la guerre de 1806, se reposait confiante sur l'armée de Frédéric II. Lorsque cette armée eut été non seulement battue, mais encore dispersée pour ne pas tarder à être prise jusqu'à son dernier homme, il sembla que tout fût perdu. Les gouverneurs des places fortes étaient d'ailleurs, pour la plupart, des vétérans dont l'âge avait usé toute l'énergie.

Les batailles qui décidèrent du sort de la Prusse s'étaient livrées le 14 octobre. Dès le 15, la cava-

---

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III.

Un fait à signaler, c'est qu'un des fils du général Foissac-Latour fut sous l'Empire aide de camp de Napoléon Ier, qui l'a élevé successivement du grade de lieutenant à celui de colonel, décoré et doté. (Note de la *Correspondance militaire de Napoléon Ier.*) N'y aurait-il pas là une idée de réparation?

lerie de Murat cernait, dans Erfurt, 6,000 blessés, parmi lesquels le maréchal de Mœllendorf et le prince d'Orange, et 10,000 soldats valides. Sommé de se rendre, le gouverneur capitula immédiatement. Le 16 à midi, les troupes françaises entraient dans Erfurt, ayant fait 16,000 prisonniers et ayant pris en outre 120 pièces d'artillerie bien approvisionnées, avec un immense matériel. Le peu de temps perdu devant Erfurt avait ralenti la marche de notre cavalerie. Si la place eût tenu un jour de plus, quelques-unes des troupes capturées plus tard auraient pu sans doute être sauvées.

Le 24 octobre, le général Lasalle, commandant la brigade de hussards d'avant-garde, faisait sommer, par un capitaine qui avait avec lui 55 hussards, le gouverneur de la citadelle de Spandau, major Benckendorf; celui-ci refusait de se rendre, mais le lendemain, 25, à l'approche de l'infanterie du maréchal Lannes, la garnison voyant l'hésitation de son chef, posa les armes bas et demanda d'elle-même à capituler. La capitulation fut signée le jour même par Benckendorf et par le général Victor, chef d'état-major du maréchal Lannes; celui-ci écrivait à l'Empereur, en parlant du major prussien : « Il a fini par faire tout ce que j'ai voulu. » A Spandau comme à Erfurt, comme dans toutes les capitulations suivantes, la clause relative aux officiers était la même. C'est celle que nous avons vu plus haut

flétrir pour la garnison de Minden, en 1758, celle qui a reparu dans plusieurs des capitulations de 1870, notamment à Sedan et à Strasbourg : les officiers s'en allant chez eux sur parole, après avoir signé l'engagement de ne pas servir pendant la durée de la guerre.

Quatre jours après la reddition de Spandau, Stettin, place forte de premier ordre, ayant 6,000 hommes de garnison, capitulait d'une façon plus extraordinaire encore. Le général Lasalle s'était présenté à ses portes avec deux régiments de hussards. Il demanda le gouverneur, un vieillard dans l'enfance, disent les écrivains prussiens ; il lui dit avec assurance que l'armée prussienne était détruite, que la résistance ne servirait à rien qu'à attirer un sort terrible sur la ville et la garnison. Le gouverneur céda ; mais quand ses soldats, après avoir posé leurs armes virent qu'ils n'avaient affaire qu'à des hussards, ils s'indignèrent. « Les prisonniers de « Stettin voulaient se révolter », dit Lasalle dans son rapport ; « ils ont menacé et frappé leurs officiers ; il « était temps que l'infanterie du général Victor « arrivât. Aussitôt que j'ai été débarrassé de cette « corvée, je suis parti, etc. »

Le 28 octobre, Custrin, place importante au confluent de l'Oder et de la Wartha, dont la résistance aurait empêché l'armée française de continuer sa marche et que le roi de Prusse venait de traverser

en essayant de réveiller l'enthousiasme de la garnison, Custrin se rendait à quatre compagnies d'infanterie sous les ordres du général Petit, qui menaça de mettre le feu à la ville avec deux obusiers, son unique artillerie. Les Prussiens, ou du moins certains de leurs écrivains, ont voulu expliquer ce fait par la trahison. Il n'y avait là qu'un excès de démoralisation. La capitulation de Custrin livrait à 1,500 Français plus de 4,000 prisonniers, 92 canons, d'énormes approvisionnements et le passage de l'Oder.

Les chefs de l'armée prussienne s'étaient réfugiés d'abord dans la place de Magdebourg, que le roi leur avait indiquée comme centre de ralliement. « Magdebourg », écrivait Napoléon, « est une souri-« cière qui attire aujourd'hui tous les hommes égarés « depuis la bataille ; il faut donc maintenant battre « le pays à quinze ou vingt lieues ; alors on ramas-« sera beaucoup de monde... » Hohenlohe, voyant le danger qu'il y courait, en sortit le 23 octobre ; il y resta environ 20,000 hommes. La place avait un énorme développement de fortifications et 600 canons. Le corps de Ney, chargé de la bloquer, était moins nombreux que la garnison ; mais celle-ci comptait beaucoup de malades, et le gouverneur, le général Kleitz, âgé de quatre-vingts ans, était infirme. Le blocus fut complet à partir des derniers jours d'octobre. Ney, pressé d'en finir pour aller rejoindre les autres corps d'armée dans leur marche au-devant

des Russes, et voyant repousser une première sommation, demanda à l'Empereur l'autorisation de bombarder Magdebourg; Napoléon lui-même dicta la progression du bombardement. On dirait, à lire sa lettre, le programme d'une symphonie musicale. « La « manière la plus avantageuse », dit-il, « serait de « commencer le feu avec deux mortiers, une pièce « de canon et un obusier; deux heures après, quatre « mortiers, deux obusiers et deux pièces de canon; « quatre heures après, six mortiers, trois pièces à « boulets rouges et trois obusiers, etc... » Le *crescendo* n'eut pas le temps de se développer, car dès le début, les bourgeois se réunirent sous les fenêtres du gouverneur et le menacèrent de se révolter s'il ne rendait pas la place. Sur ces entrefaites, le maréchal Ney fit une nouvelle sommation, et la capitulation fut signée le 8 novembre. « Le 11 », dit le 31e bulletin de la Grande-Armée, « la garnison défila devant « le corps d'armée du maréchal Ney, à neuf heures « du matin. Nous avons 20 généraux, 800 officiers, « 22,000 prisonniers parmi lesquels 2,000 artilleurs, « 54 drapeaux, 5 étendards, 800 pièces de canon, un « million de poudre, un grand équipage de pont et un « matériel immense d'artillerie. »

Il ne restait plus aucune place au roi de Prusse sur la rive gauche de l'Oder, mais les places du Hanovre avaient encore des garnisons prussiennes. On sait que cette province avait été abandonnée par

Napoléon à la Prusse au mois de décembre 1805 en vertu du traité d'alliance de Schœnbrunn; le traité était rompu, mais, d'accord cette fois avec l'Angleterre, la Prusse tenait toujours le Hanovre sous sa garde. Le général Savary y fut envoyé avec une colonne mobile. Aussitôt qu'il parut devant Hameln, le gouverneur prussien, général von Schœler, entra en pourparlers avec lui. Les troupes de la garnison se révoltèrent alors, pillèrent les magasins, s'enivrèrent, insultèrent leurs chefs et détruisirent pour le plaisir de détruire; plus de quarante mille coups de fusil furent tirés par elles pendant la nuit; plusieurs habitants furent tués. Les soldats finirent par briser leurs armes; les troupes hollandaises entrèrent dans la place pour rétablir l'ordre, et la capitulation fut signée le 20 novembre. Le général von Schœler y avait introduit cette clause singulière : « Si le sort de la guerre décidait que quelques-unes « des provinces prussiennes fussent cédées à un autre « monarque, les officiers qui y auraient été en gar- « nison auraient droit d'en obtenir la pension de leur « grade, si par leurs infirmités et leur âge ils étaient « hors d'état de servir. » Le général Savary refusa d'adhérer à cette clause en répondant que dans aucune capitulation il n'a été permis à un officier général de dicter des conditions à son souverain [1].

1. Bonnal, *Capitulations militaires de la Prusse.*

La place de Nienburg capitula de même le 25 novembre. Mais ce qu'il y eut de plus pénible encore pour les Prussiens, ce furent les capitulations de Blasenburg et de Kulmbach en Franconie, consenties avec la même facilité, vis-à-vis des troupes bavaroises, par des commandants de place qui n'essayèrent même pas de se défendre. Celui de Kulmbach était un général de 75 ans.

Le fait le plus extraordinaire de la guerre fut la prise du fort de Czenstochau, à 28 lieues au sud de Kalisch. Le commandant de ce fort, le major Hume, était représenté dans une correspondance interceptée, comme un homme faible et irrésolu. Sur l'ordre du maréchal Davout, le chef d'escadron Deschamps, parti de Kalisch avec un détachement de 120 chasseurs du 12e régiment, arriva le 18 novembre à huit heures du soir en face de Czenstochau. Il fut accueilli par des coups de fusil et de canon ; il fit alors allumer un grand nombre de feux autour de la place pour faire croire à la présence d'une troupe considérable, et disposa une double ligne de vedettes et de sentinelles à pied. Celles-ci étaient fournies par les chasseurs d'élite, qui mirent leurs plumets et leurs épaulettes de manière à figurer de l'infanterie. Au jour, le major Hume aperçut ce déploiement factice ; il crut, en effet, être en présence d'un fort détachement de troupes de toutes armes. Sommé de se rendre, il négocia et enfin

il signa à midi la capitulation, aux termes de laquelle il se rendait prisonnier avec toute sa garnison, forte de 400 à 500 hommes. Le fort fut immédiatement occupé ; il renfermait 25 canons et un trésor considérable.

La nation prussienne, si fière à juste titre de sa grandeur militaire, ne pouvait pas rester sous le coup de l'abaissement qui résultait pour elle de la guerre de 1806-1807. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment elle s'en est relevée en 1813, grâce aux fautes commises par Napoléon. Mais elle gardait toujours le souvenir amer des capitulations conclues après Iéna, des lâchetés de Custrin et des infamies d'Hameln. Tant qu'elle fut sous le coup des colères de Napoléon, elle patienta ; mais les hommes du Tugendbund, c'est-à-dire de l'association secrète qui s'était formée pour l'affranchissement du pays, travaillaient à dresser les actes d'accusation contre les défaillances de 1806, et, pour avoir attendu longtemps, la plupart des auteurs des capitulations qui avaient excité l'indignation publique, n'en furent pas moins sévèrement châtiés.

A l'apogée de sa grandeur, Napoléon eut à punir une capitulation qui dut lui être d'autant plus sensible qu'elle le surprenait au lendemain du triomphe de Wagram, et qu'il croyait avoir tout fait pour en prévenir l'éventualité. On connaît le débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, le 29 juillet

1809, l'alerte qu'il causa, les dispositions qui furent prises en cette occasion pour défendre la Hollande, car Napoléon ne supposa pas un instant que Flessingue pût être prise ; il pensait qu'après s'être inutilement épuisés devant cette place et avoir été décimés par les maladies dans un pays malsain et inondé, les Anglais se rembarqueraient. Flessingue était commandée depuis 1803 par le général Monnet, à qui l'Empereur avait donné plusieurs fois ses instructions verbales, qu'il avait même nommé général de division en signe de contentement pour les bonnes dispositions prises par lui au début. Plusieurs fois il lui avait recommandé verbalement de couper les digues et d'inonder l'île si les Anglais y débarquaient. De Schœnbrunn, il lui fit réitérer cet ordre par écrit le 9 août 1809. « Je n'admets aucune excuse », disait-il à cette occasion. Il le lui fit encore recommander le 16 : « Quand les Anglais seront à 100 toises de la place, on lâchera les écluses et l'île sera inondée », telles étaient ses propres expressions. Or le feu fut ouvert par les Anglais le 13 août, et le général Monnet capitula le 25, sans avoir coupé les digues, alors que l'ennemi était encore à 300 mètres de la place ; il se rendit prisonnier avec une garnison de 4,000 hommes. En apprenant cette capitulation, à laquelle il était si loin de s'attendre, Napoléon ordonna de réunir un conseil d'enquête, composé des généraux-sénateurs

d'Aboville et Rampon, du vice-amiral Thévenard et du général Songis, premier inspecteur général de l'artillerie. D'après le résultat de cette enquête, le général Monnet fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, par contumace, pour lâcheté et trahison. En 1814, ce général, rentré en France, obtint de Louis XVIII la révision du jugement qui l'avait frappé; il fut même rétabli dans le cadre des lieutenants-généraux et nommé chevalier de Saint-Louis, mais on ne lui donna, ni alors ni depuis, aucun emploi dans l'armée.

J'ai déjà parlé de la capitulation de Soissons au mois de mars 1814, capitulation qui fut si funeste à l'armée française et à la destinée de Napoléon. La ville de Soissons était simplement protégée, à cette époque, par une vieille enceinte à demi ruinée, datant du XVIe siècle. Vu l'importance de la position de Soissons, on avait, au commencement de la campagne, fermé les brèches de l'enceinte, construit quelques terrassements et couvert la ville par plusieurs retranchements extérieurs. Comme l'a dit Napoléon lui-même, ce n'était pas une place forte mais un simple poste militaire. Ce poste était déjà tombé une première fois aux mains des Russes, lorsque l'armée coalisée du Nord avait poussé devant elle le corps d'armée de Macdonald. Prise d'assaut après la mort du général Rusca, chargé par Napoléon de la défendre, la ville de Soissons avait été

alors livrée au pillage. Elle avait été ensuite reprise et occupée par les troupes de Mortier, et l'on y avait laissé une petite garnison sous les ordres d'un général de brigade fort obscur, nommé Moreau. Des instructions sévères et formelles avaient été données à ce général; il n'avait qu'à s'y conformer. « Lorsque le « 2 mars, les généraux Bulow et Woronsow arri- « vèrent devant la ville », raconte Marmont dans ses *Mémoires*, « le général Moreau, intimidé par le « feu des batteries de campagne, consentit à capi- « tuler en obtenant la facilité de rejoindre l'armée « française. Les négociations étaient au moment de « se rompre par suite de quelques difficultés faites « au général Moreau pour emmener son artillerie de « campagne; le général Woronsow, qui était pré- « sent et jugeait l'importance de la prochaine éva- « cuation de Soissons, dit en russe au négociateur : « Laissez-leur emmener leurs pièces et qu'ils pren- « nent les miennes s'ils les veulent, pourvu qu'ils « partent sans retour. »

On connaît la légitime colère de Napoléon en apprenant cette désastreuse capitulation, qui lui faisait perdre le fruit de ses plus belles combinaisons. Il ordonna une enquête, qui fut confiée aux généraux Gassendi, Compans et Chastel. La culpabilité du général Moreau était évidente; il avait capitulé malgré l'avis énergique de la majorité du conseil de défense, malgré le bruit du canon qui devait

lui indiquer que l'ennemi était refoulé sur Soissons. Il avait capitulé sans avoir au préalable fait sauter le pont qui devait livrer passage aux Prussiens et aux Russes, comme le ministre lui en avait donné l'ordre formel. Le conseil d'enquête conclut à sa mise en jugement, mais ce conseil n'envoya son rapport que le 24 mars; le 30 avait lieu la bataille de Paris; personne ne s'occupa plus de Moreau. A peine les Bourbons étaient-ils reconnus, que ce général écrivit à Louis XVIII une lettre de soumission et de protestation de dévouement. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis et commandant d'un département[1]. Malheureux pays que le nôtre, où la faiblesse la plus insigne, pour ne pas dire la lâcheté la plus évidente, est transformée par la politique en une action méritoire et récompensée par une décoration! Si jamais commandant de place avait mérité d'être fusillé, c'est pourtant bien celui-là.

A part Soissons, La Fère et deux ou trois autres places, toutes les forteresses perdues par les Français en 1813 et en 1814, ne se rendirent qu'après des défenses honorables et même glorieuses... En 1815, après le coup de foudre de Waterloo, des défaillances, inévitables aux yeux de quiconque est familiarisé avec l'histoire militaire, se produisi-

1. Voir, sur le *Siège de Soissons en* 1814, un très intéressant travail de M. Henri Houssaye (*Revue des Deux-Mondes*, année 1885, p. 553.)

rent sur la route suivie par l'armée victorieuse. C'est ainsi que la place d'Avesnes capitula le 22 juin, quatre jours après la bataille de Waterloo. « Quelques centaines d'obus lancés par deux batteries « de campagne », dit le colonel Charras, « et l'explo- « sion d'un magasin à poudre endommageant une « courtine, suffirent pour déterminer le comman- « dant de cette place à capituler. Il lui restait ce- « pendant 47 bouches à feu, approvisionnées à « 12,000 ou 15,000 coups, 1 million de cartouches, « et il disposait de 200 vétérans, de 3 bataillons de « gardes nationales actives, environ 1,500 hommes. « La prise si facile d'Avesnes donnait à Blücher une « bonne place de dépôt[1]. »

Wellington ayant de son côté enlevé Cambrai par escalade, ce qui était facile, vu l'insuffisance de la garnison, la citadelle se rendit sans coup férir. Il en fut de même de la place de Péronne et de deux ou trois autres, mais en général la conduite des commandants de place fut digne de tous les éloges. A La Fère, le général Berthier, sommé par Blücher, n'ayant pour toute garnison que 130 canonniers et ouvriers d'artillerie avec la garde nationale, refusa de se rendre et retint les Prussiens devant ses murs jusqu'au 5 novembre. Après la capitulation de Paris et la rentrée de Louis XVIII, la guerre de sièges

1. *Campagne de* 1815, par le colonel Charras.

continua dans les départements; aucune grande place ne fut assiégée, mais un grand nombre de petites places résistèrent vigoureusement à des attaques en règle et à des bombardements; elles n'avaient cependant pour garnisons que des vétérans, des gardes nationaux et des douaniers. J'ai cité au chapitre précédent l'immortelle défense de Huningue; j'aurais dû rappeler aussi celles de Mézières et de Longwy, et bien d'autres. Comme l'a fait observer un historien, les garnisons assiégées montrèrent ce qu'il y avait encore de force de résistance dans notre pays, livré par Fouché et ses pareils aux Bourbons et à l'étranger.

Passons rapidement sur le siège de Varna en octobre 1828 : la défense de cette place fait tache au milieu de toutes celles qui couvrirent de gloire les Turcs, soldats toujours redoutables derrière des remparts. Cette fois, Yousouf-Pacha, le commandant de Varna, avait vendu la ville aux Russes. Il fut condamné à mort; mais il s'était réfugié en Russie, et il put y jouir en paix du prix de sa trahison.

J'arrive enfin à la guerre de 1870-1871, dans laquelle 24 places fortes sont tombées aux mains de l'ennemi. Les faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les relater. Il importe cependant de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les défenses de ces places, pour essayer d'en tirer une conclusion pratique.

Et d'abord, quelle était la situation générale des forteresses françaises au début de la guerre, au point de vue : 1° des fortifications ; 2° de l'armement ; 3° des approvisionnements ; 4° de la mise en état de défense ; 5° de l'effectif et de la valeur des garnisons ; 6° de l'esprit des populations ?

1° Les fortifications de la plupart des places avaient été construites par Vauban ou d'après ses idées, non pas même d'après les idées qui avaient été suggérées à ce grand ingénieur, vers la fin de sa carrière, par sa longue expérience des sièges, mais conformément aux principes posés par lui au début et poussés à l'exagération par des hommes de talent, tels que Cormontaigne. Vainement un ingénieur français, Montalembert, méconnu dans son pays, illustre à l'étranger, avait proposé, dans les dernières années du XVIIIe siècle, un système de fortification plus logique, plus approprié à la puissance de l'artillerie, et qui, modifié dans ses détails, est aujourd'hui connu sous le nom de *Système polygonal ;* le corps du génie avait persévéré dans sa doctrine et dans l'emploi exclusif de la *fortification bastionnée.* Les étrangers, après les guerres de l'Empire, avaient établi suivant le nouveau système les grandes places de Coblentz, d'Ulm, de Rastadt, de Posen, de Minden, de Cracovie, etc. En France, même après le siège de Sébastopol, la construction de la nouvelle enceinte de Lille n'avait été qu'une application

servile de la loi conservée avec amour dans l'arche sainte du dépôt des fortifications. En outre, aucune place n'était protégée contre le bombardement par des forts extérieurs situés à distance; les forts de Paris, datant de 1840, étaient trop rapprochés pour la nouvelle artillerie; ceux de Metz et de Lyon étaient à peine ébauchés.

2° L'artillerie était encore plus arriérée, s'il est possible, que le génie. Depuis le règne de Louis XIV jusqu'à l'année 1858, les canons n'avaient été modifiés que dans des détails; les calibres étaient restés les mêmes; les projectiles et la poudre n'avaient pas varié; les places avaient donc des approvisionnements considérables mais vieillis. Lorsqu'en 1858 on adopta pour l'artillerie de campagne le système de canons rayés dû au général Treuille de Beaulieu, l'application de ce système fut immédiatement faite à l'artillerie de siège... en principe. Les canons de 24 et de 12 furent rayés dans les fonderies, mais, faute d'argent pour en payer le transport, on les y laissa au lieu de les envoyer dans les places; faute d'argent également, on ne mit pas en commande les projectiles nécessaires. Lorsque l'expérience de 1866 eut montré qu'on n'était pas en état de faire la guerre et qu'au commencement de l'année 1867, cette guerre faillit éclater à propos de l'affaire du Luxembourg, le maréchal Niel, comme on le sait, donna une vive et sage impulsion à toutes les me-

sures reconnues nécessaires pour tirer l'armée et le pays de cette situation fâcheuse. Ancien et remarquable officier du génie, il ne pouvait pas oublier les places fortes. Déjà des commissions locales avaient réglé les nouveaux armements. On dressa l'état des dépenses nécessaires pour doter les places de ces armements. En y ajoutant la mise sur pied de guerre et l'approvisionnement de 200 batteries de campagne, on arriva au chiffre de 100 millions. Déjà 125 millions venaient d'être accordés par le Corps législatif pour la transformation de l'armement de l'infanterie, le Gouvernement ne voulut pas demander un nouveau crédit; on ne put se décider d'ailleurs à réduire le nombre des places fortes, et l'on fit ce qu'on peut appeler une cote mal taillée, en adoptant pour chaque place un armement provisoire, dans lequel les canons rayés entraient pour une proportion plus ou moins forte, suivant l'importance de la place; ce qui permettait d'utiliser en partie les anciennes pièces lisses. Mais cet armement provisoire, lui-même, on ne pouvait pas le créer immédiatement, et ce n'était pas avec un budget de 5 millions que le service de l'artillerie était capable de suffire à une telle dépense.

Il restait quelques millions disponibles sur le crédit de l'armement de l'infanterie; on les employa à pourvoir successivement les places par ordre d'importance. Mais déjà le système d'artillerie adopté

en 1858 était en retard sur les progrès de la science, et le Gouvernement avait tant dépensé pour le mettre en pratique, qu'il ne put se résoudre à le changer immédiatement pour adopter des canons se chargeant par la culasse. Les raisons qui le guidaient avaient peut-être leur valeur, mais elles auraient dû surtout empêcher la déclaration de la guerre. Ainsi, au mois de juillet 1870, les places fortes n'étaient armées de canons rayés se chargeant par la bouche que dans une certaine proportion, et le reste de l'armement consistait en pièces lisses.

3° Les approvisionnements se ressentaient évidemment de cette manière de faire. Régulièrement, chaque pièce aurait dû être approvisionnée à 1,000, 800 ou 500 coups, suivant l'importance de la place, mais, pour y suffire il fallait mettre en commande plusieurs millions d'obus oblongs. La question budgétaire et la résolution du Gouvernement de ne pas demander de crédit extraordinaire, s'opposèrent encore à la réalisation immédiate de ces commandes, et l'on y procéda progressivement, en commençant par les places de première ligne. On agit de même pour les fusées de projectiles creux; il résulta de là des approvisionnements incomplets, mais que les événements rendirent plus que suffisants. Quant aux subsistances, nous avons dit plus haut ce qu'il en était; on n'y songea qu'au moment où la guerre devint inévitable. Du reste, sauf Phalsbourg, Metz

et Paris, dont il a été question plus haut, aucune place ne fut contrainte par la famine de se rendre à l'ennemi.

4° Par suite des idées qui prédominaient dans l'état-major de l'armée du Rhin et dans les conseils du Gouvernement, on ne songea pas davantage aux garnisons des places. Le besoin d'organiser de nouveaux corps d'armée, lorsque l'armée de Metz fut bloquée et celle de Sedan détruite, fit employer en dehors des places tous les quatrièmes bataillons des régiments d'infanterie ; il n'y resta plus que des dépôts et des gardes nationales, mobiles ou mobilisées. Les garnisons péchèrent plus encore par la valeur que par le nombre. Les mobiles étaient sans instruction militaire, à peine armés ; quelques-uns même, comme à Vitry-le-François, n'étaient pas habillés. Certaines places manquèrent totalement d'artilleurs, comme Marsal ; d'autres en avaient à peine, Lichtemberg, par exemple, deux canonniers pour sept pièces ; Toul, pas un seul canonnier de l'armée active pour 197 pièces. L'insuffisance de ces garnisons disparates paralysa plus d'une fois le bon vouloir des commandants. Pour tenir tête à la fois aux habitants, qui les suppliaient de ne pas laisser brûler leurs villes et aux troupes de nouvelle formation que la défaite, comme il arrive souvent, rendaient sourdes à la voix de la discipline, il aurait fallu des commandants de place doués d'une énergie exceptionnelle et d'une

force d'âme au-dessus de toute épreuve. Au lieu d'hommes pareils, l'état-major des places était composé de braves gens, qui s'y étaient fait admettre pour retarder et attendre plus paisiblement le moment de la retraite.

5° Pour mettre les places fortes en état de défense, le Gouvernement aurait dû prévoir la guerre à l'avance et s'attendre à être attaqué sur le territoire national, tandis que l'imprévoyance était à l'ordre du jour. L'armement d'une place comprenait deux parties distinctes, savoir : l'*armement de sûreté,* mis en batterie sur les remparts, aussitôt après la proclamation de l'état de siège, pour protéger la place contre un coup de main, et l'*armement complémentaire,* destiné à former, avec la première partie, l'*armement de défense,* quand le point d'attaque choisi par l'ennemi serait connu. En raison de la rapidité avec laquelle l'ennemi pourrait se présenter devant une place à l'ouverture des hostilités, il avait été décidé, en 1867, que l'armement de sûreté serait tenu en permanence sur les remparts des places de première ligne ; mais, en 1870, à la suite des rapports de plusieurs inspecteurs généraux, constatant l'état de dégradation du matériel, on était revenu sur cette mesure, et l'armement de sûreté avait été, dans un grand nombre de places, réintégré en magasin, au lieu de rester sur les remparts.

6° Quant aux populations, le souvenir des invasions

de 1814 et de 1815 ne vivait plus que dans la mémoire de quelques vieillards. On regardait la guerre comme un mal lointain, dont les bourgeois n'avaient pas à souffrir directement, ou comme la besogne d'une armée, dont on suivait avec un intérêt patriotique les opérations glorieuses, mais dont on n'avait à s'occuper que pour distribuer l'éloge et la critique. Les bombardements furent, pour les habitants des villes assiégées, un terrible réveil, et, malgré la résignation avec laquelle certaines populations supportèrent ce procédé barbare mais infaillible, on peut affirmer hautement, qu'à part celles de Paris et Metz[1], les capitulations ont été décidées par la violence du feu de l'ennemi. Rien ne pouvait en garantir la population civile ; et l'artillerie de la défense n'était protégée contre ce feu ni par des casemates, ni par des traverses, ni par le tracé de la fortification. Qu'on lise l'ordre du jour adressé par le colonel Denfert aux troupes d'artillerie et du génie de la garnison de Belfort. A quoi le colonel attribue-t-il la durée de sa défense ? A l'habileté avec laquelle les officiers d'artillerie ont su couvrir leurs pièces. Ce qui a pu être fait à Bel-

1. A Phalsbourg, le bombardement fut converti en blocus lorsque les Allemands virent qu'il faudrait pour prendre la place se donner plus de mal que sa possession ne présentait d'intérêt. A Bitche, le fort est indépendant de la ville et en supposant que la population voulût exercer une pression sur le gouverneur, ses démarches n'auraient eu aucun effet.

fort, où depuis le 4 novembre jusqu'au 3 décembre, les Prussiens sont restés devant la place à se fortifier en attendant leur matériel de siège, a été impossible ailleurs ; les canons des remparts furent réduits au silence en même temps que les maisons de la ville étaient écrasées, et les commandants de place, en présence des plaintes d'une population qu'ils étaient impuissants à protéger, n'ont vu qu'une chose à faire : se rendre !

Cela ne prouve nullement qu'ils aient tous fait ce qu'ils devaient faire. Cela prouve même le contraire, mais cela démontre aussi : 1° que la fortification doit être établie en vue de l'action et de la protection de l'artillerie ; 2° qu'une ville tant soit peu peuplée ne doit être fortifiée qu'à la condition d'être couverte contre le bombardement par des forts extérieurs ; 3° que le système de défense du pays doit comprendre seulement des grandes places avec ceinture de forts et des forts isolés sans population civile ; 4° enfin que tous les efforts doivent tendre à faire sortir, en cas de siège, les bouches inutiles et à intéresser les habitants à la défense. Pour cela, il faut poser en principe le droit à l'indemnité pour les dégâts causés par le bombardement, mais sous la réserve expresse de la déchéance de ce droit en cas de manifestation ayant pour but d'accélérer la reddition de la place.

On ne saurait trop le répéter d'ailleurs : la France,

endormie par son Gouvernement, bercée par ses propres illusions sur sa puissance militaire, illusions entretenues par la légende des grandes guerres du premier Empire, a été, au début de la guerre de 1870, surprise par des événements inattendus. Elle tombait de trop haut pour ne pas s'être meurtrie dans sa chute. Une nouvelle épreuve la trouverait plus virilement préparée et ses places fortes, infiniment mieux organisées qu'en 1870, opposeraient à l'envahisseur une résistance qui l'étonnerait peut-être à son tour[1].

---

1. Il serait injuste de ne pas tenir compte des efforts tentés, pendant la dernière guerre, par certaines garnisons. Le conseil d'enquête n'a reproché à celle de Verdun que d'avoir capitulé un peu trop tôt et de n'avoir pas détruit le matériel. Mais il a rendu en même temps une justice éclatante à l'énergie du gouverneur, le général Guérin de Waldersbach, et des troupes sous ses ordres, qui dirigèrent de vigoureuses sorties contre les batteries allemandes. Leur moral ne se démentit pas un instant et elles méritèrent, ainsi que leur général, les éloges de l'ennemi.

LIVRE II

LES TROUPES EN CAMPAGNE

CHAPITRE PREMIER

LES CONVENTIONS.

L'article 210 du Code de justice militaire. Deux sortes de capitulations. — Opinion de Napoléon Ier. — Convention de Closterseven; indiscipline de l'armée française; le maréchal d'Estrées, le duc de Richelieu; disgrâce du duc de Cumberland; le pavillon de Hanovre. — Retraite des coalisés après la bataille de Valmy; Dumouriez et le duc de Brunswick. — Convention d'Alkmaër, Bruno et le duc d'York. — Convention d'El-Arich; faiblesse de Kléber. — État de l'armée d'Égypte après la mort de Kléber. Menou et Reynier. Convention du Caire. Capitulation d'Alexandrie. Évacuation de l'Égypte. — Bataille de Marengo; convention d'Alexandrie en Piémont. — Convention de Cintra. Conquête et soulèvement du Portugal. Bataille de Vimeiro. Wellington et l'opinion publique en Angleterre. Accueil fait à Junot par l'Empereur.

L'article 210 du Code de justice militaire est ainsi conçu :

« Tout général, tout commandant d'une troupe « armée qui capitule en rase campagne est puni :

« 1° De la peine de mort avec dégradation mili- « taire, si la capitulation a eu pour résultat de faire « poser les armes à sa troupe, *ou* si, avant de traiter

« verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce « que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ;

« 2° De la destitution dans tous les autres cas. »

Il y a donc, pour les troupes en rase campagne, deux sortes de capitulations : les unes, entraînant pour conséquence le désarmement des troupes qui s'y soumettent, et les autres qui, sous le nom de conventions plutôt que sous celui de capitulations, laissent la troupe armée et constituée. Ces conventions se bornent à des stipulations, dont l'objet le plus général est l'abandon d'une position ou d'une certaine étendue de pays ; elles aboutissent souvent à des armistices et quelquefois à la paix.

Napoléon, qui avait été frappé de la manière à la fois la plus douloureuse et la plus imprévue dans le prestige de ses armes et de sa puissance, par la triste capitulation de Baylen, s'est montré impitoyable pour les généraux et les officiers qui acceptent de mettre bas les armes. Rien, à ce sujet, ne peut être dit de plus fort que les observations suivantes, formulées par lui à propos de l'affaire de Maxen, dans laquelle un des généraux de Frédéric II, aventuré par la faute de ce grand capitaine au milieu de l'armée autrichienne, capitula après un combat très vif et se rendit prisonnier avec 15,000 hommes, livrant ses drapeaux et ses canons (voir plus loin). « De ce que les lois et la pratique de toutes les na- « tions », dit Napoléon, « ont autorisé spécialement les

« commandants de places fortes à rendre leurs armes « en stipulant leurs intérêts et qu'elles n'ont jamais « autorisé aucun général à faire poser les armes à « ses soldats dans un autre cas, on peut avancer « qu'aucun prince, aucune république, aucune loi « militaire ne les y a autorisés. Un général a reçu « des ordres et des instructions pour employer ses « troupes à la défense de la patrie. Comment peut-il « avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer « leurs armes et de recevoir des chaînes? Il n'est « presque pas de bataille où quelques compagnies « de voltigeurs ou de grenadiers, souvent quel- « ques bataillons ne soient momentanément cernés « dans des maisons, des cimetières ou des bois. Le « capitaine ou le chef de bataillon qui, une fois le « fait constaté qu'il est cerné, ferait sa capitulation, « trahirait son prince et son honneur. Il n'est pres- « que pas de bataille où la conduite tenue dans des « circonstances analogues n'ait décidé la victoire. « Or, un lieutenant-général est à une armée ce « qu'est un chef de bataillon à une division..... Un « soldat qui dirait à un commandant : Voilà mon « fusil, laissez-moi m'en aller dans mon village, serait « un déserteur en présence de l'ennemi ; les lois le « condamneraient à mort. Que fait autre chose le « général de division, le chef de bataillon, le capi- « taine qui dit : Laissez-moi m'en aller chez moi, ou « recevez-moi chez vous, et je vous donne mes ar-

« mes ?..... C'est détruire l'esprit militaire d'une « nation, en affaiblir l'honneur, que d'ouvrir cette « porte aux lâches, aux hommes timides ou même « aux braves égarés. Si les lois militaires prononçaient des peines afflictives et infamantes contre « les généraux, officiers et soldats qui posent leurs « armes en vertu d'une capitulation, cet expédient « ne se présenterait jamais à l'esprit des militaires « pour sortir d'un pas fâcheux; il ne leur resterait « de ressources que dans la valeur ou l'obstination; « et que de choses ne leur a-t-on pas vu faire !..... « Que de choses, qui paraissent impossibles, ont été « faites par des hommes résolus, n'ayant plus d'autres « ressources que la mort[1] ! »

Ces réflexions ont été, sans nul doute, inspirées à Napoléon par le souvenir de Baylen, souvenir toujours présent à sa pensée et toujours excitant son indignation. Mais pour bien comprendre la distinction établie par le Code de justice militaire entre les deux sortes de capitulation, il suffit de lire ce que Napoléon a dit encore à propos de la convention de Cintra, signée en octobre 1808 (trois mois après Baylen), par Junot, pour l'évacuation du Portugal :

« Au moment où le duc d'Abrantès », écrit-il le 20 octobre au ministre de la guerre, « ou d'autres « officiers de son armée seront débarqués, vous leur « écrirez que j'ai appris la convention, que je ne

1. *Précis des guerres de Frédéric II.* Campagne de 1759.

« sais si je dois l'approuver, mais qu'en attendant la « relation que je dois recevoir, je ne vois rien dans « cet acte qui soit contraire à l'honneur, puisque les « troupes n'ont pas posé les armes, qu'elles revien- « nent avec leurs drapeaux, qu'elles ne sont pas « prisonnières et qu'elles arrivent, non par une « *capitulation*, mais par une convention plutôt poli- « tique que militaire, etc. [1]. »

Ces sortes de conventions ou de capitulations ont cependant cela de particulier que, très souvent, les généraux des deux partis opposés sont également blâmés dans leurs pays respectifs, les uns pour n'avoir pas continué une lutte que les tacticiens en chambre déclaraient encore possible ; les autres, pour avoir fait un pont d'or à l'ennemi et n'avoir pas profité de sa position en le détruisant complètement. C'est ce qui arriva pour la convention de Closterseven, conclue en 1757, entre le maréchal de Richelieu et le duc de Cumberland, commandant en chef de l'armée hanovrienne. Pour bien saisir la portée de cette convention, il faut prendre les choses d'un peu loin.

Convention de Closterseven. — Des intrigues de cour avaient, comme on le sait, marqué en France les débuts de la guerre de Sept ans. Lorsque le gouvernement de Louis XV décida l'envoi en Westphalie d'une armée destinée à conquérir le Ha-

1. *Correspondance militaire de Napoléon*, tome VI.

novre, le commandement de cette armée fut donné, par l'influence du maréchal de Belle-Isle, au maréchal d'Estrées. Ce maréchal était, avec Belle-Isle, un des rares généraux d'alors qui attachaient de l'importance au maintien de la discipline et qui, voyant les progrès du mal, cherchaient à l'arrêter par des mesures sévères. Faute d'y mettre le tact nécessaire, d'Estrées n'avait guère réussi qu'à se faire des ennemis dans sa propre armée en frappant, pour des cas isolés de maraude, les meilleurs corps de troupe. Il s'était surtout aliéné les officiers, dont il avait voulu restreindre le luxe, supprimer la vaisselle d'argent, diminuer les équipages, et renvoyer les maîtresses à Paris.

Vainqueur du duc de Cumberland à Hastembeck, grâce à l'illustre Chevert, d'Estrées fut vaincu à Versailles par ses ennemis personnels. Rappelé de l'armée au lendemain de sa victoire, il eut pour successeur le maréchal duc de Richelieu, que l'assaut de Mahon, emporté par la bravoure fougueuse de ses soldats, avait tout récemment couvert d'une gloire facilement acquise. Richelieu venait à l'armée de Westphalie récolter ce que le duc d'Estrées avait semé. Malgré le succès, l'état sanitaire des troupes était détestable. « Il y avait », dit M. de Valfons, « 100 malades « par bataillon et 80 par escadron ; la mauvaise eau, « le pain souvent moisi, des marches trop rapides nous « avaient mis dans cet état. » On se lança cependant

à la poursuite de l'armée du duc de Cumberland; mais le pays était marécageux, difficile pour les subsistances et pour les transports de l'artillerie; l'armée traînait avec elle une énorme quantité de bagages; les officiers, le général en chef tout le premier, aspiraient après le repos; le duc de Richelieu ne craignit pas alors d'écrire à l'ambassadeur de France à Copenhague et de lui insinuer qu'il serait bien aise de voir la diplomatie intervenir en secret pour terminer heureusement cette expédition. L'ambassadeur persuada au roi de Danemark, ce qui était vrai d'ailleurs, que le rôle de médiateur et de pacificateur entre deux grandes puissances lui serait très avantageux. Un Danois, ou plutôt un Saxon au service du Danemark, M. de Lynard, se chargea de la négociation et alla trouver le duc de Cumberland; ses avances furent bien reçues, on peut le penser, car le duc était à la merci de l'armée française, n'ayant avec lui que 40,000 hommes battus pour en repousser 100,000 victorieux. L'arrangement fut promptement conclu, à Closterseven; il ne stipulait rien que le renvoi dans leurs foyers des soldats hanovriens, hessois et brunswickois, sans désarmement, et l'occupation du Hanovre par les Français.

Cette convention, dit Frédéric II lui-même dans ses *Mémoires*, acheva de déranger les affaires du roi de Prusse. Le duc de Cumberland, rentré en

Angleterre, fut privé de ses dignités et tomba dans la disgrâce la plus complète ; il faillit même y avoir une émeute à Londres, lorsqu'on apprit ce qui s'était passé. D'un autre côté, Napoléon juge ainsi qu'il suit la conduite du duc de Richelieu : « Cette *Convention est inexplicable,* le duc de Cumberland était « perdu ; il était obligé de mettre bas les armes et « de se rendre prisonnier ; il n'était donc pas possible d'admettre d'autre terme de capitulation que « celle-là[1]. »

En fait, les alliés de Frédéric ne tardèrent pas à se relever de ce coup. Le duc de Cumberland fut avantageusement remplacé par le duc de Brunswick. Sur les instances de l'Autriche, Richelieu s'avisa trop tard de demander, ce qu'il n'avait pas songé à exiger quand il le pouvait : le désarmement des troupes alliées de la Prusse. Ces troupes après Rossbach furent réorganisées sur un pied plus redoutable qu'avant leur défaite d'Hastembeck. Quant à Richelieu, il ne s'occupa que de s'enrichir, et les *Mémoires* de Frédéric contiennent, à cet égard, les accusations les plus graves et les plus formelles. Le peuple de Paris ne s'y trompa point : il appela *Pavillon de Hanovre* l'hôtel que le duc fit bâtir au retour de cette honteuse campagne, et l'un de ses panégyristes[2] dit avec un cynisme qui caractérise bien

1. *Récit des guerres de Frédéric Ier. Campagne de* 1757.
2. Soulavie, auteur des prétendus *Mémoires de Richelieu.*

l'époque : « Nous ne nierons pas qu'il ait rapporté « de l'argent et, si nous en avions la preuve, nous « la fournirions. Qu'a coûté ce fameux Hôtel de Ha- « novre ? 250,000 fr. tout au plus ; le duc de Riche- « lieu n'a guère rapporté qu'un million de son séjour « en Hanovre. Qu'est-ce auprès des sommes gagnées « avant lui par Villars dont il était l'élève ? »

Ce sont les pillards de haute volée tels que Richelieu qui, de longue date, ont valu à la France la haine des populations pressurées. La convention facile de Closterseven, qui précéda de bien peu la bataille de Rossbach, marque le point extrême de la décadence de l'armée française. La victoire d'Hastembeck était due au seul Chevert, précurseur des généraux de la République, déjà illustré par l'assaut et par la défense de Prague, et de qui Grimm écrivait à Mme d'Épinay : « La gloire de la journée « d'Hastembeck appartient, Madame, à votre ami « Chevert ; il a fait la plus belle manœuvre du « monde ; il aurait dû être perdu mille fois, lui et « son détachement ; lui seul a tout fait ; le reste n'a « pas donné. Les officiers qui ont servi sous ses « ordres en parlent avec extase. » Chevert ne fut cependant pas maréchal de France ; sa naissance s'y opposait.

Richelieu, succombant sous le poids de la réprobation publique, fut rappelé et remplacé, non pas par Chevert, le plus digne et le plus capable, mais par

le comte de Clermont, abbé, prince du sang, académicien et général, dont le premier acte fut l'évacuation du Hanovre. Pour en partir plus vite, il y laissa même une partie de son matériel ; mais tous les officiers remportèrent leurs bagages et le butin dont ils s'étaient enrichis. C'est ainsi que l'équipage de pontons fut abandonné à Hameln et que les 400 chevaux destinés à l'atteler furent employés à traîner les bagages des officiers. A toutes les époques de notre histoire, l'armée a reflété dans ses mœurs, ses vices et ses vertus, les mœurs, les vices et les vertus de la société civile. Pendant la guerre de Sept ans, l'armée ou du moins son corps d'officiers, fut l'image d'une société qui marchait à sa ruine.

Retraite des coalisés après la bataille de Valmy. — L'histoire présente plusieurs exemples de conventions verbales, dont quelques-unes ont été niées après coup ; on y trouve même des stipulations tellement mystérieuses, que leur existence est restée à l'état de problème. Lorsque, après la bataille de Valmy, les Prussiens se retirèrent à travers la Champagne et la Lorraine, et abandonnèrent les places de Longwy et de Verdun, un instant tombées en leur pouvoir, leurs troupes, épuisées par la dysenterie, retardées par les pluies et par la difficulté des chemins, furent peu inquiétées par les armées de Kellermann et de Dumouriez. On en a conclu, et c'est l'avis exprimé par Jomini dans son *Histoire*

des guerres de la Révolution, qu'une convention secrète était intervenue entre Dumouriez et le duc de Brunswick. Michelet prétend même que le pouvoir exécutif de Paris avait autorisé cette convention par une lettre du 25 septembre. Dumouriez s'en défend très fort dans ses *Mémoires;* il avoue cependant avoir eu, du 22 au 24 septembre, des pourparlers avec les généraux autrichiens et prussiens pour faire cesser aux avant-postes toutes les tirailleries inutiles. Ce qui était encore plus inutile et surtout plus dangereux que les tirailleries, c'étaient les pourparlers avec les coalisés, et l'on ne doit pas s'étonner qu'ils aient servi de point de départ aux accusations graves dirigées contre Dumouriez. C'est sur le champ de bataille, à coups de fusil et à coups de canon, qu'un général doit s'entretenir avec l'ennemi. A en croire le récit de Gœthe, les mêmes idées de convention secrète avaient cours dans l'armée prussienne; la retraite ordonnée par le roi et le duc de Brunswick, et surtout l'abandon des places de Longwy et de Verdun ne semblaient pouvoir être expliqués que par des motifs mystérieux. La conduite que tinrent les Prussiens à l'égard des habitants pendant leur retraite, n'est cependant pas de nature à faire croire à une convention pacifique.

Convention d'Alkmaër. — Quoi qu'il en soit, il est assez naturel que, pour débarrasser plus vite un pays des armées qui l'ont envahi, on accorde à ces armées

des conditions acceptables au lieu de prolonger, par des exigences trop fortes, une occupation dont le pays doit souffrir. C'est ce qui justifie la convention conclue en octobre 1799 entre le général Brune et le duc d'York. Napoléon, dans ses *Mémoires*, critique cette convention comme celle de Closterseven et par les mêmes motifs. Le cas est cependant bien différent. Le maréchal de Richelieu, dans la campagne de 1757, avait à achever la conquête du Hanovre ; son devoir était de détruire le plus complètement possible l'armée chargée de défendre ce royaume. Le général Brune, dans la guerre de 1799, avait pour mission de protéger la Hollande ; son principal but devait être de la débarrasser sans retard de l'armée d'invasion.

On connaît les faits; la plus grande partie des troupes de la République aux abois étaient occupées en Italie et en Suisse ; l'Angleterre voulut saisir l'occasion pour reconquérir la Hollande au profit du stathouder et pour s'emparer de la flotte hollandaise à son propre profit. Une expédition fut préparée à cet effet, de concert avec le gouvernement russe. 30,000 Anglais, 17,000 Russes, tous transportés par la flotte anglaise, devaient débarquer dans la presqu'île du Helder, sous les ordres du duc d'York, s'y organiser et marcher sur Amsterdam. Le général Abercromby, qui commandait la première division, prit terre, le 27 août 1799, avec 12,000

Anglais, dont le nombre fut bientôt porté à 17,000; il se posta de manière à couvrir le débarquement des autres corps. Attaqué par une division hollandaise, il la repoussa et prit position au camp du Ryp. Brune, à la tête de toutes les forces gallo-bataves réunies, formant un total de 25,000 hommes, voulut le chasser de ce camp; un combat opiniâtre fut livré le 8 septembre; malgré la supériorité du nombre, Brune fut battu; la flotte anglaise pénétra dans le Texel; les matelots hollandais se révoltèrent, et travaillés par des émissaires du prince d'Orange, remirent leurs vaisseaux aux Anglais. Le reste du corps expéditionnaire débarqua, alla rejoindre Abercromby au camp du Ryp, et le duc d'York en prit le commandement. A ce même moment, on venait d'apprendre à Paris la bataille de Novi et la mort de Joubert (15 août); l'inquiétude publique fut à son comble et, en l'absence du général Bonaparte, on crut la France perdue. Mais le duc d'York, marchant contre Brune, commit la faute de diviser ses troupes; il fut battu et repoussé à Bergen, obtint ensuite un léger succès à Egmont, et échoua définitivement à Castricum. Les deux généraux en chef signèrent alors à Alkmaër une convention, en vertu de laquelle les troupes anglaises et russes durent se rembarquer; 8,000 prisonniers faits dans les campagnes précédentes sur les Français et les Hollandais, furent élargis sans

échange, mais la flotte hollandaise ne fut pas restituée et resta aux Anglais.

Suivant Napoléon, « cette convention fut une « grande faute. On était à la mi-octobre ; la mer « était déjà très mauvaise dans ces parages. Le duc « d'York n'avait pas 25,000 combattants sous la « main; il y avait eu 16,000 hommes mis hors de « combat par les batailles et les maladies. Le Ryp « est une bonne position, mais elle n'est pas de na- « ture à mettre une armée battue et inférieure en « sûreté contre des attaques réitérées et soutenues « par une artillerie nombreuse. Brune avait à sa « disposition 300 ou 400 bouches à feu de 12, des « obusiers, des mortiers, etc... Il y avait 40 compa- « gnies de canonniers hollandais dans les places. Il « aurait pu forcer l'armée anglo-russe à se rejeter « en désordre sur le Helder. Une fois que la confu- « sion commence à se mettre dans un corps d'ar- « mée en retraite, les suites en sont incalculables, « plus encore pour une armée anglaise que pour « toute autre. Brune a préféré suivre le proverbe « de faire à l'ennemi un pont d'or[1]. »

Il faut ajouter à ce que j'ai déjà dit pour l'excuse de Brune, que, dans un moment où la République française semblait à deux doigts de sa perte, il venait d'obtenir un succès presque inespéré et qu'il ne voulut pas le compromettre. Honnête homme,

1. Mémoires dictés à Sainte-Hélène.

dont une fin tragique a préservé la mémoire de l'oubli, mais général assez médiocre au dire de tous ses contemporains, il fut dans cette circonstance un des sauveurs de la France, grâce aux fautes commises par le duc d'York. Cette même convention d'Alkmaër fit d'ailleurs jeter les hauts cris en Angleterre et souleva des émeutes dans la ville de Londres.

Convention d'El-Arich. — Pendant que ces événements se passaient en Europe, Bonaparte, instruit des désastres de la France par des journaux que, non sans malice, lui avait fait remettre le commandant de l'escadre anglaise, sir Sydney Smith, avait quitté l'Égypte en compagnie de quelques affidés et, au milieu des croisières ennemies, courant le risque d'être pris à chaque instant, il cherchait à gagner les côtes de Provence pour aller mettre au service de son pays l'épée de Montenotte et de Rivoli. Avant de partir, il avait dû désigner un de ses lieutenants pour commander après lui l'armée d'Égypte ; il ne s'était arrêté à ce choix qu'après avoir longtemps hésité entre Kléber et Desaix. Désirant avoir ce dernier auprès de lui en Europe, il avait en définitive laissé le commandement à Kléber, mais sans pouvoir lui parler avant son départ et lui laisser ses instructions verbales. Toutefois, il lui traça en quelques lignes très nettes la ligne de conduite à suivre, lui indiquant notamment dans quelles circonstances et dans quelles conditions l'armée pour-

rait évacuer l'Égypte, si cela devenait nécessaire. Kléber n'aimait pas Bonaparte ; il était de sa nature peu porté à l'obéissance ; enfin, il était froissé du départ subit du général en chef, qui ne l'avait même pas attendu au rendez-vous qu'il lui donnait [1]. Il prêta donc une oreille complaisante aux propos des mécontents et commit deux actes blâmables : 1° Persuadé que Bonaparte n'avait pu traverser la Méditerranée sans être pris et le regardant comme perdu, il écrivit au Directoire une lettre pleine de récriminations contre lui et accompagna cette lettre d'un exposé de la situation de l'Égypte, qu'il avait signé sans en vérifier les chiffres et les allégations. Il envoya le tout en double ; une des expéditions parvint à Paris et fut reçue par Bonaparte, devenu consul ; l'autre, remise à un messager maladroit, tomba entre les mains des Anglais, qui en firent leur profit et crurent, d'après le rapport de Kléber, que l'armée française d'Égypte était dans un état de misère complète. 2° Il entra en pourparlers et entama des négociations avec sir Sydney Smith, pour l'évacuation du pays confié à sa garde. En outre, par ses récriminations violentes contre son prédécesseur, il compromit la discipline de l'armée. Les états-majors et les officiers se partagèrent en promoteurs déclarés d'un retour en France, qui ne pouvait s'obtenir que par une capitulation, ou plutôt,

1. On sait que, pour éviter la croisière anglaise, l'amiral Ganteaume fit partir l'expédition avant l'heure convenue.

car ce mot de capitulation les révoltait tous, par une convention avec l'ennemi, et en partisans du maintien de l'armée en Égypte. Desaix, et au-dessous de lui, Menou et Davout, étaient à la tête de ces derniers, qui formaient la minorité. Quant aux soldats, ils aspiraient presque tous à revoir leur pays. Sir Sidney Smith ne pouvait être d'ailleurs qu'un intermédiaire entre Kléber et le grand-vizir, qui se préparait à franchir les frontières de la Syrie avec une nouvelle armée turque. Desaix, désigné pour négocier au nom de Kléber, conclut la convention d'El-Arich; cette convention, communiquée par le général en chef aux officiers généraux de l'armée, fut approuvée par eux à l'unanimité. Davout, alors général de brigade, protesta cependant contre cet acte, après l'avoir signé par esprit d'obéissance, et quitta l'Égypte avec Desaix.

« La convention d'El-Arich », dit Napoléon dans ses *Mémoires*, « était honorable dans toutes ses clauses, « rédigée avec soin; aucune précaution n'y avait été « négligée. L'armée française devait se retirer avec « tout son matériel, ses armes, ses bagages, sur les « trois places d'Alexandrie, de Rosette et d'Aboukir, « où elle devait s'embarquer pour la France sur des « bâtiments turcs; à cet effet, un armistice de trois « mois était conclu, et les différentes places occupées « actuellement par l'armée française, devaient être « évacuées successivement à des dates déterminées. »

On sait comment Kléber procéda à l'exécution de cette convention. Il fit évacuer les places désignées et se préparait à prendre la route d'Alexandrie, lorsque lui parvinrent, presque à la fois, deux informations de natures bien différentes. Le gouvernement anglais, persuadé, d'après la lettre de Kléber, tombée entre ses mains, que l'armée d'Égypte était réduite aux abois, faisait notifier, dans les termes les plus insolents, à cette armée, par lord Keith, commandant en chef de la flotte de la Méditerranée, qu'elle était prisonnière de guerre. En même temps, le colonel Latour-Maubourg, envoyé par Bonaparte, débarquait à Alexandrie et racontait les événements du 18 brumaire; il remettait à Kléber une lettre et une proclamation dans lesquelles, adroit politique, l'ancien général en chef de l'armée d'Égypte, devenu premier Consul, semblait ne tenir aucun compte des accusations dirigées contre lui par son successeur. L'insolence des Anglais rendit à Kléber son énergie un instant assoupie, et l'armée, au langage de son ancien chef, retrouva son ancienne ardeur. On connaît le court et sublime ordre du jour de Kléber : *Soldats, on ne répond à ces infamies que par des victoires,* le réveil du lion, la bataille d'Héliopolis et la reprise du Caire.

Convention du Caire. — Après la mort de Kléber, le premier Consul eut le tort de laisser le commandement au général Menou, qui l'avait pris en vertu

du droit d'ancienneté. Brave, honnête et instruit, paraît-il, mais incapable, tracassier et par-dessus tout ridicule, Menou s'était fait musulman, avait épousé une femme cophte et priait en public, aux avertissements du muezzin, le visage tourné vers l'Orient; les soldats ne l'appelaient qu'Abdallah. Reynier, le plus ancien après lui des divisionnaires de l'armée, était beaucoup plus capable d'exercer le commandement; mais, moins docile encore que Kléber, il ne pouvait supporter l'autorité d'un chef auquel, avec raison, il se jugeait supérieur; de là, des discussions continuelles dont l'armée ne pouvait que souffrir. Lorsqu'en 1801, les Anglais débarquèrent dans la presqu'île d'Aboukir, tandis que les Turcs arrivaient par leur route ordinaire du désert, Menou, au lieu de rassembler toutes ses troupes pour jeter les Anglais à la mer, comme Reynier le suppliait de le faire, divisa ses forces, se fit battre à Canope et s'enferma dans Alexandrie, laissant le général Belliard au Caire, avec près de 14,000 hommes. L'Égypte était dès lors perdue. Lanusse, le meilleur peut-être de tous les généraux de l'armée, était tombé sur le champ de bataille de Canope; Reynier, par un coup d'autorité d'Abdallah-Menou, *empoigné* avec le général Damas, l'ancien chef d'état-major de Kléber, avait été jeté à bord d'un navire pour être renvoyé en France, au risque d'être pris en mer par les Anglais. Belliard, laissé sans

ordres, voulut d'abord marcher au-devant des Turcs; puis, craignant de voir tomber le Caire aux mains des Anglais s'il s'en éloignait, il était rentré s'enfermer dans la capitale de l'Égypte. Sans avoir essayé de combattre, sans même avoir reconnu les forces auxquelles il avait affaire, il proposa au général anglais de traiter de l'évacuation de l'Égypte, sur le pied de la convention d'El-Arich. Avant de s'y décider, il avait convoqué en conseil de guerre les généraux et les chefs de corps sous ses ordres. Des avis très divergents avaient été exprimés dans ce conseil. Belliard, contrairement à toutes les règles, se rangea à l'opinion la moins énergique, qui était celle de la majorité. La convention fut conclue. Elle assurait la rentrée en France de l'armée du Caire avec ses armes, ses drapeaux, cinquante canons, tous les bagages, etc. « Quand les armées », dit à ce sujet Napoléon, « croient possible de sortir d'une position « critique avec une convention, sans se déshonorer, « tout est perdu ; autant vaudrait confier la défense « et l'honneur des armes à de vieilles femmes, ar- « mées de leurs fuseaux. La division du général « Belliard était entière; elle n'avait éprouvé aucun « échec; elle ne s'était pas mesurée avec l'ennemi et « avait posé les armes par une capitulation, d'autant « plus honteuse et déshonorante, que les conditions « en étaient plus avantageuses pour les individus. »

Lorsque Belliard avec sa division débarqua en

France, le premier Consul voulut d'abord le faire traduire en conseil de guerre, mais, après réflexion, il changea d'idée, par des considérations qu'il est bon de connaître, parce que dans la plupart des circonstances elles domineront la question de la responsabilité du commandement, telle qu'elle est aujourd'hui posée :

« Le général Belliard », écrit Napoléon, « était « un officier très distingué ; il avait rendu de grands « services dans cette même campagne. Les généraux « qui avaient signé la capitulation étaient des offi- « ciers distingués. Convenait-il, dans la situation « brillante où se trouvait la République, d'obscurcir « cet éclat et d'attrister la nation par des enquêtes « déshonorantes contre des braves qui, dans tant « d'autres circonstances, avaient si bien mérité de « la patrie ? N'était-il pas préférable de fermer les « yeux ? »

Évacuation de l'Égypte. — Restaient en Égypte le général Menou, dit Abdallah, enfermé dans la place d'Alexandrie avec environ 10,000 hommes et, dans des villes de second ordre, quelques petites garnisons. Menou annonça l'intention de se défendre à outrance ; mais à peine le siège était-il commencé, que plusieurs généraux le tourmentèrent pour lui faire réunir un conseil de guerre. La majorité de ce conseil se prononça pour l'évacuation, malgré les protestations éloquentes de quelques officiers. Une

convention semblable à celle du Caire fut immédiatement conclue et appliquée aux petites garnisons. L'Égypte fut ainsi abandonnée, juste au moment de la signature de la paix d'Amiens. Il ne s'agit pas ici de savoir s'il était important ou possible de conserver cette conquête. Il est probable, cependant, que sa possession complète aurait exercé une certaine influence sur les conditions définitives de la paix. Mais il y a plusieurs conclusions à tirer de ces événements.

Observons d'abord que la convention du Caire a été conclue sans combat préalable et que la place d'Alexandrie a été rendue sans qu'aucune des conditions alors voulues par les usages de la guerre, exigées aujourd'hui par les décrets en vigueur, eût été remplie. Les membres du conseil de guerre convoqué par Menou ont joué sur les mots en prétendant que, s'ils n'avaient pas le droit de capituler, ils avaient celui d'adhérer à une convention. Au fond, le résultat était le même, sauf les avantages résultant de la convention pour les contractants eux-mêmes. Remarquons ensuite, comme l'a fait Napoléon, que les conventions conclues au Caire et à Alexandrie, lorsque les Anglais occupaient une partie de l'Égypte et après la défaite de Canope, étaient identiques avec celle d'El-Arich, acceptée par Kléber avant qu'aucun fait eût infirmé la force de résistance de l'armée. Quelque respect que l'on ait pour la mémoire de Kléber, quelque admiration

que l'on professe pour ses brillantes qualités, on ne peut donc s'empêcher de le taxer en cette circonstance d'une faiblesse déplorable.

Méditons enfin ces paroles de Napoléon Ier : « Pour « être honorable, une capitulation doit stipuler de « mauvaises conditions pour la garnison. Il y a tou- « jours présomption défavorable contre la garnison « qui sort d'une place sur un pont d'or. »

Convention d'Alexandrie. — Une convention encore plus importante que celles du Caire et d'Alexandrie (Égypte) avait été cependant conclue en Europe. Elle était le fruit des belles combinaisons du premier Consul et de la marche hardie de l'armée de réserve à travers les Alpes. Les faits relatifs à cette convention sont tellement connus, que j'hésite même à les résumer. Tout le monde, en effet, voit d'ici la position : Moreau, à la tête de la plus belle armée de la République, combattant la principale armée autrichienne sur le Danube; Masséna, avec 40,000 hommes à peine, défendant Gênes et les Alpes-Maritimes contre l'armée victorieuse de M. de Mélas; Bonaparte formant, avec autant de mystère que de rapidité, l'armée de réserve, franchissant le Saint-Bernard et apparaissant subitement dans la Lombardie sur les derrières de l'armée autrichienne d'Italie, au moment où Gênes venait de succomber; puis, obligé de disperser ses forces pour trouver l'ennemi et le rencontrant plus vite qu'il ne s'y atten-

dait, le 14 juin, au matin, dans la plaine de Marengo; une bataille sanglante, d'abord perdue par les Français, mais gagnée enfin, grâce à l'opiniâtreté de Lannes et de Victor, qui n'ont reculé que lentement, disputant le terrain pied à pied, grâce à l'arrivée de Desaix, accourant de Rivalta, au bruit du canon. Le 14 juin, à sept heures du soir, M. de Mélas qui, à quatre heures de l'après-midi, avait écrit partout pour annoncer sa victoire, voyait son armée rejetée en désordre dans les marécages de la Bormida et enveloppée de toutes parts. Heureusement pour lui, Bonaparte, comme cela lui est arrivé plus d'une fois, consentit à prendre le parti qu'il a blâmé chez d'autres. Certes, il lui eût été plus facile de détruire l'armée autrichienne après Marengo qu'il ne l'avait été à Brune d'écraser complètement les Anglo-Russes après la bataille de Bergen et le combat de Castricum. Il préféra, avec raison, car Marengo lui avait coûté 6,000 hommes hors de combat sur un effectif total de 28,000, obtenir, sans nouvelle effusion de sang, le résultat qu'il était venu chercher : la possession de Gênes et de la Lombardie. D'ailleurs, il était le chef de l'État et il avait hâte de retourner à Paris; la convention d'Alexandrie fut donc signée le lendemain même de la bataille sans difficultés.

Convention de Cintra. — J'en arrive enfin à la convention de Cintra, en vertu de laquelle le For-

tugal occupé, à la fin de l'année 1807, par les Français, fut évacué en 1808, et qui mérite une étude toute particulière, car elle eut la bonne fortune d'obtenir l'assentiment de Napoléon, bien qu'elle fût contraire à tous ses projets.

Lorsque, à la fin de 1807, après le traité de Tilsitt, Napoléon avait voulu, pour l'accomplissement complet du blocus continental, fermer le Portugal aux Anglais, il s'était vu forcé d'occuper ce pays dont le gouvernement résistait à ses injonctions, et il s'était mis, à cet effet, d'accord avec l'Espagne, jusque-là ennemie traditionnelle de son plus proche voisin. A la tête d'un corps d'armée composé de trois divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, présentant un effectif total de 25,000 hommes, Junot avait franchi les Pyrénées le 17 octobre 1807 pour aller s'établir d'abord à Salamanque. Parti de cette ville le 12 novembre pour faire sa jonction avec le corps espagnol qui devait concourir à l'expédition, il avait exécuté, pour remplir les intentions de l'Empereur, vis-à-vis duquel son dévouement était sans bornes, une des marches les plus pénibles que l'on puisse citer dans nos grandes guerres. Sans vivres, forcé de s'engager dans des chemins affreux, par un temps épouvantable, il était arrivé à Abrantès avec des troupes dans un tel état qu'à peine put-il former parmi elles un corps de 3,000 à 4,000 hommes pour marcher sur Lisbonne. Il occupa cette capitale sans coup

férir, au moment où la flotte portugaise et la famille royale de Bragance s'en éloignaient pour gagner le Brésil.

A force de soins et d'activité, l'armée fut bien vite réunie et remise sur un bon pied. Le quartier général s'installa dans Lisbonne même; d'assez nombreux détachements furent répartis dans les provinces. Un corps espagnol fut placé dans la grande ville d'Oporto, un autre aux environs de Lisbonne. Grâce à la discipline des troupes, au bon ordre établi dans l'armée et au caractère facile des soldats français, cette occupation fut d'abord très bien supportée par la nation portugaise. Mais tout changea lorsque les événements de Bayonne, d'Aranjuez et de Madrid eurent amené en 1808 le soulèvement de l'Espagne. Le corps espagnol qui occupait la ville d'Oporto, s'insurgea, fit prisonnier le général français Quesnel, commandant de cette place, et rentra en Galice. Immédiatement Junot, avec beaucoup de résolution et de vigueur, désarma les troupes espagnoles de Lisbonne. Il contint le pays par la fermeté de son attitude; mais bientôt les provinces portugaises se soulevèrent, et une junte installée à Oporto prit la direction du mouvement. Lisbonne seule fut maintenue dans l'ordre par la présence du général en chef. Quelques villes furent châtiées avec une extrême rigueur. Le combat d'Évora, livré par le général Loison à plusieurs milliers d'Espagnols et de

Portugais, est resté célèbre pour l'énergie déployée par nos troupes ; le sac de la ville, qui suivit ce combat, a gardé la même célébrité ; il acheva d'exciter les passions populaires. Le Portugal, cependant, put être contenu jusqu'à l'arrivée des Anglais ; mais, le 30 juillet, un corps de 15,000 hommes et de 18 pièces de campagne débarqua sous les ordres de sir Arthur Wellesley, le futur duc de Wellington, à l'embouchure du Mondego. Le général Delaborde marcha au-devant de ce corps d'armée avec sa faible division, comptant à peine 2,500 hommes. « La force « de cette division », dit le général Foy, à qui j'emprunte ces détails[1], « résidait en entier dans l'ha- « bileté des chefs et surtout dans l'attitude calme et « énergique du général, vieux guerrier, aimé des « soldats et prompt à leur communiquer sa force et « sa confiance ». Le combat de Roliça, qui résulta de cette rencontre, fut des plus glorieux pour nos armes ; les attaques des Anglais furent partout repoussées ; mais écrasés par le nombre, les Français avaient, après quatre heures de lutte, perdu un quart de leur monde, tous tués ou blessés, ne laissant pas un prisonnier, en ayant fait au contraire à l'ennemi ; il fallut ordonner la retraite. « Elle s'exécuta », dit le général Foy, « avec une audacieuse

1. *Guerre de la Péninsule*, tome IV, livre IX. Admirable livre qui malheureusement n'a pas été achevé et dans lequel l'histoire des guerres d'Espagne n'a été poussée que jusqu'aux événements de Baylen et de Vimeiro.

« régularité qui, non moins que ce qui s'était passé,
« excita le respect de l'ennemi. Le feu de dix bou-
« ches à feu anglaises ne put éteindre le feu de
« cinq petites pièces françaises, dont une seule resta
« en arrière, engagée dans le défilé. »

Pendant cette résistance du général Delaborde, Junot rappelait ses divisions. « On vit alors », dit le général Foy, « quel impôt pour une armée que l'oc-
« cupation d'un pays ennemi. D'après l'état de situa-
« tion, il y avait, au 15 juillet, 26,000 Français en
« Portugal, et, le 20 août, on ne trouva pas 10,000
« sabres ou baïonnettes à présenter sur le champ de
« bataille. » Junot en forma deux divisions d'infanterie (Delaborde et Loison), une réserve de grenadiers (Kellermann) et une division de cavalerie (Margaron). L'artillerie consistait en 26 bouches à feu, qui furent réparties ainsi qu'il suit : 8 à chaque division (colonels Prost et d'Aboville) ; 10 à la réserve (colonel Foy). Les Anglais comptaient 17,000 hommes d'infanterie et 24 bouches à feu, dont plusieurs de gros calibre ; un corps de Portugais marchait en outre avec eux ; ils s'étaient retranchés dans une forte position sur le plateau de Vimeiro. Malgré la disproportion des forces, il n'y avait pas à hésiter, car si l'on tardait à les attaquer, les Anglais devaient être ralliés par un nouveau corps de 11,000 hommes et par toute l'armée portugaise. La bataille de Vimeiro, livrée le 21 août, est restée comme le type

de toutes celles que les Anglais ont gagnées sur nous en Espagne (Busaco, Talavera, etc.), par la même tactique et par la puissance défensive du feu de l'infanterie. Immobiles sur le plateau, ils attendaient nos colonnes, les foudroyaient à quarante ou cinquante pas, et, profitant du trouble occasionné par ce feu violent, s'élançaient pour les précipiter sur les pentes qu'elles venaient de gravir. Qu'on en juge par ce récit de l'attaque des grenadiers : « Lorsque le duc d'Abrantès vit que les bri-
« gades de gauche ne parvenaient pas à emporter le
« plateau, il y envoya le 2e régiment de grenadiers.
« Ce brave corps, commandé par le colonel Saint-
« Clair, marcha en colonne par peloton, le long de
« la crête boisée, coupée en pente rapide à droite
« par le ravin... Dix-huit pièces de canon tiraient à
« la fois (sur cette colonne) et leurs boulets creux
« emportaient de leur premier jet les files d'un pelo-
« ton, pour éclater ensuite comme un obus dans le
« peloton suivant. L'artillerie de la première divi-
« sion et de la réserve répondait faiblement à ce
« feu, forcée qu'elle était de toujours se mouvoir
« pour ne pas gêner la marche des grenadiers. Mal-
« gré cette infériorité d'appui et les pertes qu'il
« éprouvait, le régiment de grenadiers arriva jus-
« qu'à cinquante toises de la sommité du plateau.
« Au moment de se déployer, la colonne fut assaillie
« par le feu convergent de mousqueterie des six

« régiments anglais. Presque tous les chevaux qui « traînaient les pièces et les caissons furent tués. « Les colonels Prost et Foy furent blessés. *Les deux « premiers pelotons de grenadiers disparurent comme « effacés*, le régiment ne put pas se former en « bataille et obliquant à droite, malgré la vo- « lonté et l'exemple des chefs, il s'éboula dans le « ravin. »

Les Anglais ne bougèrent pas de leur plateau; leur cavalerie voulut poursuivre les grenadiers; elle fut vigoureusement ramenée et enfoncée par celle de Margaron, sous la protection de laquelle les Français se rallièrent en bon ordre; mais ils avaient perdu 1,800 hommes, les Anglais à peine 800. Renforcé par trois bataillons venus de Lisbonne, Junot avait réparé ses pertes de la journée; il attendit vainement l'attaque de Wellington, qui se garda bien de compromettre son succès en descendant dans la plaine. Le soir, l'armée française rentra dans Torrès-Vedras, où un conseil de guerre fut réuni, le lendemain, pour aviser à la situation. L'avis unanime des généraux Delaborde, Loison, Kellermann, Thiébault, chef d'état-major Taviel, commandant l'artillerie, du colonel commandant le génie et de l'ordonnateur en chef, fut qu'on avait assez fait pour l'honneur des armes, que les troupes étaient hors d'état de tenir la campagne, qu'un nouveau combat serait une boucherie inutile, et enfin qu'il n'y avait pas, dans

tout le Portugal, un seul point assez fort, disposé et approvisionné de manière à y attendre les secours qui devaient arriver de France dans un avenir incertain et tardif.

La conséquence de cette situation était l'évacuation du Portugal. On songea d'abord à faire une trouée pour rejoindre les troupes françaises sur l'Èbre; l'opération fut jugée longue, sanglante et douteuse. On résolut alors d'essayer de traiter avec les Anglais sur cette base, qu'en échange de Lisbonne et des places qu'on leur remettrait, ils ramèneraient l'armée française en Espagne ou en France.

Kellermann fut choisi comme négociateur. L'assurance de l'homme de guerre était unie chez lui, dit le général Foy, à la finesse observatrice du diplomate. Il sut faire sonner très haut les ressources et l'énergie des Français. Un arrangement provisoire fut conclu en quelques heures à Vimeiro, sur les bases adoptées par le conseil de guerre de Torrès-Vedras et transformé quelques jours après, à Cintra, en une convention définitive. Comme quelques difficultés s'élevaient au dernier moment, « le « caractère de Junot fut plus grand encore que le « danger de sa position. Il dit aux Anglais : Reprenez votre traité, je n'en ai pas besoin ; je défendrai pied à pied les rues de Lisbonne ; je brûlerai « ce que je suis obligé de vous abandonner, et vous « verrez ce qu'il vous en coûtera pour avoir le

« reste[1]. » Cette attitude énergique décida tout; les conditions demandées par l'armée française furent toutes acceptées. 22,000 hommes avec leurs armes et leurs canons, ramenés sur les vaisseaux anglais, débarquèrent sur les côtes de France. Quelques jours plus tard, ils prenaient rang dans les colonnes de la Grande-Armée, qui se dirigeaient vers la Péninsule espagnole. Partis au mois d'octobre 1807, conscrits et novices, ils étaient, cette fois, instruits et aguerris. Hors la perte du Portugal, impossible à éviter, la convention de Cintra était donc avantageuse à l'armée française ; elle fit le plus grand honneur à Kellermann et à Junot.

Quant à l'Angleterre, elle accueillit cette convention avec rage et stupéfaction. A la nouvelle des événements d'Espagne, tous les cœurs anglais avaient tressailli de joie ; c'étaient les premières victoires remportées sur la Grande-Armée de Napoléon ; on s'attendait à chaque instant à apprendre que les troupes de Junot étaient détruites ou prisonnières de guerre. On éprouva donc une énorme déception, et l'opinion publique fut aussi surexcitée que lors des conventions de Closter-Seven et d'Alkmaër. Les journaux parurent encadrés de noir. Des protestations furent envoyées de toutes parts au Gouvernement, et l'on ouvrit une enquête solen-

1. Général Foy.

nelle sur la convention de Cintra. Ce n'était pas sir Wellesley qui l'avait signée, mais bien sir Harry Dalrymple qui, arrivé après la bataille de Vimeiro, avait pris le commandement en chef ; il fut privé de toutes ses dignités. Wellesley lui-même ne put échapper à la disgrâce ; malheureusement pour nous, il n'y resta pas longtemps, et le duc de Wellington sut se faire pardonner plus tard la convention de Cintra, que le gouvernement anglais, c'est une justice à lui rendre, exécuta d'ailleurs avec une loyauté parfaite et dans toute sa teneur.

Napoléon écrivit à Junot, qui venait de débarquer à La Rochelle : « Le ministre de la guerre m'a mis « sous les yeux tous vos mémoires. Vous n'avez rien « fait de déshonorant, vous ramenez mes troupes, mes « aigles et mes canons ; j'avais cependant espéré que « vous feriez mieux... Cette convention, vous l'avez « gagnée par votre courage, mais non par vos dis- « positions, et c'est avec raison que les Anglais se « plaignent que leur général l'ait signée... Je « passerai la revue de votre corps avant dix jours ; il « forme désormais le 8e corps de l'armée d'Espagne, « que je commande en personne. Avant la fin de l'an- « née, je veux vous replacer moi-même à Lisbonne. « Un homme comme vous doit mourir ou ne rentrer à « Paris que maître de Lisbonne. Du reste, vous serez « l'avant-garde et je serai derrière vous. »

CHAPITRE III

LES CAPITULATIONS D'ARMÉE

La guerre de Sept ans. — Les Saxons au camp de Pirna. Capitulation de Maxen, condamnation de M. de Finck. — Conduite de Vandamme à Culm et de M. de Fouqué à Landeshut; de Mortier à Dierastein. — Capitulation d'Ulm. Sortie de Werneck et de l'archiduc Ferdinand. Condamnation de Mack. — Campagne de 1806. Poursuite de l'armée prussienne. Crédulité du général Klein. Capitulations de Prenzlow et de Radtkau. Hohenlohe et Blücher. — Affaire de Baylen; soulèvement de l'Andalousie; le sac de Cordoue; Andujar, Baylen et la Caroline; bataille de Baylen; la division Vedel; convention d'Andujar. Retraite du 116e; le sous-lieutenant Bugeaud. Colère de Napoléon. Commission d'enquête. Décret de 1812. — Ney sur le Dniéper. Lee à Court-House. — Sedan; un contraste. — Veissel-Pacha à Schipka.

Nous venons de voir, au chapitre précédent, un certain nombre de conventions moitié politiques, moitié militaires. Autre chose est des capitulations qui ont pour résultat de faire mettre bas les armes à une troupe : qu'elles soient verbales ou écrites, la loi frappe leurs auteurs de la peine de mort.

L'article 210 du Code de justice militaire porte en effet :

« Tout général, tout commandant d'une troupe « armée qui capitule en rase campagne est puni :

« 1° de la peine de mort avec dégradation militaire,
« si la capitulation a eu pour résultat de faire poser
« les armes à sa troupe *ou* si, avant de traiter, etc... »

Le doute n'est donc pas possible et la loi n'admet pas d'excuse pour le commandant d'une troupe qui, en rase campagne, fait poser les armes à cette troupe, soit en vertu de stipulations écrites, soit par un simple assentiment verbal aux volontés de l'ennemi. C'est ici surtout que l'histoire est intéressante à étudier, afin de rechercher si une pénalité aussi absolue n'aura pas quelquefois pour résultat l'acquittement scandaleux d'hommes coupables, mais cependant pas au point de mériter la mort. Il y a ici, au reste, plusieurs cas à distinguer.

Ou bien il s'agit du chef d'une armée ou d'un corps d'armée considérable qui opère isolément, comme Dupont capitulant à Baylen.

Ou bien il est question d'une portion de l'armée, mettant bas les armes pendant ou après la bataille, comme les troupes renfermées dans Blenheim à la bataille d'Hochstædt en 1704, comme les Suédois commandés par Lewenhaupt, après Pultawa, en 1709, comme le corps autrichien de Provera à la bataille de la Favorite en 1797.

Ou bien enfin, c'est un petit détachement qui, cerné sur une route, dans un village, dans une ferme, capitule comme le lieutenant Marin à Aïn-Temouchen.

Ces trois cas vont nous fournir successivement des exemples dignes de fixer notre attention.

Une des capitulations d'armée les plus connues est celle des Saxons près du camp de Pirna, en 1757. Au début même de la guerre de Sept ans, surprise par la déclaration de guerre, l'armée saxonne, qui comptait environ 18,000 hommes, s'était réfugiée dans le camp retranché de Pirna, situé sur la rive gauche de l'Elbe. Frédéric II l'y fit immédiatement bloquer par des troupes postées sur les deux rives ; une armée d'observation couvrit le blocus sur la rive gauche. Le maréchal Browne, avec les Autrichiens, accourut de la Bohême au secours des Saxons. Frédéric se mit à la tête de l'armée d'observation et marcha au-devant de lui. C'est alors qu'eut lieu la bataille de Lowositz, dans laquelle, par le fait, échouèrent les Autrichiens, puisqu'ils ne purent forcer le passage. Browne dut renoncer à joindre les Saxons par la rive gauche. Il leur donna rendez-vous pour le 11 octobre, afin de percer de concert la ligne de blocus sur la rive droite, et il s'y porta de son côté par les montagnes avec un corps de 8,000 hommes. Les Saxons descendirent de leur camp et jetèrent un pont sur l'Elbe ; mais le mauvais temps les retarda ; ils ne purent passer que le 13. Leurs mouvements avaient mis en éveil les Prussiens qui, sur la rive gauche, entrèrent immédiatement dans le camp évacué par les Saxons et, sur la rive droite, repoussèrent les

Autrichiens. Cernés et dominés de toutes parts, les Saxons, après être restés trente-six heures sous les armes, n'ayant pas de vivres, furent forcés de capituler. Les officiers se retirèrent en Saxe sur parole; les soldats furent enrôlés dans l'armée de Frédéric II. Il est assez difficile de dire ce qu'ils auraient dû faire pour échapper à l'obligation de capituler.

Un des échecs les plus graves qu'aient subis les armes de Frédéric II est le combat de Maxen, dans la campagne de 1759. Le grand capitaine y fut d'autant plus sensible que la faute première pouvait lui en être imputée et que la capitulation par laquelle se termina ce combat entachait l'honneur prussien. Après la bataille de Kunersdorf ou de Francfort-sur-l'Oder, dans laquelle Frédéric avait été complètement battu par les Russes, il était revenu prendre le commandement de son armée sous Dresde. De là, il avait envoyé le général Finck à Maxen, sur la route de Tœplitz, avec un corps de 18 bataillons et 35 escadrons, en tout 18,000 hommes, afin de couper des défilés de la Bohême le maréchal Daun qui, avec la grande armée autrichienne, maîtresse de Dresde, occupait à Plauen une position inexpugnable. Finck devait arrêter les convois de vivres destinés aux Autrichiens et faire des incursions en Bohême pour forcer Daun à quitter la Saxe. Mais Daun, qui disposait de forces supérieures, ennuyé d'ailleurs de savoir ce corps d'armée sur ses com-

munications, détacha contre lui un corps de 40,000 hommes. Il y eut un combat des plus vifs, à la suite duquel, le 20 septembre, le général Finck fut complètement cerné. L'artillerie autrichienne le prenait en flanc, tandis que le gros de l'armée l'attaquait de front et qu'une nombreuse cavalerie le tournait, malgré les efforts tentés par le général Wunsh, à la tête de 1,500 cavaliers prussiens. « Le lendemain matin », dit Frédéric II, « le général Wunsh voulut percer avec « sa cavalerie. M. de Finck et les autres généraux, « plus attachés à leurs bagages qu'à leur réputation, « lui interdirent toute hostilité. Ces généraux, in- « dignes du nom prussien, eurent la lâcheté de ca- « pituler et de mettre bas les armes. » Suivant ce que disent Napoléon, dans le *Précis des guerres de Frédéric*, et Jomini, dans son *Traité des grandes opérations militaires,* le général Wunsh aurait réussi, dans la nuit du 20 au 21, à se faire jour avec sa cavalerie ; mais, compris dans la capitulation, il fut forcé de revenir ; les Prussiens auraient eu 3,000 hommes tués ou blessés ; 15,000 auraient mis bas les armes. Drapeaux, canons, tout fut pris. Finck fut plus tard traduit devant un conseil de guerre, cassé de toutes ses dignités militaires et condamné à deux ans de prison.

L'échec de Maxen était inévitable. Plus on étudie la carte et les positions respectives des deux armées, mieux on comprend que le mouvement ordonné par

Frédéric ne pouvait conduire qu'à une catastrophe. Le général Finck, jeté avec 18,000 hommes au milieu de toutes les forces autrichiennes, était séparé du reste de l'armée prussienne par plusieurs marches dans un pays de montagnes et de défilés. Les mémoires du temps disent qu'avant d'exécuter l'ordre qui lui avait été donné, il en représenta le danger au roi, qui ne voulut pas l'écouter.

Ce qu'il y a de plus remarquable c'est que Napoléon, dans la campagne de 1813, et presque dans le même endroit, exposa le général Vandamme aux mêmes dangers, avec cette différence capitale, cependant, qu'il restait en communication avec ce général. Il l'avait chargé, avant la bataille de Dresde, de s'emparer du camp de Pirna, de manière à prendre l'ennemi à dos ou à couper ses communications avec la Bohême. Après la bataille, Vandamme reçut l'ordre de marcher sur la ligne de retraite de la grande armée de Schwartzenberg; il devait être appuyé par Mortier et par Saint-Cyr; l'Empereur lui-même lui avait promis de le soutenir. Mais, malade ou retenu à Dresde par les mauvaises nouvelles de la Silésie, l'Empereur ne vint pas, Mortier marcha trop lentement, Saint-Cyr s'arrêta précisément à Maxen; et Vandamme se trouva pressé entre le gros de l'armée ennemie et le corps prussien de Kleist. Il prit avec résolution le seul parti possible; décidé à se faire jour, il se retourna contre Kleist; il en-

fonça sa première ligne et enleva l'artillerie prussienne, mais il fut arrêté par la seconde ligne, tandis que les Russes le serraient de près par derrière. Sa cavalerie fut culbutée et jeta le désordre dans son infanterie. La nombreuse cavalerie ennemie se répandit dans la plaine; une partie des troupes put s'échapper par les bois; le reste fut sabré ou pris avec Vandamme lui-même : 20,000 hommes furent ainsi tués, blessés ou faits prisonniers; 78 bouches à feu, tous les caissons, tous les bagages tombèrent au pouvoir de l'ennemi. « L'effet moral de notre « défaite », dit le duc de Fezensac qui, présent à cette bataille de Culm, se sauva comme par miracle, « fut bien plus fâcheux encore que les pertes en « hommes et en matériel. Le 29 au matin, le 1er corps « se composait de 40,000 braves; le 30 au soir, il ne « comptait plus que 20,000 soldats découragés. » L'honneur du moins était sauf. Vandamme fut pris l'épée à la main en combattant. Son malheur doit être imputé à d'autres qu'à lui : à l'Empereur, qui l'avait mis dans cette position, et aux commandants de corps d'armée qui, ne venant pas à son aide, changèrent un triomphe certain en une déroute dont les conséquences politiques furent désastreuses. Loin de blâmer Vandamme, il faut donc le louer d'avoir couru au-devant d'une mort presque certaine, au lieu de se laisser enfermer pour mettre bas les armes.

C'est, du reste, ce qu'avait fait dans la campagne

de 1760, un an après la capitulation de Maxen, un général prussien, placé par Fréderic II dans une position semblable à celle de Finck. M. de Fouqué était chargé de couvrir, avec un corps de 10,000 hommes, les défilés de la Bohême à Landeshut, en Silésie; il fut amené par les circonstances à s'éloigner de cette position. « Frédéric, considérant l'occupation « du poste de Landeshut comme essentielle pour la « conservation de Glatz, y renvoya son général par « un ordre conçu en termes qui n'admettaient aucune « objection », dit l'historien militaire Decker dans ses récits de batailles de la guerre de Sept ans. « Enveloppé de toutes parts, Fouqué pressentit sa « ruine, mais abandonnant ses propres inspirations « pour se conformer aux ordres de son souverain, « il résolut, en bon soldat, de se défendre jusqu'à la « dernière extrémité et de vendre chèrement sa « vie. » La position était fortifiée et couverte par vingt-quatre redoutes; mais pour tenir toutes ces redoutes, il aurait fallu un corps de 40,000 hommes d'infanterie. Fouqué n'en avait que 10,600 dont 1,500 de cavalerie, avec 68 bouches à feu, qu'il répartit également dans tous les ouvrages, au lieu de se borner à défendre ceux qu'il pouvait sérieusement occuper. Le général autrichien Laudon l'attaqua avec 40,000 hommes et 160 bouches à feu, dont 40 de gros calibre; à trois heures du matin, au signal donné, cinq colonnes dont chacune était

plus forte que la moitié du corps d'armée de Fouqué, se précipitèrent sur les retranchements, tandis que quinze escadrons de cavalerie tournaient la position pour couper la retraite aux Prussiens. La cavalerie seule put se sauver avec une perte de 500 chevaux ; toutes les hauteurs furent successivement occupées ; à mesure que les Autrichiens s'emparaient de l'une d'elles, ils y plaçaient de l'artillerie et chassaient les Prussiens de la hauteur voisine. Enfin, les restes du corps d'armée de Fouqué, entourés de toutes parts, formèrent le carré ; ils furent sabrés et faits prisonniers. A dix heures et demie, tout était fini. Fouqué avait reçu deux blessures et avait été pris les armes à la main.

M. de Fouqué à Landeshut, Vandamme à Culm, se conformèrent à ce dire de Napoléon : « Que doit « faire un général qui est cerné par des forces supé- « rieures ?... Nous ne saurions faire d'autre réponse « que celle du vieil Horace. » Napoléon a dit aussi : « Il n'est qu'une manière honorable d'être fait pri- « sonnier de guerre, c'est d'être pris isolément les « armes à la main et lorsqu'on ne peut plus s'en « servir. C'est ainsi que furent pris François Ier, le « roi Jean et tant de braves de toutes les nations. « Dans cette manière de rendre les armes, il n'y a « pas de conditions ; il ne saurait y en avoir. Avec « l'honneur, c'est la vie que l'on reçoit parce que « l'on est dans l'impuissance de l'ôter à son ennemi

« qui vous la donne à charge de représaille, parce « qu'ainsi le veut le droit des gens. »

Parmi les résistances de troupes cernées par des forces supérieures, et préservées par leur fermeté de la honte d'une capitulation, on n'en saurait citer de plus héroïques et de plus remarquables que le combat de Diernstein, dans la campagne de 1805.

On sait que dans sa marche sur Vienne, après la capitulation d'Ulm, Napoléon suivait avec tous ses corps d'armée la rive droite du Danube, poussant l'armée russe devant lui, et que dérobant sa marche à la cavalerie de Murat, cette armée quitta à Saint-Polten la route de Vienne, pour passer sur la rive gauche en franchissant le pont de Krems, brûlé par son arrière-garde après le passage. On sait aussi que le maréchal Mortier avait été chargé de flanquer l'armée française, sur cette même rive gauche, avec trois divisions d'infanterie et une division de dragons ; la flottille devait entretenir la communication entre les deux rives. Mortier, entraîné comme toute l'armée par une trop vive ardeur, voulant d'ailleurs se maintenir à hauteur des autres corps, n'attendit pas la flottille et, au lieu de marcher en une seule colonne, il prit la tête avec la division Gazan, se faisant suivre à un jour de marche en arrière par la division Dupont, suivie elle-même à distance égale par la division Dumonceau. A la vue de cette disposition, les Russes formèrent le projet de s'em-

parer successivement des trois divisions, au secours desquelles l'armée française était dans l'impossibilité d'accourir, puisque le seul pont sur le Danube, celui de Krems, était détruit. Le 11 novembre, le maréchal Mortier venait de dépasser le bourg de Diernstein, quand il fut assailli par l'armée russe qui lui barrait le passage ; un feu très vif d'artillerie et d'infanterie s'engagea aussitôt, et les Russes furent refoulés; mais pendant le combat, deux colonnes fortes ensemble d'une quinzaine de mille hommes, vinrent par des chemins de montagne occuper Diernstein, sur les derrières de la division Gazan. Attaqué de front, de flanc et par derrière, ayant sur son autre flanc le Danube sans aucun moyen de le franchir, cerné par des forces presque décuples, le maréchal Mortier ne songea pas un instant à poser les armes; il rebroussa chemin pour essayer de percer jusqu'à Diernstein, où devait arriver le lendemain la division Dupont; la lutte fut acharnée ; les rangs des Russes un instant ouverts, se reformaient sans cesse avec de nouveaux combattants ; la nuit était venue et l'on s'égorgeait à la baïonnette; Mortier, l'épée à la main, se battait comme un soldat.

Par bonheur, Dupont apprenant dans quelle situation se trouvait la division Gazan, avait précipité sa marche; il engageait, pour pénétrer dans Diernstein de son côté, une lutte aussi vive que Gazan du

sien ; les deux divisions excitées par cet appui mutuel, pénétrèrent enfin dans le bourg; elles étaient sauvées et l'honneur des armes françaises avec elles. « Cette journée », dit le 22e Bulletin de la Grande-Armée, « a été une journée de massacre ; des « monceaux de cadavres couvraient un champ de « bataille étroit. Plus de 4,000 Russes ont été tués ou « blessés, 1,300 ont été faits prisonniers. » — « L'Em- « pereur », écrivait par ordre le major général au maréchal Mortier, « est extrêmement satisfait de « la brave conduite des troupes, ainsi que de la « bonne contenance que vous avez faite, Monsieur « le Maréchal. »

Cette campagne de 1805 avait été marquée déjà par une des capitulations d'armée les plus célèbres dont l'histoire fasse mention, car la capitulation de l'armée autrichienne de Mack ne peut pas être considérée comme celle d'une place forte, bien que cette armée occupât, en avant de la ville d'Ulm, une position couverte par des hauteurs garnies d'artillerie. Les fortifications, qui étaient bien loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui, puisqu'elles consistaient en une tête de pont sur la rive droite et une vieille enceinte autour de la ville sur la rive gauche, ne jouèrent d'autre rôle en cette circonstance que de protéger les troupes autrichiennes contre une attaque, et de permettre à leur général de refuser la bataille. Le camp retranché fut pour elles comme

une sorte de souricière où Napoléon les enferma par ses manœuvres afin de les prendre toutes d'un seul coup. On ne comprend guère l'obstination de Mack à y rester, car il eut la partie belle pour s'en échapper, lorsque Napoléon, après avoir concentré son armée dans la plaine de Nordlingen, traversa le Danube et laissa la division Dupont seule sur la rive gauche. Sans la présence d'esprit et l'audace heureuse de son chef, qui se tira d'affaire par le beau combat d'Haslach, cette division eût été écrasée; elle ne put du moins empêcher le général Werneck de sortir d'Ulm avec un corps de 5,000 hommes. Instruit par le combat d'Haslach, Napoléon fit repasser alors les corps de Lannes et de Ney sur la rive gauche, tandis que Soult occupait la rive droite.

Dans l'armée autrichienne ainsi resserrée, de violentes discussions s'élevèrent. L'archiduc Ferdinand voulait une sortie générale; Mack s'y opposa, et l'archiduc s'échappa avec 2,000 ou 3,000 chevaux, pour aller rejoindre Werneck. Napoléon, qui ne voulait pas lâcher sa proie, fit à la fois poursuivre par Murat les troupes sorties d'Ulm et enlever par Ney et Lannes les hauteurs dominant le camp retranché; puis il suspendit le combat et somma le général autrichien de se rendre. Mack demanda huit jours de répit dans l'espoir d'être secouru; on lui en accorda six. On était au

19 octobre, il fut convenu que s'il ne se présentait pas avant le 25 octobre à minuit un corps capable de débloquer Ulm, l'armée autrichienne serait prisonnière de guerre, livrant ses armes, ses munitions, ses drapeaux, ses chevaux et son matériel. Par une puérilité qui caractérise cette capitulation, Mack demanda et obtint qu'elle fût datée du 17, afin de paraître avoir obtenu les huit jours qu'il avait exigés d'abord. Puis, sur les instances de l'Empereur, il consentit à livrer la place le 20, à condition qu'un des corps de l'armée française, celui de Ney, resterait devant Ulm jusqu'au 25 octobre. En conséquence, le 20 octobre 1805, l'armée autrichienne défila devant Napoléon en déposant ses armes[1].

Pendant ce temps, Murat, lancé à la poursuite de l'archiduc Ferdinand et de Werneck, exécutait une marche d'une incroyable rapidité, ramassant chaque jour des milliers de prisonniers, culbutant les troupes qui cherchaient à lui résister, et livrant trois à quatre combats par jour, les 16, 17, 18, 19 et 20 octobre. Le 18, le général Werneck, cerné près de Nordlingen avec des troupes harassées, incapables de marcher, offrit de se rendre à discrétion. 5,000 hommes mirent ainsi bas les armes, avec 3 lieutenants généraux, 200 officiers, 5 drapeaux, 80 canons et leurs caissons. En outre, le grand

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome V.

parc de l'armée autrichienne (400 caissons) fut enlevé, et la cavalerie reprit le grand parc de l'armée française ainsi qu'une partie de son trésor, qui avaient été pris par l'ennemi le 11 octobre pendant le combat d'Haslach[1].

La conduite de Werneck, se rendant *à discrétion* avec des troupes incapables de faire un pas de plus, ne saurait être comparée à celle de Mack, qui semble bien difficile à justifier. Il faut convenir, cependant, qu'en cette circonstance, l'armée et la nation autrichiennes se déchaînèrent contre lui outre mesure. Les peuples, dans leurs désastres, sont rarement généreux, et il n'y a guère que les Romains qui soient allés au-devant des généraux vaincus, pour les féliciter de n'avoir pas désespéré de la patrie. Malheur à l'homme qui est désigné, dans des cas semblables, pour porter la responsabilité des événements et sur qui l'opinion publique fait retomber le poids de fautes qui sont souvent celles de tout le monde!

Mack fut traduit devant un conseil de guerre; il s'y défendit mal, parce que, pour se bien défendre, il aurait fallu accuser le propre frère de l'Empereur, l'archiduc Ferdinand. Il produisit un certificat de l'empereur Napoléon, attestant ses talents mili-

---

1. Le colonel Lichtenstein, *Études sur la cavalerie, campagne de 1805.*

taires et ses bonnes dispositions à Ulm. Cet appel au témoignage du vainqueur fit un mauvais effet; Mack fut condamné à mort, mais on lui tint sans doute compte de sa réserve, car l'empereur le gracia, et il en fut quitte pour deux ans de prison à la forteresse du Spielberg. Quelque faible qu'il eût été à Ulm, il ne méritait pas la mort. N'ayant pas eu sa liberté d'agir comme il l'entendait, il ne pouvait endosser la responsabilité complète de ce qui s'était passé. Le conseil aulique lui avait commandé impérieusement la position d'Ulm, et Werneck ainsi que l'archiduc Ferdinand, en le privant d'une partie de ses forces, l'avaient mis hors d'état de combattre avec succès : là seulement était son excuse.

La destruction complète d'une armée de 80,000 hommes, presque sans combat, était jusque-là un fait unique dans l'histoire. La campagne de 1806 devait donner un spectacle encore plus étonnant peut-être.

Il est inutile de raconter ce que tout le monde sait: le début de la guerre contre la Prusse, Napoléon infligeant au prince de Hohenlohe une écrasante défaite sur le plateau d'Iéna ; Davout se heurtant avec le 3e corps à l'armée du duc de Brunswick et du roi de Prusse et la repoussant sur Auerstædt après une bataille acharnée, la plus honorable peut-être pour les armes françaises, de toutes celles de nos grandes guerres ; enfin les vaincus

d'Iéna, fuyant en désordre devant les divisions de cavalerie de Murat, se heurtant à la retraite plus régulière de l'armée royale et l'entraînant dans une déroute commune. Ce qu'il importe de rappeler ici, c'est la suite des désastres dans lesquels disparut l'armée prussienne, et principalement les deux grandes capitulations de Prenzlow et de Radtkau. Les batailles d'Iéna et d'Auerstædt furent livrées le 14 octobre 1806; la cavalerie de Murat avait bivouaqué sur le champ de bataille; dès la matinée du 15, elle se portait sur Erfurt et cernait la ville, qui capitulait comme on l'a vu plus haut. Le même jour, Blücher, coupé par la division de dragons Klein, lui échappait par un mensonge, affirmant qu'un armistice était signé. Le général Klein fut puni par l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du 19 octobre 1806.

« L'Empereur témoigne son mécontentement au « général de division Klein et au général de bri- « gade Lasalle, et Sa Majesté ordonne que cette « marque de son mécontentement soit mise à l'ordre « de l'armée, pour avoir laissé passer deux colonnes « ennemies qui étaient coupées, ayant l'un et l'autre « l'extrême simplicité de croire ce que le général « ennemi Blücher leur a dit, qu'il y avait un armis- « tice de six semaines.

« Depuis quand est-ce par le canal de l'ennemi, « que Sa Majesté fait porter ses ordres?

« L'Empereur se flatte que de pareilles erreurs ne « seront plus commises; les lois militaires pronon- « cent les plus grandes peines contre les officiers « dans un cas pareil... »

« Une loi nécessaire dans une armée française », a dit Napoléon à Sainte-Hélène, « serait celle qui défen- « drait tout parlementage. Nos soldats sont si bons, « si prêts à être amis, et nos officiers si faciles à trom- « per, que les étrangers les jouent perpétuellement. »

Quoi qu'il en soit, le maréchal Soult attaqua l'arrière-garde du corps d'armée qui avait trompé les généraux Klein et Lasalle, mais ces troupes purent se réfugier dans Magdebourg avant d'être rejointes. Elles en repartirent, afin de ne pas y être cernées. Blücher et Hohenlohe se séparèrent. Atteint une première fois à Zehdenick, le 26, le corps du prince de Hohenlohe fut devancé à Prenzlow par la cavalerie de Lasalle et de Grouchy et enveloppé par quatre régiments de cavalerie légère et sept régiments de dragons. Sommé de se rendre, le prince consulte ses officiers; devant l'impossibilité reconnue de rien faire pour se tirer de là, à l'approche de l'infanterie de Lannes, qui va les accabler, ils se taisent, n'approuvant pas explicitement la proposition de capituler, mais se soumettant, la rage dans le cœur, à cette cruelle nécessité;

16,000 hommes d'infanterie, 6 régiments de cavalerie, 45 drapeaux et 64 pièces attelées, tombent ainsi dans les mains des Français. A en croire les Prussiens ou du moins certains de leurs auteurs, tels que Rustow, le prince Auguste aurait victorieusement repoussé les dragons de Grouchy, et la capitulation de Prenzlow aurait été pour les Prussiens la conséquence d'une victoire. Cela paraît difficile à croire; il est difficile également d'admettre qu'une troupe de cavalerie ait pu être forcée de capituler dans ces conditions. Le prince de Hohenlohe et surtout son chef d'état-major, le colonel Massembach, qui avait négocié la capitulation, furent d'ailleurs en Prusse l'objet de vives récriminations. Le prince se retira dans ses terres et ne reparut plus. La conduite de Massembach fut soumise à une enquête, que suspendirent les événements de 1813; il donna plusieurs fois sa démission qui ne fut pas acceptée, se retira à Londres et publia divers écrits sur l'armée prussienne. Le gouvernement de Berlin profita de ce prétexte pour le faire arrêter, en 1817, à Francfort, où il se croyait en sûreté, et il fut condamné à 14 ans de forteresse, soi-disant pour avoir trahi les secrets de l'État, en réalité pour avoir signé la capitulation de Prenzlow. Il ne fut gracié qu'en 1826.

L'ennemi le plus déclaré des capitulations et de ceux qui les signaient, Blücher, fut bientôt cependant contraint d'en signer lui-même une, absolument

semblable à celle de Prenzlow. Poursuivi sans relâche par Soult, Bernadotte et Murat, se voyant le 4 novembre atteint par la cavalerie de Lasalle, il se décidait à violer la neutralité de la ville de Lubeck. Le 5 novembre, Lasalle chargeait son arrière-garde et lui prenait 8 canons et 300 hommes; le 6, Soult et Bernadotte emportaient la ville d'assaut et enlevaient 5,000 prisonniers avec un matériel considérable. Enfin, le 7, Blücher, adroitement cerné par la cavalerie de Murat, assailli par les deux autres maréchaux, capitulait à Radtkau, la rage dans le cœur, aux mêmes conditions que le prince de Hohenlohe à Prenzlow[1], avec 15,000 hommes. Murat put écrire le jour même à l'Empereur: « Sire, le « combat finit faute de combattants. Le corps de « cavalerie va se mettre en marche pour rallier la « Grande Armée à Berlin. »

Nous voici arrivés à la triste et célèbre capitulation de Baylen, tant de fois racontée et discutée et cependant peut-être imparfaitement connue des lecteurs français, car plus d'un, sans doute, le cœur serré d'une émouvante humiliation, a fermé le livre où il en lisait le récit, sans aller jusqu'au bout. Mais il faut en avoir le courage; le malheur instruit plus que la bonne fortune. Sedan, d'ailleurs, n'a-t-il pas dépassé Baylen?

1. Colonel Lichtenstein, note déjà citée. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome VII.

Pour bien juger ce drame douloureux, il faut se rappeler tout d'abord quel en fut le personnage principal et sur quel théâtre il s'est accompli. « Il « n'y avait pas dans l'Empire », a dit le général Foy, « un général de division classé plus haut que « Dupont. L'opinion de l'armée, d'accord avec la « bienveillance du souverain, le portait au plus haut « grade de la milice, et quand il partit pour l'Anda- « lousie, on ne doutait pas qu'il ne trouvât à Cadix « son bâton de maréchal. » Rien de beau, en effet, comme les états de service de ce général de division. En 1801, à la tête d'un des corps de l'armée d'Italie, il domptait, par une initiative audacieuse, l'inertie du général en chef Brune, en le forçant à passer le Mincio pour venir à son secours. Dans la campagne de 1805, nous l'avons vu tenir tête à 60,000 hommes avec sa division et ne pas craindre d'attaquer le premier pour dissimuler le petit nombre de ses troupes; nous l'avons vu aussi combattre héroïquement à Diernstein pour délivrer le maréchal Mortier. Dans la campagne de 1806, toujours avec sa seule division, il battait, le 17 octobre, l'arrière-garde prussienne, forte de 18,000 hommes, enlevait successivement les ponts et la ville de Halle et faisait 4,000 prisonniers. Le 25 janvier 1807, il décidait, par une attaque de flanc, la victoire de Mohrungen. Enfin, à Friedland, sous les yeux de l'Empereur, il culbutait la garde impériale russe. Napoléon

l'avait nommé à cette occasion grand-aigle de la Légion d'honneur et comte de l'Empire. Lui destinant le bâton de maréchal, il lui avait, au commencement de 1808, donné le commandement du 1er corps d'observation de la Gironde, comprenant trois divisions d'infanterie et une brigade de chasseurs. Nul ne doutait alors que le général Dupont ne trouvât bientôt en Espagne la récompense de ses brillants services. Mais il n'avait plus sous ses ordres des régiments d'élite comme le 9e léger, comme le 32e de ligne, surnommé l'*Invincible* depuis la bataille de Montenotte. Les soldats auxquels il commandait étaient de jeunes conscrits, groupés en légions de nouvelle formation.

Lorsque les événements d'Aranjuez eurent amené le soulèvement de l'Espagne, Dupont fut envoyé en Andalousie, avec une seule de ses divisions et une brigade de dragons. Le but qui lui était assigné était Cadix, où l'escadre de Rosily-Mesros, abritée dans le port, était exposée à une destruction presque certaine, si l'on ne venait à son secours. Mais l'insurrection grossissait toujours ; la ville de Cordoue en pleine révolte barrait le chemin à Dupont; il mit en déroute, au pont d'Alcolea, l'armée insurrectionnelle, et enfonça à coups de canon les portes de Cordoue ; ses soldats se répandirent dans la ville et la livrèrent au pillage, saccageant la célèbre cathédrale, commettant les désordres que subit

une ville prise d'assaut. Les habitants de l'Andalousie répondirent à ce pillage par des férocités sans nom, que le patriotisme, quoi qu'on en ait dit, ne saurait excuser. Les malades laissés à Manzanarès, sur la route qu'avait suivie Dupont, furent égorgés ou plutôt déchiquetés. Un général de brigade qui rejoignait la division, fut arrêté à la Caroline, sur cette même route, et plongé tout vivant dans une chaudière d'eau bouillante; d'autres officiers furent sciés tout vivants, etc.

Dupont écrivit à Murat, qui commandait à Madrid toutes les troupes françaises, qu'il ne pouvait aller plus loin avec 8,000 hommes, demanda instamment des renforts et perdit, à Cordoue, dix jours à les attendre; puis jugeant sa position trop aventurée en présence de l'armée espagnole commandée par Castaños, il quitta Cordoue, et remontant le Guadalquivir, alla s'installer dans une position retranchée à Andujar sur la rive droite du fleuve ; il traînait avec lui plus de 500 voitures chargées, non pas, comme on l'a dit, des trésors de Cordoue, mais de malades et de blessés qu'il ne pouvait abandonner à la férocité des populations de l'Andalousie. Il n'avait avec lui jusqu'alors que la division Barbou. Ses deux autres divisions, commandées l'une par Vedel, l'un des généraux les plus renommés pour leur bravoure, l'autre par Gobert, un très jeune général, l'espoir de l'armée, ancien chef

d'état-major et ami de Dupont, le rejoignirent enfin ; d'après ses ordres, Vedel dut aller occuper la position de Baylen, au débouché des défilés de la Sierra Morena [1]. Gobert, qui était d'abord à Baylen, avait dû reculer pour combattre des rassemblements d'insurgés ; il fut tué et remplacé par le général Dufour, qui s'était installé à la Caroline au milieu des montagnes. Vedel le crut menacé, courut à son secours et abandonna de nouveau cette funeste position de Baylen qui devait nous coûter si cher. Alors Dupont se décida à s'y rendre lui-même le 18 juillet. La chaleur était suffocante ; il voulait d'ailleurs dérober sa marche à l'ennemi ; il résolut de ne partir que le soir. Ce retard le perdit ; Castaños, au courant de tous les mouvements de l'armée française, envoya, pendant le jour, occuper Baylen par deux divisions aux ordres de Reding, qui tourna la position d'Andujar.

Le 18, à neuf heures du soir, Dupont se mit en route ; il croyait n'avoir rien devant lui, tout au plus quelques rassemblements insignifiants ; il pensait, au contraire, être suivi par toute l'armée espagnole. Il disposa sa colonne en conséquence ; c'est encore ce qui le perdit, car tout fut fatalité dans cette déplorable affaire. En tête marchait, précédé d'une petite avant-garde, un corps de 2,600 hommes avec

1. Je passe à dessein sur plusieurs engagements, dont le seul énoncé compliquerait la question.

6 canons de 4, conduit par Dupont lui-même; puis venait, escorté par un bataillon suisse, un long convoi de 500 voitures dans lequel était entremêlée l'artillerie; enfin, le gros de la division, couvert par une arrière-garde, terminait la colonne, longue de trois lieues. Vers trois heures du matin, l'avant-garde se heurta aux premiers postes espagnols, et le combat s'engagea très vivement. Les troupes appelées par le canon, accoururent le plus vite qu'elles purent, mais successivement; l'artillerie se dégageant avec peine des autres voitures, arriva par fractions qui, à peine en batterie, étaient écrasées par le feu de 24 pièces de 12, placées par les Espagnols à droite et à gauche de la route. Jusqu'à midi, on fit des efforts sans cesse répétés pour enlever la position; la cavalerie fournit les charges les plus brillantes; mais on ne put parvenir à percer la ligne des Espagnols; la chaleur était accablante, les soldats ne trouvaient pas une goutte d'eau pour boire; ils ne pouvaient plus tenir leurs armes; les bataillons suisses, fatigués de tirer sur leurs compatriotes qui faisaient partie du corps de Reding, passèrent à l'ennemi. L'armée de Castaños atteignait les derrières de l'armée; Vedel, impatiemment attendu, ne paraissait pas; Dupont, malade de la dysenterie, deux fois blessé depuis le matin, ayant jusque-là combattu bravement, se résigna à demander une suspension d'armes que les généraux espagnols s'empressèrent de lui accorder;

mais pendant les pourparlers, les troupes de Castaños étaient arrivées, et se mettant en communication avec celles de Reding, s'étaient placées sur les deux flancs de la division française, qui se trouvait ainsi cernée de toutes parts.

Cependant Vedel, au bruit du canon, s'était mis en mouvement à la pointe du jour ; il avait six lieues à faire, il venait d'épuiser ses jeunes soldats pendant trois jours et trois nuits en marches inutiles ; il se préoccupa trop de les faire arriver en bon ordre, leur accorda une halte trop prolongée, n'entendit plus le canon et croyant toujours au danger du côté de la Caroline, ne se pressa plus d'arriver. Il atteignit enfin Baylen, reconnut les Espagnols et voulut les charger ; on lui cria qu'il y avait trêve ; il n'écouta rien d'abord et répondit au parlementaire : « Allez dire à votre général que je vais l'attaquer » ; premier mouvement qui était le bon et dans lequel il eut le tort de ne pas persévérer. Il consentit ensuite à envoyer son aide de camp au quartier général ennemi. Ne le voyant pas revenir au bout d'une demi-heure, il lança bravement ses troupes, car désespéré d'être arrivé trop tard, il voulait réparer ses torts ; il fit former la colonne d'attaque et allait enlever la position, quand lui arriva un ordre écrit du général Dupont de cesser toute hostilité.

Et voici bien ce qui prouve qu'il est impossible et criminel qu'un chef au pouvoir de l'ennemi, ou

tout au moins investi par lui, donne des ordres qui nécessairement passent par son intermédiaire; Dupont ne fait rien dire à Vedel de ce qui s'est passé; les parlementaires espagnols sont tous à la conciliation et à la paix; Vedel croit à un arrangement, et il obéit. Tout est là; le malheur est dès lors consommé. On négocie : une capitulation est conclue, aux termes de laquelle les troupes cernées avec Dupont doivent rester prisonnières de guerre, tandis que les autres divisions de son corps d'armée déposeront les armes pour être transportées en France sur des bâtiments espagnols. Par une singulière préoccupation, les auteurs de cette capitulation ne semblaient avoir songé qu'à conserver les bagages de l'armée. Cependant Vedel veut combattre. Dupont lui ordonne, au contraire, de rendre les canons et les hommes qu'il a pris la veille; puis, saisi de remords, il lui fait dire de s'éloigner au plus vite. Vedel s'empresse d'exécuter ce nouvel ordre; aussitôt des cris de fureur s'élèvent de l'armée espagnole; on parle de foi violée; on menace de massacrer la division Barbou. Les officiers qui entourent Dupont le conjurent de céder, pour sauver la vie de ses soldats; il cède et fait porter à Vedel l'ordre de revenir; Vedel hésite, consulte lui-même ses officiers. Enfin le dogme de l'obéissance passive l'emporte, et Vedel, pour ramener sa division sous les Fourches Caudines, obéit à un homme qui n'a plus

le droit de commander puisqu'il est aux mains de l'ennemi.

On sait le reste : la capitulation odieusement violée ; les Français désarmés, livrés à tous les mauvais traitements, à toutes les injures, à tous les outrages de la plus féroce des populations ; plus de distinction entre ceux qui, vaincus, ont déposé les armes, et ceux qui bénévolement se sont faits les victimes de la discipline ; tous transportés sur les pontons de Cadix ou dans l'île de Cabrera, où on les laisse mourir de faim, ou lorsque après la paix des bâtiments français viennent, six ans plus tard, les chercher pour les rapatrier, on trouve pour restes du corps d'armée de Dupont, 2,000 créatures maigres et pâles, ayant à peine la force de se tenir debout. Certes elle est bien loin de moi, l'idée d'accabler un homme qui avait été si beau, si brillant soldat et qui fut si malheureux, mais on me permettra de plaindre plus que lui les morts de Cabrera.

L'histoire dit qu'aux premières nouvelles de l'événement de Baylen, Napoléon éclata en imprécations et parla de faire fusiller Dupont, puis qu'à un autre moment il le plaignit, s'écriant : « Le malheu-« reux, avoir si bien commencé et finir ainsi ! » Lorsque Dupont débarqua à Toulon, il fut arrêté, et l'Empereur voulut le faire comparaître devant un conseil de guerre ; Cambacérès l'en empêcha en lui

faisant observer qu'aucune loi ne prévoyait le cas. L'affaire dormit, mais le souvenir en restait odieux à Napoléon, que mettait hors de lui le nom seul de Baylen, encore davantage la vue d'un des acteurs de cet événement. Quatre ans après la convention d'Andujar, car tel est le titre officiel de la capitulation de Baylen, au moment de l'expédition de Russie, une commission de quinze membres fut instituée par décret du 17 février 1812, pour juger le général Dupont. Présidée par Cambacérès, cette commission se composait de Berthier, Talleyrand (Talleyrand, gardien de l'honneur militaire !), Regnier, duc de Massa[1], Clarke[2], Bessières, Moncey, de Cessac[3], Lacépède[4], Defermon[5], Boulay de la Meurthe[5], Andréossy, l'amiral Ganteaume, Muraire[6]. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, procureur général, prononça un réquisitoire fondé principalement sur le pillage de Cordoue ; les membres militaires de la commission se montrèrent, dit-on, les plus indulgents de tous. L'arrêt rendu déclara Dupont déchu de ses grades et dignités et lui interdit de porter l'uniforme. Le décret s'étendit aux autres généraux, victimes de la capitulation.

---

1. Grand juge.
2. Ministre de la guerre.
3. Ministre de l'administration de la guerre.
4. Grand chancelier de la Légion d'honneur.
5. Conseiller d'État.
6. Président de la Cour de cassation.

Comme le fait admirablement observer le général Foy, tout était irrégulier dans la procédure suivie à l'égard de Dupont, et l'opinion publique la regarda comme l'œuvre du despotisme. « Les caprices du des-« potisme », dit-il, « ne sont pas toujours d'accord « avec ses propres intérêts. Que devait faire Napo-« léon? Il eût fallu donner la plus grande publicité à « cette affaire, appeler de l'Espagne enorgueillie par « un succès inespéré, à la raison froide et éclairée « des parties non intéressées. Il aurait été démontré « par une enquête judiciaire et impartiale, que la « puissance française n'était pas entamée, que la « gloire était à peine atteinte ; que le vainqueur « avait profité inopinément et presque à son insu « d'un enchaînement et d'une complication de fautes « et de malheurs... Si les juges eussent trouvé des « coupables, le souverain avait le droit de pardon-« ner des erreurs à un mérite reconnu, à d'anciens « et signalés services. Il se serait ainsi réservé le « bénéfice de la clémence, sans avoir perdu le pro-« fit de l'exemple. »

Maintenant s'il faut juger le fait, Dupont fut plus malheureux que coupable ; la jeunesse de ses troupes, leur fatigue, la chaleur qui les empêchait de marcher, sa maladie, ses blessures, la faute de Vedel qui ne vint pas assez vite à son secours, plaident en sa faveur ; la question du pillage de Cordoue doit être écartée, puisqu'il est à peu près

prouvé que les voitures marchant avec la division Barbou ne portaient pas ce riche butin dont on a tant parlé. Mais où la culpabilité est évidente, c'est dans le fait d'avoir sacrifié les troupes qui étaient libres, pour prévenir le soi-disant massacre des soldats prisonniers. Un général ne peut pas avoir ce droit. Si un capitaine d'infanterie tombait au pouvoir de l'ennemi avec une partie de sa compagnie et si l'ennemi lui disait : Ordonnez au reste de votre compagnie de déposer les armes ou je vous fusille, vous et les hommes qui sont avec vous, le capitaine répondrait : « Ma compagnie est libre, et je ne le « suis pas ; je ne puis ni ne dois l'empêcher de com- « battre ; fusillez-moi si vous êtes des assassins... » Les Espagnols n'auraient pas osé mettre à exécution leurs féroces menaces, et l'eussent-ils fait que le sort des fusillés de Baylen eût été encore préférable à celui des captifs de Cabrera.

Ce qui paraît incroyable, c'est que, par esprit de discipline, la convention d'Andujar fut appliquée à des gens qui ne savaient pas même qu'on eût combattu. L'aide de camp qui l'avait le premier négociée fut chargé d'aller la porter à Madrid, sous l'escorte d'un détachement de cavalerie espagnole ; il fit diriger sur Baylen toutes les troupes qu'il rencontra sur son chemin, comme s'il eût trouvé qu'il n'y avait pas assez de victimes. « Un chef de bataillon « placé à Manzanarès, à plus de 25 lieues de Baylen,

« eut la faiblesse», dit le général Foy, « d'amener « son bataillon à ce rendez-vous de malheur!... »

Un seul fait console dans cette épouvantable calamité. C'est la conduite du 116e régiment d'infanrie, dans les rangs duquel figurait un sous-lieutenant de voltigeurs, qui fut plus tard le maréchal Bugeaud. Ce régiment était commandé par un vieux soldat, le colonel Rouelle. Envoyé à Cuença pour punir les habitants du massacre d'un convoi français, avec ses trois bataillons, un escadron de chasseurs et une section d'artillerie, il marchait pour rejoindre la division Dufour, lorsque, à Madrilejos, il rencontra l'aide de camp du général Dupont et son escorte espagnole. Invité par lui à mettre bas les armes, il s'y refusa et voulut néanmoins couvrir sa désobéissance par l'avis de ses officiers. Il les réunit au centre du régiment avec les sergents-majors, leur expose la situation, et leur fait le récit de ce qui s'est passé à Baylen. « On veut nous forcer à nous rendre », dit-il, « nous qui n'étions pas à cette malheureuse affaire, « nous dont on n'a pu disposer que par un abus de « pouvoir et un excès de lâcheté, nous enfin qui « avons des armes. Le souffrirons-nous, mes amis ?... » Bugeaud se fait l'interprète de tous, en répondant : « Nous regarderions comme une honte de mettre « bas les armes, quand la retraite est si facile ; or- « donnez la retraite, mon colonel, nous vous suivrons, « et pour ma part, je demande que ma compagnie

« ait l'honneur de faire l'arrière-garde jusqu'à notre « arrivée à Madrid. »

Ainsi fut-il fait avec l'approbation de tous ; la colonne se mit en route après avoir délivré 200 prisonniers français en dispersant leur escorte. La chaleur était extrême, l'eau manquait ; un corps espagnol d'infanterie et de dragons harcelait constamment l'arrière-garde ; il fallut le tenir en respect avec les deux canons. Tous les chevaux périrent faute d'eau ; les cavaliers formèrent des pelotons d'infanterie ; les officiers supérieurs durent marcher à pied ; le colonel, âgé et obèse, s'appuyait sur les bras de deux officiers qui se relevaient à tour de rôle. Les mules de la section d'artillerie succombèrent à leur tour ; il fallut enclouer les deux pièces et les jeter dans le Tage. Jusqu'à Aranjuez, on parcourut trente lieues sans trouver une goutte d'eau. Enfin, on arriva sous Madrid, où le régiment fut reçu à bras ouverts par les troupes du maréchal Jourdan [1].

Quant à Dupont, il a pour plaider en sa faveur ses antécédents, Haslach, Diernstein, Halle et Friedland, mais il a contre lui 1814 et son ministère. Lorsque le maréchal Macdonald le rencontra après la proclamation de la royauté, dans l'antichambre de l'empereur Alexandre, il lui dit, à ce

1. *Les Suites d'une capitulation*, par Lorédan Larchey.

ce que l'on raconte : « On a été injuste envers vous ; « mais vous choisissez bien mal votre moment pour « vous venger. » Le gouvernement de la Restauration eut la faiblesse de le prendre pour ministre de la guerre ; il proscrivit les officiers de la Grande-Armée, et prodigua les grades et les décorations aux anciens soldats de l'armée de Condé ; il montra, en un mot, un tel esprit de réaction, que le roi ne voulant pas être compromis plus longtemps par lui, le força de donner sa démission.

En somme, Dupont avait été un brillant soldat ; mais il n'avait pas l'âme d'un Kléber, d'un Masséna, d'un Ney ou d'un Davout. Ceux-là eussent enlevé leurs soldats, si épuisés qu'ils fussent par la chaleur. Veut-on voir ce que peut un homme ? Il faut se reporter à la retraite de Russie, et lire le récit de la marche du maréchal Ney, de Krasnoé à Orcha.

La Grande-Armée, qui avait envahi la Russie, se retirait ; Ney, avec le 3e corps, formait l'arrière-garde ; les corps d'armée, faute énorme, étaient échelonnés à un jour de distance. Le 15 et le 16 novembre, le prince Eugène et Davout, devancés à Krasnoé par l'armée russe, avaient lutté pour se frayer un passage, mais l'ennemi s'était refermé derrière eux et, renforcé par de nouvelles troupes, il présentait cette fois un obstacle infranchissable. Arrivé à son tour en face de Krasnoé, Ney est salué tout à coup par le feu de cent canons qui, dissipant

le brouillard, lui font apercevoir 50,000 hommes rangés en bataille; sans hésiter, il forme les colonnes d'attaque qui, par un effort désespéré, se portent sur la position des Russes, et prennent même plusieurs canons; mais exposées à un feu épouvantable, elles ont bientôt perdu 3,000 hommes sur 7,000; alors Ney recule pour un moment, bien décidé à se tirer de cet affreux pas, en franchissant le Dnieper sur la glace pour suivre la rive droite. Le soir, un parlementaire vient le sommer de se rendre, lui promettant de la part de Kutusof les conditions les plus honorables. Sous un prétexte quelconque, il retient le parlementaire prisonnier, de peur que quelque chose ayant transpiré de son projet, l'ennemi ne soit averti par lui, puis avec tout ce qui lui reste d'hommes valides, il commence cette marche que tout le monde connaît. A cinq heures du matin, il trouve le Dnieper gelé et le traverse, obligé cependant d'abandonner ses canons et ses voitures que la glace trop épuisée ne pourrait porter. Trois mille hommes passent ainsi sur la rive droite, mais une nuée de cosaques, galopant sur la neige avec des canons montés sur des traîneaux, les harcèle de toutes parts. Ici aucun récit ne pourrait remplacer celui d'un des acteurs de cette sublime retraite, le duc de Fezensac: « Le maréchal Ney », dit-il dans ses intéressants *Souvenirs*, « forma rapidement un « carré de chacune de ses deux divisions; la 2e com-

« mandée par le général d'Hénin, se trouvant d'ar-
« rière-garde, était la première exposée ; nous fîmes
« prendre rang de force à tous les hommes isolés
« qui avaient encore un fusil ; il fallut employer les
« menaces les plus fortes pour en tirer parti. Les
« cosaques, faiblement contenus par nos tirailleurs,
« s'efforçaient d'atteindre le carré. Les soldats pré-
« cipitaient leur marche à l'approche de l'ennemi
« et sous le feu de son artillerie. Vingt fois je les
« vis sur le point de se débander et de fuir chacun
« de son côté en se livrant avec nous à la merci des
« cosaques ; mais la présence du maréchal Ney, la
« confiance qu'il inspirait, son attitude calme au
« moment d'un tel danger, les retinrent dans le
« devoir. Nous atteignîmes une hauteur ; le maré-
« chal ordonna au général d'Hénin de s'y maintenir
« en ajoutant qu'il fallait savoir mourir là pour
« l'honneur de la France... » 6,000 hommes avaient combattu à Krasnoé ; 900 arrivèrent à Orcha, dont deux colonels seulement sur deux divisions (Fezenzac et Pelleport) ; mais l'honneur de la France était sauf. Avec un maréchal Ney, les événements comme celui de Baylen ne sont pas à craindre.

J'ai maintenant à rappeler deux capitulations d'armée ; l'une dont on ne peut lire le récit sans ressentir une émotion de sympathie douloureuse pour le plus noble des caractères, l'autre dont il est impossible d'évoquer le souvenir sans

rouvrir une plaie toujours saignante au cœur d'un Français.

Le 8 avril 1865, l'armée du Sud était réduite à 8,000 hommes d'infanterie mourant de faim, et à 2,000 cavaliers montés sur des chevaux maigres et efflanqués. Suivie de près par l'armée de Grant, elle avait devant elle lui barrant le passage, Sheridan avec 80,000 hommes. Lee cependant se refusait à capituler ; il voulait faire une dernière tentative pour percer les lignes de Sheridan. Ce suprême effort fut tenté le 9 au matin; les 2,000 hommes formant l'avant-garde de Lee se ruèrent sur l'ennemi et si vivement qu'ils firent reculer les premières troupes de près de deux kilomètres. Mais arrivés là, ils se trouvèrent en face d'une masse compacte d'infanterie ; avancer davantage était absolument impossible. Lee se décida avec douleur à envoyer un parlementaire demander à Grant une entrevue, qui lui fut immédiatement accordée.

« Les deux armées restèrent l'arme au bras, dit « un biographe de Lee, l'une en face de l'autre « pendant la rencontre des deux chefs, qui eut lieu « dans une ferme près de Court-House. Le général « Lee avait avec lui le colonel Marshall, de son « état-major ; quelques officiers fédéraux accompa- « gnaient le général Grant. Ce dernier fut d'une « parfaite courtoisie ; Lee resta impassible. Les « fatigues de ces jours derniers avaient seules laissé

« des traces sur ses traits amaigris. La taille droite, « le regard ferme, la tenue digne et polie, il se borna « à traiter l'affaire pour laquelle ils étaient réunis [1]. » Assis à une petite table en bois blanc, les deux généraux dressèrent et échangèrent deux actes, l'un par lequel Grant indiquait les conditions de la capitulation, l'autre par lequel Lee les acceptait : « Engagement pour les officiers et les soldats de ne « pas porter les armes contre les États-Unis avant « d'être échangés ; remise des armes, des canons et « du matériel, garantie contre les poursuites du gou- « vernement moyennant obéissance aux lois.

« L'entrevue terminée », continue le biographe, « les deux généraux se saluèrent, Lee remontant « sur son coursier rentra à son quartier général. « L'émotion des confédérés, en revoyant leur chef « adoré et en apprenant ce qui venait de se passer, « ne peut se décrire ; rompant les rangs, les soldats « se jetèrent au-devant de lui, cherchant à lui « prendre la main, appelant sur sa tête les bénédic- « tions du Très-Haut et demandant au ciel, les « larmes aux yeux, de le soutenir dans cette der- « nière épreuve. Que Dieu vous vienne en aide, « général ! entendait-on de tous côtés ; cette ovation « si spontanée, toucha Lee profondément ; les yeux « humides d'émotion, il jeta sur ses hommes un re-

1. Lee Childe, *le Général Lee.*

« gard de fierté inexprimable, et d'une voix trem-
« blante il leur dit: Mes amis nous avons combattu
« ensemble toute cette guerre, j'ai fait pour vous
« de mon mieux et mon cœur est trop plein pour en
« dire plus. »

« Les vainqueurs se montrèrent magnanimes, ils
« s'abstinrent de tout ce qui aurait pu paraître une
« insulte aux vaincus. D'abondantes distributions
« de vivres furent faites aux prisonniers mourant
« de faim. »

Quelle différence entre ce tableau et celui que le général Ducrot nous trace de la capitulation de Sedan, le 1er septembre 1870! « A l'intérieur de
« Sedan, le spectacle était indescriptible : les rues,
« les places, les portes étaient encombrées de voi-
« tures, de chariots, de canons, de tous les impedi-
« menta et débris d'une armée en déroute. Des
« bandes de soldats sans fusils, sans sacs accouraient
« à tout moment, se jetaient dans les maisons, dans
« les églises. Les quelques hommes qui avaient con-
« servé un reste d'énergie ne semblaient s'en servir
« que pour accuser et maudire. Nous avons été
« trahis, s'écriaient-ils, nous avons été vendus par
« les traîtres et les lâches[1]... »

C'est bien cela! Dans notre malheureux pays de France, on ne veut pas croire à la défaite sans la

1. Général Ducrot, *la Journée de Sedan*, édition in-12, page 73.

trahison. Et le projet de loi soumis aux délibérations de la Chambre des députés n'est guère fait pour guérir ce déplorable travers national, en semblant admettre que les chefs appelés en cas de guerre à commander l'armée ne sont que des lâches et des traîtres, qu'il faut maintenir dans le devoir par la crainte du conseil de guerre. Mais je ne veux pas discuter ici, et je me borne à raconter. Il est inutile cependant d'écrire une fois de plus le récit de la bataille et de la capitulation de Sedan. Ces faits sont trop récents et trop connus ; ils ont donné lieu à trop de polémiques, dont l'avenir seul pourra trancher le nœud, pour qu'il y ait intérêt à y insister. Disons seulement que la courtoisie ne fut pas toujours, comme dans l'entrevue de Lee et de Grant, du côté du vainqueur. D'après un des témoins de la scène dans laquelle fut discutée la capitulation, M. de Moltke crut devoir donner à la France une leçon de modestie méritée sans doute, mais bien mesquine à côté de la grande leçon donnée par la bataille elle-même, la plus grande catastrophe militaire des temps modernes. « Vous ne connaissez « pas », dit-il, « la topographie des environs de Sedan. « Voici un détail bizarre et qui peint bien votre « nation présomptueuse et inconséquente ; à l'entrée « de la campagne vous avez fait distribuer à tous « vos officiers des cartes de l'Allemagne, alors que « vous n'aviez pas le moyen d'étudier la géographie

« de votre pays, puisque vous n'aviez pas les cartes « de votre propre territoire[1]. » C'est vrai, mais qu'est-ce que cela pouvait ajouter au triomphe des Prussiens? Autre contraste : L'armée dut attendre plusieurs jours dans la presqu'île d'Iges, au milieu de privations inénarrables, sans abris, sans vivres, sous la pluie, dans la boue, le moment du départ.

C'est que, malgré les fureurs de la guerre civile, les fédéraux, heureux d'avoir triomphé, étaient fiers de la valeur déployée par les confédérés leurs compatriotes et qu'après l'acharnement de la lutte, les hommes de guerre sinon les hommes d'État ne demandaient qu'à retrouver en eux des frères ; tandis qu'à Sedan il y avait deux races, dont l'une au moins ne rêve que l'extermination de l'autre.

La dernière grande guerre, celle des Russes et des Turcs en 1877 et 1878, nous offre un dernier exemple d'armée réduite à capituler en rase campagne. Lorsque la fin du siège de Plewna permit aux 150,000 hommes qui bloquaient Osman-Pacha de marcher en avant et de traverser les Balkans, le mouvement général de l'armée russe fut déterminé par deux considérations : la première était le désir de profiter des succès obtenus pour briser la résistance des Turcs et aller chercher la paix jusque sous les murs de Constantinople ; la seconde était

1. Général Ducrot, *la Journée de Sedan*, édition in-12, page 73.

la crainte éprouvée par le grand-duc Nicolas de se voir remplacé au printemps par le Czarewitch dans le commandement en chef, si la guerre n'était pas terminée pendant l'hiver. A ce moment Veissel-Pacha occupait avec 41 bataillons et 93 bouches à feu la position de Schipka, en face du général Radestky ; celui-ci, l'amusant au centre par une vive canonnade, le fit attaquer sur les deux ailes par les colonnes des généraux Skobeleff et prince Sviatopolk. Les chemins étaient affreux ; il en résulta des retards dans la marche de Skobeleff, l'autre colonne fut un instant aux prises avec des forces supérieures ; Radestky porta son centre en avant pour la dégager, sans cependant essayer de faire reculer les Turcs qu'il s'agissait d'envelopper. Enfin Skobeleff entra en ligne ; les Turcs entourés de toutes parts n'eurent plus aucune issue pour s'échapper ; Veissel-Pacha fut réduit à capituler, le 9 janvier 1878. Quelques jours plus tard, Soliman-Pacha, après une bataille de trois jours (les 15, 16 et 17 janvier) en avant de Philippoli, contre le général Gourko, bataille dans laquelle il avait perdu la moitié de son armée, 40 bataillons et 47 pièces, ne put éviter le sort de Veissel-Pacha qu'en se jetant, avec 40 autres bataillons et 60 pièces, dans les chemins de montagne conduisant vers le Sud. L'armée russe, en manœuvrant pour l'envelopper, ne lui avait laissé que cette seule issue ; encore les chemins y étaient-ils impraticables

pour son artillerie, qu'il fut obligé d'abandonner pour fuir plus vite et qui fut entièrement prise. Il était désormais hors de cause, et la route d'Andrinople se trouvait ouverte aux Russes. Ainsi peu s'en était fallu que, dans l'espace de huit jours, deux armées turques fussent réduites à capituler ; une seule put échapper à cette extrémité. Avec la longue portée des canons et des armés à feu, il est à présumer que de semblables résultats seront obtenus plus d'une fois dans les prochaines guerres, car pour barrer la retraite à l'ennemi ou la rendre du moins difficile et meurtrière, les deux ailes enveloppantes auront d'autant moins besoin de se rapprocher l'une de l'autre, et chacune d'elles du centre, que la portée du tir sera plus considérable. D'autre part, les attaques de front sont devenues impossibles. Les mouvements tournants ou enveloppants deviendront donc de plus en plus fréquents, et ce sera une question de savoir si l'article 210 du Code militaire pourra subsister dans sa signification absolue. Il importe déjà de remarquer qu'aux termes de cet article, Lee à Court-House, se rendant au général Grant, aurait été passible de la peine de mort !

CHAPITRE III

PENDANT ET APRÈS LA BATAILLE

Troupes mettant bas les armes sur le champ de bataille. — Opinion de Napoléon. — Les Bavarois à la bataille de Nordlingen. — Les Français à Blenheim, le régiment de Navarre. — Les Russes à Narwa. — Les Suédois à Pultawa. — Les Français et les Autrichiens pendant la campagne d'Italie en 1796. — Redoute de Montelegino. Château de Cosseria. Lonato. Primolano. Bassano. Rivoli. La Favorite. — Marengo. — Dresde. —Les Anglais à Fuentès d'Oñoro. — Les Saxons à Kobryn. — Les divisions Puthod à la Katzbach, Partouneaux à Borisow, Pacthod à la Fère-Champenoise. — Leipsick. Lauriston et Reynier, Macdonald et Poniatowski. — Guerre de 1870 : le 37e de marche à Loigny. — Guerre d'Orient en 1877. Aladja. Les officiers turcs. Les Russes à Elena. — Les *Enfants de Paris* à Witebsk.

Les capitulations écrites ou même verbales, consenties sur le champ de bataille par des portions constituées de l'armée, sont des faits extrêmement rares dans l'histoire militaire; mais il est arrivé très souvent que des bataillons, des régiments, voire même des brigades ou des divisions, se voyant cernés sans pouvoir percer et jugeant toute résistance inutile, ont mis bas les armes en se mettant à la discrétion du vainqueur. Napoléon s'est élevé très haut contre cette manière d'agir. Il a observé, avec raison, que plus une troupe fera de résistance, plus elle tuera de monde à l'ennemi, et moins celui-ci en

aura pour se porter contre les autres corps de l'armée. « Celui ou ceux qui commandent de rendre « les armes à l'ennemi », a-t-il dit, « ceux qui obéis- « sent sont également traîtres et dignes de la peine « capitale [1]. »

C'est à propos de la bataille de Nordlingen que Napoléon fait cette observation. « Le sort de cette « bataille », ajoute-t-il, « a tenu au faux prin- « cipe qu'ont en général les troupes allemandes, « qu'une fois cernées elles peuvent capituler, s'as- « similant mal à propos à la garnison d'une forte- « teresse. » L'exemple de la bataille de Nordlingen est, en effet, très digne d'être étudié, quelque ancien qu'il soit. Aujourd'hui comme alors, une troupe persuadée qu'elle est battue ne peut pas échapper à la défaite, et la persévérance, ou pour mieux dire la ténacité, est le gage le plus certain du succès; aussi est-ce la première qualité du général et même du soldat. N'est-ce pas elle qui a donné la victoire d'Auerstædt à Davout, et qui a fait battre par Wellington, à Waterloo, le plus grand des hommes de guerre ?

C'est aussi l'opiniâtreté qui a rendu Condé vainqueur à Nordlingen, et c'est pour avoir désespéré du succès, après la mort de leur général, le célèbre Mercy, que les troupes allemandes ont été battues

1. *Guerres du maréchal de Turenne.*

ce jour-là. Elles occupaient une forte position appuyée, à droite et à gauche, à deux hauteurs garnies d'artillerie ; le centre était couvert par le village d'Allersheim ; là se tenait Mercy avec l'infanterie bavaroise ; à sa gauche était la cavalerie commandée par Jean de Werth, à sa droite, les Autrichiens. Dans l'armée française, Condé en personne faisait face à Mercy, avec l'infanterie royale ; Turenne était à gauche, vis-à-vis des Autrichiens, le maréchal de Grammont à droite, opposé à la cavalerie de Jean de Werth ; derrière ces trois corps se tenaient deux réserves. Condé attaque avec impétuosité le village d'Allersheim. Après une lutte terrible dans laquelle Mercy est tué, le vainqueur de Rocroy est repoussé. Pendant ce temps, son aile droite est battue et dispersée par la cavalerie de Jean de Werth, qui culbute également la première réserve. Condé prend l'autre réserve et court vers Turenne qui manœuvrait contre les Autrichiens. Tous deux marchent ensemble ; Turenne s'empare des hauteurs, repousse tout ce qu'il a devant lui, dépasse le village d'Allersheim et se rabat sur sa droite, en arrière de ce village, tandis que Condé l'attaque de front. La nuit venait ; privée de son chef, l'infanterie bavaroise croit tout perdu, elle met bas les armes et capitule. Cependant Jean de Werth, qui s'était aventuré trop loin à la poursuite de l'aile droite des Français, averti de ce qui se passe, revient sur ses

pas ; mais il n'est plus temps ; la bataille était perdue pour les Allemands. Elle eût été gagnée sans doute par eux, si l'infanterie avait tenu quelques instants de plus dans la position d'Allersheim[1].

L'exemple de la bataille d'Hochstædt, le 13 août 1704, est encore plus extraordinaire ; c'est peut-être le seul qu'aient donné nos armées, mais c'est aussi le plus honteux ; tant il est vrai que la nation française est capable de tous les excès, dans le mal comme dans le bien. J'emprunte le détail de cette affaire aux *Mémoires* de Saint-Simon, en abrégeant autant que possible.

Vingt-huit bataillons d'infanterie, cinq régiments de dragons et une brigade de cavalerie, avaient été placés par le maréchal Tallard, dans le village de Blenheim et les vergers environnants, pour appuyer la droite de l'armée. Ils avaient l'ordre de ne pas bouger de là. Tallard, la bataille perdue, est fait prisonnier en courant vers Blenheim, où le maréchal de camp Blansac, qui commande, ne sait que faire. Un colonel français prisonnier du duc de Marlborough paraît alors, accompagné d'un officier anglais, et ce singulier colonel adresse aux troupes renfermées dans Blenheim, une sorte de discours pour les engager à se rendre. Blansac obtient d'aller avec l'Anglais reconnaître les troupes qui

1. *Mémoires de Turenne ; Histoire des guerres de Turenne*, par Napoléon ; *Histoire des princes de Condé*, par le duc d'Aumale.

l'attaquent. Il y avait quarante bataillons et soixante pièces de canon. Il rentre alors désespéré dans le village, expose la situation aux chefs de corps, et leur demande leur avis. Tous, excepté un, le lieutenant-colonel du régiment de Navarre, pensent que, plutôt que de se faire tuer, il est préférable de conserver au roi vingt bataillons de bonne troupe, qui pourront plus tard lui revenir par échange. La capitulation est alors signée ; le colonel de Navare refuse d'y mettre son nom, fait briser ses fusils, crever ses caisses de tambour, déchirer et enterrer ses drapeaux ; les autres régiments remettent aux Anglais leurs armes et leurs drapeaux. « L'étonnement fut « grand à Versailles et à Paris lorsqu'on reçut la nou- « velle de cette honteuse affaire », dit Saint-Simon. Pourtant personne ne fut puni par le roi, à l'exception de l'officier qui avait consenti à se faire auprès des troupes de Blenheim, l'interprète du général anglais, et de quelques régiments qui furent cassés. « Le chef de corps qui avait refusé de signer « la capitulation, ne fut pas reconnu ni distingué « le moins du monde[1]. » Les autres furent frappés par le mépris public, mais il était trop tard. « Si les « vingt-huit bataillons, troupe d'élite, qui posèrent « les armes à Hochstædt », dit encore Napoléon, « eussent été convaincus qu'ils entachaient leur

1. *Mémoires de Saint-Simon*, tome IV.

« nom, flétrissaient leurs familles, encouraient la « peine d'être décimés, ils se fussent battus; et si « leur obstination n'eût pas fait changer les destins « de la journée, ils eussent certainement regagné « l'aile gauche et fait leur retraite[1]. »

Dans la nuit qui suivit la bataille de Narwa, 30,000 hommes, formant, sous les ordres du général Wedel, l'aile gauche de l'armée russe, se rendirent à Charles XII, qui n'avait avec lui que 7,000 Suédois. « Ce n'est pas le nombre des morts », fait observer à ce sujet Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, « c'est l'épouvante de ceux qui survi- « vent, qui fait perdre les batailles. »

A Pultawa, ce fut le tour des Suédois : Lewenhaupt acculé au Dnieper, avec les débris de l'armée de Charles XII, fut sommé par Menzikoff de se rendre. « Après une bataille perdue », dit Voltaire, « après « avoir fui pendant deux jours, ne voyant plus « leur prince qui avait été contraint de fuir lui- « même, les forces de chaque soldat étant épuisées, « leur courage n'étant plus soutenu par aucune « espérance, l'amour de la vie l'emporta sur l'intré- « pidité. Un colonel, voyant approcher les Mosco- « vites, s'ébranla avec un bataillon pour les charger, « espérant entraîner le reste des troupes, mais Le- « wenhaupt fut obligé d'arrêter ce mouvement inutile.

1. *Précis des guerres de Frédéric II. Campagne de 1759.*

« La capitulation fut achevée. Cette armée fut « faite prisonnière de guerre. Elle comptait 16,000 « hommes. »

Pour peu qu'on étudie les campagnes de Bonaparte en Italie, on est frappé de la facilité avec laquelle les Autrichiens ont, en mainte circonstance, déposé les armes devant des forces très inférieures. C'étaient cependant de bonnes troupes, se battant bien, ayant surtout cette qualité de revenir au combat sans être découragées par une série d'échecs successifs, mais elles ne mettaient pas leur point d'honneur à se faire tuer quand elles avaient la certitude d'être battues. Sous ce rapport, leur conduite en 1796 présente un contraste complet avec celle des troupes françaises. Il serait injuste toutefois de les comparer, sans tenir compte de la situation faite aux unes et aux autres par la rapidité des conceptions stratégiques et des mouvements de Bonaparte, qui devaient nécessairement placer les Autrichiens dans des conditions d'infériorité.

Ainsi au début de la campagne, Beaulieu, averti par la République de Gênes des projets du général français, veut le devancer en l'attaquant. Après avoir enlevé assez rapidement les positions d'avant-garde, les Autrichiens se heurtent, le 10 avril, aux redoutes de Montelegino, gardées par le colonel Rampon, avec 1,200 hommes de la fameuse 32e demi-brigade ; toutes leurs tentatives pour les en déloger

échouent, dans la journée du 10 avril, devant une intrépidité devenue légendaire; la division Lacharpe vient, dans la nuit du 11 au 12, se placer derrière les redoutes et, lorsque le lendemain les Français se portent en avant pour livrer la bataille de Montenotte, c'est Rampon qui forme l'avant-garde avec les défenseurs de Montelegino.

Au contraire, le général Provera, cerné avec 2,000 grenadiers autrichiens dans les ruines du château de Cosseria, supporte avec une ténacité égale à celle de Rampon les assauts réitérés de la division Augereau, mais, le lendemain, la bataille de Millesimo l'isole du reste de l'armée, et il est obligé de se rendre prisonnier avec ses grenadiers. A partir de ce moment, les faits de ce genre se multiplient; à Millesimo même, le corps d'Argenteau est mis en déroute, et un corps de cinq bataillons met bas les armes[1]. On connaît l'incident de Lonato: pendant la bataille de ce nom, une partie de l'aile droite des Autrichiens avait été cernée et obligée de mettre bas les armes; le lendemain, pendant que les divisions françaises poursuivaient l'ennemi, le général en chef était resté seul dans Lonato avec 1,200 hommes, occupé à expédier ses ordres pour la bataille de Castiglione. Une colonne autrichienne de 5,000 hommes, cherchant à se frayer un passage

1. *Victoires et Conquêtes*, tome V.

vers le Mincio, arrive sur Lonato; son chef, sachant qu'il y avait peu de monde dans cette ville, mais ignorant la présence de Bonaparte, envoie un parlementaire pour sommer les Français de se rendre. Bonaparte, avec une grande présence d'esprit, monte à cheval, fait venir le parlementaire, à qui l'on débande les yeux en présence de tout l'état-major et d'une nombreuse escorte : « Allez dire à votre gé« néral », s'écrie-t-il alors, « que je lui donne « huit minutes pour poser les armes ; il se trouve au « milieu de l'armée française ; passé ce temps, il « n'aurait rien à espérer[1]. » Cette colonne autrichienne était composée de troupes battues, harassées, errant depuis trois jours ; elles posèrent les armes. Certes si la simplicité d'esprit était passible d'un conseil de guerre, le chef de ces 5,000 hommes aurait bien mérité d'y être traduit.

Au combat de Primolano, le 7 septembre, le colonel Cavasini, commandant un corps de Croates, s'était réfugié dans le petit fort de Covolo ; craignant de se voir la retraite entièrement coupée, il voulut sortir du fort ; l'infanterie d'Augereau se lança à sa poursuite, tandis qu'un régiment de dragons le tournait et l'attaquait de front ; il mit bas les armes et rendit 2,000 hommes, trois drapeaux, huit à dix pièces de canon, quinze caissons.

---

1. Napoléon, *Campagnes d'Italie.*

A Rivoli, le 14 janvier 1797, Lusignan, avec une brigade forte de 5,000 hommes, croyait avoir tourné l'armée française et tomber sur ses derrières, en lui coupant la chaussée de Vérone, tandis que les colonnes d'Alvinzi, remontant de la vallée de l'Adige sur le plateau de Rivoli, l'attaquaient de front: mais déjà ces colonnes repoussées fuyaient en déroute ; la réserve de l'armée française se retourna contre la brigade de Lusignan, qui, voulant battre en retraite, rencontra le général Rey, appelé sur le champ de bataille par Bonaparte, avec la 75e. Ainsi cernée, cette brigade fut détruite ; un corps de 1,500 hommes, trompé par la disposition des lieux, se rendit à un capitaine d'infanterie, qui n'avait pas 50 hommes avec lui.

Pendant ce temps, Provera avait marché sur Mantoue, afin d'entrer dans la place pour la ravitailler. et il s'était heurté à la position fortifiée de Saint-Georges ; cette position se trouvait occupée par le général Miollis, qui lui opposa une résistance invincible. Le lendemain, jour de la bataille de la Favorite, la brigade Victor arriva du champ de bataille de Rivoli, après avoir marché ou combattu depuis trois jours sans s'arrêter, et fondit sur Provera; celui-ci, attaqué d'un côté par Victor, de l'autre par Miollis, enveloppé de toutes parts, se vit forcé de demander à capituler, et mit bas les armes avec 5,000 hommes...

Les Français, toujours victorieux pendant cette glorieuse campagne, ne s'étaient pas trouvés exposés souvent à de grands dangers. Cependant, lorsque Wurmser, poursuivi par Bonaparte après la bataille de Bassano, chercha à se réfugier dans Mantoue, la négligence d'un des généraux de division chargés du blocus de cette place lui ouvrit un passage, et il put atteindre son but après quelques combats dans lesquels de petits détachements français eurent le dessous. Ainsi le général Charton, envoyé trop tard avec 500 hommes pour détruire le pont de Villempinta, donna dans le gros de l'armée de Wurmser ; « il se « plaça alors en carré sur le chemin », dit Napoléon, « et fit une vigoureuse résistance ; mais il fut sabré « par les cuirassiers autrichiens et resta mort sur le « champ de bataille. Ce détachement fut perdu sans « avoir capitulé. »

On ne voit plus dans les guerres suivantes, des capitulations du genre de celles de Provera et du colonel Cavasini, se reproduire aussi fréquemment. Il faut convenir pourtant que la conduite des grenadiers de Lattermann à Marengo fut quelque peu extraordinaire, lorsque, marchant en colonne sur la chaussée après la première bataille gagnée par les Autrichiens, accueillis subitement par le tir à mitraille des dix-huit canons de Marmont, attaqués de front par les troupes de Desaix et chargés avec la vigueur que l'on sait par les 300 chevaux de Kel-

lermann, ils mirent bas les armes. La cavalerie qui les accompagnait et dont l'inaction fut honteuse, venait, il est vrai, de les abandonner; il est possible aussi que la surprise causée par ce retour offensif, si peu attendu, ait paralysé les efforts de leurs chefs, mais il est permis de penser que, s'ils avaient essayé une résistance facilitée par leur nombre, la victoire aurait pu être, tout au moins, chèrement disputée.

Nous avons vu, dans la campagne de 1805, la capitulation de Werneck poursuivi par Murat après sa sortie d'Ulm. La guerre de 1809, avec ses batailles sanglantes d'Abensberg, d'Eckmühl et de Wagram, ses combats de Tengen, de Neumarck et d'Ebersberg, ne vit pas se renouveler les succès écrasants de 1796 et de 1805; les Autrichiens ne se battaient plus comme alors; leurs résistances étaient devenues plus opiniâtres. Il fallut à la bataille de Dresde, le 27 août 1813, des circonstances particulières pour faire mettre bas les armes à toute l'infanterie de l'aile gauche de Schwartzemberg. Cette aile était séparée du reste de l'armée par de profonds ravins; attaquée d'abord par le maréchal Victor, elle reçut ensuite avec fermeté les charges réitérées de la cavalerie de Murat; mais la pluie tombait à verse; les amorces des fusils ne prenaient plus feu; plusieurs carrés furent enfoncés; les autres se rendirent pour ne pas être foulés aux pieds; 10,000 prison-

niers tombèrent ainsi aux mains de nos cuirassiers, dont la bataille de Dresde est restée un des plus beaux titres de gloire.

La guerre, à partir de la campagne d'Eylau, prit en Espagne, en Autriche, en Russie et en Allemagne un caractère d'acharnement qui ne se démentit jamais jusqu'à Waterloo. On ne vit plus qu'exceptionnellement des bataillons entiers se rendre à l'ennemi; il y en eut encore cependant, et les Anglais eux-mêmes, si tenaces sur le champ de bataille, n'échappèrent pas toujours à cette triste nécessité. A la bataille de Fuentès-d'Oñoro, par exemple, 1,500 hommes aux ordres du général Hill, entourés et sabrés avec vigueur par la cavalerie de Montbrun, admirable ce jour-là, se rendirent au général Fournier, à qui le général Hill remit son épée.

Pendant la campagne de Russie, le corps saxon commandé par Reynier, fut, comme nous le verrons plus loin, surpris par le général russe Tormasoff dans la position de Kobryn. Enveloppé par 28,000 hommes dans une ville ouverte, le général Klingen combattit longtemps avec une bravoure digne de tout éloge, mais il fut enfin réduit à mettre bas les armes avec 2,000 hommes, rendant, lui aussi, son épée au général ennemi.

La fin des guerres de l'Empire fut marquée par des événements désastreux. Des divisions, des brigades se trouvèrent coupées et séparées de l'armée.

Elles ne capitulèrent pas. Ce fut les armes à la main que se firent prendre les généraux Puthod, Partouneaux et Pacthod aux batailles de la Katzbach, de la Bérézina et de la Fère-Champenoise, Lauriston et Reynier à Leipzick.

Le 27 août 1813, à la bataille de la Katzbach, le général Puthod avait été détaché sur la rive droite du Bober, pour prendre en flanc l'armée de Blücher, que le maréchal Macdonald devait attaquer de front; Macdonald fut repoussé, et Puthod resta seul exposé aux coups de l'ennemi. Débordée, accablée par le nombre, réduite par la pluie à ne plus pouvoir tirer un coup de fusil, sa division se défendit vaillamment; elle fut détruite sans se rendre et sans capituler.

Tel avait été aussi, à bien peu près, le sort de la division Partouneaux pendant le passage de la Bérézina; envoyée à Borisow pour faire une fausse démonstration et tromper l'ennemi sur le point de passage, elle avait été rappelée trop tard; elle s'égara dans la nuit et tomba au milieu des corps d'armée russes de la rive gauche de la Bérézina. Ainsi coupé de l'armée, Partouneaux résolut de se faire jour et disposa ses troupes en trois colonnes, une par brigade. Mais il n'avait en tout que 4,000 hommes pour en combattre 40,000; la brigade avec laquelle il marchait fut enveloppée par l'ennemi; il répondit par un refus à toutes les sommations qui

lui étaient adressées, et ne cessa de lutter, ainsi que ses deux autres brigades, jusqu'à ce que l'ennemi fatigué cessât son feu. Au jour, Partouneaux restait encore debout sur la neige avec 400 hommes; il lui fallut céder à l'évidence et se laisser prendre. Le reste de la division en fit autant; 2,000 hommes environ mirent bas les armes; un bataillon de 300 hommes réussit à percer pendant la nuit en suivant les bords de la Bérézina, prouvant par là qu'on ne doit jamais capituler et qu'on parvient quelquefois à s'échapper.

La division Pacthod, à la Fère-Champenoise, le 25 mars 1814, fut réellement sublime et, pour ma part, je n'hésite pas à placer cette résistance sans espoir, de 3,000 gardes nationaux à toute la cavalerie et à toute l'artillerie de la garde impériale russe, au-dessus de bien des victoires. On assure qu'elle inspira aux souverains alliés de sérieuses réflexions, et qu'ils éprouvèrent la crainte de ne pouvoir venir à bout d'un pays dont les citoyens montraient un tel mépris de la mort. Le général Pacthod avait été chargé d'escorter un convoi de munitions envoyé à l'Empereur. Il avait sous ses ordres, comme je viens de le dire, 3,000 gardes nationaux, quand il se trouva en présence de l'armée ennemie, à laquelle les maréchaux Marmont et Mortier venaient déjà d'échapper en subissant des pertes cruelles; il forma cinq carrés de ses gardes nationaux et se réfugia dans un pli de terrain où

il fut bientôt enveloppé. Deux de ses carrés résistèrent longtemps aux charges de la cavalerie russe, jusqu'à ce que l'artillerie, arrivant enfin, les criblât de mitraille et ouvrît des brèches dans lesquelles se précipitèrent les escadrons ; tous les hommes qu'avait épargnés le canon furent alors impitoyablement sabrés. Les trois autres carrés se fondirent en un seul, sur lequel l'artillerie russe dirigea tous ses coups ; par moment, les batteries arrêtaient leur tir, et les Russes sommait les gardes nationaux de se rendre ; ils refusaient, et le tir recommençait de plus belle. Enfin, l'empereur Alexandre leur envoya un de ses aides de camp, et le petit nombre d'hommes qui restait encore debout se rendit à lui personnellement[1]...

Quant à Leipzick, on sait par quel effroyable malentendu l'explosion prématurée du seul pont que l'imprévoyance inouïe de Napoléon eût gardé pour la retraite de l'armée, laissa 20,000 hommes sur la rive droite de l'Elster exposés aux étreintes d'une armée de 200,000 hommes, avec Macdonald, Poniatowski, Lauriston et Reynier. Il n'y eut pas de capitulation : Poniatowski s'élança dans l'Elster et s'y noya, Macdonald, plus heureux, parvint à l'autre rive, dont les soldats du 6e corps l'aidèrent à franchir les escarpements, Lauriston et Reynier furent

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

entourés et pris l'épée à la main, suivant le principe émis par Napoléon. Le sort des 20,000 hommes laissés dans Leipzick fut le même que celui des commandants de corps d'armée: ils furent tués ou pris les armes à la main.

Pendant la campagne de 1814, les manœuvres de Napoléon, secondées par une cavalerie chez laquelle l'ardeur suppléait au nombre, amenèrent encore, comme autrefois, quelques troupes à capituler ou à mettre bas les armes sur le champ de bataille. Il en fut du moins ainsi d'une partie de la division prussienne de Ziethen cernée à Vauchamps par le corps d'armée de Marmont[1].

De 1815 à 1870, nous ne voyons guère d'exemples à citer. Pendant la guerre de 1870, marquée par des capitulations sans précédent pour la force numérique des armées réduites à les subir, il y eut malheureusement, surtout pendant la dernière partie de la guerre, de nombreux prisonniers. Le chiffre des *disparus* prit sur les états de perte une importance qu'on n'était pas habitué à lui voir dans l'armée française, et qui s'explique par le peu de cohésion des troupes formées à la hâte, découragées par des insuccès persistants. Cette triste guerre peut cependant fournir encore de belles pages à l'historien qui voudra en interroger les annales;

1. *Mémoires du maréchal Marmont*, tome VI.

l'action du 37e régiment de marche à la bataille de Loigny, le 2 décembre 1870, mérite de ne pas être laissée dans l'oubli.

Cette bataille, livrée au lendemain du combat de Villepion, fut, comme on le sait, une de nos plus glorieuses défaites, et l'attaque audacieuse des volontaires de l'Ouest (zouaves pontificaux) sur le village de Loigny est restée célèbre à juste titre. Ce que voulaient le général Sonis et le colonel de Charette dans cette tentative audacieuse, c'était de dégager deux bataillons du 37e de marche qui, séparés de leur division, au moment de la retraite, s'étaient enfermés dans le cimetière et depuis plusieurs heures y luttaient en désespérés. « Le 37e de « marche, qui n'était point prévenu de la retraite », dit le général Chanzy, « et qui continuait à tenir « dans une partie de Loigny, eut à soutenir un « combat des plus acharnés et ne put se dégager, « sans laisser à l'ennemi un grand nombre de pri- « sonniers [1]. » Sous la simplicité de ce compte rendu, on devine l'héroïsme de la défense du cimetière. Dominés de toutes parts, les soldats du 37e se trouvaient là de plain-pied avec le terrain adjacent. Des deux chefs de bataillon, l'un fut tué, l'autre pris après avoir été blessé. A sept heures du soir, on se battait encore sur ce point (notons qu'on était

1. Chanzy, *la Deuxième Armée de la Loire.*

au mois de décembre) ; la nuit permit à quelques hommes de rejoindre le corps d'armée de Chanzy[1].

La fin de la guerre d'Orient, en 1878, dans laquelle les Russes, un instant arrêtés par la défense de Plewna, poussèrent ensuite si vigoureusement les armées turques, ne pouvait pas manquer d'amener de nombreuses capitulations. Celle qui suivit la bataille d'Aladja, en Asie, le 16 octobre 1877, n'avait pas été des plus glorieuses : cerné dans un ravin le soir de la bataille avec plus de 10,000 hommes, Omer-Pacha, commandant une partie de l'armée, avait envoyé un parlementaire pour demander à se rendre prisonnier. Un grand nombre de soldats isolés parvinrent cependant à s'échapper, en profitant de la nuit et des accidents du terrain. Il restait encore 7,000 hommes qui suivirent le sort d'Omer; la démoralisation des fuyards était telle, que près de 2,000 hommes avec 3 canons se rendirent à une sotnia de cosaques. A la suite de cette affaire et sur le rapport du général en chef, Mouktar-Pacha, plusieurs officiers, traduits devant le conseil suprême de guerre comme ayant entraîné les soldats dans leur fuite, furent condamnés à être fusillés[2].

Pendant cette même guerre, les Russes eurent plusieurs fois des détachements cernés ; ils donnè-

1. Canonge, *Histoire militaire contemporaine.*
2. Lefaure, *la Guerre d'Orient.*

rent le noble exemple de troupes qui se résignent à mourir plutôt qu'à déposer les armes. C'est ainsi qu'à la bataille d'Elena, le 4 décembre 1877, trois compagnies d'infanterie, entourées par les Tcherkesses, se firent tuer jusqu'au dernier homme. Un officier et quelques soldats réussirent seuls à percer.

Je ne saurais mieux terminer ce chapitre qu'en rappelant le glorieux épisode des *Enfants de Paris*, les 300 voltigeurs du 9e de ligne, entourés au combat de Witebsk, le 27 juillet 1812, par toute la cavalerie russe, sans se laisser intimider et se défendant avec sang-froid jusqu'à ce qu'ils soient dégagés par les escadrons de Murat.

« L'armée, qui assistait à ce spectacle avec une « vive émotion », raconte M. Thiers, « vit avec joie « le petit groupe des voltigeurs du 9e sortir sain et « sauf de cette effrayante mêlée [1]. »

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIV.

CHAPITRE IV

LES PETITS DÉTACHEMENTS

Au-dessus de quel effectif la loi est-elle applicable? — Le passage du Minho en 1809. — Les quarante gendarmes et les guérillas. — La Mitidja en 1835. — Beni-Mered et le sergent Blandan. — Richesse de nos annales; l'embarras du choix. — Junot à Nazareth. — Broussier aux Fourches Caudines. — La Salcette à Nicopolis. — Le 84e de ligne à Gratz. — La garnison de Missolonghi. — Le régiment étranger à Camaron. — Les francs-tireurs en 1870; combats de Binas et de Varize. — Les annales algériennes. Le commandant Chadeysson à Djemilah. Les capitaines Daumas et Favart à Sidi-Rached. Sidi-Brahim et le 8e bataillon de chasseurs. — Un contraste. Aïn-Temouchen. Le lieutenant Marin. Le conseil de guerre d'Oran. La Cour de cassation. M. Dupin et le décret de 1812. Indignation de l'armée. L'honneur militaire. Origine de l'article 210 du Code de justice militaire.

Les annales de l'armée française sont riches en exemples de troupes d'un faible effectif, opposant aux attaques d'un ennemi nombreux une résistance que la mort seule a pu vaincre. Ce n'est pas à dire pour cela que jamais troupe isolée et cernée n'ait rendu ses armes; il y a eu des cas où se défendre à outrance était trop évidemment inutile pour le salut de l'armée; il y en a eu d'autres, il faut bien le dire, où l'honneur des armes lui-même n'était nullement engagé. Lorsque, en 1809, le maréchal Soult, envoyé dans le Portugal à la poursuite de l'armée anglaise,

voulut franchir le Minho, un officier du génie fut chargé d'aller reconnaître la rive gauche en traversant le fleuve sur une barque, avec un détachement de 50 hommes. Le maréchal, frappé ensuite des difficultés que l'opération présentait sur ce point, pressé d'ailleurs d'exécuter les ordres de l'Empereur, s'éloigna pour tenter le passage plus haut, et les 50 hommes se trouvèrent abandonnés sur la rive gauche entourés par les troupes anglaises. Qui pourrait blâmer l'officier qui les commandait de s'être rendu? Cependant si, au lieu d'avoir affaire aux Anglais, cet officier fût tombé au milieu d'une bande d'insurgés, son devoir aurait été de se faire tuer lui et ses hommes, plutôt que de donner au soulèvement de l'Espagne la force morale qui, en pareil cas, résulte toujours plus de l'humiliation que de la défaite de l'ennemi. La mort, les armes à la main, eût été préférable d'ailleurs aux traitements que le peuple espagnol infligeait alors aux Français devenus ses prisonniers.

En effet, un dénouement plus tragique couronna pareille aventure survenue dans l'Aragon à une troupe plus nombreuse. Le général Habert avait, avec sa brigade, à traverser la Cinca auprès d'Alcolea ; il fit installer avec cinq nacelles deux bacs, à l'aide de chacun desquels pouvait passer une demi-compagnie. Pendant le passage et alors qu'il y avait déjà huit compagnies sur l'autre rive, il survint

une crue torrentielle comme il en arrivait souvent à ce cours d'eau sorti des montagnes; les bacs furent emportés; la plaine fut inondée et un véritable lac sépara de la brigade les huit compagnies. Leur commandant perdit la tête; au lieu d'attendre la fin de la crue, il chercha à se jeter dans la montagne, fut cerné par les guérillas et se rendit prisonnier avec son détachement, dont les hommes furent envoyés dans l'île de Cabrera. Ce commandant eût certes mieux fait de se défendre jusqu'à la mort.

On voit par là combien il est nécessaire de poser, quel que soit l'effectif de la troupe qui met bas les armes, le principe de l'interdiction absolue de toute capitulation en rase campagne, mais combien en même temps il pourrait être cruel de repousser, dans l'examen des faits, toute transaction avec ce principe.

La guerre d'Espagne, de 1808 à 1813, a été féconde en incidents qui auraient fixé l'attention publique à d'autres époques et qui passèrent alors inaperçus, disparaissant au milieu de la grandeur des événements ou systématiquement laissés dans l'oubli; ainsi le voulait un souverain dont ces faits, glorieux pour nos soldats, condamnaient la politique insensée. Un des plus remarquables parmi ces épisodes est certainement celui-ci : quarante gendarmes occupaient près de la frontière française, au point culminant des hauteurs qui séparent Irun d'Ernani,

une grange donnant directement sur la route; les murs en avaient été crénelés, et la porte était protégée par un simple tambour. Dans cette zone dangereuse où Mina, avec ses 5,000 ou 6,000 guérillas, interceptait les courriers, pillait les convois, massacrait tous les soldats aventurés en trop faibles détachements et coupait pour ainsi dire les communications de la France avec ses armées en Espagne, chaque gîte d'étape était gardé par des forces plus ou moins nombreuses, mais jamais inférieures à un bataillon. Ces petites garnisons fournissaient les escortes d'un gîte à l'autre. Des postes intermédiaires, placés de distance en distance sur la route, servaient de vigies; telle était la grange dont il est ici question. Assaillis à l'improviste dans les premiers jours du mois de juillet 1810 par 3,000 hommes des bandes de Mina, les quarante gendarmes qui l'occupaient se défendirent pendant deux jours. « La toiture entière brûla, mais le « feu ayant commencé par un bout, elle s'était « effondrée avant que son extrémité s'enflammât. « Ce fut donc sur des charbons ardents que les dé- « fenseurs de la grange se réfugièrent avec leurs « munitions pour ne pas être écrasés par la chute « du reste de la toiture. L'ennemi les croyait pres- « que tous brûlés et s'imagina n'avoir plus qu'à en- « trer dans la grange pour s'emparer de ce qui « restait; il paya cher cette croyance. Pas un gen-

« darme n'était hors de combat, et de cette ruine « partit un feu meurtrier[1]. » Deux cents guérillas avaient été tués, quand on vint d'Irun et d'Ernani au secours de la petite garnison.

L'écueil des défenses de ce genre est presque toujours le manque de munitions, de vivres et d'eau. Au mois de septembre 1835, à une époque où le système impitoyable du duc de Rovigo avait surexcité l'esprit de révolte chez les tribus de l'Algérie, un détachement de trente hommes de la légion étrangère, envoyé en reconnaissance dans la Mitidja, fut entouré, à une lieue de la Maison-Carrée, par un nombreux rassemblement d'Arabes. Ces trente hommes eurent le temps de se jeter dans un enclos, où ils se défendirent bravement; mais quand leurs cartouches furent épuisées, il ne leur resta plus qu'à mourir, et ils furent tués jusqu'au dernier[2].

Le plus bel exemple de dévouement au devoir militaire qu'il soit possible de citer dans cet ordre d'idées, est certainement celui que donna le sergent Blandan, du 26e de ligne, entre Bouffarick et Blidah, non loin du blockhaus de Mered, le 10 avril 1842. Il marchait avec un détachement de vingt hommes, chargé de la correspondance, lorsque, dans un ravin couvert de broussailles, il fut entouré par 300 Arabes; sommé de se rendre, il tua d'un coup de fusil le

1. *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville.*
2. Pellissier, *Annales algériennes.*

chef de la bande, qui lui faisait cette sommation, et le feu commença pour continuer sans interruption, les blessés couchés dans la poussière chargeant les armes de leurs camarades. Lorsque, au bruit de la fusillade, le colonel Morris arriva de Bouffarick avec ses chasseurs d'Afrique, en même temps que de Beni-Mered accouraient un lieutenant du génie et trente hommes, les cavaliers arabes s'enfuirent, abandonnant sur le terrain leurs morts et leurs blessés. Cinq hommes seulement, parmi les soldats qui s'étaient si bravement défendus, restaient encore debout; le sergent Blandan expira en répétant : « Courage, mes amis, défendez-vous jusqu'à la « mort ! » Un bel ordre du jour du maréchal Bugeaud, un obélisque élevé au milieu du village de Mered, la tradition entretenue dans le 26e régiment d'infanterie par une fête annuelle, ont consacré la mémoire de cette action d'autant plus glorieuse que le détachement commandé par le sergent Blandan était composé de jeunes recrues[1].

Pour celui qui interroge l'histoire militaire, l'embarras du choix est grand parmi tant de faits héroïques. Il serait cependant difficile de trouver mieux que le combat de Nazareth, dans lequel Junot, chargé avec un détachement de 400 hommes d'éclairer le corps expéditionnaire de Syrie, fut en-

1. Blanc, *Soldats et généraux d'Afrique.*

touré par deux bandes de 2,000 à 3,000 cavaliers chacune, et lutta sans relâche depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. Junot et sa petite troupe opposèrent à la furie des Turcs et des Arabes un calme inébranlable ; en vain avec un acharnement surexcité par la résistance de cette poignée d'hommes, les cavaliers ennemis revinrent à plusieurs reprises; chaque fois repoussés par le feu de l'infanterie et sabrés par les dragons du colonel Duvivier, ils finirent par se décourager et s'enfuirent en désordre.

A la même époque, dans le sud de l'Italie, une colonne de 1,500 hommes commandée par le général Broussier, fut cernée par 12,000 Napolitains sur l'emplacement même des fameuses Fourches Caudines. Non seulement Broussier parvint à se dégager, mais encore il remporta une victoire signalée, en attaquant au lieu de se laisser attaquer et en attirant l'ennemi dans une embuscade adroitement disposée. Croyant poursuivre quelques compagnies qui affectaient de fuir devant eux, les Napolitains furent subitement pris de flanc par la vive fusillade d'un bataillon couché derrière des haies dans le fossé qui bordait le chemin. Profitant du désordre causé par ce feu inattendu, Broussier lança sur eux son infanterie qui, les chargeant à la baïonnette, les mit en déroute ; ils laissèrent sur le terrain plus de 1,800 morts.

En cette même année, les troupes françaises qui occupaient les îles Ioniennes ne furent pas aussi heureuses que les soldats de Broussier, dans leur lutte contre le célèbre Ali-Pacha de Janina. Le combat de Nicopolis, dans la presqu'île de Prevesa, peut passer pour un des plus sombres drames de la guerre. Le général La Salcette était chargé de défendre avec 700 hommes, dont 400 Français, les retranchements à peine ébauchés de Nicopolis. Il y fut assailli le 22 octobre 1799 par le fils d'Ali, Mouktar-Pacha, qui passait pour plus féroce encore que son père et commandait à 12,000 Albanais, presque tous soldats d'élite, renommés pour leur bravoure farouche. Les soldats de Mouktar s'élancèrent sur les retranchements en poussant d'horribles cris, avec un élan qui semblait irrésistible. Le feu de l'infanterie placée sur deux rangs, le tir à mitraille des canons, les arrêtent et les font reculer; ils s'y reprennent à plusieurs fois et sont chaque fois repoussés. Mais Mouktar menace de la mort quiconque reculera; les Albanais reviennent à la charge, et les habitants de Prevesa qui formaient le centre de la ligne, saisis de terreur, prennent la fuite, sans laisser aux Français le temps de refermer la brèche pratiquée dans leurs rangs par cette défection; les Albanais se précipitent dans la trouée, et chacune des deux ailes ainsi séparées l'une de l'autre est enveloppée par des milliers d'hommes.

Alors commença le massacre ; La Salcette se réfugia avec vingt-cinq hommes dans une redoute, où il espérait tenir jusqu'à ce qu'il lui arrivât du secours, et finit par se rendre ; dix-neuf de ses soldats restaient encore debout.

Un capitaine qui avait été détaché avec 50 hommes pour garder Prevesa accourt au canon ; cette faible troupe est cernée à son tour ; elle brûle toutes ses cartouches et combat ensuite à l'arme blanche ; le capitaine et neuf hommes épuisés de fatigue, n'ayant plus la force de se tenir debout, sont pris et désarmés. Sur 400 Français, 100 à peine restaient vivants, prisonniers et presque tous blessés.

Parmi les combats livrés avec des forces disproportionnées, il n'en est pas de plus glorieux que celui qui fut soutenu par deux bataillons du 84e de ligne, le 25 juin 1809. Ces deux bataillons avaient été laissés dans la ville de Gratz, par le général Broussier, avec mission de bloquer la citadelle ; ils s'y trouvèrent bientôt bloqués eux-mêmes par un corps de 10,000 hommes. Ils en comptaient à peine un millier ; ils se retranchèrent dans un faubourg où jamais l'ennemi ne put les forcer. « De fréquentes sorties dé-
« concertèrent ses attaques ; de nombreux prison-
« niers tombèrent entre les mains du 84e, et les
« munitions de ces derniers lui servirent à com-
« battre ; jamais fait d'armes comparable n'a brillé
« d'un pareil éclat. Après quatorze heures de com-

« bat, les troupes du général Broussier ayant paru, « l'ennemi laissa la retraite libre au 84e régi- « ment.

« L'Empereur combla ce régiment de récompenses « et fit inscrire sur son aigle, en lettres d'or : UN « CONTRE DIX [1]. »

Ce n'est pas ainsi que s'étaient comportées, le 7 mars 1799, les troupes autrichiennes commandées par le général Auffenberg et attaquées en avant de Coire par l'infanterie de Masséna. Se voyant cernées, ces troupes avaient mis bas les armes, livrant aux Français 3,000 prisonniers, trois drapeaux et seize pièces de canon.

J'ai parlé plus haut de la défense de Missolonghi, et j'ai dit, à ce sujet, qu'une partie de la garnison, entourée par des forces décuples, était parvenue à percer les rangs des Albanais, et que 1,800 hommes sur 3,000 étaient arrivés à Salone. Ce fait d'armes eut une grande célébrité dans son temps ; il est presque oublié aujourd'hui, mais il prouve ce que peuvent des hommes animés par le désespoir et ayant pris la résolution de mourir plutôt que de se rendre.

Une grande célébrité a été également acquise au combat de Camaron, soutenu par une compagnie du régiment étranger pendant la guerre du

1. *Mémoires de Marmont*, tome III.

Mexique ; comme disproportion de forces, il rappelle celui, qui a été raconté plus haut, de 40 gendarmes contre 3,000 guérillas d'Espagne, mais il fut plus sérieux et plus meurtrier. La compagnie du capitaine Danjon comptait trois officiers et 62 hommes de troupe ; attaquée subitement sur la route par le colonel mexicain Milans, avec 1,500 fantassins et 800 cavaliers, elle repoussa deux assauts successifs et parvint à gagner une maison, où le capitaine organisa la défense qui dura plus de neuf heures. Les trois officiers furent tués successivement et, lorsque les débris de la compagnie furent enveloppés et désarmés, 43 hommes de troupe avaient été mis hors de combat, savoir 20 tués et 23 blessés, dont 7 moururent de leurs blessures. Les Mexicains avaient perdu 300 hommes, dont 200 tués [1].

Pendant la guerre de 1870-1871, plusieurs compagnies de francs-tireurs inscrivirent de nouveaux noms sur la liste des sacrifices glorieux faits à l'honneur des armes. Le récit des combats de Binas (26 octobre) et de Varize (29 novembre) peuvent figurer avec honneur sur cette liste. « Le poste « de Binas », raconte le général Pourcet, « était « défendu par 38 francs-tireurs de Saint-Denis, ca- « pitaine Liénard ; attaqués par une colonne ba- « varoise, composée de 200 cavaliers, 200 fantas-

1. Canonge, *Histoire contemporaine*, tome I.

« sins et deux pièces de canon, ils résolurent de ne « pas se rendre et de vendre chèrement leur vie. « Ils épuisèrent toutes leurs cartouches en tirant « embusqués et à coup sûr. Quand ils n'eurent plus « de munitions, ils se défendirent en se servant de « leurs carabines sans baïonnettes comme de mas- « sues. Le reste de la compagnie vint enfin à leur « secours. Sur les 38, 14 étaient morts, un seul « n'était pas blessé ; les Allemands comptaient 137 « tués, dont un colonel, et en outre un grand nombre « de blessés[1]. »

Le combat de Varize est le digne pendant de celui de Binas. Le 29 novembre au matin, 110 francs-tireurs girondins, auxquels étaient joints quelques francs-tireurs de Paris, furent attaqués dans le parc du château de Brissac, près Varize. Après trois heures et demie de combat et deux charges à la baïonnette, cette petite troupe, décimée, sans cartouches, fut obligée de se rendre à l'ennemi, étonné d'avoir été tenu en échec pendant aussi longtemps par des forces si inférieures aux siennes ; il avait perdu 11 officiers et 450 hommes tués ou blessés ; les francs-tireurs comptaient seulement 10 morts et 37 blessés dont 18 grièvement ; chacun d'eux avaient mis en moyenne quatre ennemis hors de combat[2].

J'ai volontairement, dans ce court et rapide ex-

1. Le Général Pourcet, *Campagne de la Loire.*
2. Chanzy, *la Deuxième Armée de la Loire*, note 3.

posé de quelques exemples célèbres, laissé de côté l'Algérie ; il faut y revenir. Mais avant de rappeler le triste épisode qui a donné lieu à la nouvelle rédaction de l'article 210 du Code de justice militaire, je demande à extraire encore des annales de notre grande colonie trois faits destinés à faire ressortir, par le contraste de leur gloire méritée, la honte d'Aïn-Temouchen.

On a beaucoup parlé de l'infanterie légère d'Afrique à propos de Mazagran ; la plus belle page de l'histoire des *zéphyrs* est cependant et sans contredit celle de la défense du camp de Djemilah, par 670 hommes du 3e bataillon sous les ordres du commandant Chadeysson. Ce camp, situé à quelques lieues de Sétif, était fermé par une simple enceinte palissadée, dominé de tous côtés et de niveau avec le terrain adjacent. Il fut investi à l'improviste, le 18 décembre 1838, par les Kabyles dont le nombre, d'abord de 4,000 environ, augmentait sans cesse. Nos soldats luttèrent contre eux avec un courage qui ne se démentit pas un instant pendant cinq jours et quatre nuits. N'ayant que 40 cartouches par homme, ils ménageaient leurs munitions et ne tiraient qu'à coup sûr. Ils tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi ; mais la soif leur causa les plus grandes souffrances ; un ruisseau qui passait à quarante pas du camp, avait été détourné par les Kabyles, il resta seulement dans le camp quelques bidons

d'eau que l'on réserva pour les blessés. Les assaillants offrirent au commandant Chadeysson de cesser leur attaque s'il voulait leur promettre qu'ils ne paieraient plus de contributions. Il leur répondit qu'ils n'avaient qu'une chose à faire : se retirer. Enfin, le général commandant à Sétif, averti par un Arabe resté fidèle, envoya au secours du camp de Djemilah le 26e de ligne qui en délivra la vaillante garnison [1].

Le second fait est inscrit dans l'histoire du 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Il y porte la même date que la prise de la smalah d'Abd-el-Kader (16 mai 1843). 50 chasseurs, envoyés en reconnaissance sous les ordres du capitaine Daumas, furent entourés par plus de 1,500 cavaliers arabes. Il n'y avait pas à espérer pouvoir percer une pareille masse par une charge de cavalerie, si vigoureuse qu'elle fût. Le capitaine Daumas parvint à gagner le marabout Sidi-Rached, situé à quelques pas de là sur un petit tertre, fit mettre pied à terre aux hommes de son détachement et, les embusquant derrière le marabout, derrière les haies et tous les autres obstacles que présentait le terrain, il entama un vrai combat d'infanterie. Un autre capitaine du même régiment, qui éclairait avec 60 chasseurs la colonne du général Gentil, entend la fusillade ; il

1. Pellissier, *Annales algériennes*.

accourt et, dans un élan irrésistible, il traverse les cavaliers arabes, pour arriver jusqu'à son camarade; en le voyant ainsi pris dans le cercle, les Arabes poussent des cris de joie, car le nombre des prisonniers qu'ils vont faire se trouve doublé. Le capitaine Favart, comme Daumas, fait mettre pied à terre à ses chasseurs, et le combat recommence plus vif encore qu'auparavant. Tout à coup, le clairon retentit, un bataillon d'infanterie arrive au pas gymnastique, amené par le général commandant la colonne, et les Arabes se dispersent. Il était temps: les chasseurs étaient à bout de forces; six officiers sur sept étaient blessés, un seul était sauf. De 110 chasseurs, 22 étaient tués, 30 blessés.

Qui ne connaît l'affaire de Sidi-Brahim? C'est à coup sûr un des événements les plus populaires de nos guerres d'Afrique. Le lieutenant-colonel Montagnac, commandant le poste de Djemma-Ghazouat, sort imprudemment de ce poste à la tête d'une colonne composée du 8e bataillon de chasseurs à pied et d'un escadron de hussards du 2e régiment, croyant, d'après les avis trompeurs d'une tribu perfide, aller surprendre Abd-el-Kader; à l'imprudence de quitter son poste, il joint celle de disperser ses forces. N'ayant avec lui que deux compagnies de chasseurs et 60 hussards, il se voit tout à coup entouré par les troupes d'Abd-el-Kader, il est tué, les deux compagnies de chasseurs sont en un instant détruites;

tous les hommes sont tués ou pris ; il en est de même des hussards, dont le chef, le commandant Courby de Cognord, tombe grièvement blessé. Mais avant de mourir, Montagnac a eu le temps d'envoyer au commandant Froment Coste l'ordre d'accourir avec la compagnie de son bataillon laissée en réserve et le reste des hussards. Cet ordre est exécuté ; Froment Coste est tué et ses hommes ont le sort des premiers ; il ne reste plus que le capitaine de Géreaux et les carabiniers du bataillon, chargés de la garde des bagages. A la vue de ce qui se passe, Géreaux se retire dans le marabout Sidi-Brahim, où il lutte victorieusement pendant deux jours ; puis chassé par la faim et par la soif, il sort du marabout avec ceux de ses hommes qui tiennent encore debout et marche vers Djemma-Ghazouat, en résistant aux attaques incessantes de plus de 2,000 Kabyles. Sa petite colonne, malgré les pertes qu'elle subit, ne se laisse pas entamer, mais à la vue d'un ruisseau, les chasseurs qui souffraient depuis quarante-huit heures d'une horrible soif, quittent leurs rangs et courent vers l'eau sans qu'il soit possible de les arrêter ; ils sont fusillés par les Kabyles, le long du ruisseau même ; le capitaine de Géreaux et son lieutenant Chapdelaine sont tués à une portée de fusil de Djemma-Ghazouat, où 12 hommes seulement finissent par arriver. Sur ces 12 hommes, le caporal Lavaissière seul rapportait ses armes.

C'était là un cruel désastre, mais l'honneur de l'armée, loin d'en être diminué, en avait reçu comme un nouveau lustre. Chacun dans le pays se sentait à la fois affligé du malheur de nos soldats et fier de leur bravoure ; on se plaisait à comparer l'action du capitaine Dutertre, l'adjudant-major du 8e bataillon de chasseurs, à celles de Régulus et du chevalier d'Assas. Chargé par Abd-el-Kader d'engager la troupe qui défendait le marabout à déposer les armes, il s'était avancé, sous l'escorte des soldats de l'émir, jusqu'à portée de la voix, et d'un ton ferme, après avoir invité ses camarades à résister jusqu'à la mort, il s'était écrié : « Vive le Roi ! vive la France ! » Mais ce dernier mot était resté inachevé sur ses lèvres, ou avait été étouffé par le bruit de la fusillade et Dutertre était tombé frappé à la fois par vingt balles...

Une société a beau être blasée, le récit de pareils faits relève son moral, et toute l'armée semblait avoir partagé l'honneur décerné par l'opinion publique au capitaine Dutertre, lorsqu'on apprit la honteuse faiblesse du lieutenant Marin: triste et funeste affaire, où la fatalité joua un grand rôle, qui n'était rien par elle-même et qui fut grosse de conséquences.

Le général qui commandait à Tlemcen, avait à envoyer un renfort au poste d'Aïn-Temouchen, sans cesse menacé par les Arabes et dans lequel un

brave officier, le commandant Sofrani, se maintenait difficilement avec 50 hommes minés par la fièvre. Le général réunit à cet effet environ 200 soldats convalescents et les fit partir, le 27 septembre 1845, sous le commandement du lieutenant Marin, quoiqu'il y eût dans le détachement un autre officier du même grade plus ancien que lui : première faute. Le motif de cette violation du règlement, que l'événement rendit si funeste, était la confiance inspirée au général par M. Marin, ancien officier de zouaves, depuis longtemps en Algérie. La colonne était partie de nuit : deuxième faute eu égard au peu de solidité de cette troupe. Elle n'était plus séparée de sa destination que par une distance de six kilomètres, lorsque Marin s'arrêta pour faire le café : troisième faute, ou tout au moins troisième malheur, car pendant cette halte parut Abd-el-Kader qui, après une tentative inutile contre le poste d'Aïn-Temouchen, s'éloignait suivi de nombreux cavaliers. L'émir a plus tard affirmé que son intention n'avait jamais été d'attaquer le détachement du lieutenant Marin, mais celui-ci perdit complètement la tête, et allant au-devant d'Abd-el-Kader, il lui offrit de déposer les armes si l'Émir voulait garantir la vie sauve aux hommes de son détachement. Surpris et enchanté, Abd-el-Kader fit immédiatement désarmer ces malheureux qui, chassés à coup de bâton devant les cavaliers arabes, allèrent attendre

au fond d'une tribu le massacre général des prisonniers de l'Émir. Échappé à ce massacre comme tous les officiers et délivré après rachat, le lieutenant Marin revint au milieu de l'armée d'Afrique au bout de quatorze mois de captivité. Reçu ainsi qu'il méritait de l'être, il fut traduit devant le conseil de guerre d'Oran comme accusé d'avoir, étant chef de détachement, mis bas les armes en rase campagne et sans combat. Il refusa de comparaître, ne présenta ou fit présenter aucune défense et fut condamné, par contumace, à la peine de mort, le 22 décembre 1846. Le conseil lui appliquait les articles 1 et 2 du décret du 1er mai 1812, ainsi conçus :

« Art. 1er. — Il est défendu à tout général, à tout « commandant d'une troupe armée, *quel que soit son « grade,* de traiter en rase campagne d'aucune ca- « pitulation par écrit ou verbale.

« Art. 2. — Toute capitulation de ce genre dont « le résultat aurait été de faire poser les armes, est « déclarée déshonorante et criminelle, et sera punie « de mort. »

L'arrêt du conseil de guerre d'Oran fut déféré à la Cour de cassation, et ce pourvoi fut reçu malgré les dispositions formelles de la loi du 18 mars 1800 sur l'organisation des tribunaux, portant : « Il n'y a « point ouverture à cassation contre les jugements « des tribunaux militaires de terre et de mer. » Pour soutenir le pourvoi, M. Dupin, procureur gé-

néral à la Cour de cassation, s'appuya précisément sur l'article 9 du décret de 1812 :

« Le condamné pourra se pourvoir dans le délai « prescrit devant la Cour de cassation, dans les trois « jours qui suivent le prononcé du jugement. »

Ce qui n'empêcha pas M. Dupin de soutenir comme moyen de cassation l'inconstitutionnalité de ce décret de 1812 ; mais d'abord, admettant l'application du décret, le procureur général prétendait la limiter au cas d'une troupe de *quelque importance*. Il s'appuyait à cet égard sur les considérants mêmes du décret, dont le deuxième est ainsi conçu :

« Considérant que s'il les perd » (il s'agit d'une place ou d'une troupe) « avant de s'être défendu à « outrance, il peut compromettre le salut de l'armée, « l'intégrité du territoire, l'honneur de nos armes et « la gloire du nom français. »

M. Dupin fit observer que la perte d'une troupe de *quelque importance* pouvait seule avoir des conséquences aussi graves.

On aurait pu lui demander à partir de quel effectif une troupe doit être réputée avoir l'importance voulue. Les Spartiates n'étaient que trois cents aux Thermopyles et cependant leur chef Léonidas eût certes compromis le salut de la Grèce, l'intégrité de son territoire, l'honneur de ses armes et la gloire du nom grec si, au lieu de se défendre à outrance, il avait capitulé devant l'armée de Xerxès.

M. le procureur général n'avait un instant admis la constitutionnalité du décret de 1812 que pour les besoins de sa cause ; il la combattit ensuite très vivement. J'ai moi-même cité plus haut les paroles éloquentes du général Foy contre l'arbitraire déployé par Napoléon dans les circonstances qui précédèrent et amènerent le décret. Mais M. Dupin s'aventurait fort en donnant l'acte de Baylen comme un fait sans précédent, *comme un malheur dont il n'y avait pas à prévoir le retour*. Les précédents étaient rares, il est vrai, dans l'histoire de l'armée française, mais ils étaient fréquents dans l'histoire générale ; l'année 1805 seule avait, dans l'armée autrichienne, vu la capitulation de Mack enfermé dans Ulm par Napoléon, celles de Verneck poursuivi par Murat jusqu'à Nordlingen, d'Hillinger se rendant à Masséna près de Vérone avec 5,000 hommes, de Jellachich cerné par Augereau dans le camp de Feldkirch avec 6,000 hommes, du prince de Rohan mettant bas les armes avec 6,000 hommes devant Gouvion-Saint-Cyr près de Castel-Franco, à la suite d'un vif engagement. En 1806, Hohenlohe à Prenzlow, Blücher à Radtkau, avaient aussi fourni des précédents qui pouvaient compter. Peu de temps après le combat de Baylen et antérieurement au décret de 1812, une colonne de 1,500 hommes, sous les ordres du général Schwartz, avait été surprise en Catalogne par le général espagnol Campoverde et réduite à capituler. J'ai parlé

plus haut des huit compagnies de la brigade Habert, cernées au passage de la Cinca et se rendant prisonnières. Quant à l'avenir, un prophète aurait pu écrire en lettres de sang, sur les murs de la salle d'audience où M. Dupin formulait ses conclusions, le nom de Sedan !...

Quoi qu'il en soit, le pourvoi du lieutenant Marin fut admis ; l'arrêt du conseil de guerre d'Oran fut purement et simplement cassé ; l'affaire, comme dit très bien M. Dupin, prit ainsi fin... Pour les jurisconsultes, oui, mais non pas pour l'armée qui, ne comprenant rien à toutes ces questions de droit, fut indignée de voir que la lâcheté la plus insigne pouvait rester impunie. Les prisonniers si tristement livrés à l'Émir avaient été massacrés ; les populations arabes, apprenant à dédaigner nos troupes, avaient prolongé d'un an leur résistance, bien près d'être domptée au moment où l'acte du lieutenant Marin vint mêler sa honte à la gloire des défenseurs de Sidi-Brahim.

M. Dupin avait dit : Aïn-Temouchen ne peut être comparé à Baylen. Sans doute les proportions et les conséquences de ce nouveau fait étaient moins considérables que celles de la capitulation du général Dupont ; mais la convention d'Andujar avait été précédée du combat le plus honorable, tandis que les soldats du lieutenant Marin n'avaient pas tiré un seul coup de fusil avant d'être livrés à leurs

futurs assassins. Si ce n'était pas le cas de s'écrier : « Varus, rends-moi mes légions », l'armée avait du moins le droit de dire : Rendez-moi mon honneur...

Et cependant onze ans se sont écoulés entre le jour où la Cour de cassation biffa par son arrêt le décret de 1812 et celui où la loi de 1858 en a repris dans ses articles 209 et 210 les dispositions essentielles. Nous verrons plus tard comment doit être appréciée cette loi. Je me borne pour le moment à en signaler l'origine.

LIVRE III

LES RESPONSABILITÉS

CHAPITRE PREMIER

LES SURPRISES

Importance du service de sûreté. — Bonaparte à Valeggio. — La cavalerie légère sous le premier Empire. — Les règlements. — Surprises de places fortes. — Crémone en 1702. — Figuières en 1811; un comptable infidèle. — La citadelle de Pampelune. Une vilaine mission. — Marmont au fort Ubin. — L'escalade de Badajoz. — Surprises d'armée. — Le maréchal de Broglie sur la Secchia. — Le comte de Clermont à Créfeld. — Frédéric II à Hochkirch. — Le duc de Wurtemberg à Fulda. — Bataille de Kaiserslautern. — Reynier et l'armée turque à El-Arich. — Soult à Oporto. — Marmont à Laon. — Ourousoff à Étoges. — Les Prussiens sur la Sambre en 1815. Demi-succès. — La guerre de 1870. — Surprises de Wissembourg, de Vionville et de Beaumont. — La petite guerre. — Prise d'un parc d'artillerie à Plael-Coto. — Curély au quartier général de l'archiduc Jean. — Stuart dans la tente de Pope. — Les Autrichiens à Dachau. — Surprises dans les sièges. — Monnier à Ancône. — O'Donnel à Girone. — Les Russes et les Anglais à Sébastopol. — Cantonnements. — Murat et Sébastiani à Winkowo. — Les Saxons à Kobryn. — La division Girard à Arroyo-Molinos. — Le général Bruno à Freyberg. — Un ordre du jour de Napoléon. — La loi est suffisamment armée. — Prise d'un bataillon autrichien. — Les francs-tireurs en 1870. Ablis. Étrepagny. Vieilon. — Surprises de Chambord et de Sombacourt. — Troupes en marche. — Bataille de Rossbach. — Les prisonniers prussiens délivrés. — Le convoi du colonel Deutzel. — Le capitaine Colomb. — La division Maison à Haynau. — Le général Trézel à la Macta. — Changarnier à l'Oued-Fodda.

Parmi toutes les fautes dont le commandant d'une troupe armée peut se rendre coupable et pour les-

quelles on demande d'appuyer la responsabilité du commandement par une sanction pénale, il en est peu qui soient aussi personnelles que l'oubli des règles destinées à éviter les surprises. « Je puis être battu », disait le général russe Bagration, « mais « surpris jamais ! »

L'histoire de toutes les armées, mais particulièrement de l'armée française, est remplie d'exemples de surprises qu'une surveillance active aurait empêchées et dont les conséquences ont été plus ou moins graves. Bonaparte lui-même, si sévère à l'égard de ceux de ses généraux qui s'étaient laissé surprendre, n'y avait pas échappé lorsqu'au début de la campagne de 1796, il faillit être pris dans le village de Valeggio par deux régiments napolitains. C'eût été cette fois une surprise involontaire, car ces deux régiments ne se doutaient pas qu'ils avaient sous la main le général en chef de l'armée ennemie, mais le danger n'en fut pas moins grand. Bonaparte était avec les officiers de son état-major dans la maison qui lui servait de quartier général; tout à coup retentit un coup de canon, suivi du cri: Aux armes! Il n'eut que le temps de sortir par une petite porte de derrière, pendant que ses officiers tenaient bon pour empêcher d'ouvrir la grande porte, de sauter sur le cheval d'un dragon et de s'éloigner au galop. C'est à cette occasion qu'il créa, pour lui servir d'escorte et de

garde, le corps des Guides, et cette aventure lui resta toujours présente à l'esprit. Sa correspondance et celle du major général contiennent une foule de recommandations et de prescriptions concernant le *service de sûreté,* mais le renouvellement constant de ces prescriptions indique précisément l'absence de règles fixes. La guerre ne laissait pas de temps de rédiger des règlements.

Plusieurs généraux de cavalerie légère, tels que Stengel, Kellermann, Lasalle, Montbrun, Auguste Colbert, Milhaud, Pajol, Curély, sont restés célèbres autant pour leur manière d'éclairer l'armée que pour leur entrain et leur coup d'œil sur le champ de bataille ; à défaut de règlements, il y avait donc des hommes qui savaient s'en passer, il y avait aussi une tradition que le général de Brack, un des jeunes officiers d'alors, nous a transmise dans son admirable petit livre : *Sur les avant-postes de cavalerie légère.* Plus tard on a utilisé les loisirs de la paix et l'expérience de la guerre pour élaborer des règlements, et les armées ont été admirablement éclairées.... en théorie ; les hommes ont fait défaut pour appliquer les règles. Aujourd'hui, le mécanisme du service de sûreté est si bien établi qu'il suffira de le laisser fonctionner pour permettre à l'armée de dormir ou de marcher à l'abri de toute surprise ; mais celui qui aura mission de veiller et de courir pour assurer à l'armée cette sécurité, encourra une

grave responsabilité lorsque sa vigilance ou son activité se trouvera en défaut.

La surprise peut s'exercer sur une armée ou un corps d'armée, sur un détachement ou un convoi en station ou en marche, ou bien encore sur une place forte. La sûreté d'une place est soumise à des conditions toutes spéciales ; on peut la regarder comme garantie si la garnison est suffisante, si les dehors sont bien palissadés, si l'ennemi n'a pas d'intelligences dans la place. Nous avons vu dans le livre Ier des tentatives de surprises échouer devant les sages dispositions d'un gouverneur, comme à Berg-op-Zoom et à Maubeuge en 1814 ; nous avons vu la surprise de Prague, en 1741, réussir, grâce à l'heureuse audace de Maurice de Saxe et de Chevert. Nous avons vu aussi la surprise de Crémone, en 1702, déjouée par le hasard et par l'énergie de la garnison. Elle avait d'abord réussi, grâce à la connivence de quelques habitants, qui avaient indiqué au prince Eugène le fameux aqueduc par lequel 500 hommes d'élite pénétrèrent dans la place pendant la nuit, et lui en ouvrirent une des portes au point du jour. Le hasard voulut que le colonel d'un des régiments de la garnison eût précisément réuni son régiment ce matin-là pour faire l'exercice. Il rencontra les ennemis, l'alarme fut donnée, on courut aux remparts, on ferma les portes ; le prince Eugène, un instant vainqueur, s'échappa à grand'peine, emme-

nant prisonnier le maréchal de Villeroy; ce qui donna lieu à cette épigramme bien connue :

Nous avons retrouvé Crémone
Et perdu notre général.

Il est bien rare d'ailleurs qu'une place soit surprise sans que la trahison s'en mêle plus ou moins. En 1811, le fort de Figuières, occupé par les Français, fut pour ainsi dire vendu aux Espagnols par un agent comptable. Le magasin des vivres était situé dans une des basses casemates qui règnent sous toute l'étendue des remparts; il avait une porte donnant directement sur le fossé. Le comptable remit la clé de cette porte aux Espagnols en échange d'une somme de 20,000 fr.; 500 miquelets pénétrèrent par là dans le fort et firent la garnison prisonnière pendant son sommeil. Bientôt 3,000 hommes de troupes régulières se jetèrent dans la place et assurèrent la conquête importante de Figuières; il fallut, pour la reprendre, un siège et une bataille. Elle était d'ailleurs tombée trois ans auparavant au pouvoir des Français par suite d'un acte peu loyal. Les troupes entrées en Catalogne comme dans le reste de l'Espagne, d'accord avec le gouvernement de ce pays, ne devaient pas occuper les places fortes; Napoléon donna ordre de s'emparer par ruse des principales d'entre elles, Saint-Sébastien, la citadelle de Pampelune, Figuières, etc...

Le général d'Armagnac, chargé de mettre ainsi la main sur la citadelle de Pampelune, osa écrire au major général Berthier qu'on lui donnait là une vilaine mission ; des surprises de ce genre ne peuvent être, en effet, relevées que par le danger couru, et il n'y en avait pas à courir au milieu d'un peuple ami. Les troupes françaises qui occupaient la ville de Pampelune envoyaient tous les matins dans la citadelle une corvée d'hommes sans armes, chercher les vivres pour la journée. Le général d'Armagnac fit cacher pendant la nuit, dans la maison où il logeait à proximité de la citadelle, 100 grenadiers armés, et réunit le matin la garnison à quelque distance comme pour un exercice ; enfin, les hommes de corvée dissimulèrent leurs sabres dans les sacs à distribution. Lorsque ces hommes entrèrent dans le fort, ils se jetèrent brusquement sur le poste et le tinrent en respect, tandis que le détachement de 100 grenadiers arrivait en courant, suivi de près par toutes les troupes. C'est là du brigandage, à parler franchement.

Un joli exemple de surprise est celui de l'occupation du fort Ubin, près de Modène, dans la campagne de 1796, par Marmont, alors aide de camp du général Bonaparte. Ce fort, occupé par les troupes du pape, gênait les communications de l'armée ; il renfermait en outre un matériel considérable qui devait être utilisé pour faire le siège de Mantoue. La

route ne le traversait pas, mais passait au pied de ses glacis. Bonaparte fit prier le commandant de venir lui parler à Modène. Ce commandant, homme simple comme pouvait être alors un soldat du pape (il n'était pas encore question des zouaves de Charette), se rendit à cette invitation; pendant ce temps, Marmont s'avança sur la route comme s'il devait aller plus loin que le fort, à la tête de quinze dragons, suivis à courte distance par un détachement plus fort et d'un peu plus loin par le reste du régiment; il trouva tous les officiers de la garnison en dehors de la porte, inquiets de l'absence de leur commandant et guettant son retour. Il eut l'air de vouloir leur donner de ses nouvelles, les attira adroitement hors du chemin d'entrée; et quand la voie fut ouverte, faisant un signe à ses quinze dragons, il s'élança au triple galop dans le fort, empêchant le poste de fermer la barrière. Le second détachement suivit, puis tout le régiment; la garnison surprise fut désarmée; le tour était joué. Il procura à Bonaparte 85 pièces de canon, qui étaient toutes chargées en batterie sur les remparts.

L'escalade de Badajoz en 1812, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, ne fut autre chose qu'une surprise, mêlée peut-être de trahison ou tout au moins favorisée par le mauvais vouloir des troupes allemandes chargées de la garde du château, lesquelles laissèrent un peu trop facilement un détachement

anglais appliquer des échelles contre le rempart... Mais l'histoire des surprises de places ne présente qu'un intérêt secondaire, car il est difficile d'admettre que les circonstances dans lesquelles ces surprises se sont produites, puissent se représenter à l'avenir. En tous cas, un commandant de place qui se serait laissé surprendre, pourrait être à bon droit considéré comme n'ayant pas fait tout ce que lui commandait son devoir et tomberait sous le coup de l'article 209 du Code de justice militaire.

Quant aux surprises d'armées ou de corps d'armée, la liste en serait longue, si je pouvais avoir la prétention de l'établir. Plusieurs d'entre elles (Hochkirch, Wissembourg, Vionville, Beaumont, etc.) n'ont été que des commencements de bataille. Je ne remonterai pas plus haut que l'année 1734, dont l'histoire me fournit d'ailleurs un exemple instructif, celui du maréchal de Broglie surpris par les Impériaux en arrière de la Secchia.

L'armée d'Italie, comprenant des troupes françaises, espagnoles et piémontaises coalisées, était couverte par la Secchia, un affluent de droite du Pô, en avant de Guastalla; cette rivière, qui sort de l'Apennin toscan, est d'un régime variable; elle présentait de nombreux gués dont un se trouvait précisément en avant de la cassine habitée par le maréchal de Broglie, et lui-même y avait souvent fait passer de petits partis de hussards, suivis de quelques com-

pagnies d'infanterie. La cavalerie fatiguée, difficile à nourrir d'ailleurs dans ces parages, avait été, d'après la demande du général en chef, maréchal de Coigny, renvoyée sur les derrières de l'armée. Suivant l'habitude française, on se gardait assez mal ; l'accès des camps était ouvert à qui voulait y pénétrer ; des officiers impériaux, déguisés en moines ou en marchands, on le sut plus tard, vinrent y étudier à loisir le fort et le faible de la position. Dans la nuit du 16 au 17 novembre, les ennemis franchirent le gué et tombèrent sur les quartiers de l'armée française. M. de Broglie n'eut que le temps de se sauver en chemise ; les trois brigades les plus rapprochées furent dispersées sans pouvoir prendre les armes. « Ce ne fut pas un combat, mais une déroute », dit un témoin oculaire[1] ; « tentes, bagages, équipages, tout fut pillé par les Impériaux », et M. de Broglie perdit absolument tout ce qu'il avait. Le maréchal de Coigny, à la tête des autres troupes, rétablit les affaires ; la perte des Français s'éleva seulement à 400 tués ou blessés et 3,000 prisonniers ; mais l'armée fut obligée de reculer jusqu'à Guastalla, et l'effet moral fut considérable.

La bataille de Crefeld, dans la campagne de 1758, débuta comme une de nos batailles de 1870. L'armée

1. Le lieutenant général de Pézé. — *Les Guerres sous Louis XV*, par le général Pajot.

française, commandée par le comte de Clermont, sous la tutelle de M. de Mortaigne, occupait entre le Rhin et la Meuse une forte position couverte sur son front par un canal, appuyée par ses deux ailes à des marais ; l'aile gauche en était cependant le point faible. Le prince Ferdinand de Brunswick, dont l'armée était inférieure en nombre à celle du comte de Clermont, mais qui avait pour lui l'ascendant dû à des succès antérieurs, entreprit de tourner cette position ; amusant le centre et la droite par quelques bataillons et escadrons laissés en observation, il se mit en chemin avec le gros de ses forces, dans la nuit du 22 au 23 juin, pour faire un long circuit et se rabattre sur les derrières de l'aile gauche. Précisément, pour le 23 au matin, les chefs de l'état-major de l'armée française avaient projeté une grande reconnaissance vers cette aile ; ils rencontrèrent un déserteur qui les prévint de la mise en mouvement des Hanovriens ainsi que de leur présence dans les bois environnants. Le comte de Clermont, averti, crut à une fausse démonstration. Vainement l'officier chargé des avant-postes lui envoya dire à deux reprises qu'il allait être attaqué ; le général-abbé, comme tous les gens qui ont une idée préconçue, persista dans la sienne et ne prit aucune disposition. Il était midi ; il se mettait à table pour déjeuner, lorsque retentit subitement une vive canonnade ; des batteries disposées à loisir

par l'ennemi sur la lisière des bois lancèrent dans les camps français une grêle de boulets, et il y eut un instant de désordre extrême. C'est alors que le jeune comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle et l'espoir de l'armée, fut tué en chargeant bravement à la tête de sa belle brigade de carabiniers. Quant au comte de Clermont, il fut battu, cela va sans dire.

Frédéric II lui-même trouva le moyen d'être surpris, en 1758, à Hochkirch par le maréchal Daun. Les deux armées étaient si près l'une de l'autre que les troupes légères autrichiennes, autrement dit *les pandours,* occupaient un bois situé à cinq cents pas seulement des avant-postes prussiens. Le 13 octobre au coucher du soleil, Daun fit prendre les armes à ses troupes et manœuvra pendant toute la nuit avec quatre colonnes autour des Prussiens, sans que ceux-ci eussent la moindre connaissance de ses mouvements. Les pandours, tournant la droite de l'armée de Frédéric, appuyée au village de Hochkirch, s'emparèrent de ce village et d'une batterie de quinze canons qui le protégeait. Le feu prit au village et les canons prussiens, tombés au pouvoir de l'ennemi, criblèrent le camp de projectiles; l'armée prussienne n'eut que le temps de courir aux armes, à moitié vêtue et sans abattre les tentes. La nuit était des plus sombres; l'incendie de Hochkirch éclairait seule la scène de désordre. Le maréchal Keith fut tué en essayant inutilement

de reprendre le village, et Frédéric fut forcé d'ordonner la retraite. Elle se fit en très bon ordre, protégée par la cavalerie du célèbre général Seydlitz, et plus encore peut-être par l'inertie du maréchal Daun, qui ne sut pas profiter d'une victoire habilement préparée. Frédéric II l'échappa belle ; son armée aurait dû être détruite, et comme on le dit vulgairement, il ne l'aurait pas volé.

Une surprise moins importante marqua la campagne de 1759. Le duc de Wurtemberg occupait la ville de Fulda avec un corps de 12,000 Allemands qui étaient, comme lui-même, au service de la France. Au moment où il donnait un bal, le prince Ferdinand de Brunswick, que l'on croyait bien loin et qui avait exécuté une marche forcée, se présenta à l'improviste aux portes de la ville. Le duc de Wurtemberg se sauva en toute hâte avec sa cavalerie. Son arrière-garde d'infanterie, qui couvrait la retraite, fut chargée par le prince Ferdinand et lui laissa entre les mains 1,200 prisonniers[1].

Pendant les guerres de la Révolution, nos armées se laissèrent surprendre plus d'une fois. Le 23 mai 1794, le maréchal de Mœllendorf enleva par une surprise, à l'aile droite de l'armée de Rhin-et-Moselle, la position de Kaiserslautern. Il leva son camp dans la soirée du 22, parcourut pendant la nuit les six lieues

1. *Mémoires de Frédéric II.*

qui séparaient les deux armées, et vint passer le reste de la nuit en silence et sans allumer de feux, en face de nos avant-postes. Au jour, il surprit ces avant-postes sur toute la ligne ; les Français furent forcés de battre en retraite ; ils se retirèrent heureusement assez vite pour échapper à un corps d'armée qui les avait tournés et tentait de leur couper la route de Pirmasens.

Cependant, au début de la campagne de Syrie en 1799, le général Reynier réussit, par un ensemble de dispositions habilement conçues et brillamment exécutées, à détruire l'armée turque qui couvrait la place d'El-Arich. Il se mit en mouvement pendant la nuit du 14 au 15 février. Tandis qu'il tournait le camp des Turcs avec ses troupes formées en colonne serrée, deux compagnies de grenadiers attaquaient le camp au pas de charge et la baïonnette en avant ; elles se précipitèrent sur les mamelucks avec tant d'impétuosité que les premiers rencontrés furent surpris et massacrés ; les autres cherchèrent à s'enfuir par la plaine et tombèrent au milieu des colonnes de Reynier ; la terreur s'empara d'eux et, pour échapper à la mort, ils se jetèrent dans les ravins où ils culbutèrent les uns sur les autres. Presque toute l'armée tomba au pouvoir des Français.

Une des surprises les plus désagréables que l'on connaisse est celle dont l'armée de Portugal, commandée par le maréchal Soult, fut victime le 12 mai

1809 à Oporto. La ville était protégée par le cours du Douro et pour plus de sûreté toutes les embarcations avaient été ramenées sur la rive droite. Un habitant qui voulait s'enfuir, traversa le fleuve, le soir du 11, sur une petite barque dont les Anglais, cachés dans les faubourgs de la rive gauche, s'emparèrent et avec laquelle ils allèrent chercher, sur la rive au pouvoir des Français, deux ou trois grands bateaux. Ils firent alors, par des voyages successifs, passer pendant toute la nuit des soldats qui s'installèrent en secret dans les bâtiments du séminaire. Au point du jour, le général Foy, se promenant, aperçut les Anglais ; il donna l'alarme ; on marcha contre le séminaire, mais déjà l'ennemi y était en force ; Wellington, prévenu du succès de ce coup de main, arrivait par la rive gauche. Soult fut forcé de se retirer à Peñafiel, où nous le retrouverons au chapitre suivant. Sans la promenade matinale du général Foy, le maréchal aurait été pris dans son quartier général. Il est impossible d'imaginer une armée se gardant plus mal que la sienne.

L'échauffourée du corps de Marmont pendant la nuit de la bataille de Laon, du 9 au 10 mars 1814, eut encore plus de retentissement. On a été jusqu'à lui attribuer l'issue malheureuse de la campagne. Lorsque, après la reddition de Soissons, Blücher eut réuni une armée de plus de 100,000 hommes, Napoléon surprit le passage de l'Aisne à Berry-au-Bac

et défit sur le plateau de Craonne, après une lutte sanglante, une partie de cette armée. Blücher prit alors la forte position de Laon où l'Empereur résolut de l'attaquer. La manœuvre qu'il exécuta dans cette circonstance avait été vingt fois blâmée par lui-même ; il divisa ses forces, et tandis qu'avec le gros de son armée il marchait directement sur Laon par les défilés que traverse la route de Soissons, il dirigea par la chaussée de Reims le 6e corps aux ordres de Marmont. Ce corps d'armée se trouvait ainsi séparé des autres et de Napoléon lui-même par trois lieues d'une contrée montagneuse et difficile. Les défilés furent forcés par le maréchal Ney plus facilement qu'on ne l'avait pensé, et l'armée déboucha dans la plaine. Marmont, arrêté par le brouillard, n'arriva guère en face de l'ennemi que vers deux heures de l'après-midi ; il attaqua sans retard et enleva plusieurs villages ; lorsque survint la nuit, il ne voulut pas, à tort ou à raison, reculer en abandonnant les positions conquises pour aller réoccuper les hauteurs d'où il était descendu, et il installa ses bivouacs au milieu même du champ de bataille. Ses troupes étaient jeunes ; une de ses divisions se composait de conscrits ayant à peine quinze jours de service, et de canonniers qui ne surent pas même remettre les pièces sur les avant-trains. Blücher, pensant que l'attaque principale venait de ce corps d'armée, voulut s'en débarrasser. Cinq lignes

de cavalerie disposées dans l'obscurité les unes derrière les autres, s'avancèrent en silence, puis, poussant des hourras frénétiques, se précipitèrent tout à coup au galop sur les postes du 6e corps, les culbutèrent, enlevèrent une partie de l'artillerie et mirent l'infanterie en déroute. Quelques bataillons de vieilles troupes soutinrent la retraite et Marmont put regagner les hauteurs où il aurait peut-être mieux fait de passer la nuit. Sa perte en hommes était minime, mais il n'avait presque plus d'artillerie, et le mouvement prescrit par Napoléon était devenu impossible.

Marmont aurait dû cependant se méfier des surprises de nuit, car lui-même, dans cette campagne, en avait exécuté une avec beaucoup d'habileté et de bonheur. Le soir du combat de Vauchamps, l'arrière-garde de Blücher, dont l'armée avait été complètement battue dans la journée, occupait le village d'Étoges. Marmont résolut de l'en débusquer, et la nuit venue, il fit marcher sur la route un régiment d'infanterie, flanqué à droite et à gauche, à une centaine de pas, par deux détachements de 50 hommes ; quand la colonne fut près du village, elle s'y précipita sans faire feu ; les flanqueurs se rabattirent sur le centre, et la division russe Ourousoff, chargée à la baïonnette, laissa entre les mains des Français 3,000 hommes, son artillerie et son général.

L'attaque de l'armée prussienne sur la Sambre

par Napoléon, le 15 juin 1815, peut être rangée au nombre des surprises, mais elle ne réussit qu'à moitié. La combinaison imaginée en cette circonstance par l'Empereur doit prendre place parmi ses plus belles conceptions, et si l'action eût répondu à la pensée, elle aurait eu les plus brillants résultats. Les six corps d'armée de Drouet d'Erlon, de Reille, de Vandamme, de Gérard, de Lobau et de la garde, répartis d'abord sur la ligne frontière de Lille à Metz, avaient été heureusement concentrés au milieu de cette ligne, et le 14 au soir, toute l'armée se trouvait réunie derrière la forêt de Soignes, sur un front de quelques lieues à peine. Les ordres du mouvement furent donnés dans la nuit ; ils avaient pour objet de refouler sur la droite les corps de l'armée prussienne et de les isoler complètement de l'armée anglaise, située en avant de Bruxelles. Ce résultat ne put être obtenu pour plusieurs raisons :

1° L'état-major général, qui n'était plus dirigé par Berthier, donna mal les ordres, et Vandamme qui devait se mettre en mouvement à trois heures du matin, n'en fut informé qu'à six heures.

2° Les chemins étaient affreux, le temps très mauvais, et les corps trop éloignés du centre, comme celui de Gérard, ne purent arriver à temps.

3° Les Prussiens, quoique n'ayant nulle connaissance du mouvement de l'armée française, ne furent pas surpris parce qu'ils se gardaient bien.

Cette campagne de 1815 est donc un exemple de plus et un exemple considérable à citer à l'appui de l'importance capitale du service de sûreté.

La guerre de 1870 nous a donné, au sujet de cette importance, de si cruelles leçons qu'il semble impossible de la voir méconnaître à l'avenir. Dès le 6 août, la guerre débutait par la surprise de Wissembourg. Une reconnaissance composée de deux escadrons de chasseurs, un bataillon de tirailleurs algériens et une section d'artillerie, était partie de cette ville au point du jour ; elle y était rentrée à six heures et demie sans avoir rien vu. A huit heures moins un quart, la division Douai, qui occupait Wissembourg, était attaquée par des forces supérieures. Non seulement on n'avait pas tenu compte des avertissements réitérés du sous-préfet et de plusieurs habitants, mais on avait éconduit ceux-ci assez brutalement et réprimandé celui-là pour son insistance.

La surprise de Vionville, dans la matinée du 16 août, fut plus étonnante encore. L'armée aux ordres du maréchal Bazaine avait quitté Metz dans les journées du 14 et du 15 août et suivait la route de Verdun par Gravelotte, sans s'éclairer sur son flanc gauche, quoique le général Margueritte eût, quelques jours plus tôt, constaté la présence d'avant-gardes de cavalerie à Pont-à-Mousson, et quoiqu'on fût prévenu du mouvement de l'ennemi sur Gorze.

Le 16 août au matin, des reconnaissances furent envoyées à la découverte et n'aperçurent aucune trace du voisinage de l'ennemi; une affiche placardée le soir même, l'annonçait à tout Paris en ajoutant que, les reconnaissances étant à peine rentrées, les Allemands avaient attaqué très vivement. En effet, les batteries d'artillerie à cheval attachées à la 5e divison de cavalerie allemande étaient venues, à travers un bois dont le bivouac de la brigade de dragons Murat était éloigné seulement de quelques centaines de pas, se poster à loisir et avaient ouvert sur cette brigade, à la distance de 1,500 à 2,000 pas, un feu des plus vifs; les dragons qui, à ce moment même, conduisaient leurs chevaux à l'abreuvoir, s'enfuirent en désordre. Le 2e corps, qui se trouvait derrière eux, eut à peine le temps de prendre les armes et de se déployer pour lutter contre des forces supérieures. Ainsi commença la bataille de Rezonville.

Mais rien n'est comparable à la surprise de Beaumont (30 août 1870), et lorsqu'on en lit le récit, on se demande s'il est possible que, dans un corps d'armée français, on ait violé à ce point les règles les plus simples et les plus impératives de la guerre. On n'aperçoit au début de cette malheureuse affaire aucun indice d'une direction quelconque. Le 5e corps arrive pendant la nuit du 29 au 30 août près de la ville de Beaumont et installe ses bivouacs dans un

entonnoir dominé de toutes parts, sans que personne songe à occuper les hauteurs qui dominent la position. Au matin, des reconnaissances de cavalerie partent du bivouac, s'en éloignent peu et rentrent sans avoir rien découvert; on décide que les troupes ont besoin de repos, que la poursuite de l'ennemi n'est pas inquiétante et qu'on va rester là pour faire la soupe. Pendant ce temps, l'armée de la Meuse marche, et son avant-garde, en débouchant des bois qu'elle a traversés sans encombre, s'aperçoit de l'incroyable sécurité qui règne dans le camp français. Quatre batteries viennent, comme à Crefeld, comme à Vionville, s'installer à la lisière du bois et tout d'un coup, à midi, une détonation retentit; une vive canonnade s'engage; les obus pleuvent sur nos soldats en désordre. Le dévouement de quelques hommes de cœur ralliant les troupes, sauve le corps d'armée d'une destruction complète. A Wissembourg, c'était un sous-préfet, à Vionville un maire, à Beaumont ce fut une femme dont les avertissements auraient dû ouvrir les yeux à ceux qui se refusaient à voir... La négligence avait été *crescendo;* elle ne pouvait plus faire de progrès: poussée à ce point, elle devient un véritable crime. Toute l'armée en est aujourd'hui convaincue.

Les surprises dont je viens de rappeler quelques exemples appartiennent à la grande guerre. Ce qu'on appelle la petite guerre en présente une foule, dont

quelques-unes dénotent chez leurs auteurs une audace remarquable.

En 1795, le parc d'artillerie de réserve de l'armée des Pyrénées-Orientales se trouvait à Pla-el-Coto, entre Figuières et Bellegarde, couvert par la rivière de la Monga. Le général espagnol résolut de le faire enlever. Un détachement de 500 hommes, parti dans la nuit du 9 au 10 janvier, passa inaperçu au travers des avant-postes de l'armée française, parvint en arrière de cette armée, et traversa la Monga, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Les 250 artilleurs qui, placés à droite et à gauche du chemin, gardaient le parc, attaqués à la baïonnette, furent presque tous tués avec leur commandant; quatorze canons furent encloués. Cependant la générale fut battue dans le camp français ; les troupes réunies à la hâte cernèrent le détachement espagnol, dont plusieurs hommes purent s'échapper, grâce à la connaissance qu'ils avaient des chemins dans la montagne. On délivra 50 artilleurs qu'ils avaient faits prisonniers. Ce fait démontre, ce qui était déjà connu par plusieurs exemples, qu'il est beaucoup plus facile à une troupe de pénétrer dans les lignes ennemies que d'en sortir.

A ce point de vue, le coup de main exécuté par le capitaine Curély dans la campagne de 1809, et raconté par le général de Brack fut très bien réussi On sait qu'envoyé avec un détachement de 100 chas-

seurs et hussards pour reconnaître la position de l'armée de l'archiduc Jean, Curély tourna cette armée à plus de dix lieues du point d'où il était parti, pénétra, par une ruse de guerre dans le village où était logé l'archiduc, brûla de sa main la cervelle à l'un de ses factionnaires et, vivement poursuivi par la cavalerie autrichienne, ramena son détachement sain et sauf en rapportant les renseignements les plus précis sur l'objet de sa reconnaissance.

Ce fait d'armes a été renouvelé dans la guerre de la Sécession, sur une plus grande échelle, par le fameux général de la cavalerie confédérée, James Stuart. Dans un de ces *raids* devenus si populaires, il pénétra, à la tête de 1,200 cavaliers, jusqu'à la tente du général Pope, commandant en chef de l'armée fédérale, fit prisonniers tous les officiers de son état-major, faillit le prendre lui-même et rapporta au général Lee son cahier de correspondance, d'où les confédérés tirèrent les renseignements les plus utiles pour leurs plans ultérieurs.

Pour en revenir aux guerres de la Révolution et de l'Empire, le parc d'artillerie de l'aile droite de l'armée du Rhin, en 1796, fut enlevé par les Autrichiens d'une façon plus complète que ne l'avait été celui des Pyrénées-Orientales. Le major Wolfskehl, envoyé dans la nuit du 5 au 6 septembre avec six escadrons pour inquiéter et enlever les reconnaissances françaises et, au besoin, attaquer les postes

faibles ou mal défendus, s'aperçut que le poste de Dachau, où se trouvait le parc de l'aile gauche des Français, était mal gardé. Il s'y présenta à l'improviste, culbuta la garde, s'empara du village et emmena toutes les pièces avec un certain nombre de caissons et tous les chariots de vivres. Le général Abbatucci, envoyé à sa poursuite avec quelques escadrons de cavalerie, ne put l'atteindre.

Des surprises heureuses ont été très souvent exécutées par des garnisons sur les tranchées de l'assiégeant. J'ai parlé plus haut d'une sortie dans laquelle la faible garnison d'Ancône, commandée par le général Monnier, en 1799, battit un corps autrichien de 10,000 hommes. Ce corps renforcé par 10,000 insurgés, avait un effectif décuple de celui de la garnison. L'opération ne pouvait réussir que par surprise. Après avoir endormi par des pourparlers la vigilance des assiégeants, Monnier mit ses troupes en mouvement, le 9 octobre, à neuf heures du soir, sur trois colonnes. Elles marchèrent dans le plus grand ordre et dans le silence le plus profond. La charge ne fut battue qu'à vingt pas de l'ennemi, dont toutes les positions furent enlevées. Sept canons et deux mortiers furent encloués, et l'on prit sept drapeaux autrichiens.

Au siège de Girone, en 1809, le général espagnol O'Donnell, lors de la tentative faite pour introduire dans la place un convoi de vivres, avait été

coupé de l'armée de secours et rejeté dans Girone avec quelques centaines d'hommes; il résolut d'en sortir pour ne pas aggraver plus longtemps par sa présence la situation de la garnison, réduite à la famine. Il constata que le service de la cavalerie se faisait mal dans la plaine, et il profita, en outre, de l'absence d'une partie de cette cavalerie, envoyée au-devant du maréchal Augereau, qui venait d'être nommé au commandement de l'armée de siège. Il sortit de Girone à neuf heures du soir, franchit sans encombre la ligne des avant-postes, traversa à rangs serrés et à pas rapides le camp de la division Souham dont le général fut forcé de se sauver en chemise, et arriva enfin heureusement dans la campagne [1].

Le siège de Sébastopol ne pouvait manquer de donner lieu à de fréquentes surprises; celle de la nuit du 22 au 23 mars 1855 fut d'autant plus désagréable pour les Français qu'ils souffrirent de la faute des Anglais. Tombant à l'improviste dans les tranchées françaises sous l'impulsion énergique de Khroulef, les Russes engagèrent avec nos soldats un violent combat, dans lequel le général d'Autemarre, de service à la tranchée, finit par avoir le dessus, grâce à l'emploi judicieux d'un demi-bataillon tenu en réserve. Mais comme ses

1. Belmas, *les Sièges d'Espagne.*

troupes poursuivaient les Russes en dehors de la tranchée, elles furent tout à coup prises en flanc par un feu des plus violents; ce feu partait des tranchées anglaises débordant les nôtres et dans lesquelles nos alliés, surpris, avaient laissé pénétrer l'ennemi. Malgré leur remarquable bravoure, ils étaient très sujets à pareille mésaventure, se gardant encore beaucoup plus mal que nous[1]. Cette nuit fut des plus meurtrières; les Russes avouèrent 1,300 tués ou blessés sur 6,000 hommes.

On pourrait presque dire qu'après la ténacité, la vigilance est la première qualité à exiger d'un chef, qu'il s'agisse d'une garnison, d'un corps de siège ou d'une troupe en campagne; en tout cas, de tous les échecs possibles, le plus honteux est une surprise, parce que c'est le plus facile à éviter. Lannes, Masséna, Davout, n'ont jamais été surpris. Murat l'a été et dans des circonstances qui l'auraient couvert de ridicule s'il n'avait racheté sa faute par une éclatante bravoure. C'était en 1812, pendant la campagne de Russie; il commandait à Winkowo une forte avant-garde. Un accord verbal avait été conclu entre les deux partis, et, de part et d'autre, on s'était engagé à se prévenir

1. J'ai eu l'honneur d'entendre le général Tottleben raconter que, pendant le siége de Sébastopol, chaque fois que les outils de pionniers étaient près de manquer dans la place, on s'en procurait par une surprise de nuit dans les tranchées anglaises et que le coup réussissait toujours.

quelques heures d'avance en cas de reprise des hostilités. Dirigé par un chef d'état-major très habile, Kutusof, le généralissime des Russes, fit marcher ses troupes dans la nuit du 17 au 18 octobre et tomba le 18 au matin, au mépris de sa parole, sur la cavalerie légère de Sébastiani qui se gardait mal, suivant son habitude; cette cavalerie fut culbutée et se laissa enlever une partie de son artillerie. Poniatowski, avec l'infanterie polonaise, arrêta les progrès des Russes; Murat, sautant à demi vêtu sur un cheval, se mit à la tête des cuirassiers et exécuta des charges si vigoureuses qu'après avoir repoussé la cavalerie ennemie, il écrasa l'infanterie formée en carrés. Un témoin oculaire, le général anglais Wilson, dit n'avoir jamais assisté à un engagement de cavalerie aussi acharné que celui des cuirassiers et des cosaques dans cette circonstance. Les généraux placés sous les ordres de Murat étaient d'ailleurs aussi blâmables que lui pour s'être laissé surprendre; Sébastiani, en particulier, avait déjà été surpris trois fois depuis le commencement de la campagne. « Avec mon gendre », disait la duchesse de Coigny, sa belle-mère, « on va de surprise en « surprise. »

Une autre mésaventure célèbre survenue dans cette même guerre, est celle du général saxon Klingel, surpris par le général russe Tormasoff qui,

précédé d'une nuée de cosaques, avait envahi le grand-duché de Varsovie. J'ai déjà raconté comment le général Klingel fut cerné dans Kobryn et forcé de se rendre.

Mais la surprise qui peut-être excita le plus la colère de Napoléon, fut celle d'Arroyo-Molinos en Andalousie, cause de la disgrâce du général Girard, celui-là même qui plus tard se battit en héros à Lutzen, et fut tué à la bataille de Ligny, après avoir mérité qu'on dît de lui : « *Ame de feu, cœur intrépide.* »

Envoyé avec sa division, forte seulement de 3,000 hommes, pour lever une contribution dans la ville de Cacerès, Girard s'y était attardé et avait suivi au retour la route qui longeait la frontière du Portugal sans prendre aucune précaution. Sa colonne arriva le 27 octobre 1811 dans la petite ville d'Arroyo-Molinos ; il faisait un très mauvais temps ; chacun ne songea qu'à se mettre à l'abri ; on ne plaça, paraît-il, aucun avant-poste. Le général anglais Hill tomba sur la ville à l'improviste ; la moitié de la division fut prise avec son artillerie, ses bagages et l'argent de la contribution que le général Girard avait été lever [1]. L'Empereur s'en prit d'abord au général Briche, qui commandait la cavalerie, et écrivit à ce sujet au

1. *Mémoires de Marmont*, t. IV.

major général, le 2 janvier 1812, une lettre des plus sévères :

« Il paraît », disait-il, « que le général Briche était « posté du côté par où venait l'ennemi et qu'il a été « parfaitement surpris, n'étant pas bivouaqué, mais « couché dans une bonne maison... En principe, un « colonel de chasseurs ou de hussards qui, au lieu « de passer la nuit au bivouac et en correspondance « habituelle avec ses grand'gardes, se couche, mé- « rite la mort. »

Le reproche était injuste, le général Briche avait au contraire signalé le danger à Girard qui ne tint aucun compte de ses avertissements.

Un autre général de cavalerie s'attira, de la part de l'Empereur, pendant la seconde campagne de 1813, un blâme encore plus énergique. Le général Bruno, avec quatre escadrons de cavalerie, s'était laissé enlever dans la ville de Freyberg par un parti de 400 chevaux. L'Empereur écrivit au major général Berthier, le 19 septembre :

« Ce n'est pas par 4,000 hommes, mais par 400 « que le général Bruno a été enlevé ; il dormait « tranquillement dans la ville, avec tous ses hommes. « Tant que les troupes légères serviront aussi mal, « il arrivera des malheurs. Le général Bruno s'était « renfermé dans la ville... Je viens de dicter « un ordre du jour pour faire connaître à l'ar- « mée l'événement survenu au général Bruno...

« On doit faire connaître qu'il y a peine de « mort contre les commandants de patrouilles de « troupes légères qui passeraient la nuit dans une « ville. »

Napoléon adressa, en outre, à l'armée l'ordre du jour suivant :

« Le général Gobrecht, commandant les troupes « légères du 1er corps, était en position sur les flancs « de l'armée sans grand'gardes et tous les chevaux dé- « bridés. Les lois militaires rendent une pareille né- « gligence passible de la peine de mort.

« Sa Majesté a surpris un brigadier de la garde « qui, étant placé en grand'garde près de Pirna, « avait ses chevaux débridés. Sa Majesté ordonne « que le brigadier soit cassé.

« Sa Majesté ordonne que le général Bruno soit « suspendu et que sa conduite soit renvoyée à un « conseil d'enquête.

« Tout officier ou sous-officier qui, étant de grand'- « garde, négligera les précautions prescrites par les « règlements militaires ; tout commandant, quel qu'il « soit, de troupes légères envoyées en reconnais- « sance ou détachées sans infanterie en camp volant, « qui négligera de prendre lesdites précautions ; tout « général de cavalerie qui, flanquant la position de « l'armée, négligera de placer des grand'gardes et « l'exécution des règlements militaires et exposera « l'armée à une surprise de l'ennemi, sera traduit

« par-devant une commission militaire et condamné « à mort. »

Après la lecture de ces documents et avec l'expérience de l'histoire, il devient évident que des mesures sévères doivent être prises pour garantir la sûreté de l'armée ; ces mesures sont de deux sortes : 1° dispositions techniques destinées à rendre les surprises, sinon absolument impossibles, du moins tout à fait improbables ; 2° sanction pénale assurant l'exécution de ces dispositions.

Or le premier paragraphe de l'article 213 du Code de justice militaire est ainsi conçu :

« Tout militaire qui abandonne son poste est puni « de la peine de mort si l'abandon a eu lieu en « présence de l'ennemi ou de rebelles armés. »

La loi renferme donc à la rigueur des armes suffisantes pour frapper des manquements graves, tels que celui qui est signalé dans l'ordre du jour ci-dessus rappelé. Pour les manquements moins graves, les règlements militaires ont des peines graduées. Le général en chef, vis-à-vis duquel sont engagées toutes les responsabilités dans l'armée qu'il commande, et au-dessus de lui, le ministre de la guerre, sont en pouvoir d'infliger ou de provoquer devant un conseil de guerre le châtiment encouru par quiconque ne se conformerait pas aux dispositions réglementaires ; d'autre part, ces dispositions, telles qu'elles résultent du décret du 26 octobre 1883 et de l'instruction sur le

service de la cavalerie en campagne, peuvent être considérées comme presque parfaites.

J'en reviens à l'historique des surprises. Notre cavalerie légère qui s'est laissé trop souvent prendre en défaut, a su de son côté exécuter plus d'une fois des coups de main heureux. Un des plus jolis est celui-ci, que relate Marmont dans ses *Mémoires :*

Pendant la campagne de 1805, un de ses aides de camp, le capitaine Testot-Ferry, avait été chargé de faire une reconnaissance dans la vallée de la Salza avec un détachement de 200 chasseurs. Averti par des paysans qu'un bataillon autrichien se trouvait au repos à une heure de lui, il prit les hommes les mieux montés de son détachement, poussant le soin jusqu'à passer la revue de la ferrure pour laisser en arrière les chevaux qu'il reconnut ne pas pouvoir galoper sur la glace (on était à la fin de novembre) ; puis, arrivé à proximité du bataillon, il arrêta sa troupe dans un bois, s'avança seul à la lisière et reconnut que les soldats d'infanterie étaient tranquillement occupés à quelques pas en arrière de leurs faisceaux ; alors il retourna vers son détachement ; à son signal, les trompettes sonnèrent la charge, les chasseurs s'élancèrent au galop, renversèrent les faisceaux et les Autrichiens, séparés de leurs armes, n'eurent plus qu'à se rendre...

Les guerres d'Afrique pourraient fournir de trop nombreux exemples de surprises, ne fût-ce que les coups de main des Arabes venant jusqu'au milieu de nos camps enlever les chevaux et les bagages, mais le récit de toutes ces petites affaires de détail m'entraînerait trop loin ; j'en arrive à la guerre de 1870. Les francs-tireurs, dont le nombre exagéré a donné lieu à tant d'abus, ont du moins, c'est une justice qui leur a été rendue par les Allemands eux-mêmes, arrêté les incursions de la nombreuse cavalerie ennemie. Le major von der Goltz, dans la *Nation armée,* le prince de Hohenlohe, dans ses *Lettres sur la cavalerie,* constatent que, dans la seconde partie de la guerre, le service des reconnaissances était devenu très difficile pour eux. Les francs-tireurs de Lippowski ont à leur actif plusieurs affaires d'avant-postes dans lesquelles les Allemands à leur tour se sont laissé surprendre et dont ils se sont vengés par des châtiments barbares, infligés aux villes et aux villages témoins de leurs mésaventures. Tel fut le sort d'Ablis où les francs-tireurs avaient enlevé la moitié d'un escadron de hussards. Tel fut aussi celui de la petite ville d'Étrepagny en Normandie, où une colonne partie de Rouen avait, pendant la nuit du 29 au 30 novembre 1870, attaqué à l'improviste un détachement saxon, et lui avait tué 150 hommes, pris 80 chevaux et enlevé un canon. Les Saxons revenus à Étrepagny dans l'après-midi

du 30, y brûlèrent plus de 60 maisons ou fermes. A Viabon, le 16 novembre, Lippowski était tombé sur le village occupé par le 10e régiment de uhlans. Le commandant de la cavalerie, prince Albrecht, logé dans ce village, n'eut que le temps de s'enfuir précipitamment, tandis que deux escadrons résistaient pour couvrir sa retraite. En revanche, plusieurs de nos colonnes furent surprises par les Allemands ; il est même étonnant que dans l'état de désordre où se trouvaient des troupes continuellement battues, cela ne soit pas arrivé plus souvent. Les plus remarquables de ces surprises furent celles du parc de Chambord, le 9 décembre 1870, et de Sombacourt, à l'armée de l'Est, le 29 janvier 1871. A Chambord, une brigade entière fut attaquée subitement, sans avoir pris aucune précaution de sûreté, par deux compagnies hessoises ; il s'ensuivit une panique dans laquelle l'ennemi enleva une batterie d'artillerie et 200 hommes, dont trois officiers supérieurs. A Sombacourt, un bataillon allemand tomba le soir et sans que son approche eût été signalée, au milieu d'une division du 15e corps. Il prit 2 généraux, 50 officiers, 2,700 hommes, 17 canons, 48 voitures, 320 chevaux, etc. [1].

Les troupes en marche ont été souvent victimes de surprises ou d'embuscades. Nous avons vu des

1. Canonge, *Histoire militaire contemporaine.*

batailles perdues parce que les troupes, mal gardées, avaient été assaillies à l'improviste et dans des positions désavantageuses, comme à Crefeld, à Hochkirch, à Beaumont. D'autres défaites sont justement attribuées à la faute commise de ne pas avoir éclairé la marche de l'armée. Un des exemples les plus remarquables que l'on puisse citer est celui de la bataille de Rossbach. L'armée combinée des Autrichiens et des Français s'était mise en mouvement pour tourner l'armée prussienne. La cavalerie autrichienne marchait en tête; elle ne se fit précéder d'aucune reconnaissance et personne ne soupçonna le mouvement du général Seydlitz, qui était venu, en tournant la colonne, se placer de manière à la prendre de flanc. Lorsque tout à coup on découvrit les Prussiens rangés en bataille, il était trop tard, la cavalerie autrichienne s'enfuit, la tête de la colonne ne put se déployer, et l'affaire fut décidée en quelques instants.

A Lutzen, l'armée française qui, faute de cavalerie, ne pouvait s'éclairer, fut assaillie subitement par une masse de cavaliers ennemis dont rien n'avait annoncé l'approche. Un exemple aussi éclatant démontre à lui seul l'importance du service d'exploration. Il me suffira également de rappeler quelques attaques de convois pour prouver combien il est nécessaire de se garder lorsqu'on marche à proximité de l'ennemi avec des colonnes allongées,

dont les éléments de combat ne forment que la moindre partie.

Nous avons vu plus haut que dans la ville d'Erfurt Murat avait, le lendemain de la bataille d'Iéna, recueilli 10,000 prisonniers. 8,000 de ces prisonniers, envoyés en France sous l'escorte de quatre compagnies d'infanterie, furent délivrés par un heureux coup de main. Un lieutenant prussien, bien renseigné par les gens du pays sur la marche du convoi, s'embusqua avec 80 hussards dans un défilé près d'Eisenach et tomba sur cette longue colonne. Les soldats d'infanterie de l'escorte, occupés à combattre les hussards, ne purent contenir les prisonniers, et ceux-ci en profitèrent pour se sauver tous.

Dans le 13e volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, Thiers s'est étendu assez longuement sur l'attaque et la prise partielle d'un convoi dans les provinces basques, affaire qui causa à Napoléon une vive irritation. Ce convoi ramenait en France environ 1,000 prisonniers et 100 voitures chargées de blessés. Le colonel Dentzel commandait l'escorte, composée de 550 hommes d'infanterie et tout à fait insuffisante, vu la nature du pays. Le célèbre chef de partisans Mina s'embusqua dans les bois qui bordaient, à droite et à gauche de la route, le défilé de Salinas; il se précipita sur le convoi, délivra les prisonniers espagnols, et fit égorger les blessés et

les malades, que l'escorte partagée en trois pelotons en tête, au centre et en queue de la colonne, était impuissante à défendre. L'escorte perdit, en outre, près de 200 hommes et ne fut délivrée que par l'arrivée du général Caffarelli avec un détachement de l'armée du Nord.

Le 9 juin 1813, le capitaine von Colomb, beau-frère de Blücher, commandant un corps de partisans prussiens, tendit entre Zwickau et Chemnitz, avec 100 cavaliers, une embuscade dans laquelle tomba un convoi composé de 24 canons, 36 caissons, 40 voitures, 400 chevaux, 300 hommes et 6 officiers. Tout fut pris.

Parmi les embuscades ou surprises de troupes en marche, il en est peu de plus célèbres que celle de Haynau dans la campagne de 1813. Le maréchal Ney, après la bataille de Bautzen, poursuivait l'ennemi avec le corps de Lauriston. L'armée française n'avait encore que fort peu de cavalerie; cette circonstance donna l'idée aux généraux prussiens de dresser une embuscade pour surprendre la division Maison, qui marchait en tête de colonne. Ils dissimulèrent sur le côté de la route trois lignes de cavalerie, tandis qu'une arrière-garde, composée d'infanterie et de cavalerie, faisait mine de résister un instant et de battre en retraite. Lorsque la colonne arriva à hauteur de l'embuscade, l'arrière-garde fit demi-tour et tint ferme; la cavalerie embusquée

fondit au galop sur la division Maison, qui fut sabrée et mise en déroute, perdant environ 2,000 hommes et une batterie d'artillerie. Le général Maison, un des meilleurs officiers de l'armée, désespéré de sa mésaventure, voulait, le soir, se brûler la cervelle ; il en fut empêché par le général Lagrange, qui servait dans le même corps d'armée que lui.

Les régiments nouvellement débarqués en Algérie ont souvent fait leur apprentissage en se laissant surprendre. Parti le 12 août 1840 de Coléah, à la tête d'une reconnaissance de 200 hommes du 3e léger qui arrivait de France, le capitaine Morizot remontait la rive droite du Massafran, quand du milieu des fourrés qui bordaient cette rive surgirent tout à coup 1,000 à 1,200 cavaliers qui entourèrent son détachement, en le criblant de coups de fusil. Le capitaine Morizot fut un des premiers blessés ; 40 hommes parvinrent à se faire jour jusqu'à un blockhaus très proche de là. Le colonel du régiment, accouru au secours de la reconnaissance, trouva 80 cadavres presque tous décapités ; le capitaine et 40 de ses soldats avaient été emmenés prisonniers, ils furent échangés quelque temps après.

L'échec le plus désastreux qu'aient subi nos armes en Algérie, est sans contredit le combat de la Macta (28 juin 1835). Abdel-Kader venait, en commençant les hostilités, de rompre le traité de la

Tafna. Le général Trezel, commandant la province d'Oran, marcha contre lui à la tête d'une colonne trop faible d'effectif et disposée de manière à aggraver encore les inconvénients de cette faiblesse numérique. Elle comptait 2,500 hommes, savoir : 4 escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, 3 bataillons et demi d'infanterie, 2 canons de campagne et 4 obusiers de montagne avec un assez grand convoi de voitures d'artillerie, du génie, de vivres et de blessés. Après une tentative dans laquelle son avant-garde fut repoussée, le général Trezel se décida à battre en retraite sur Arzew, non par la route directe, mais par les défilés dans lesquels s'engage l'Habra qui prend alors le nom de Macta, avant de se jeter dans la mer. Abdel-Kader, averti de ce projet, envoya quelques centaines de cavaliers, portant chacun un fantassin en croupe, occuper les hauteurs qui bordent le défilé. A peine la colonne venait-elle de s'y engager, sans s'être éclairée sur ses flancs, qu'un feu de tirailleurs assez vif partit des hauteurs. Croyant qu'il y avait là fort peu de monde, le général fit attaquer les tirailleurs par deux compagnies d'infanterie ; elles furent reçues et maltraitées par les Arabes dissimulés derrière le rideau de tirailleurs ; on les renforça par deux autres compagnies ; toute l'infanterie fut ainsi épuisée en détail. Cependant Abdel-Kader était arrivé avec ses cavaliers, poursuivant la colonne ; l'arrière-garde

effarée passa de la queue à la tête en doublant le convoi, les conducteurs des voitures d'équipages coupèrent les traits et s'enfuirent lâchement avec les attelages ; les Arabes entourèrent les blessés et les égorgèrent. Il y eut pendant une heure ou deux un désordre inexprimable : aucune voix n'était plus écoutée. L'arrière-garde était réduite à 40 ou 50 braves fantassins appartenant à tous les corps et luttant avec énergie, à 40 chasseurs d'Afrique commandés par un capitaine du nom de Bernard et à trois pièces qui, dirigées par un capitaine et un lieutenant d'artillerie, tiraient par-dessus la tête des 50 fantassins. Enfin le capitaine Bernard, par une charge désespérée, dégagea un instant le terrain, et la colonne put déboucher dans la plaine d'Arzew ; elle avait eu 400 hommes tués et 500 blessés, les Arabes n'avaient fait que 17 prisonniers ; toutes les voitures étaient tombées entre leurs mains, excepté celles de l'artillerie et une voiture des équipages sauvée par l'énergie d'un maréchal des logis[1]. Les troupes étaient tellement démoralisées en arrivant à Arzew, qu'il fallut les embarquer pour les faire rentrer à Oran.

Les généraux et les troupes d'Afrique se formèrent peu à peu à ce genre de guerre, et dans les belles années de la conquête, les choses ne se passèrent

1. *Annales algériennes*, t. I.

plus ainsi. L'affaire de l'Oued-Fodda peut être citée comme faisant un glorieux contraste avec celle de la Macta. Le général Changarnier était en expédition avec une colonne de 1,200 hommes, formée d'un bataillon de zouaves, du 3e bataillon de chasseurs à pied et d'un escadron de chasseurs d'Afrique. Trompé par des chefs arabes, il s'était engagé dans les défilés de l'Oued-Fodda, où il trouva embusqués dans une gorge étroite 4,000 Kabyles, avec lesquels ses troupes durent lutter presque corps à corps pendant deux jours. Il parvint enfin à sortir de cette position et à gagner la plaine, où sa cavalerie tint les Kabyles en respect. Il les laissa rentrer dans leurs tribus, et quand la nuit fut venue, laissant ses blessés et son convoi sous la garde des chasseurs d'Afrique, il se mit en route dans le plus grand silence, tomba comme la foudre sur les villages où les Kabyles célébraient le combat de la journée, en tua un grand nombre, enleva tous leurs troupeaux et fit une centaine de prisonniers.

Que dire de l'affaire de Bac-Lé, sans sortir du domaine exclusivement militaire ? La place de Lang-Son devait être livrée à l'armée française, en vertu du traité de Tiensin ou plutôt de son annexe du 27 mai 1884. Une petite colonne de 500 hommes, sous les ordres d'un lieutenant-colonel, est envoyée pour prendre possession de Lang-Son ; elle se heurte, à Bac-Lé, à plusieurs milliers de

Chinois retranchés dans des positions formidables. Après un combat acharné, cette colonne est obligée de renoncer à forcer le passage et conserve à grand'peine ses propres positions. C'est ce qu'on a appelé le guet-apens de Bac-Lé. Comment a-t-on pu aventurer un si faible détachement dans des conditions semblables ? Il est évident que ce détachement ne pouvait pas faire explorer le pays par des avant-gardes suffisantes. Il n'y a pas eu surprise dans l'acception complète de ce mot, mais il y a eu au moins embuscade. A qui doit-on imputer le fait d'avoir exposé la troupe du colonel Dugenne à tomber dans cette embuscade ? C'est une question qui semble ne pas avoir encore été résolue, parce que la politique s'en est mêlée ; car si l'on voulait s'en tenir aux considérations d'ordre purement militaire, il ne saurait y avoir de doute sur la responsabilité du commandement supérieur[1].

1. Parmi les généraux punis pour s'être laissé surprendre, je ne doit pas oublier de citer le général Guyot, qui commandait la place de Figuières au mois d'avril 1811, lorsque cette place tomba au pouvoir des Espagnols (voir page 349). Traduit devant un conseil de guerre à son retour de captivité, il fut condamné à mort, pour avoir facilité par sa négligence la trahison qui rendit l'ennemi maître de Figuières. Sa mère et sa femme se jetèrent aux pieds de l'Empereur, et il leur accorda sa grâce.

CHAPITRE II.

DESTRUCTIONS OU ABANDONS DE MATÉRIEL.

Les ambulances. La convention de Genève. — Matériel d'artillerie. — La destruction est préférable à l'abandon pur et simple. — Abandon momentané. — Waterloo, Fuentès-de-Oñoro, Rezonville, Saint-Privat. — Préjugé sur la perte des canons. — Vœu émis par le général de Blois à la suite de la guerre de 1870. — Un ordre de Blücher. — Colbert à Iéna. — Nansouty et Drouot à Hanau. — Batteries défendues par leurs canonniers. Bataille de Geisberg en 1793 et de Heilsberg en 1807. — Nécessité des soutiens. — Le combat de Morée en 1870. — Napoléon après la bataille de Talavera. — Encore Blücher. — Initiative des anciens artilleurs. Sénarmont à Friedland, Seruzier à Eylau, Romangin à Wagram. — Différents cas de destruction du matériel. — Reddition d'une place : Kehl, Huningue, Puebla.— Levée d'un siège : Mantoue, Saint-Jean-d'Acre, Girone, Saragosse, Mayence. — Difficultés du pays : Sowarow en Suisse, Soult à Oporto, Duhesme en Catalogne. — Manque d'attelages : Napoléon à Orcha. Équipage de pontons d'Hameln en 1758. — Le 116e de ligne après Baylen. — Retraites précipitées. — Les Anglais dans l'Afghanistan. — Le général Moore à Bénavente. — Un fait inédit de la dernière guerre.

Des circonstances qui se présentent assez fréquemment à la guerre, comme nous allons le voir, peuvent forcer le commandant d'une troupe à détruire ou à abandonner à l'ennemi tout ou partie de son matériel de guerre, c'est-à-dire des canons et voitures d'artillerie, des équipages de pont, des voitures du génie, des caissons de vivres et même

des voitures d'ambulance. Outre les approvisionnements mobiles, il peut avoir à détruire, brûler ou abandonner ses magasins de toute sorte. C'est évidemment là une détermination douloureuse à prendre pour celui, quel que soit son grade, à qui incombe la responsabilité du commandement.

Le cas d'abandon des ambulances, qui serait évidemment le plus pénible de tous, peut être considéré aujourd'hui comme résolu par la convention de Genève, à l'honneur et à l'avantage de la civilisation. D'après cette convention, intervenue le 22 août 1864, les ambulances et les hôpitaux militaires sont reconnus neutres tant qu'il s'y trouve des malades ou des blessés et sous condition que ces ambulances ou hôpitaux ne soient pas gardés par une force militaire. Quoique les détails d'exécution aient soulevé en 1870 quelques difficultés, on peut considérer, dans une campagne faite contre une nation civilisée, le personnel et le matériel des ambulances comme suffisamment garantis.

Il n'y a donc à s'occuper ici que des canons et du matériel d'artillerie. Ce qui pourra en être dit s'appliquera à plus forte raison aux vivres et aux approvisionnements de toute sorte.

Lorsque, par suite de nécessités impérieuses, on est forcé de laisser derrière soi ses canons, ses munitions et ses vivres, il est bien évident qu'il vaut mieux les détruire que de livrer à l'ennemi des tro-

phées dont il se parerait ou des ressources dont il tirerait profit. La destruction, de préférence à l'abandon pur et simple, doit donc être posée en principe et effectuée en réalité, toutes les fois qu'on en aura le temps et le pouvoir. Enfin, il convient d'établir une distinction entre l'abandon raisonné et prémédité et la perte par force majeure; les Anglais à Waterloo, par exemple, abandonnant leurs pièces aux cuirassiers de Kellermann, ne sauraient être assimilés à l'armée française battue à Vitoria, laissant au pouvoir de l'ennemi deux cents pièces de canon, quatre cents caissons et un matériel immense, faute d'en avoir assuré la retraite... Autrefois, l'officier d'artillerie qui perdait ses canons dans une bataille ou dans une retraite, était presque touché dans son honneur et atteint dans sa considération. Tel était le préjugé de l'armée en général et du corps de l'artillerie en particulier. Le général de Blois, qui à l'âge de soixante-neuf ans avait quitté sa retraite pour venir commander, à l'armée de la Loire, l'artillerie du 15e corps, et qui a donné à tous l'exemple de l'activité aussi bien que du dévouement, était imbu de ce préjugé. Frappé, en outre, de certains faits qui s'étaient passés sous ses yeux, il a dans son livre sur les *Opérations de l'artillerie du* 15e *corps*, exprimé le vœu suivant:

« Nous pensons qu'à l'instar de ce qui se fait dans « la marine, une responsabilité doit peser sur l'offi-

« cier d'artillerie qui a abandonné ses canons, s'il « n'est pas reconnu qu'il a cédé à une force insur- « montable ou si, après leur perte, il n'a pas fait tous « ses efforts pour rentrer en possession de ses bouches « à feu. Il est évident qu'une artillerie dont tous les « officiers auront dans l'âme cette religion du maté- « riel et attacheront leur honneur à la conservation « de leurs pièces, il est évident, disons-nous, que « cette artillerie sera bien plus vaillante que celle « à laquelle de pareils sentiments sont inconnus. »

Malgré le profond respect que j'ai conservé pour la mémoire du brave général de Blois, j'oserai dire qu'il se trompe du tout au tout, et que l'exagération de la responsabilité à faire peser sur l'officier d'artillerie dont les pièces sont prises, irait à l'encontre du but que l'honorable général se proposait d'atteindre.

Le commandant d'une batterie ne doit avoir qu'une préoccupation : faire à l'ennemi le plus de mal possible ; il doit dans les circonstances les plus critiques sacrifier au succès, ou au salut des autres troupes, non seulement sa vie, non seulement la vie de ses canonniers, mais encore, s'il le faut, ses canons. Lorsque l'ennemi envahit sa batterie, il doit s'efforcer de lui soustraire les attelages et les avant-trains pour ne pas lui permettre d'emmener les canons. Dans l'exemple célèbre que je citais tout à l'heure, l'artillerie anglaise, se conformant aux instructions

formelles qu'elle avait reçues de Wellington, fit feu jusqu'au dernier moment, puis porta au galop ses avant-trains jusque vers les réserves, en repliant rapidement ses hommes avec les armements des pièces dans l'intérieur des carrés de l'infanterie[1]. Lorsque les cuirassiers abandonnèrent le plateau, les canonniers anglais revinrent à leurs batteries.

A Fuentès-de-Oñoro, les magnifiques charges de la cavalerie de Montbrun avaient abouti sur l'artillerie anglaise aux mêmes résultats.

On a vu ainsi, dans la dernière guerre, à la bataille de Rezonville, une batterie à cheval être envahie par les hussards prussiens qui poursuivaient les cuirassiers de la garde, les avant-trains s'éloigner, les servants emporter les armements, et les escadrons d'escorte du maréchal reprendre la batterie en sabrant la cavalerie prussienne.

La bataille de Saint-Privat nous offre l'exemple remarquable d'une artillerie, s'obstinant à rester sur le terrain, malgré des pertes en hommes et en chevaux telles qu'il lui aurait été absolument impossible de s'échapper si elle avait été envahie. Neuf batteries du 9e corps prussien avaient été disposées de manière à couronner la hauteur qui se prolonge de Vernéville à Amanvilliers; battues de front, dans le flanc gauche et en partie de revers, ayant leurs intervalles

1. Charras, *la Campagne de* 1815.

resserrés, elles avaient cruellement souffert du feu des canons, des mitrailleuses et de la mousqueterie. Une de ces batteries perdit, en une demi-heure, deux officiers, les trois quarts des hommes et tous ses chevaux à l'exception de huit ; elle fut prise par un bataillon du 13e de ligne, mais deux pièces seulement purent être emmenées par les Français. En se maintenant aussi longtemps dans cette position, malgré le danger qu'elles couraient, les batteries dont il s'agit se conformaient aux instructions données par Blücher à l'artillerie prussienne en 1815 :

« Certaines batteries induites en erreur », disait le fameux général prussien, « pensent qu'il faut à « tout prix éviter de faire prendre son matériel. »

« Un commandant de batterie qui, pendant une « attaque ennemie, aura amené ses avant-trains ou « se retirera à la prolonge à plus de cinq cents pas « de l'assaillant, sera traduit devant un conseil de « guerre, à moins que l'adversaire n'ait trouvé le « moyen de s'approcher sans être remarqué ou que « de notre côté nous ne soyons pas défilés.

« La perte d'une batterie ayant bien opéré n'est « pas un événement néfaste ; la conservation d'une « autre par une retraite précipitée ou prématurée « est condamnée par toutes les lois de la guerre et « de l'honneur... »

Vouloir rendre un officier d'artillerie responsable de la perte de ses canons sur le champ de bataille,

c'est méconnaître complètement les conditions dans lesquelles un événement de ce genre peut survenir. A la bataille d'Iéna, le maréchal Ney prescrit au général Auguste Colbert, commandant sa brigade de cavalerie, d'enlever une batterie dont le tir le gênait beaucoup. Colbert part avec le 10e chasseurs en colonne par escadrons et longe la gauche d'un bois, comme s'il voulait charger sur l'infanterie placée en face de lui; après avoir dépassé le bois, arrivant à hauteur de la batterie, il se rabat brusquement à droite par une manœuvre bien simple (pelotons à droite), tombe sur les pièces, sabre les canonniers et s'empare de treize canons.

Au mois de septembre 1813, dans la marche de Napoléon sur Tœplitz, un escadron de lanciers de la garde enleva une batterie de vingt pièces, en profitant d'un ravin pour se rappocher à couvert et s'élançant intrépidement sous le feu à courte distance.

A la bataille de Hanau, dans laquelle Napoléon fit payer si cher à l'armée bavaroise la défection de son souverain, le général Nansouty, avec les cuirassiers et la cavalerie de la garde, renouvela en grand la manœuvre de Colbert à Iéna, déjà employée par Kellermann à Marengo. A cette même bataille de Hanau, Drouot avait déployé les quatre-vingts bouches à feu de la garde sur la lisière de la forêt que l'armée française avait à traverser pour déboucher dans la plaine. Elles furent chargées par toute la

cavalerie bavaroise. Drouot ne songea pas à reculer; il disposa en avant de ses pièces les canonniers, la carabine à la main, arrêta ainsi les escadrons ennemis, puis les cribla de mitraille lorsqu'ils se retirèrent [1].

Le cas où les canonniers eux-mêmes ont repoussé les attaques dirigées contre leurs canons s'est rarement présenté dans nos grandes guerres. A la bataille de Geisberg, le 28 janvier 1793, un capitaine d'artillerie légère fit masquer sa batterie par la moitié de ses servants restés à cheval, tandis que les autres se tenaient aux pièces. Lorsque la cavalerie ennemie s'approcha, les canonniers à cheval rentrèrent dans les intervalles, puis, quand le tir à mitraille des pièces ainsi démasquées eut fait reculer cette cavalerie en désordre, ils se précipitèrent sur elle en la chargeant avec impétuosité. A Heilsberg, le 10 juin 1807, l'artillerie de la division Saint-Hilaire, composée d'une batterie à cheval et de deux batteries à pied, se trouva un instant enveloppée par la cavalerie russe, qui poursuivait la division de cuirassiers Espagne. Voyant qu'il n'avait pas le temps de se retirer sans s'exposer à être pris à coup sûr, le chef d'escadron Seruzier, qui commandait cette artillerie, ne laissa que trois hommes par bouche à feu; il ordonna à ses ca-

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI.

nonniers à pied de se glisser avec leurs fusils sous les caissons et de se défendre jusqu'à la mort, tandis qu'il formait son artillerie à cheval en escadron. Mitraillés à brûle-pourpoint, recevant des coups de fusil qui semblaient partir de terre et chargés par l'escadron improvisé, les Russes battirent en retraite.

Mais ce sont là des exceptions brillantes. En principe, les batteries doivent être protégées par les troupes qui marchent avec elles et qui leur fournissent des compagnies ou des escadrons de soutien. C'est exposer gravement les batteries que de ne pas affecter des troupes à leur garde. Au commencement du règne de Louis XIV, lorsque les artilleurs étaient encore des sortes d'ouvriers civils, les vieux régiments étaient chargés tour à tour d'escorter l'artillerie. Le régiment des fusiliers fut créé, comme on le sait, tout exprès pour ce service; il devint peu à peu et par une série de transformations successives, le corps royal de l'artillerie, et il n'y eut plus de troupes spéciales pour escorter les canons sur le champ de bataille. Quelques généraux ont pensé pourtant qu'il y aurait avantage à toujours affecter les mêmes troupes à la garde des mêmes batteries.

Quoi que l'on puisse penser de cette disposition, c'est une faute grave que de laisser l'artillerie sans appui. Au combat de Morée, sur le Loir, le 16 décembre 1870, une batterie de 12, appartenant à la ré-

serve du 16e corps, avait été envoyée sans escorte pour renforcer l'artillerie d'une des divisions de ce corps d'armée. Le soir du combat, cette division battit en retraite sans qu'aucun ordre fût donné au capitaine commandant la batterie laissée sur le terrain et abandonnée à elle-même. Cet officier envoya demander des instructions ; on lui fit répondre de rejoindre la réserve d'artillerie par la route qu'il avait suivie le matin ; mais cette route venait d'être coupée par les Allemands ; la nuit tombait, la batterie, avec ses servants sur les coffres, trottait dans un chemin creux, lorsqu'elle fut entourée subitement par une troupe d'infanterie qui désarma les servants. La tête un peu égarée peut-être par l'effet de la surprise, le capitaine courut chercher du secours ; une demi-compagnie du génie essaya avec une bravoure digne des plus grands éloges un retour offensif contre les Allemands ; elle ne put les empêcher d'emmener le matériel de la batterie. Le général en chef ordonna sur cet événement une enquête, de laquelle il résulta que tout le monde, à peu près, était fautif : le commandant de l'artillerie du corps d'armée pour avoir envoyé la batterie sans escorte et lui avoir indiqué pour le retour une route qui était au pouvoir de l'ennemi ; le général commandant la division pour ne pas s'être inquiété de ce qu'allait devenir cette batterie et l'avoir, en s'éloignant, laissée sans soutien et sans instructions ; le capitaine, pour ne pas avoir éclairé sa

marche par trois ou quatre sous-officiers et brigadiers et être ainsi tombé dans une embuscade ; pour avoir, en outre, abandonné sa batterie en allant chercher du secours... Dans ces conditions, on se contenta de mettre le capitaine en retrait d'emploi ; on le rappela quelques jours après, parce qu'on manquait d'officiers ; il fut placé à la tête d'une autre batterie, et expia sa faute par une belle conduite.

Napoléon est un des généraux qui ont attaché le plus d'importance à ne pas voir leurs canons tomber aux mains de l'ennemi, et lorsque, au déclin de sa grandeur militaire, ce malheur lui est arrivé, à lui comme aux autres, mais surtout, il faut le dire, sur les champs de bataille où il ne se trouvait pas de sa personne, il en a fait tomber la responsabilité aussi bien sur l'infanterie et sur la cavalerie que sur l'artillerie elle-même. Après la bataille de Talavera, restée indécise ou plutôt perdue le 28 juillet 1809, par le roi Joseph, on n'avait pas osé lui dire toute la vérité, ni lui annoncer le nombre de canons laissés aux mains de l'ennemi. Il écrivit au ministre de la guerre qu'il voulait savoir les choses exactement. « Quels sont », disait-il, « les canonniers qui ont « abandonné leurs pièces, les divisions d'infanterie « qui les ont laissé prendre ? »

Blücher, prenant le commandement de l'armée prussienne, lança, le 6 avril 1813, l'ordre suivant:

« Pour le cas où s'engage le combat, je prescris

« par la présente aux troupes de toutes armes d'une « brigade et même aux détachements particuliers « de se soutenir mutuellement et de se considérer « comme membres d'une même famille. Leur hon- « neur dépend surtout de la conservation de leurs « canons, qui doivent être assimilés à des reliques. « Le commandant en chef, fantassin ou cavalier, « qui aurait abandonné l'artillerie se trouvant dans « son voisinage, sera traduit devant un conseil de « guerre, à moins qu'il n'ait subi des pertes sérieuses, « se montant au moins à la moitié de son effectif. »

« Ne craignez point de perdre vos pièces », dit le général russe Dragomirof aux officiers d'artillerie; « celui-là seul perd des pièces, qui a su rester en « position jusqu'au dernier moment et se sacrifier « pour le salut des autres. »

Plus le rôle du canon a grandi, plus il est nécessaire de convaincre les officiers d'artillerie que la conservation de leurs pièces doit passer après l'accomplissement sans restriction du rôle qui leur est attribué. Gardons-nous bien de tuer chez eux l'initiative, cette vertu des artilleurs de notre ancienne armée. C'est à l'initiative des batteries à cheval tout récemment créées qu'a été dû le succès dans plus d'un combat au début des guerres de la Révolution; même dans les batailles de l'Empire, il s'est présenté bien des circonstances où l'audace des officiers d'artillerie, auxquels on laissait alors toute liberté d'agir,

a décidé de la victoire. Parmi tous les exemples à citer, tout le monde connaît, avec plus ou moins de détails, l'action de Sénarmont à Friedland. Malgré l'élan que lui avait imprimé l'énergie du maréchal Ney, l'infanterie, prise de front et de flanc par les batteries russes situées sur les deux rives de l'Alle, commençait à faiblir et à reculer. Sénarmont obtint, non sans peine, du général Victor qui remplaçait au premier corps d'armée Bernadotte blessé, l'ordre de réunir sous son commandement direct toute l'artillerie du corps d'armée ; il y joignit celle du maréchal Ney, puis avec 60 bouches à feu, il s'élança rapidement en avant des colonnes de l'infanterie, à demi-portée des canons russes, fit taire les batteries de la rive droite et ne craignit pas de s'aventurer jusqu'à deux cents pas de la ligne ennemie, courant le risque de voir toute son artillerie enlevée.

A côté de ce fait célèbre et d'autres tels que les batailles d'Ocaña et de Medellin, où le même Sénarmont se montra encore plus audacieux peut-être, il en est de moins connus. A Eylau, le chef d'escadron Seruzier, populaire dans toute l'armée et surnommé par Napoléon lui-même le *père aux boulets*, commandait l'artillerie de la division Saint-Hilaire qui, jusqu'à l'arrivée du corps de Davout, attendu si impatiemment, tenait la droite de l'armée. Il eut la hardiesse de se porter avec ses dix-

huit pièces sur un petit plateau, situé tout à fait vers la droite et d'où il pouvait prendre de flanc les colonnes russes. Avec les compagnies de voltigeurs que lui donna son illustre divisionnaire, il enleva ce plateau, occupé par l'ennemi, et s'y maintint jusqu'à ce qu'il fût relevé dans cette position périlleuse par les troupes du corps de Davout.

A Wagram, le 3e corps d'armée, placé à l'extrême droite du champ de bataille, devait enlever la tour de Neusiedel et franchir le ruisseau du Russbach. Ce mouvement important, au succès duquel tenait le sort de la bataille, était ralenti par la vive résistance des Autrichiens. La division de cuirassiers du duc de Padoue, mise sous les ordres de Davout, assistait, immobile, au mouvement de l'infanterie. Elle avait avec elle une batterie d'artillerie à cheval de huit pièces, commandée par le chef d'escadron Romangin. Cet officier, connu dans toute l'armée pour son audace et son originalité, sollicita du duc l'autorisation de se porter sur un plateau en arrière de Baumersdorf pour battre la tour de plus près et prendre d'écharpe toute la ligne autrichienne. Le général y consentit, en défendant seulement au commandant de s'éloigner hors de la portée de sa vue. Romangin partit au galop, et par un tir aussi rapide que bien dirigé, força les Autrichiens à reculer en évacuant la tour de Neusiedel. Davout, témoin de cette action hardie suivie d'un succès

si complet, envoya un aide de camp porter ses félicitations au commandant, mais au moment même où l'aide de camp arrivait près de la batterie, le brave Romangin recevait un boulet en pleine poitrine.

Il faut bien, comme je l'ai dit, se garder de nuire à cet esprit d'initiative si fécond en grands résultats, et les mouvements du champ de bataille n'ont pas à être discutés devant un tribunal. Je me bornerai donc à examiner les abandons ou destructions de matériel en dehors de combat. Plusieurs circonstances peuvent y donner lieu, savoir :

1° La reddition ou l'évacuation d'une place forte ou d'un poste fortifié (Desaix à Kehl, Ortega à Puebla, Brenier à Almeïda); 2° la levée d'un siège (Bonaparte à Mantoue, Duhesme à Girone); 3° la nécessité de se jeter dans une contrée et dans des chemins inaccessibles aux voitures (Soult à Oporto ou Sowarow en Suisse); 4° l'obligation de débarrasser l'armée de tout impedimentum pour dérober une marche à l'ennemi ou gagner de l'avance dans une retraite où l'on est serré de près (le général anglais Moore en Espagne, Soliman-Pacha à Philippopoli).

La destruction du matériel en cas de reddition ou d'évacuation d'une place est commandée par les règlements. La responsabilité, dans ce cas, s'exerce, pour ainsi dire, en sens inverse; le gouverneur d'une place qui a capitulé doit se justifier non

pas pour avoir détruit le matériel, mais pour l'avoir livré intact à l'ennemi. A dire vrai, on trouve dans les récits des sièges d'autrefois, peu de traces de cette opération. Je ne vois que le fort de Kehl et la tête de pont de Huningue en 1797, où le général Desaix et le général Dufour aient employé l'intervalle de temps compris entre la reddition et l'évacuation de la place à détruire ce qu'ils ne pouvaient emmener. Vingt-quatre heures leur suffirent pour achever cette œuvre de destruction.

Toutes les fois qu'une armée s'est vue forcée de lever un siège, elle a dû emmener son matériel et détruire les approvisionnements pour lesquels les moyens de transport lui faisaient défaut. Ainsi ont opéré Wellington à Badajoz en 1811 et à Burgos en 1812, Paskievitch à Silistrie en 1854, Loris Mélikoff à Kars en 1877. La levée du siège de Mantoue, en 1796, est l'exemple le plus remarquable d'une conduite opposée, tenue par l'armée assiégeante. Bonaparte lui-même a développé dans le rapport qu'il adressa au Directoire et dans ses *Mémoires* sur les campagnes d'Italie, les motifs qui l'avaient guidé dans cette circonstance mémorable. Wurmser était arrivé en Italie avec un renfort de 30,000 hommes, et trois colonnes autrichiennes, fortes ensemble de 80,000 hommes, manœuvraient pour envelopper l'armée française. Bonaparte ne pouvait sortir de cette position difficile qu'en marchant rapidement

contre une de ces trois colonnes pour l'écraser et se retourner avec la même rapidité contre les deux autres. « Mais pour exécuter ce projet », dit-il dans son rapport, « il fallait dans vingt-quatre heures « lever le siège de Mantoue, qui était sur le point « d'être pris. Il fallait abandonner les quarante piè- « ces de canon qui étaient en batterie, car il n'y « avait pas moyen de retarder de six heures. Porto- « Legnago et Vérone furent évacuées sans combat.... « La nombreuse artillerie vénitienne que nous « avions mise en batterie dans ces places est aban- « donnée, le siège de Mantoue est levé ; une partie « des pièces servant au siège sont laissées à l'en- « nemi ; nous nous donnons seulement le temps de « briser les affûts. » La décision prise si rapidement par Bonaparte eut pour conséquences la fameuse campagne des cinq jours, les victoires décisives de Lonato et de Castiglione. La moindre hésitation occasionnée par la crainte de perdre le matériel aurait pu, dans cette circonstance, causer la ruine de l'armée française.

A Saint-Jean-d'Acre, le même Bonaparte ne laissa pas le matériel de siège dans les tranchées et dans les batteries ; il ramena ce matériel jusqu'au port de Tantourah, où il avait été débarqué. Là il fallut bien s'en débarrasser pour traverser le désert. On jeta à la mer une douzaine de canons de 24 et de 18, quarante pièces turques de plus petit calibre et

toutes les munitions; les affûts et les caissons furent brûlés ; on mit également le feu aux magasins de Sour, de Zefet, de Tabarieh et de Nazareth.

A Mantoue, le matériel avait été abandonné pour éviter toute perte de temps dans l'exécution des plans qui devaient sauver l'armée. A Saint-Jean-d'Acre, on détruisit ce qu'il était impossible de ramener en Égypte.

Devant Mayence en 1795, la levée du blocus fut la conséquence d'une surprise aussi bien conçue par Clerfayt, le général commandant l'armée autrichienne, que bien exécutée par cette armée. Les troupes françaises étaient du reste tellement fatiguées et dégoûtées de leur long séjour dans les lignes de Mayence ; elles y avaient passé, de 1794 à 1795, un si rude hiver qu'elles opposèrent à peine aux attaques de l'ennemi un semblant de résistance. Le général en chef Pichegru n'était pas présent, et d'ailleurs toutes ses mesures, on sait pourquoi, semblaient tendre à la perte de l'armée. De nombreux transports dans des chemins défoncés, ainsi que la privation de nourriture, avaient fait périr la presque totalité des chevaux de l'artillerie; 180 canons et 700 voitures d'artillerie se trouvaient dans les lignes sans moyen d'attelage. Le 29 octobre 1795, l'ennemi sortit à l'improviste de Mayence, et surprit nos troupes dans leurs retranchements. Gouvion-Saint-Cyr, qui commandait le centre, battit en re-

traite dans un ordre parfait et protégea la gauche, mais la droite s'enfuit d'une seule traite jusqu'au pied des Vosges. Marmont, alors capitaine d'artillerie, put rallier un régiment de cavalerie, repousser les Autrichiens et gagner le temps nécessaire pour enclouer les pièces et détruire les approvisionnements. Cette journée des lignes de Mayence fut, malgré la belle conduite de Gouvion-Saint-Cyr et de Marmont, une des moins honorables pour les armes françaises parmi toutes celles des guerres de la Révolution. Elle doit peser sur la mémoire de Pichegru.

Au début de la guerre d'Espagne, le général Duhesme, ayant voulu s'emparer de la ville de Girone, qui servait de point d'appui aux insurgés de la Catalogne, fut forcé de regagner au plus tôt Barcelone et la citadelle de Mont-Jouy, sous peine d'être enveloppé en rase campagne par l'insurrection triomphante. C'était le moment où les nouvelles de Baylen avaient surexcité l'enthousiasme des Espagnols et où, dans toutes les provinces, les troupes françaises durent se concentrer rapidement. Mis dans l'obligation de s'éloigner au plus vite de Girone, le général Duhesme sacrifia, en le détruisant, le peu de matériel de siège qu'il avait avec lui.

Le même sacrifice dut être fait à Saragosse par les généraux Verdier et Lefebvre-Desnouettes. Après un assaut long et sanglant, la plus grande partie de la ville était tombée en leur pouvoir, lorsque, par

suite des événements de Baylen et de l'abandon de Madrid par le roi Joseph, ils reçurent l'ordre de se replier sur Tudela. Ils consacrèrent d'abord les moyens de transport dont ils disposaient, à évacuer les blessés, exposés à être cruellement massacrés si on les abandonnait; ils emmenèrent, en outre, ce qu'ils purent atteler en fait d'artillerie, le reste fut détruit sur place, les canons encloués, les affûts et les caissons brûlés, etc. Les généraux et les soldats étaient au désespoir de se voir forcés d'en agir ainsi.

Une guerre européenne ne donnerait plus lieu très probablement à des circonstances telles que celles qui obligèrent plusieurs généraux, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, à brûler ou à briser leur artillerie et leurs équipages pour se jeter dans des régions inaccessibles aux voitures. Aucun théâtre de guerre probable ne présenterait en Europe ces difficultés; les Russes eux-mêmes ont pu, quoique non sans peine, passer partout dans les Balkans. Pour se retrouver dans la situation dont l'illustre Sowarow eut à se tirer en Suisse, il faudrait aller dans l'Afghanistan, en Chine ou dans le Thibet. Mais au commencement de ce siècle ou plutôt à la fin du siècle dernier, en l'année 1799, Sowarow pour passer des bassins de la Reuss et de la Muotta dans celui de la Linth, et du pays de Glaris dans la vallée du Rhin, dut aban-

donner tous ses blessés, la plus grande partie de son artillerie et presque tous ses bagages.

L'exemple le plus marquant d'une armée forcée de détruire et d'abandonner son matériel, est celui que donna le maréchal Soult après la surprise d'Oporto. Il avait laissé les Anglais arriver sur lui en si grand nombre avant de les attaquer, qu'il dut quitter la ville avec précipitation et y laisser environ 1,000 blessés ou malades, vis-à-vis desquels heureusement Wellington se conduisit en représentant d'un grand peuple. Mais à Peñafiel, Soult apprit avec désespoir qu'un de ses lieutenants, le général Loison, avait été chassé du poste qu'il occupait. Sa ligne de retraite était absolument coupée, et il ne pouvait échapper à une capitulation dont la honte eût effacé celle de Baylen, qu'en se jetant dans d'affreux chemins de montagne. Il s'arrêta du moins avec fermeté à cette résolution, et il mit à l'exécuter toute l'énergie de son caractère. Il fit enclouer les canons et brûler tous les caissons et voitures, après avoir chargé les soldats de tout ce qu'ils pouvaient prendre en fait de munitions. On aurait voulu partager entre eux la caisse de l'armée, mais ils avaient déjà sur le dos plus qu'ils ne pouvaient porter. Il fallut abandonner la caisse à l'explosion avec les caissons d'artillerie. Moyennant ce sacrifice, l'armée put arriver en Galice, où elle fut recueillie par les troupes du maréchal Ney.

Cette expédition désastreuse, succédant aux intrigues de toute sorte qui marquèrent le séjour de Soult à Oporto, aurait pu attirer sur le duc de Dalmatie la colère de l'Empereur et la disgrâce ; il n'en fut rien. Napoléon lui écrivit une longue lettre, dans laquelle il lui reprochait de s'être occupé à Oporto de tout autre chose que de l'intérêt de l'armée et de l'Empire, de s'y être laissé surprendre et d'avoir ramené une armée sans artillerie. « Après « avoir longtemps hésité », ajoutait-il, « je me suis « rappelé mon affection pour vous, les services que « vous m'avez rendus à Austerlitz et dans d'autres « circonstances, et j'ai résolu de vous placer au « poste de major-général de l'armée d'Espagne. » Les affections de Napoléon n'étaient pas de nature à guider ses résolutions. S'il traitait Soult avec tant d'indulgence après avoir témoigné à Dupont une si cruelle sévérité, c'est sans doute que dans sa pensée toute extrémité était préférable à l'obligation de mettre bas les armes.

D'autres que Soult se sont trouvés dans la même situation, mais dans des proportions moins considérables et quelquefois cependant avec des résultats aussi désastreux. Lorsque le général Duhesme eut levé le siège de Girone dans les conditions que je viens de rappeler plus haut, il suivit d'abord pour rentrer à Barcelone, la route qui longe la côte et qui seule était praticable aux voitures. Mais le feu

de plusieurs bâtiments anglais, balayant le chemin avec leurs projectiles, ne lui permit pas de rester sur cette route, et pour passer par la montagne, il se vit forcé de jeter à la mer toute l'artillerie et tous les équipages qu'il avait amenés jusque-là.

Comme exemple d'une armée réduite, faute de moyens d'attelage, à détruire tout ou partie de son matériel, il serait difficile de citer mieux que la campagne de 1812. La Grande-Armée était entrée en Russie avec une artillerie comprenant neuf cents bouches à feu et près de cinq mille voitures d'artillerie, des équipages considérables et des bagages dont le luxe annonçait la décadence des mœurs militaires. De nombreux parcs avaient été laissés en arrière tandis que l'on marchait sur Moscou; on les retrouvait au retour, et non seulement on ne pouvait les ramener, mais on manquait de chevaux pour traîner ce que l'on avait pu sortir de Moscou. La route de Moscou à la Bérézina fut semée de caissons et de voitures, détruits par l'incendie et l'explosion. Arrivé à Orcha, Napoléon donna l'ordre de brûler toutes les voitures n'appartenant pas à des familles fugitives ou ne contenant pas des blessés, et d'en prendre les attelages pour l'artillerie et le génie. Déjà, dans sa préoccupation de ne pas laisser de trophées entre les mains des Russes, il avait, pour conserver autant que possible tous ses canons, fait détruire une trop grande quantité de munitions.

Les canons, surtout sans munitions suffisantes, devenaient un embarras pour une armée réduite de 300,000 hommes à 40,000, et Napoléon commit à Orcha une faute qui faillit lui coûter cher ; malgré les supplications d'Eblé, il fit brûler deux beaux équipages de pont que l'armée y trouva, afin de rendre disponibles les 500 ou 600 chevaux qui les traînaient. Avec la moitié d'un de ces équipages, on eût passé la Bérézina sans difficultés et sans combat. La nécessité d'établir des ponts de chevalets faillit entraîner la perte totale de l'armée, et il fallut, pour la sortir de cette affreuse situation, tout le dévouement sublime d'Eblé et de ses pontonniers.

Sur une moins grande échelle et dans un pays ami, la retraite de l'armée du général Moore, poursuivie par Napoléon et Soult de Benavente à la Corogne, au mois de décembre 1808, fut rendue désastreuse par l'énorme quantité de bagages que cette armée traînait avec elle. Le matériel, détruit et abandonné, gisait sur toutes les routes, et pour ne même pas laisser au pouvoir des Français les chevaux fatigués qui ne pouvaient suivre la marche des troupes, Moore avait donné l'ordre de les tuer d'un coup de pistolet dans la tête. Cela se faisait méthodiquement ; le cavalier auquel appartenait le cheval tué devait apporter comme pièce de conviction le pied marqué à son numéro et à celui du régiment.

Il ne doit évidemment pas être posé en principe

que, pour sauver le personnel, on abandonnera le matériel. Ne fût-ce qu'au point de vue administratif, ce matériel a une valeur; ceux qui en ont la garde en ont aussi la responsabilité avec toutes les conséquences qu'elle entraîne; un ordre du commandant en chef, un cas de force majeure constaté par un procès-verbal peuvent seuls les en dégager, mais il est des désastres dans lesquels aucun ordre ne peut être donné, aucun procès-verbal ne peut être établi. Lorsque l'armée anglaise, en 1839, entra dans l'Afghanistan, elle traînait avec elle une profusion d'équipages dont l'imagination la plus riche n'aurait pu se faire une idée; 7,000 soldats, 80,000 rationnaires et des bagages en proportion. Lors de la retraite de 1841, il restait encore 3,140 combattants sur 17,000 hommes présents; on avait détruit une énorme quantité de voitures; il en restait encore assez cependant pour encombrer cette malheureuse colonne, qui fut massacrée jusqu'à son dernier homme dans les défilés de Kouro-Kaboul; mais il est rare, par bonheur, que le personnel soit dégagé de la responsabilité du matériel par un désastre aussi complet.

En 1678, le duc de Beaufort, envoyé en Algérie pour attaquer ce nid de corsaires, débarqua avec 6,000 hommes à Djigeri (on dirait aujourd'hui Gigelli). Après quelques affaires malheureuses, il fut forcé de se rembarquer, abandonnant toute son ar-

tillerie et tout son matériel. S'il avait cherché à les emmener, il aurait donné le temps aux populations armées d'accourir en foule, et il eût couru le risque d'être massacré avec toute sa petite troupe. Le grand roi exonéra de cette perte de matériel le duc de Beaufort, auquel une mort mystérieuse dans l'île de Candie épargna bientôt la peine de rendre ses comptes. Mais on aurait pu et dû faire peser sur le comte de Clermont, en 1758, la responsabilité de l'équipage de pontons de son armée, laissé dans Hameln par son ordre, lors de l'évacuation du Hanovre. Les 400 chevaux destinés à atteler ces pontons qui firent défaut à l'armée, furent employés à traîner les bagages luxueux des officiers. Plus d'un cas semblable pourrait être invoqué à l'appui de la nécessité de mesures sévères pour sauvegarder le matériel, mais il ne faut pas que ces mesures soient vexatoires et que, comme il arrive presque toujours, les bons paient pour les mauvais. J'ai rappelé, à propos de l'affaire de Baylen, la belle retraite du 116e de ligne depuis Madrilejos jusqu'aux environs de Madrid, et l'on a pu voir le colonel de ce régiment faire jeter dans le Tage, parce que tous ses chevaux et toutes ses mules avaient péri, les deux canons dont jusque-là s'était couverte son arrière-garde. Aurait-il donc fallu traîner ce colonel devant un conseil de guerre pour abandon ou destruction de matériel ?

Il ne suffit pas, d'ailleurs, de proclamer une res-

ponsabilité ; il faut la déterminer exactement et ne pas substituer les inférieurs aux chefs dont ils n'ont fait qu'exécuter l'ordre.

Dans la dernière guerre, une colonne de 6,000 hommes, repoussée par les Allemands, battait en retraite, traînant avec elle deux batteries de 4 et une batterie de 12. Le général qui commandait cette colonne, mal renseigné, crut qu'un village qu'il avait à traverser était occupé par l'ennemi ; il se jeta dans de mauvais chemins au milieu des bois et donna par écrit l'ordre suivant : « L'artillerie ne doit « pas gêner la marche : si des voitures ne peuvent « pas suivre la colonne, on les détellera et on emmè- « nera les attelages. » Les deux batteries de 4 passèrent ; la batterie de 12 dont le matériel était plus lourd, et dont le personnel moins homogène présentait moins de garantie[1], exécuta au pied de la lettre l'ordre du général ; la route était si peu coupée par les Allemands que deux hommes (un lancier et un zouave) purent ramener à bras une des pièces abandonnées, en suivant cette même route. On envoya un régiment de cavalerie pour reprendre la batterie, mais elle avait déjà été enlevée par les Prussiens. Le capitaine se défendit en alléguant l'ordre du général ; celui-ci répondit que cet ordre

1. C'était une batterie mixte dont les officiers et les servants appartenaient à l'artillerie de marine, tandis que les conducteurs et les attelages étaient fournis par une demi-compagnie du train.

était conditionnel et que ce n'était pas sa faute s'il avait été exécuté mal à propos.

Il serait cependant bon que, sans aller jusqu'à la peine de mort, inscrite avec tant de facilité dans les codes et si rarement appliquée, la loi contînt des dispositions destinées à prévenir le retour de pareils faits.

CHAPITRE III

REFUS DE SECOURS

Une des causes de nos défaites en 1870. — Ancienne tradition de l'armée française. Le commandant Mangin à Montebello. — Tradition perdue. — Les divisions du 3e corps d'armée le jour de la bataille de Spickeren. — Le 5e corps et Frœschwiller. — Bataille de Beaumont. — Réflexions allemandes. — Desaix à Marengo. Dans quelles limites s'est exercée son initiative. — Grouchy à Waterloo. M. Thiers et le colonel Charras. Témoignage du maréchal Gérard. — Dupont à Diernstein. — Vedel à Baylen. — Bernadotte à Auerstædt. Indulgence de Napoléon. — Tendance des commandants de corps à s'isoler. Gouvion-Saint-Cyr à Mœskirch et à Culm. — Duhesme en 1806. — Les maréchaux de l'empire. Soult et Ney. Soult et Masséna. Soult et Marmont. — Principale cause de faiblesse des armées françaises en Espagne. Marmont et Caffarelli. La bataille de Salamanque. Suchet et Soult. — Inkermann. Le général Bosquet et les Anglais. — Armée d'Afrique. Sidi-Brahim. Le commandant du poste de Lalla-Marghnia. Le commandant intérimaire de Djemma-Ghazouat. — Les Allemands pendant la guerre de 1870. — Arrivée des renforts successifs à Spickeren. — Règle de marcher au canon. Elle ne saurait être absolue. — Le 3e corps de la Grande-Armée le 16 octobre 1813.

Parmi les nombreux motifs de notre infériorité vis-à-vis des Allemands en 1870, il en est un qui a fortement contribué à nos défaites. C'est la désuétude dans laquelle était tombée l'ancienne règle de marcher au canon. Dans la campagne d'Italie de 1859, pendant que la division Forey luttait le 20 mai à Montebello contre des forces supérieures, un bataillon du 93e de ligne, faisant partie de la division

d'Autemarre et du 5e corps d'armée qui depuis quelques jours à peine commençait à débarquer à Gênes, venait d'arriver à Voghera, distant de Montebello de 7 kilomètres environ. Au bruit du canon, le commandant Mangin fit prendre les armes à ce bataillon qui, venant d'Afrique, avait son effectif de guerre et valait, par conséquent, deux des bataillons déjà engagés ; il se dirigea ensuite au pas de course sur Montebello où il se mit à la disposition du général Forey.

« Ce bataillon », dit à ce sujet un officier qui a écrit pour le grand état-major prussien le récit de la campagne, « n'appartenait pas à la division Forey, « mais *d'après cette belle coutume régnant dans l'ar-* « *mée française, il est accouru* au canon de Voghera, « sans attendre des ordres..., son arrivée fut fort « opportune. » Il ne paraît guère que notre armée se soit souvenue de *cette belle coutume* pendant la guerre de 1870.

Les deux batailles perdues le 6 août, l'une à Frœschwiller, l'autre à Spickeren, sont à ce sujet douloureusement instructives. Ces deux défaites peuvent, il est vrai, être considérées comme la conséquence fatale de la disposition des corps et des divisions de l'armée française échelonnés, sur la frontière, depuis Sierck jusqu'à Belfort, sans présenter nulle part un centre de résistance capable d'arrêter la marche de l'ennemi, mais les inconvénients de la

dispersion furent encore augmentés par l'irrésolution et la lenteur des mouvements, et par l'incertitude dans laquelle nos généraux se trouvèrent sur la situation de l'armée ennemie. A l'inspection de la carte, on reconnaît que notre armée formait deux masses distinctes, quoique peu compactes, situées l'une à l'est des Vosges, en Alsace, l'autre à l'ouest, en Lorraine; le 5e corps (général de Failly), à cheval sur les Vosges, reliant ces deux masses principales par un réseau très lâche, s'étendait de Bitche à Sarreguemines; il était d'ailleurs séparé des corps de l'Alsace (1er et 7e, Mac-Mahon et Douai) par la distance de 26 kilomètres, existant entre Bitche et Niederbronn. Dès que le 5e corps fut mis sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire le 5 août, le maréchal envoya au général de Failly l'ordre de le rejoindre à Reichshoffen (6 kilomètres au delà de Niederbronn); le général de Failly répondit que, dans l'état où se trouvait son corps d'armée, il ne pouvait faire partir immédiatement que la 3e division, laquelle occupait alors Bitche. En effet, cette division se mit en route le 6 au matin ; mais, retardée par des renseignements erronés, elle ne quitta Bitche, paraît-il, qu'à sept heures et demie. Son chef, inquiet pour sa gauche, redoutait une attaque de flanc; il ne marcha qu'avec hésitation, s'arrêtant à chaque instant pour faire reconnaître le pays, et la tête de la division n'arriva que vers trois heures du soir à Niederbronn,

trop tard pour prendre part à la bataille, encore à temps, cependant, pour arrêter la poursuite de l'ennemi ; on n'avait cessé depuis le matin d'entendre le canon de Frœschwiller. Loin de moi l'idée d'incriminer qui que ce soit : mais il m'est permis de constater que les vieilles traditions de l'armée française étaient perdues et d'affirmer que, dans les campagnes de 1796, 1800, 1805, 1806, 1807, 1809, rien de semblable ne se serait produit. Il est vrai que dans ces temps de grandeur militaire notre cavalerie légère eût reconnu la situation de l'armée ennemie et que Napoléon, placé à Reichshoffen, aurait donné au général commandant le 5e corps l'ordre de le rejoindre à tout prix.

Ce qui se passa en Lorraine le même jour est plus extraordinaire encore. Le 2e corps d'armée, celui du général Frossard, comptait 28,000 hommes ; attaqué d'abord par des forces très inférieures en nombre, il vit, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, grossir constamment jusqu'à 70,000 le nombre de ses adversaires. Pendant ce temps-là les quatre divisions du 3e corps, commandé par Bazaine, se trouvaient à une distance moyenne de 20 kilomètres, à portée de secourir le 2e corps ; il aurait suffi de deux de ces divisions pour changer une défaite honorable en une victoire éclatante ; mais l'une « occupait une position essentielle au salut de l'armée », une autre, à la distance de 22 kilo-

mètres, reçut à trois heures et demie seulement l'ordre de se mettre en mouvement et s'arrêta à neuf heures et demie du soir quand elle apprit que le 2e corps avait battu en retraite; une troisième, éloignée de 21 kilomètres, fit la navette, de neuf heures du matin à neuf heures du soir, s'égara, revint à son point de départ, retourna sur ses pas et finalement rebroussa chemin en apprenant l'issue de la bataille; enfin, la quatrième, qui n'avait que 20 kilomètres à faire, s'avança jusqu'à 6 kilomètres de Forbach et s'y arrêta en attendant des ordres.

Quand on pense à la ténacité avec laquelle le 2e corps résista pendant toute cette journée, on éprouve un sentiment de tristesse inexprimable à le voir ainsi abandonné à ses propres forces, et l'on baisse douloureusement la tête en lisant dans le récit d'un auteur allemand ces paroles dont on voudrait pouvoir contester la justesse : « La canonnade n'exer-« çait pas sur les différents chefs » (de l'armée française) « cette influence magique qu'elle avait éveillée « en un si haut degré chez les généraux allemands « à Wœrth et à Sarrebrück. » (Borbstaedt.)

Faut-il encore parler de la bataille de Beaumont et du 5e corps, écrasé sans que ni le 1er ni le 7e, enchaînés par les ordres qu'ils avaient reçus, aient marché à son secours et sans que le 12e ait pu faire plus pour lui que protéger sa retraite ?

Aussi bien, je ne suis pas entré dans ces détails

avec l'idée d'accuser qui que ce soit, mais seulement pour montrer que la vieille maxime de marcher au canon n'était plus en vigueur dans l'armée française. Cherchons un peu ce qu'il en fut à cet égard dans le passé.

L'exemple le plus célèbre d'un général marchant au canon est celui de Desaix à la bataille de Marengo. Il est bon de savoir au juste dans quelles limites s'exerça l'initiative de l'illustre général. Arrivé, l'avant-veille de la bataille, il avait été mis au courant des plans de Bonaparte et investi par lui du commandement supérieur des deux divisions Monnier et Boudet. Incertain sur la position exacte de Mélas, trompé même à cet égard par une reconnaissance mal faite, le premier consul, pour ne pas laisser l'armée autrichienne s'échapper, avait étendu outre mesure les mailles du filet dans lequel il voulait l'enserrer. Desaix avec une de ses deux divisions, celle de Boudet, avait été envoyé à Rivalta sur la route de Novi et de Gênes; il s'y trouvait le 14 juin au matin, lorsqu'il entendit la canonnade de Marengo. Supposant alors, à juste titre, que cette armée qu'il allait chercher à gauche se trouvait à droite, dans les plaines d'Alexandrie, il s'arrêta et envoya son aide de camp Savary reconnaître jusqu'à une certaine distance la route de Novi; puis, certain de ne rien avoir devant lui, il fit partir Savary pour aller demander de nouveaux ordres au pre-

mier consul ; mais déjà Bonaparte avait expédié un officier de son état-major pour rappeler Desaix, et l'arrivée de Savary ne servit qu'à lui annoncer l'apparition prochaine de Desaix sur le champ de bataille ; de même l'envoi d'un officier de l'état-major général à Rivalta eut pour effet de hâter d'une heure ou deux peut-être l'heureux incident qui rétablit les affaires et décida la victoire[1]. La conduite de Desaix n'en fournit pas moins un des plus beaux exemples que l'on puisse relater. La fortune souriait alors à Bonaparte et à l'armée française, et tout leur réussissait.

Il n'en fut pas de même à Waterloo, et le nom de Grouchy est souvent opposé à celui de Desaix. Grouchy devait-il, pouvait-il au bruit du canon accourir sur le champ de bataille où l'arrivée de Blücher, qu'il était chargé de poursuivre et d'éloigner, causa la défaite et la chute de Napoléon ? Jamais question d'histoire militaire n'a donné lieu à des controverses plus longues et plus vives que celle-là. Tous les arguments pour ou contre la conduite de Grouchy ont été résumés, d'une part, dans le livre du colonel Charras, adversaire de Napoléon, aussi haineux à son égard que l'avait été Blücher lui-même, d'autre part dans le vingtième volume de l'histoire de M. Thiers, pontife convaincu de l'infaillibilité de

1. Colbert, *Traditions et souvenirs*, d'après les *Mémoires du duc de Rovigo*.

Napoléon en matière d'opérations de guerre. La cause n'en est pas pour cela plus facile à juger. Tout ce que l'on peut en dire sans risquer de se tromper, c'est que les intentions et le dévouement de Grouchy sont au-dessus de toute espèce de soupçon; c'est encore qu'il avait mission d'empêcher Blücher de rejoindre Wellington; c'est enfin qu'au bruit de la canonnade il fut supplié par Gérard qui, en fait de talents militaires, lui était incontestablement et hautement supérieur, de marcher sur le mont Saint-Jean, et qu'après avoir hésité et avoir délibéré avec les commandants de l'artillerie et du génie, Grouchy se refusa à tenter le mouvement; Gérard l'atteste de la manière la plus formelle. Cet exemple montre une fois de plus encore combien est difficile dans la pratique l'application de la règle : *il faut marcher au canon.*

De même qu'on a souvent opposé Marengo et Desaix à Waterloo et à Grouchy, on a été amené à signaler le contraste qui existe entre la conduite de Dupont à Diernstein et celle de Vedel à Baylen. J'ai résumé plus haut ces deux événements, l'un comme exemple glorieux de la résistance énergique d'une troupe cernée de toutes parts, l'autre comme un des faits les plus douloureux de notre histoire militaire; je rappellerai seulement qu'à Diernstein, le maréchal Mortier, suivant avec la division Gazan, sur la rive gauche du Danube, la route res-

serrée entre le fleuve et les montagnes, se trouvait à une journée de marche en avant de la division Dupont, également placée sous ses ordres; qu'étant cerné complètement, il rebroussa chemin pour essayer de percer jusqu'à la division qui le suivait, tandis que Dupont, informé de la manière la plus positive de la situation dans laquelle se trouvait son chef, continuait sa marche au lieu de s'arrêter après l'étape parcourue, et allait de son côté attaquer les troupes russes interposées entre le maréchal Mortier et lui. Cette action témoignait de sa vigueur, de son dévouement, de sa résolution, mais aucune hésitation ne lui était permise. Il n'y avait pour lui d'autre alternative que de marcher bravement au-devant du danger, avec chance de sauver la division Gazan et la sienne, ou de reculer honteusement pour ne pas être assailli à son tour par les Russes, vainqueurs de Mortier et de Gazan. Une telle reculade n'était ni dans ses habitudes, ni dans celles de l'armée d'alors.

La position de Vedel à Baylen n'était pas aussi nette. On se rappellera que ce général avait, le matin même, quitté la Caroline, y laissant la division Dufour exposée aux attaques de nombreux insurgés. En allant réoccuper Baylen, il était donc inquiet sur ce qui pouvait se passer derrière lui. Cette inquiétude le fit s'arrêter à plusieurs reprises; circonstance qui, jointe à la fatigue extrême des soldats, à la

chaleur excessive du jour, retarda son arrivée devant la position de Baylen, où il trouva le malheureux Dupont perdu sans retour. Cet exemple montre encore quelle difficulté présente l'application de la règle ; mais il montre surtout que, parmi les causes qui peuvent faire perdre une bataille, l'hésitation est la pire de toutes. Du moment où Vedel marchait sur Baylen, il n'avait plus à regarder derrière lui, de même que, le 6 août 1870, la division partie de Bitche n'avait plus, dès lors qu'elle entendait la vive canonnade de Frœschwiller, à s'inquiéter des attaques possibles sur son flanc gauche.

Nous venons de voir jusqu'ici des généraux ne pas marcher ou marcher trop lentement au secours des troupes engagées avec l'ennemi. Bernadotte va nous fournir un exemple célèbre, entre tous, d'un refus de secours nettement caractérisé. Tout le monde connaît l'histoire de la bataille d'Auerstædt : Davout reconnaissant, le 13 octobre 1806 au soir, qu'il avait devant son corps d'armée tout le gros de l'armée prussienne, allant trouver Bernadotte à Naumbourg, lui demandant de marcher de concert avec lui et se mettant sous ses ordres comme étant le moins ancien. Tout le monde sait aussi comment Bernadotte, qui nourrissait une profonde antipathie pour son collègue[1], refusa de lui prêter son con-

1. D'après Mme de Blocqueville, fille du maréchal Davout, cette

cours en alléguant les instructions qu'il avait reçues, retint même une division de dragons mise à la disposition des deux maréchaux et passa toute la journée du 14 octobre dans une honteuse inaction entre deux grandes batailles qui se livraient l'une à sa droite, l'autre à sa gauche. Il n'intervint que le soir, profitant de sa position pour tomber sur l'ennemi en retraite. Il fut bien puni de sa conduite par la gloire de son rival et par les reproches de Napoléon. L'indulgence de l'Empereur en cette circonstance semble cependant avoir dépassé toutes les bornes. Ce fut seulement le 21 octobre qu'à propos d'une autre affaire, il fit écrire à Bernadotte par le major général. « Sa Majesté vous rappelle « que vous ne vous êtes point trouvé à la bataille « d'Iéna[1], que cela aurait pu compromettre le sort « de l'armée et déjouer les grandes combinaisons « de Sa Majesté et rendre douteuse et très sanglante « cette bataille qui l'aurait été beaucoup moins. »

On dirait, d'ailleurs, à lire l'histoire de l'Empire, qu'il ne déplaisait pas trop à Napoléon de voir les ri-

---

antipathie venait de la rancune occasionnée par une mystification suivant l'usage à la mode dont Bernadotte avait été l'objet à la table de Davout, sans que celui-ci en eût la moindre connaissance et d'accord même avec Mme Bernadotte. Avant cela, ils étaient assez bien ensemble, tenant tous les deux par leurs alliances à la famille impériale. Bernadotte était en effet le beau-frère de Joseph Bonaparte et Davout était le beau-frère du premier mari de la belle princesse Pauline Bonaparte.

1. Pour Napoléon, la bataille d'Auerstœdt n'a jamais existé, ou du moins elle n'a été qu'un épisode de celle d'Iéna.

valités de ses maréchaux aller quelquefois jusqu'à la discorde. Il savait sa volonté impériale suffisante pour les mettre, quand même, d'accord entre eux; mais loin de lui les effets de cette discorde ne se firent que trop sentir, et l'histoire des guerres d'Espagne n'est presque autre chose que l'histoire des dissentiments et des rivalités de nos généraux. C'est d'abord Soult qui, refugié en Galice après sa triste retraite d'Oporto et recueilli par le maréchal Ney, le trompe en ne faisant pas concourir ses opérations au but poursuivi en commun. Cette fois, le dissentiment entre les deux maréchaux va si loin qu'on est obligé de séparer leurs deux corps d'armée, de peur qu'ils n'en viennent aux mains. C'est encore Soult qui, pressé par l'Empereur d'aller au secours de Masséna arrêté devant les lignes de Torrès-Vedras, s'attarde lui-même à faire le siège de Badajoz et laisse consommer la perte de l'armée de Portugal. C'est Marmont qui, plus facile de caractère que les autres maréchaux, répond d'abord à l'appel de Soult pour aller délivrer Badajoz, et se sépare ensuite de lui brouillé pour toujours, parce qu'il a été trompé à son tour ou, tout au moins, a cru l'être. Il n'est pour ainsi dire en Espagne pas un échec qui ne soit dû au défaut d'entente et à l'égoïsme des chefs de l'armée, dont chacun ne voit que sa propre affaire. La bataille de Salamanque, qui eut sur le sort des armées en Espagne une si funeste influence, n'aurait

sans doute pas été perdue, si le général Caffarelli qui commandait l'armée du Nord, eût envoyé à Marmont le secours de 10,000 hommes qu'il avait l'ordre de lui fournir sur sa demande. Il ne refusa pas ce secours, mais après l'avoir promis, il opposa la force d'inertie à toutes les demandes de Marmont.

On a reproché même à Suchet, un des maréchaux qui tiennent dans l'histoire de l'Empire la place la plus honorable, de n'avoir pas voulu s'unir à Soult au commencement de 1814 et de l'avoir mis ainsi dans l'impossibilité de vaincre Wellington.

Un des plus illustres généraux de la grande époque, tacticien de premier ordre, écrivain militaire éminent, organisateur modèle, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, a vu sa gloire ternie par la réputation qui lui est restée de ne point porter secours aux autres généraux dans l'occasion. N'ayant pas son pareil pour manœuvrer sur un champ de bataille, il avait conservé, des premières guerres de la République où l'on combattait le plus souvent par division, l'habitude de s'isoler. Ami de Moreau avant la campagne de 1800, il se brouilla avec lui pendant cette campagne, dans laquelle il commandait un des quatre corps de l'armée du Rhin. On l'avait accusé d'être arrivé trop tard à la bataille d'Engen, le 3 mai 1800, pour soutenir Richepanse; lui, de son côté, se plaignit de n'avoir reçu ce jour-là aucun ordre du général en chef. Les récriminations mu-

tuelles furent encore plus vives pour la bataille de Mœskirch, livrée le 5 mai. Saint-Cyr lui-même, dans ses *Mémoires*, dit que, mécontent de l'entourage de Moreau, il se renfermait dans le strict accomplissement de ses devoirs sans chercher à faire plus que ce qu'on lui demandait. Il donna ainsi, pendant la bataille de Mœskirch, le triste exemple d'un général entendant toute la journée une violente canonnade et restant inactif à quatre lieues à peine du champ de bataille où l'armée dont il faisait partie courait les plus grands dangers. Quelques jours après, comme pour montrer ce dont il était capable, il se couvrit de gloire par le combat de Biberach, et quitta l'armée pour ne plus servir sous Moreau.

On a aussi cruellement reproché à Gouvion-Saint-Cyr d'avoir laissé, à Culm, le 30 août 1813, écraser auprès de lui le général Vandamme et d'être ainsi un des principaux auteurs de ce désastre qui eut une si funeste influence sur la fin de la campagne. Le général Duhesme fut blâmé par Napoléon, en 1806, avec une sévérité extrême pour ne pas avoir envoyé de secours à Reynier, cerné par les insurgés napolitains.

Notre armée d'Algérie s'est montrée presque toujours fidèle au principe de l'union et de la solidarité entre les détachements ou les postes attaqués par les Arabes.

La garnison de Mostaganem, par exemple, trop

faible pour percer la multitude d'Arabes qui assiégeait Mazagran, ne cessa du moins de les attaquer et d'opérer en faveur des défenseurs du petit fort, une diversion qui eut définitivement pour résultat la fuite des assaillants. A Beni-Mered, le colonel Morris et le capitaine du génie Joulard accoururent avec toute la célérité possible au secours du sergent Blandan et de son héroïque détachement. A Sidi-Rached, quand le capitaine Daumas, cerné par 1,500 Arabes, avait fait mettre pied à terre à ses cinquante chasseurs et se défendait à coups de fusil, le capitaine Favart, attiré par la fusillade avec 60 autres chasseurs, aurait pu se borner à courir au galop chercher la colonne du général Gentil, dont les deux détachements faisaient partie. Il n'y songea même pas, ou plutôt il en rejeta bien loin l'idée, et demanda seulement à ses chasseurs lesquels d'entre eux voulaient venir s'enfermer avec lui à côté de leurs camarades ; tous répondirent par une acclamation, et deux seulement, désignés par le capitaine, allèrent prévenir le général Gentil [1].

Un seul événement, peut-être, en Algérie a donné lieu à des reproches, fondés ou non, de refus ou du moins du manque de secours, c'est l'affaire de Sidi-Brahim [2] ; des accusations passionnées furent dirigées à cette occasion contre le commandant du poste

1. Voir livre II, chapitre IV.
2. *Ibid.*

de Lalla-Marghnia, averti, a-t-on dit, de la situation du capitaine de Gereaux et supplié d'aller à son secours. Le commandant allégua, sans doute avec raison, les ordres formels qui lui interdisaient de s'éloigner de son poste; il avait d'ailleurs, paraît-il, le matin même de l'événement, prié par écrit le lieutenant-colonel Montagnac de lui envoyer le 8e bataillon de chasseurs, dont le concours lui avait été promis. D'un autre côté, Montagnac, lorsqu'il avait si malencontreusement quitté Djemma-Ghazouat, y avait laissé quelques hommes seulement sous les ordres d'un capitaine du génie. On se rappellera que les carabiniers de la compagnie du capitaine de Gereaux arrivèrent assez près de Djemma, et que là ils furent presque tous tués sur les bords d'un ruisseau, vers lequel ils s'étaient précipités pour boire. Au bruit des coups de fusil qui retentirent à ce moment, le capitaine du génie sortit de la place avec 25 hommes, mais il n'osa pas s'aventurer si loin avec un aussi faible détachement, et il ne tarda pas à rentrer. On sut plus tard que les derniers survivants de la compagnie de Gereaux étaient à deux ou trois cents pas à peine du détachement, quand il fit demi-tour; le capitaine fut alors l'objet des accusations les plus vives, et cela sans doute fort injustement. Il est toujours très facile, après coup et lorsque les événements sont connus, de dire ce qui aurait dû être fait, il n'est pas si facile de le

voir au moment où il s'agit de prendre une détermination.

Un des exemples les plus remarquables de secours portés à temps et avec vigueur à une armée en détresse, est certainement celui de la bataille d'Inkermann, le 5 novembre 1854. On sait quelle était, à cette date, la disposition des troupes alliées autour de Sébastopol; d'abord le corps de siège français, appuyant sa gauche à la mer, sa droite au ravin qui prolongeait dans les terres la baie du Sud ; puis le corps de siège anglais, allant de ce ravin à celui du Carénage. La gauche, ayant derrière elle Kamiesch et la mer, n'avait pas besoin d'être couverte; la droite était protégée par le corps d'observation du général Bosquet, déployé sur le plateau que bordaient les monts Sapoune, et par une division anglaise, placée en équerre vers l'extrême droite des attaques, en face du plateau d'Inkermann. Au-dessous des monts Sapoune s'étendait la plaine de Balaklava, aboutissant d'un côté à la mer, séparée de l'autre côté de la vallée de la Tchernaïa par les monts Fedioukine, et coupée en deux par une ligne de mamelons sur lesquels on avait élevé des redoutes, gardées par les Turcs. Le corps du général Bosquet faisait de la sorte face à la plaine de Balaklava et dominait cette plaine ainsi que la ligne des redoutes et les monts Fedioukine, moins élevés que le mont Sapoune.

Le point dangereux de cette position était la ligne en équerre des Anglais vis-à-vis Inkermann. Le 25 octobre, par le combat de Balaklava, les Russes s'étaient emparés d'une partie de la ligne des redoutes et occupaient ainsi, en face et au-dessous du corps d'observation, toute la portion de la plaine située entre les hauteurs des redoutes et les monts Fedioukine. Une brigade du corps d'observation était allée camper dans la plaine, en avant de Balaklava, pour y couvrir le port et les magasins des Anglais. Le 26, les Russes avaient fait une tentative sur la droite des Anglais; c'est là qu'était le danger, qui préoccupait d'autant plus les chefs de l'armée française que les Anglais se gardaient on ne peut plus mal. Le 5 novembre au matin, par un brouillard affreux et une petite pluie fine et froide, une effroyable canonnade, formant un roulement continu, éclata tout à coup sur le plateau d'Inkermann; une ligne de lueurs rouges, se succédant sans intervalle dans le brouillard, indiquait nettement la position de l'artillerie russe. Le corps d'observation prit les armes et alla border les crêtes du plateau, tandis que le général Bourbaki, avec une partie de sa brigade (2e de la 2e division), se portait à la droite des Anglais, au point où se terminait la ligne en équerre. Dans la plaine, où le brouillard était moins intense que du côté d'Inkermann, se distinguaient très bien les lignes d'un corps d'armée russe de plusieurs milliers d'hommes.

En même temps, le général Bosquet se dirigeait à fond de train vers les Anglais, suivi par les deux batteries à cheval de la réserve d'artillerie comme par un peloton de cavalerie. Arrivé au moulin où se trouvait le point d'intersection de la route dite de Woronzoff, allant de Sébastopol dans la plaine de Balaklava, avec le chemin de Balaklava à Inkermann, il y trouva un général anglais, qui le remercia de son appui dont il n'avait pas besoin, dit-il[1]. Le général Bosquet prit alors la route qui descend vers la plaine et s'arrêta au point où commence la descente, auprès d'un poste télégraphique. On échangeait par là quelques coups de canon insignifiants, mais le feu augmentait de violence et d'intensité du côté d'Inkermann : il se rapprochait évidemment, et l'inquiétude du général Bosquet, au sujet des Anglais, augmentait: tout à coup arrive d'un galop effréné un officier anglais à cheval qui, d'une voix altérée par l'émotion, demandait : Bosquet ! Bosquet ! Le général s'avança vers lui : ils échangèrent à peine deux mots, puis Bosquet vint sur le front des deux batteries à cheval : « Partez de toute la vitesse de vos at- « telages », dit-il au regrettable commandant de la Boussinière, « et allez là-bas » (il montrait la ligne de

1. Tout ce que je raconte là, je l'ai vu et entendu. Si mon témoignage n'est pas toujours conforme aux récits que l'on a pu lire, il est du moins authenthique et je réponds à ce sujet de ma mémoire.

feux de l'artillerie russe), « *vous y trouverez le général Bourbaki.* » Les deux batteries bondirent alors à travers les broussailles et les rochers. Il n'était que temps : quand elles arrivèrent, il n'y avait plus d'Anglais debout, et le général Bourbaki, après avoir refoulé les Russes dans un premier élan, commençait à reculer. Jamais secours ne fut plus opportun. Les Anglais, mus par un amour-propre qu'il est impossible de blâmer, l'avaient d'abord refusé et avaient failli, ensuite, le demander trop tard. Si le général Bosquet n'avait pas envoyé le général Bourbaki dès le matin sur leur droite, et si le vaillant brigadier n'avait pas couru spontanément là où tout allait être perdu, c'en était fait, probablement, de l'armée anglaise, et l'on se demande ce que serait devenue l'armée française refoulée sur Kamiesch. Le général Bosquet, dans cette circonstance, eut le mérite de n'attacher aucune importance au déploiement des troupes russes, qui, de la plaine, menaçaient le corps d'observation et il doit être loué pour ne pas avoir perdu de vue un instant le véritable danger. Il n'en est pas moins vrai que, pour courir au-devant de ce danger, il dégarnissait de la plus grande partie de ses troupes la position qu'il avait à garder.

Si nous voulons trouver, dans une époque plus récente, des exemples de généraux marchant au canon, c'est dans l'armée allemande qu'il nous faut les aller chercher. Sous ce point de vue, la bataille

de Spickeren peut servir de type. On y voit arriver sur le champ de bataille, successivement appelés par le bruit de la canonnade et accourant au secours de la division Kamecke, seule engagée d'abord, les 3e, 7e et 8e corps de l'armée prussienne (en partie du moins). Un auteur allemand s'écrie à ce sujet avec une certaine emphase, mais avec une vérité incontestable : « La canonnade, comme un appel magique, « amenait de toutes parts les renforts prussiens, et « toutes les troupes disponibles qui pouvaient encore « atteindre le champ de bataille y étaient achemi- « nées en toute hâte. »

Le même auteur fait avec un légitime orgueil une autre remarque également vraie :

« Dans le cours d'une après-midi, le général de « Kamecke, puis le général de Stülpnagel, ensuite « le général de Gœben, enfin, le général de Zas- « trow dirigent successivement les opérations dans « des conditions très difficiles et constamment mo- « difiées, car chaque heure qui s'écoulait amenait « de nouvelles troupes. Et cependant le plus grand « accord, la plus complète unité dans la direction « ne cessèrent de présider au combat. C'est là une « preuve manifeste que tous les chefs suprêmes des « armées prussiennes étaient également imbus des « grands principes de la tactique et que dans l'exé- « cution des ordres *il n'y avait place ni pour l'envie* « *ni pour la jalousie.* »

Voilà des paroles à méditer et une observation dont il faudrait faire notre profit. Envie et jalousie sont deux gros mots qui, sans nul doute, ne trouveraient pas leur application dans notre armée, mais l'accord complet entre les chefs n'en a jamais été le caractère dominant. Qu'on se rappelle, sous la République, les différends de Jourdan et de Pichegru en 1795, de Kléber et de Jourdan en 1796, de Saint-Cyr et de Moreau en 1800, de Bonaparte et de Kléber à l'armée d'Égypte, de Reynier et de Menou après la mort de Kléber, ceux de Murat avec Ney à Ulm, de Bernadotte avec Davout à Auerstædt, de Lannes et de Bessières à Essling, de Soult et de Ney en Espagne, de Masséna et de Ney en Portugal, de Davout et de Murat en Russie, de Ney avec Oudinot et Reynier dans la campagne de 1813, etc.

Posons donc en principe l'union la plus complète et l'obéissance absolue au commandement. Quant à la règle de marcher au canon, elle n'est obligatoire, comme le fait très bien observer le colonel Charras à propos de Grouchy et de Waterloo, que dans le cas où celui qui entend le canon n'est pas lui-même en présence de l'ennemi. C'est ce qui ressort d'ailleurs très bien de ce code de justice de l'armée de mer dont on prêche toujours l'exemple. L'article 283 punit de la destitution le commandant d'une force navale qui n'a pas secouru un bâtiment français ou allié, à moins qu'il n'en ait été empêché par

des instructions spéciales ou par des motifs graves ; l'article 276 punit de la peine de mort le même commandant pour avoir quitté son poste de combat, c'est dire que, pour aller au secours d'un autre, un commandant de troupes de terre ou de forces navales ne doit pas risquer de perdre lui-même la position qu'il a le devoir de conserver à l'armée ou à la flotte.

La décision, en pareil cas, est souvent difficile à prendre ; elle exige du coup d'œil, du jugement et du caractère ; mais, une fois prise, elle doit être exécutée sans tergiversation et sans arrière-pensée. Une troupe qu'on met en mouvement pour l'arrêter, la ramener sur ses pas, et quelquefois même reprendre le premier mouvement, risque fort de n'être utile nulle part et de faire défaut partout.

Témoin le 3e corps, le 16 octobre 1813, appelé d'abord à rejoindre la Grande-Armée à Wachau, envoyé ensuite au secours du 6e corps à Möckern, et passant sa journée en marches et contremarches, tandis que sa présence sur un des deux points menacés eût assuré la victoire.

CHAPITRE IV

LE CODE DE JUSTICE MILITAIRE.

Conclusion à tirer de cette étude. — Examen de la loi du 4 juin 1857. — Article 209 : capitulation d'une place forte. — Article 210 : capitulation en rase campagne. — Décret du 1er mai 1812. — Sévérité excessive de la loi. — Nécessité des circonstances atténuantes et du conseil d'enquête. — Difficulté pour une armée nombreuse de percer les lignes de l'ennemi lorsqu'elle est cernée. — Une petite troupe peut résister ou même s'échapper. — L'arrière-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse au combat d'Amberg. — Le général Valette à Castiglione. — Dispositions nouvelles à introduire dans la loi. — Conclusions.

Lorsque j'ai entrepris l'étude au terme de laquelle j'arrive, je me proposais, non pas d'intervenir dans une discussion pour laquelle je n'ai pas qualité, mais seulement de recueillir un certain nombre d'exemples capables d'éclairer l'opinion publique sur les questions récemment soulevées. J'aurais pu en citer bien plus que je ne l'ai fait, mais une trop longue série de récits, ressemblant forcément les uns aux autres, aurait pu devenir monotone. S'il m'était permis maintenant de tirer une conclusion de tous ces faits, j'examinerais les dispositions du *Code de justice militaire,* et je me demanderais si elles sont suffisantes, ou si elles ne seraient pas au

contraire d'une sévérité excessive, si elles ont atteint et si elles n'ont pas dépassé le but que devait viser le législateur dans l'intérêt de l'armée, dans l'intérêt supérieur du pays.

Les crimes et délits contre le devoir militaire sont spécifiés dans le chapitre deuxième du titre II de la loi du 4 juin 1857 ; ce chapitre comprend seulement les articles de 209 à 216; encore les articles 211, 212 et suivants se rapportent-ils à des cas spéciaux (sentinelles, vedettes, alertes, etc.) ; il n'y a donc, en réalité, pour le sujet qui nous occupe, qu'à étudier les articles 209 et 210, concernant, le premier, les capitulations de places fortes ; le second, les capitulations de troupes en rase campagne.

L'article 209 est ainsi conçu :

« Est puni de mort, avec dégradation militaire, « tout gouverneur ou commandant qui, mis en ju- « gement *après avis d'un conseil d'enquête,* est re- « connu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi « et rendu la place qui lui était confiée sans avoir « épuisé tous les moyens de défense dont il dispo- « sait et sans avoir fait tout ce que prescrivaient « le devoir et l'honneur. »

Cette rédaction pourrait donner lieu à plusieurs observations ; je n'en retiendrai que trois :

C'est d'abord le vague des prescriptions. Le décret du 1er mai 1872, dont on a pu contester la constitutionnalité, mais qui avait au moins le mérite

d'être net, fixait les conditions dans lesquelles une place pouvait être rendue : vivres et munitions épuisés après avoir été ménagés convenablement ; garnison ayant soutenu un assaut à l'enceinte avec impossibilité d'en soutenir un second.

Les progrès de l'artillerie ont modifié ces conditions :

L'expérience fait défaut pour déterminer exactement le moment où la résistance d'une place deviendra impossible. Les nouveaux règlements, celui du 23 octobre 1883 sur le service dans les places de guerre et celui du 26 octobre 1883 sur le service des armées en campagne, donnent des indications détaillées sur les opérations successives de la défense ; le mot d'*assaut* n'y est plus prononcé qu'incidemment. La rédaction de l'article 209 du Code : « sans avoir épuisé les moyens de défense et sans « avoir fait tout ce que prescrivaient le devoir et « l'honneur », a l'avantage de ne pas faire dépendre de conditions impossibles peut-être à réaliser, l'acquittement ou la condamnation d'un commandant de place. Il se peut d'ailleurs que telle place forte, dont le gouverneur n'aura capitulé qu'après un assaut, ait été plus mal défendue que telle autre qui n'aura pas subi d'assaut, si, dans le premier cas, la défense a négligé d'employer tous les moyens destinés à reculer l'assaut et à préserver l'enceinte des atteintes de l'ennemi. Mais le vague de cette rédaction

entraîne l'obligation de soumettre la conduite du commandant de la place à l'examen d'un conseil d'enquête. Il y a cette différence entre le conseil de guerre et le conseil d'enquête, que la composition du premier est rigoureusement déterminée par la loi, qu'on ne peut ni doit choisir les juges et que la compétence technique peut faire absolument défaut à ceux qui ont été désignés par le rang qu'ils occupent sur une liste d'ancienneté. A ce point de vue, le conseil d'enquête présente infiniment plus de garantie que le conseil de guerre. Quoique l'opinion émise par les membres du conseil d'enquête ne soit pas un arrêt, mais une simple consultation, la composition même du conseil donne un grand poids à cette opinion, et s'il en résulte qu'aucun doute fâcheux ne peut subsister sur la conduite d'un gouverneur de place, je ne vois pas la nécessité de traduire ce gouverneur devant un conseil de guerre. Le jugement, dans ce cas, n'est qu'une sorte de comédie dans laquelle il répugnera toujours à un homme qui a fait noblement et simplement son devoir de venir jouer le premier rôle. Mais si l'on tient absolument à cette constatation publique du devoir accompli, il est indispensable d'inscrire dans la loi des circonstances atténuantes. La loi actuelle ne laisse pas, en effet, d'autre alternative aux juges que de prononcer la peine de mort avec dégradation militaire ou de déclarer la conduite du gouverneur irréprochable.

Entre la condamnation à mort et les éloges, il doit y avoir un milieu.

Ainsi le vague de la rédaction me paraît devoir être maintenu, parce que dans sa généralité cette rédaction se prête mieux à l'examen complet de la conduite d'un gouverneur. L'avis préalable du conseil d'enquête est à mes yeux nécessaire pour épargner à des hommes, auxquels on n'a rien à reprocher, le supplice de paraître, pendant plusieurs jours peut-être, sur la sellette des accusés. L'admission de circonstances atténuantes, nécessaire dans tous les cas, devient indispensable si l'on supprime la garantie du conseil d'enquête.

L'article 210 mérite un examen plus attentif encore. Cet article a été évidemment rédigé sous l'influence de certaines préoccupations et pour réagir contre la faiblesse de la législation antérieure ; mais, comme dans toutes les réactions, on a été trop loin. Avant la promulgation de la loi du 4 juin 1857, il n'existait aucune disposition législative contre les capitulations en rase campagne, le décret de 1812, invoqué dans l'affaire du lieutenant Marin [1], ayant été déclaré inconstitutionnel par la Cour de cassation.

Il peut être intéressant, toutefois, de comparer le texte de la loi à celui de ce décret.

---

1. Voir livre II, chapitre IV, page 342.

Les articles du décret de 1812 relatifs aux capitulations en rase campagne sont ainsi conçus :

« Art. 1er. Il est défendu à tout général, tout commandant d'une troupe armée, quel que soit son grade, de traiter en rase campagne d'aucune capitulation par écrit ou verbale.

« Art. 2. Toute capitulation de ce genre dont le résultat aurait été de faire déposer les armes, est déclarée « déshonorante et criminelle », et sera punie de mort. Il en sera de même de toute autre capitulation si le général ou commandant n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur.

« Art. 8. Les juges décideront, dans leur âme et conscience et d'après toutes les circonstances du fait, si le délit existe, si le prévenu est coupable et s'il convient de lui appliquer la peine de mort.

« Lorsqu'il se présentera des circonstances atténuantes, la peine de mort pourra être commuée dans la peine de la dégradation ou en celle de la prison pour un temps qui sera déterminé par le jugement. »

Voilà le décret, considéré comme l'œuvre abominable créée *ab irato* par un despote habitué à faire bon marché de la vie humaine, « acte informe, ty-« rannique, arbitraire, incompatible avec nos maxi-« mes, indigne de figurer parmi les lois qu'on est « tenu de respecter et d'appliquer », a dit M. le

procureur général près la Cour de cassation, à propos du pourvoi du lieutenant Marin.

Voyons maintenant la loi du 4 juin 1857.

« Art. 210. Tout général, tout commandant d'une troupe armée qui capitule en rase campagne, est puni :

« 1° De la peine de mort, avec dégradation militaire, si la capitulation a eu pour résultat de faire poser les armes à sa troupe *ou*[1] si, avant de traiter verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ;

« 2° De la destitution dans tous les autres cas. »

Sans nous arrêter à la rédaction et en ne considérant que le fond, la loi est une aggravation considérable des dispositions du décret. Ce décret frappe seulement deux catégories de capitulations : les unes dans lesquelles la troupe a rendu les armes (Pirna, Maxen, Baylen, Prenzlow, Radtkau, Court-House, Sedan) ; les autres qui ont été conclues sans que le général ait fait tout ce que prescrivaient le devoir et l'honneur (Closter-Seven, Alkmaër, le Caire, etc.).

La loi punit de la destitution les conventions les plus honorables, précédées des efforts les plus glorieux (Junot à Cintra).

Il y a bien plus : aux termes du décret, les juges

1. Voir le *Mariage de Figaro* (acte III, scène xv), où Beaumarchais couvre de ridicule cette rédaction : *laquelle somme je lui rendrai ou je l'épouserai.*

décident dans leur âme et conscience s'il y a lieu d'admettre des circonstances atténuantes. La loi n'en admet pas. Il faudra donc ou bien que les juges, lorsqu'ils auront à répondre à cette question : La capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire mettre bas les armes à la troupe ? mentent sciemment en disant : non ! ou qu'ils prononcent la peine de mort contre un Blücher, par exemple, acculé près de Lubeck à la frontière, après une résistance opiniâtre ; contre un Werneck, échappé d'Ulm en traversant l'armée française ; contre un Partouneaux sacrifié à la Bérézina pour le salut de l'armée et seul, avec une faible division, égaré dans les neiges au milieu de tous les corps d'armée russes.

On voudrait cependant ajouter encore aux rigueurs de la loi. Aux termes de l'article 6 du décret de 1812, tout commandant militaire prévenu du délit mentionné à l'article 2, devait être traduit devant un conseil de guerre extraordinaire, en conséquence du rapport fait par le ministre de la guerre à la suite d'une enquête. On veut supprimer la garantie de cette enquête, et rendre obligatoire la mise en jugement ; le droit qui appartient au général en chef d'apprécier les actes commis par ses subordonnés disparaît donc complètement. En outre, on ne tient aucun compte des services les plus éclatants, des résistances les plus glorieuses. Ainsi, Robert Lee aurait été traduit devant un conseil de

guerre pour avoir, à Court-House, après cinq ans d'une lutte dans laquelle il avait déployé toutes les qualités d'un grand général et toutes les vertus d'un héros, fait poser les armes à 10,000 soldats épuisés, sans vivres, sans vêtements, cernés par plus de 200,000 hommes !

En supposant adopté le projet de loi en question, la loi sortie des délibérations d'une assemblée parlementaire serait donc dix fois plus cruelle que le décret d'un soldat despote. Et cependant les dispositions même de ce décret ne sont plus de ce temps. Aux termes de l'article 2, la capitulation qui a eu pour résultat de faire poser les armes serait punie de mort si, après enquête, elle était déférée à un conseil de guerre, et si en vertu de l'article 8 le conseil de guerre admettait les circonstances atténuantes, elle serait tout au moins punie de la prison. Or, il faut tenir compte des immenses progrès de l'armement et du perfectionnement des voies de communication, pour juger des conditions dans lesquelles une armée ou une portion d'armée pourra désormais être enveloppée.

Autrefois, une petite troupe, lorsqu'elle était cernée, pouvait toujours soit percer, soit se faire tuer ou prendre les armes à la main. Un bel exemple d'action de ce genre nous est fourni par le combat d'Amberg, livré le 24 août 1796, lors de la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse ; Ney, alors général de

brigade, commandait l'arrière-garde composée de deux bataillons d'infanterie et de plusieurs escadrons de cavalerie. Après avoir arrêté l'ennemi par une résistance opiniâtre, il se vit tout à coup enveloppé par une nombreuse cavalerie. Il lutta quelque temps encore, puis, reconnaissant l'impossibilité de sauver son infanterie, il fit avec ses escadrons une charge si vigoureuse qu'il parvint à traverser la cavalerie ennemie. Alors le chef de bataillon Deshayes, qui commandait l'infanterie, la forma en carré et fit jurer à tous ses soldats de se défendre jusqu'à la mort. Il tint bon, allant, dit le récit de ce combat, jusqu'à entasser autour du carré les cadavres de ceux qui tombaient sous les coups de l'ennemi pour s'en faire un rempart. Enfin, le général autrichien Werneck, à la tête d'un régiment de cuirassiers, parvint à briser le carré et à y pénétrer. 700 hommes, qui restaient sur 1,600 et qui étaient presque tous blessés, furent pris par l'ennemi mais ne se rendirent pas. Si, au lieu d'être des cuirassiers, les Autrichiens qui attaquaient les deux braves bataillons eussent été des fantassins armés de fusils à tir rapide et à longue portée, et s'ils avaient eu avec eux des canons rayés se chargeant par la culasse, tirant des obus à balles du dernier modèle, les 1,600 hommes du commandant Deshayes n'auraient même pas pu combattre ; l'ennemi se tenant à distance les auraient foudroyés, et il eût

suffi à cet ennemi de creuser devant lui une tranchée pour devenir inexpugnable dans sa position.

Avec des troupes d'un effectif considérable, le progrès sur le passé est encore bien plus marqué. Autrefois, pour cerner une armée, il fallait un cordon de troupes presque continu à des intervalles de mille mètres au plus; aujourd'hui, dans des terrains découverts, des vides de quatre mille mètres ne suffiraient pas. En outre, les chemins de fer permettent d'amener rapidement des corps d'armée sur les points par où pourrait percer la troupe enveloppée. Enfin, en couvrant son front de retranchements, comme l'ont fait les Russes à Plewna, l'armée enveloppante placerait son ennemi dans les conditions les plus défavorables pour l'attaquer, puisqu'il lui faudrait faire le siège d'une fortification en ligne concave; réduite par la famine, l'armée enveloppée serait forcée de capituler.

Tout cela ne veut pas dire qu'il faille encourager les capitulations en rase campagne. J'entends seulement prouver qu'en frappant leurs auteurs avec une sévérité excessive et sans tenir compte des conditions dans lesquelles ils peuvent se trouver, la loi va à l'encontre du but qu'elle doit se proposer. Préoccupés exclusivement de ne pas être enveloppés ou cernés, les généraux pourront ne pas se maintenir dans la position qui leur serait assignée, avec toute la ténacité nécessaire pour le succès de l'ensemble des

opérations. Dans la campagne de 1796, un général nommé Valette, commandant l'arrière-garde de la division Augereau, était chargé de défendre le poste de Castiglione avec 1,800 hommes ; il avait reçu l'ordre de résister le plus longtemps possible ; à la vue de l'ennemi, il battit en retraite et se retira rapidement jusqu'à Montechiaro. Il fut accablé de reproches par Augereau et renvoyé par Bonaparte sur les derrières de l'armée. Mais son action ne serait pas tombée sous le coup de la loi actuelle, tandis que s'il avait capitulé après une résistance honorable, il eût pu être condamné à mort. La loi doit donc, d'une part, frapper d'autres délits que la capitulation ; mais elle doit aussi, d'autre part, pour les capitulations elles-mêmes, graduer les peines afin de ne pas mettre les juges dans l'alternative de l'acquittement ou de la condamnation à mort.

Je proposerai en conséquence :

1° D'introduire dans l'article 210, relatif aux capitulations en rase campagne la garantie du conseil d'enquête ;

2° De supprimer dans cet article les mots de « la « destitution dans tous les autres cas » ;

3° D'admettre pour les capitulations en rase campagne, comme pour celles d'une place forte, les circonstances atténuantes.

Mais ces adoucissements de la loi devront être compensés par l'introduction de dispositions nou-

velles, visant principalement le cas des surprises, et exprimées dans des termes généraux de manière à trouver leur application dans tous les cas qui pourraient se présenter. Ces dispositions, que je ne fais qu'indiquer, seraient formulées dans un article conçu à peu près comme il suit :

« Art. 211. Tout général ou commandant d'une « troupe mis en jugement, après avis du conseil d'en- « quête, pour avoir compromis le salut de l'armée en « ne se conformant pas aux règlements militaires ou « aux ordres donnés spécialement pour la circons- « tance, est puni :

« 1° De la peine de mort s'il a abandonné le « poste qui lui était assigné ou s'il ne s'y est pas « rendu ;

« 2° De la destitution dans les autres cas. »

L'article relatif aux circonstances atténuantes pourrait être rédigé ainsi qu'il suit, par imitation du décret de 1812 :

« Lorsqu'il se présentera des circonstances atté- « nuantes dans les cas prévus par les articles 209, « 210 et 211, la peine de mort pourra être commuée « en la peine de la dégradation ou en celle de « la prison pour un temps qui sera déterminé par le « jugement. »

Si l'on reprochait à l'ensemble de ces dispositions d'affaiblir la répression en présence de délits qui sont de nature à entraîner la perte de l'armée, je

répondrais qu'en donnant aux juges la possibilité d'abaisser la peine, au lieu de les laisser dans l'alternative d'un acquittement ou d'une condamnation évidemment trop rigoureuse, on assure la répression au lieu de l'affaiblir. Reste à prévenir l'arbitraire et le retour d'actes semblables à celui dont fut victime le général Foissac-Latour après la capitulation de Mantoue. Cette garantie peut être donnée aux gouverneurs de places fortes et aux commandants de troupe par une disposition législative, interdisant de frapper d'une peine disciplinaire tout officier qui, après examen d'un conseil d'enquête, n'aura pas été traduit devant un conseil de guerre.

CONCLUSION

Le chapitre deuxième du titre II du Code de justice militaire pourrait être rédigé ainsi qu'il suit :

Art. 209. Comme dans la loi du 4 juin 1857.

Art. 210. Tout général, tout commandant d'une troupe armée mis en jugement, après avis d'un conseil d'enquête, pour avoir capitulé en rase campagne est puni de la peine de mort avec dégradation militaire :

1° Dans le cas où la capitulation a eu pour résultat de faire poser les armes à sa troupe ;

2° Dans le cas où, avant de traiter verbalement ou par écrit, l'auteur de la capitulation n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur.

Art. 211. Tout général, tout commandant d'une troupe armée mis en jugement, après avis d'un conseil d'enquête, pour avoir compromis le salut de l'armée en ne se conformant pas aux règlements militaires ou aux ordres donnés spécialement pour la circonstance, est puni :

1° De la peine de mort, avec dégradation militaire, s'il a abandonné le poste qui lui était assigné ou s'il ne s'y est pas rendu;

2° De la destitution dans tous les autres cas.

Art. 212. Lorsqu'il se présentera des circonstances atténuantes dans les cas prévus par les articles 209, 210 et 211 de la présente loi, la peine de mort pourra être commuée en la peine de la dégradation ou en celle de la prison, pour un temps qui sera déterminé par le jugement.

Aucune peine répressive ne pourra être prononcée d'après les avis des conseils d'enquête, mentionnés auxdits articles 209, 210 et 211, sans une mise en jugement.

Nous venons de voir dans quelles circonstances et dans quelles limites la responsabilité incombant pour faits de guerre aux généraux et officiers pourvus de commandements, peut se traduire par une mise en jugement et par une peine judiciaire. Il reste à déterminer la responsabilité elle-même, c'est-à-dire à rechercher quels sont les individus responsables. Cette question ne saurait faire doute

en présence du principe fondamental de l'obéissance absolue. Celui qui est tenu d'exécuter les ordres, quels qu'ils soient, d'un chef responsable, ne peut être responsable lui-même que vis-à-vis de ce chef à qui, seul, par réciprocité, doit appartenir l'initiative des poursuites à exercer contre ses inférieurs.

Pendant la guerre de 1870-1871, un général de brigade, appartenant à la deuxième armée de la Loire, fut, comme nous l'avons vu plus haut, surpris par l'ennemi dans le parc de Chambord. Cette surprise eut les conséquences les plus fâcheuses, puisqu'elle découvrit la droite de l'armée ainsi que la ville de Tours, où siégeait le gouvernement, et força le général Chanzy à changer sa ligne de retraite. Le ministre de la guerre et son délégué voulurent frapper le général qui s'était ainsi laissé surprendre, mais Chanzy revendiqua hautement ses droits d'appréciation comme général en chef. Peut-être au fond couvrit-il avec trop d'indulgence l'acte de son subordonné, mais il eut cent fois raison de maintenir le principe, car il n'y a pas de commandement possible si l'inférieur peut être poursuivi en dehors de l'initiative du chef et même, comme c'était le cas, sans que ce chef ait été consulté.

Ainsi, dans toute armée, dans toute troupe isolée, dans toute place forte, il n'y a qu'un homme directement responsable envers le pays et le gouverne-

ment : c'est celui qui est investi du commandement. En ce qui concerne les forteresses, les règlements prévoient cependant un cas où la responsabilité se déplace : d'après l'article 208 du décret du 23 octobre 1883 sur le service dans les places de guerre, les devoirs et les responsabilités du gouverneur incombent aux commandants des forts dépendant d'une place ou d'un groupe de forts, *aussitôt qu'ils sont investis ou isolés de la place*. D'autre part, aux termes de l'article 288 du décret du 26 octobre 1883 sur le service des armées en campagne, ces mêmes devoirs et responsabilités incombent aux commandants des forts détachés, *sous la réserve de la subordination absolue au gouverneur de la place dont ils dépendent*. Il est certainement bien regrettable que dans deux règlements émanant du même ministère *à trois jours d'intervalle* on ait exprimé, en termes différents, la même idée et une idée capitale, on peut le dire, puisqu'elle se rattache à des faits pouvant entraîner la peine de mort. Mais comme il est impossible d'admettre la contradiction entre deux règlements portant pour ainsi dire la même date, on doit évidemment interpréter les deux articles, ou plutôt les deux paragraphes que je viens de citer, en ce sens que la subordination absolue cesse pour le commandant d'un fort détaché, en même temps que la responsabilité commence, à partir du moment où le fort est investi par l'ennemi et isolé de la place.

Aucune disposition analogue n'a été édictée pour les troupes en campagne. Et cependant le même cas peut se présenter, ou pour mieux dire, il s'est déjà présenté plusieurs fois et dans les circonstances les plus graves. A Maxen, dans la campagne de 1759, pendant la guerre de Sept ans, le général prussien Finck était, le lecteur doit se le rappeler [1], cerné par l'armée autrichienne; sa cavalerie, sous les ordres du général Wunsch, était parvenue à s'échapper, mais lorsqu'il s'agit de signer la capitulation pour les troupes cernées, les Autrichiens exigèrent que la cavalerie fût comprise dans cette capitulation ; Finck envoya en conséquence à Wunsch l'ordre de revenir auprès de lui, et Wunsch y consentit. Le même fait se passa à Baylen entre les généraux Dupont et Vedel, d'un côté, et les Espagnols, d'autre côté, mais avec cette circonstance singulièrement aggravante que Vedel n'avait pris aucune part au combat à la suite duquel Dupont se croyait forcé de capituler, que bien plus, il avait été, lui, Vedel, vainqueur des Espagnols, et qu'il entraînait, dans sa reddition, toute une autre division, celle de Dufour, dont le chef lui obéissait comme au plus ancien... On peut, certes, citer l'exécution de la convention de Baylen ou d'Andujar comme le triomphe le plus complet du dogme de l'obéissance absolue; mais Finck, dans l'affaire de

1. Voir livre II, chapitre II.

Maxen, et Dupont, dans le désastre de Baylen, avaient-ils le droit de commander à Wunsch et à Vedel comme ils l'ont fait. Non ! cent fois non ! S'il est un acte qui, pour être légitime, exige la liberté, c'est certainement l'exercice de la volonté. Or, ni Finck ni Dupont n'étaient libres. Wunsch et Vedel devaient-ils obéir à l'ordre qui leur fut transmis? Cette seconde question est plus délicate que la première ; car, du moment où l'on touche au principe de l'obéissance, on ne sait pas où l'on s'arrêtera. Mais en examinant de près l'affaire de Baylen, on reconnaîtra bien vite que l'ordre de Dupont, transmis par l'intermédiaire ou tout au moins sous la surveillance des officiers espagnols, avait été dénaturé dans son esprit, sinon dans sa lettre. Il en sera toujours ainsi toutes les fois que l'ennemi servira de canal à la transmission des ordres : un tel intermédiaire est donc absolument impossible, et il est vivement à regretter que, par une disposition formelle du règlement sur le service des armées en campagne, il ne soit pas stipulé qu'un subordonné, exécutant un ordre transmis par l'ennemi, l'exécute absolument sous sa responsabilité personnelle.

Quant aux généraux en chef, l'histoire nous montre deux systèmes complètement opposés dans la façon d'agir des souverains et des gouvernements à l'égard des généraux vaincus. Le peuple romain les recevait avec honneur, et lorsque Varron, consul

plébéien, rentra dans Rome à la suite de la bataille de Cannes, le Sénat sortit en corps au-devant de lui avec tout le peuple et le remercia de n'avoir point désespéré de la République[1].

Les sultans de Constantinople, au contraire, firent plus d'une fois décapiter ceux de leurs généraux qui s'étaient laissé battre par les chrétiens, comme Suleyman-Pacha après la défaite de Mohacz, en 1687, et bien d'autres.

La première République française imita les despotes ottomans plutôt que le peuple romain. Custine et Beauharnais périrent sur l'échafaud pour n'avoir pas secouru Mayence; Chancel, pour n'être pas sorti de Maubeuge; Houchard, pour n'avoir pas tiré parti de la victoire d'Hondschoote; Biron, pour n'avoir pas battu les Vendéens, etc., etc. En dehors de cette période révolutionnaire, l'histoire moderne de l'Europe présente peu d'exemples de généraux en chef punis pour n'avoir pas remporté la victoire. La disgrâce est la plupart du temps leur seul châtiment; quelques-uns même, comme Villeroy vaincu à Ramillies, comme d'Uxelles, hué par le peuple de Paris pour avoir rendu Mayence, sont accueillis avec bienveillance par le monarque. « On n'est pas « heureux à notre âge », dit Louis XIV à l'ami de sa jeunesse, lorsqu'il revint à Versailles après cette défaite de Ramillies due à son incapacité. Macdonald

1. Duruy, *Histoire romaine*, page 130.

battu par Blücher à la Katzbach, Oudinot et Ney défaits par Bernadotte à Grosbeeren et à Dennewitz, ne reçurent de Napoléon que des paroles d'encouragement. Soult, chassé du Portugal après la honteuse surprise d'Oporto, fut nommé major général des armées d'Espagne. Mais, caprice de despote, Masséna, le héros de Zurich et d'Essling, tomba dans la disgrâce la plus complète pour avoir à son tour perdu le Portugal, quoique au lendemain d'une bataille glorieuse, sinon d'une victoire, Fuentes de Oñoro. Et Marmont, blessé presque mortellement aux Arapiles, soumis à l'enquête la plus sévère et la plus humiliante pour avoir livré bataille aux Anglais, faillit être victime du système déplorable suivi dans les affaires militaires d'Espagne. Dupont lui-même et les autres généraux compromis dans la capitulation de Baylen, furent frappés en vertu de l'arrêt irrégulier d'une soi-disant cour suprême.

A l'étranger nous trouvons des sanctions plus graves de la responsabilité du commandement. Pour n'en rappeler que quelques-uns, l'amiral anglais Byng est puni de mort, en 1756, pour s'être laissé battre par l'escadre française devant Mahon. Finck est condamné à deux ans de prison et à la dégradation pour l'affaire de Maxen ; Mack est condamné à mort et grâcié après la capitulation d'Ulm. Il en est de même en Prusse des commandants de place de Custrin et de Stettin, etc.

Plus récemment, Benedeck, Clam-Gallas, Henikstein et Krismanic, traduits à Vienne devant un conseil d'enquête et rendus responsables des désastres de la monarchie autrichienne en 1866, sont mis en non-activité. Le jugement fut prononcé si légèrement que plus tard il fallut réhabiliter Clam-Gallas par des lettres qui le disculpaient complètement des fautes mises à sa charge[1].

En Italie, l'amiral Persano, vaincu à Lissa, est condamné par le Sénat à la dégradation, pour triple crime de désobéissance, de négligence et d'impéritie.

Comme on l'a très bien fait observer, tous ces généraux étaient coupables surtout d'incapacité, et la faute en était à ceux qui les avaient choisis. C'est ce que dit très bien, dans un exemple que nous avons cité, le comte de Clermont à propos de la capitulation de Minden, en 1758, et du lieutenant-général de Morangiès, gouverneur de cette place.

Enfin, la dernière grande guerre, celle des Russes et des Turcs, en 1877-1878, a donné lieu à un procès célèbre dans lequel l'accusé fut le général en chef Soliman-Pacha. Traduit devant un conseil de guerre composé de quatre maréchaux et trois divisionnaires, vivement chargé dans un réquisitoire qui ne portait pas sur moins de douze chefs d'accusation, déclaré coupable sur quatre de ces

1. Canonge, *Histoire militaire contemporaine*, tome I.

chefs, mais reconnu condamnable pour un d'eux seulement, celui de n'avoir pas marché au canon à la bataille d'Eski-Segra, Soliman fut condamné à l'exil perpétuel et à la perte de toutes ses décorations; le sultan commua sa peine en six ans d'exil. Ce procès est resté comme un monument de partialité, et il est notoire que le vainqueur d'Elena fut poursuivi en raison de faits politiques antérieurs à la guerre. Ce n'est donc pas un exemple à suivre[1].

En 1794, pendant le siège de Charleroi et quelques jours avant la bataille de Fleurus, le représentant du peuple, Saint-Just, instruit qu'un capitaine d'artillerie nommé Méras avait apporté quelque négligence dans la construction d'une batterie dont il était chargé, le fit fusiller dans la tranchée. Les généraux Hatry, commandant les troupes du siège, et Bollemont, commandant l'artillerie, ainsi que le commandant Marescot, chef du génie, ayant fait des représentations contre l'arrêt qui avait frappé le capitaine Méras, Saint-Just donna l'ordre de les arrêter immédiatement (traduisez *arrêter* par *fusiller*), mais Jourdan ne craignit pas, en refusant d'exécuter cet

---

1. Voir sur le procès de Soliman-Pacha, le très intéressant travail de M. Faure; *Spectateur militaire* des années 1882, 1883 et 1884; lire entre autres documents l'arrêt du conseil de guerre où se trouve cet incroyable considérant : Attendu que *les codes consultés ne contiennent pas d'article spécial s'appliquant au premier chef d'accusation*, mais que le degré de culpabilité de l'accusé entraîne la peine de mort, la détention ou l'exil, etc.

ordre, d'exposer sa tête qui fut sauvée par la victoire de Fleurus.

Il ne manquerait peut-être pas de personnages pour imiter Saint-Just dans son rôle facile de grand justicier. Espérons qu'il s'en trouverait aussi pour suivre l'exemple de Jourdan et même pour faire mieux que lui. Le tort de certains historiens a été de contribuer à propager une fausse légende, en accréditant l'opinion que la peur de la guillotine avait donné aux généraux de la République l'ardeur et l'activité qui leur faisaient défaut. Une armée dont les chefs n'auraient de courage et d'initiative que sous la menace de la mort serait une triste armée. L'honneur des généraux qui sauvèrent la France en 1794, des Hoche, des Moreau, des Jourdan, des Kléber, des Championnet, des Moncey, etc., fut, au contraire, d'avoir mis le dévouement à la patrie au-dessus de toutes les craintes, en bravant le tribunal révolutionnaire comme le feu de l'ennemi.

Rappelons-nous ce passé glorieux; restons bien convaincus que pour entretenir l'esprit militaire et exciter l'ardeur patriotique, les lois pénales ne suffisent pas, et cherchons des moyens plus sûrs d'élever ou de maintenir notre armée à hauteur de la tâche qui lui est dévolue dans notre organisation nationale.

APPENDICE

LIVRE PREMIER

LES PLACES FORTES

Les sièges de la guerre de Sept ans. — La suite des capitulations de 1806-1807.

J'ai cité cette observation du maréchal Marmont :

« Rien n'est plus digne d'admiration que la dé-
« fense d'une place poussée à ses dernières limites
« possibles, mais rien de plus rare. »

Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit d'étudier de près une période de l'histoire des guerres et de comparer pendant cette période la vigueur déployée par les divers partis dans les batailles et les combats, avec la mollesse qu'on est trop souvent en droit de reprocher aux défenseurs des places fortes.

Prenons pour exemple la guerre de Sept ans, remarquable par les batailles de Prague, de Collin, de Leuthen, de Zorndorf, de Torgau, de Kunersdorf, etc..., et récapitulons les sièges de cette guerre célèbre :

En 1756, l'armée prussienne pénètre le 29 août dans la Saxe ; *Dresde* capitule immédiatement sans coup férir.

En 1757, *Hameln* ouvre ses portes sans combat au maréchal d'Estrées, deux jours après la bataille de Hastembeck. *Schweidnitz* est investie au mois d'octobre par une partie de l'armée autrichienne ; la tranchée est ouverte le 27 ; les Autrichiens donnent, dans la nuit du 11 novembre, un assaut général à toutes les redoutes qui environnent le corps de place ; deux de ces redoutes sont enlevées ; le gouverneur prussien perd la tête et se rend prisonnier avec la garnison, qui comprenait 10 escadrons de hussards et 10 bataillons d'infanterie. Après la bataille de Breslau, dans laquelle M. de Bevern est battu par les Autrichiens et fait prisionnier, M. de Leswitz, laissé pour commander la place de *Breslau,* et qui jusque-là avait eu la réputation d'un bon officier, demande lui-même à capituler sans qu'on ait tiré contre la place un seul coup de canon ; il obtient la libre sortie de la garnison.

Cette même place de Breslau étant défendue par 17,000 Autrichiens, 14,000 Prussiens l'investissent le 7 décembre après la bataille de Leuthen : le froid est excessif ; les fossés sont gelés ; le gouverneur craint d'être pris par escalade ; une bombe met le feu à un magasin à poudre ; le 16 décembre, la garnison se rend prisonnière de guerre. « Ni les fortifications, ni

« le nombre des soldats », dit à ce sujet Frédéric II, « ne défendent une ville ; mais tout dépend de la tête « plus ou moins forte et du courage déterminé de « celui qui y commande. »

En 1758, *Nienbourg* se rend, le 28 février, au duc Ferdinand de Brunswick après deux jours de siège. On a pu voir, dans le courant de ce livre, la honteuse capitulation de Minden, le 14 mars.

Schweidnitz est investie par les Prussiens le 15 mars ; la tranchée est ouverte dans la nuit du 1er au 2 avril ; le 15, un fort extérieur est enlevé d'assaut en une demi-heure. Le gouverneur autrichien demande à capituler et se rend prisonnier avec 3,000 hommes.

Olmütz, investie le 16 mars par le maréchal Keith, est vigoureusement défendue par le général autrichien Marshall. Un convoi destiné à l'équipage de siège et venant de Neisse, est attaqué et détruit par Laudon, le 30 ; les Prussiens sont forcés de lever le siège.

Colberg, mauvaise place défendue par 700 invalides mais ayant pour commandant un brave homme, le major Heyden, est investie au mois de septembre par les Russes et vivement bombardée du 3 au 22 octobre : les Russes, chassés par une armée de secours, levèrent le siège le 1er novembre.

Le duc de Deux-Ponts fait investir, le 31 août, le fort de *Sonnenstein*, sur l'Elbe, dont la garnison est

forte de 1,400 hommes; le colonel Grape qui la commande se rend, le 2 septembre, sans aucune tentative de résistance.

Neisse, attaquée par les Autrichiens à la fin d'octobre, est délivrée le 6 novembre par Frédéric II en personne, après une défense honorable.

En 1759, un coup de main bien mené fait tomber, le 9 juillet, la place de *Minden* aux mains du duc de Broglie; mais l'armée française perd, le 1er août, la bataille de Minden; la place capitule le 2 sans coup férir.

Münster, occupée par les Français, capitule le 21 septembre, après une très belle défense; la garnison en sort libre avec les honneurs de la guerre.

Torgau, place informe couverte par une muraille et un fossé, avec quelques parapets en terre, subit quatre assauts et capitule le 8 août, faute de vivres, avec condition de laisser sortir la garnison libre. *Vittenberg* se défend et capitule de même.

Dresde, assiégée par les Autrichiens après la bataille de Kunersdorf et investie le 27 août, capitule le 4 septembre, au moment même où arrivait devant ses murs le général Wunsch, envoyé par Frédéric II à son secours. M. de Schmettau, le gouverneur, obéissait aux instructions qu'il avait reçues du roi de sauver avant tout la garnison et 20 millions qui se trouvaient dans les caisses de l'armée.

En 1760, *Glatz* est bloquée par les Autrichiens au

mois de juin. La tranchée est ouverte le 21 juillet. Les Autrichiens attaquent une redoute extérieure, s'en emparent, poursuivent les défenseurs et pénètrent avec eux dans la place sans éprouver de résistance; le gouverneur, marquis d'Oo, capitule immédiatement. Frédéric II n'hésite pas à attribuer ce fait extraordinaire à la trahison et aux intrigues des jésuites.

Dresde est assiégée de nouveau par les Prussiens : le commandant autrichien, M. Maguire, refuse de se rendre et est secouru par le maréchal Daun. *Breslau,* attaquée par *Laudon,* et *Colberg* encore une fois assiégée par les Russes, sont délivrées de même après une défense honorable.

En 1761, *Schweidnitz* est encore une fois prise par les Autrichiens, à la suite d'une escalade qui peut passer pour un des plus beaux faits d'armes de ce genre. Laudon, qui commande l'armée de siège, attaque à la fois avec quatre colonnes les quatre forts qui couvrent la place; il s'en empare et sans laisser reposer les troupes, se rend maître de la ville après quatre heures de lutte. Il fait ainsi 3,400 prisonniers.

Colberg, investie au mois de juin par l'armée et la flotte russes, oppose à toutes les attaques la résistance la plus vigoureuse : la place ne capitule que le 16 décembre, quand la garnison est à bout de vivres et de munitions.

Enfin, en 1762, la place de *Schweidnitz* est reprise par Frédéric II, après un siège de deux mois dans lequel se couvre de gloire l'illustre Gribeauval, le réformateur de l'artillerie française, alors commandant de l'artillerie autrichienne et chargé de diriger comme ingénieur la défense de Schweidnitz. Mais le gouverneur capitule, bien qu'il n'y ait pas encore de brèche au corps de place et que les travaux de l'assiégeant soient encore éloignés de la crête du glacis.

On voit combien peu de défenses, dans les sièges de cette guerre, ont mérité des éloges. On en trouve dans ce cas six ou sept à peine, sur vingt que j'ai citées. — Les commandants de Schweidnitz et de Breslau en 1757 et 1758, de Sonnenstein en 1758, de Minden en 1759 et de Glatz en 1760 auraient dû, au contraire, être sévèrement punis. Quant au commandant autrichien de Schweidnitz en 1762, sa capitulation prématurée après une défense honorable ne saurait s'expliquer.

Cette place de Schweidnitz semble du reste prédestinée, car la capitulation dont elle fut l'objet le 16 février 1807, fit encore tache parmi celles des forteresses de la Silésie, qui dans cette guerre se défendirent généralement bien. Le général Vandamme, chargé, sous le commandement supérieur du prince Jérôme, de la conquête de la Silésie, arriva devant Schweidnitz, le 10 janvier, avec 8,000 hommes, sans

équipage de siège ni munitions. La tranchée fut ouverte seulement dans la nuit du 3 février ; le bombardement, opéré par trente et une bouches à feu, commença le jour même ; un incendie considérable éclata dans la nuit du 4 au 5 et frappa les habitants de terreur. Le 6, un prince de Hohenzollern, attaché comme aide de camp à la personne du prince Jérôme Napoléon, fut chargé de porter la sommation et « décida le gouverneur à se rendre », dit le prince Jérôme dans son rapport à l'Empereur. Le gouverneur, sous le coup des nouvelles qui lui furent communiquées par le porteur de la sommation et en présence des dispositions de la population, consentit à capituler [1].

J'ai dit, dans le courant du livre, que les auteurs des capitulations de 1806 à 1807 n'avaient pas perdu pour attendre. Les premières poursuites furent exercées contre eux en 1809 lorsque, Napoléon étant occupé dans sa guerre contre l'Autriche, le parti de l'action, représenté par Scharnhorst, Tauenzien, Lestocq, reprit un instant le dessus.

Le général Romberg, qui avait capitulé à Stettin le 29 octobre 1806, fut alors mis en jugement, condamné à mort et gracié, sans doute à cause de son grand âge.

Le colonel Ingersleben, qui avait signé le 1er no-

1. Bonnal, *les Capitulations de la Prusse.*

vembre 1806 l'incroyable capitulation de Custrin, fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, mais sa peine fut commuée en une détention à vie dans une forteresse.

Deux commandants s'étaient succédé à Schweidnitz pendant le siège : le major Humbold et le lieutenant-colonel Hacke ; ils furent tous deux condamnés à mort, puis graciés, mais cassés de leurs grades et envoyés en détention perpétuelle dans une forteresse.

J'ai parlé des places de l'Italie rendues en 1799 avec une si déplorable facilité. Moreau avait cependant donné un exemple sévère en faisant fusiller, le 25 juillet, le commandant du fort de Ceva, condamné par un conseil de guerre, pour s'être rendu, le 17, aux insurgés de la vallée du Tanaro. La reddition des places n'en continua pas moins de la façon la plus honteuse ; en quarante jours, l'Italie fut perdue. « Si c'est faute d'approvisionnements de « bouche que les places d'Italie se sont rendues », écrivait à ce sujet le général Chasseloup-Laubat, commandant en chef du génie, « il faut faire fusiller « l'ordonnateur en chef ; si c'est par le manque « d'autres services, il faut en faire également jus- « tice. Mais enfin, il faut qu'elle se fasse, ou tout « s'écroulera de toutes parts. »

LIVRE DEUXIÈME

LES TROUPES EN CAMPAGNE

Le marquis de Montal à Asti. — Affaire de Meissen. — Le général Humbert en Irlande. — La division Sérurier aux batailles de Vérone et de Cassano. — Rottenmann. — Le colonel Cavalier.

J'ai cité un certain nombre de capitulations écrites ou verbales, consenties par des corps ou des fractions plus ou moins considérables d'armée et principalement par des troupes autrichiennes. Il faut bien se garder d'en conclure que ces troupes soient les seules qui aient subi des mésaventures de ce genre. On trouverait facilement, au contraire, dans les annales de l'armée française et de l'armée prussienne des exemples semblables, que l'on ne saurait trop méditer, si l'on veut se faire une idée juste des conditions dans lesquelles le commandant d'une troupe peut être forcé de capituler.

Pendant la guerre de la succession d'Autriche, en 1746, la division française du marquis de Montal, forte de 6,000 hommes, formait, dans la ville ouverte d'Asti, l'extrême gauche de l'armée gallo-espagnole d'Italie. Le roi de Sardaigne l'investit subitement, le 2 mars, avec 25,000 hommes et Montal se

rendit prisonnier le 8 mars, sans presque avoir combattu, au moment où le maréchal de Maillebois, commandant en chef l'armée combinée, accourait à son secours[1].

Dans cette même campagne de 1759 où les armes de Frédéric II subirent l'échec honteux de Maxen, raconté dans le livre, le général prussien Dierke, qui occupait le poste de Meissen, fut attaqué, le 3 décembre, par la division autrichienne de Beck. L'Elbe charriait d'énormes glaçons : Dierke ne put rétablir le pont ; il parvint cependant à faire passer sur l'autre rive, à l'aide de nacelles, une partie de son corps. Le reste, comprenant environ 2,000 hommes, fut attaqué avec impétuosité et forcé, après un combat des plus vifs, de mettre bas les armes[2].

Une des capitulations les plus honorables qu'il soit possible de citer dans cet ordre d'idées est celle à laquelle se trouva réduit, en Irlande, le général Humbert, au mois de septembre 1799. Amené par l'escadre partie de Rochefort, Humbert était débarqué, le 21 août, avec 1,150 hommes et trois pièces de campagne ; il avait ajouté à sa petite troupe deux ou trois milliers d'insurgés et remporté à Castlebar, le 27 août, sur l'armée anglaise forte de 10,000 hommes, une victoire complète

1. Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*, tome Ier.
2. Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*, tome II.

dont les trophées furent 1,200 prisonniers, douze pièces de canon et cinq drapeaux. Il livra ensuite plusieurs combats glorieux et fut enfin entouré à Ballinamack, le 8 septembre, par vingt-cinq à trente mille hommes de troupes réglées, soutenues par près de cent pièces d'artillerie. Les insurgés jetèrent leurs armes et se dispersèrent; la petite armée de Humbert fut forcée de se rendre prisonnière. Cette campagne de seize jours fit le plus grand honneur aux armes de la République[1].

Je dois aussi rappeler comme exemples d'événements que ne peuvent éviter les hommes les plus connus pour leur bravoure et leur capacité militaire, deux capitulations subies dans la campagne d'Italie de 1799, par la division Sérurier.

Après la bataille de Vérone, gagnée par Schérer le 26 mars, l'armée française d'Italie avait dû battre en retraite par suite des nouvelles reçues de l'armée d'Helvétie. Pour masquer son mouvement, Schérer fit exécuter par la division Sérurier une fausse attaque sur Vérone; l'ardeur des troupes les entraîna trop loin malgré les efforts de leur général. Surprises par des forces supérieures, elles se battirent bravement, mais bientôt accablées et rompues, elles furent mises en déroute. Les Autrichiens avaient détruit un des ponts qui devaient servir à la retraite.

1. *Victoires et conquêtes*, tome X.

Cinq mille hommes, pour la plupart Piémontais, se trouvèrent ainsi coupés de toute communication, cernés sur la rive gauche de l'Adige et forcés de mettre bas les armes.

Le reste de la division Sérurier périt de la même manière à la bataille de Cassano. Complètement isolée par suite de l'évacuation du village de Caprio par le général Grenier, cette division, attaquée et entourée par des forces supérieures, lutta bravement toute la soirée et toute la nuit. Au jour, son général apprit la défaite de l'armée et la retraite précipitée de Moreau, le commandant en chef. Il n'avait plus avec lui que 2,500 hommes et était cerné par 10,000; il assembla ses officiers et voulut leur inspirer la résolution de se frayer un passage, l'épée à la main, à travers les rangs de l'ennemi. Sa voix resta sans écho : le combat de la veille et de la nuit avait épuisé tous les courages. Sérurier dut alors demander à capituler; il se rendit prisonnier avec 2,500 hommes et 15 canons.

Un des événements de guerre les plus extraordinaires que l'on puisse rappeler est celui qui est cité dans le quatorzième bulletin de la Grande-Armée, campagne de 1809. « Le capitaine d'état-major Mathieu, envoyé en reconnaissance par le prince Eugène, commandant l'armée française d'Italie, et accompagné d'un seul dragon, tomba, aux environs de Salzbourg, dans le poste ennemi de Rottenmann, qui

le fit prisonnier. Il eut la présence d'esprit de se dire envoyé comme parlementaire pour annoncer au corps au pouvoir duquel il se trouvait, la défaite du général Jellachich et pour sommer ce corps de se rendre. Sur cette sommation, le général-major Plunkett mit bas les armes avec 3,000 hommes et livra en même temps au capitaine Mathieu plusieurs canons, caissons et fourgons. »

Enfin, je ne saurais mieux terminer ce long exposé qu'en montrant par un dernier exemple combien il est difficile d'apprécier les circonstances qui peuvent conduire le commandant d'une troupe à composer avec l'ennemi.

Au mois de mars 1801, le colonel Cavalier sortait d'Alexandrie, par ordre du général Menou, avec un convoi de 600 chameaux, escorté par un détachement de 550 hommes (fantassins et cavaliers). Il devait ramener des vivres à Alexandrie, mais il fut rencontré et poursuivi dans le désert par la colonne du général anglais Doyle. Voyant ses troupes et les animaux du convoi épuisés de fatigue, il s'arrêta et fut aussitôt invité par un officier anglais à livrer son convoi à l'ennemi, sous la condition que, lui et les soldats du détachement, sans être faits prisonniers, seraient transportés en France avec leurs armes et leurs bagages.

« Cette offre du pays natal », dit Napoléon, « faite « au milieu des arides déserts de la Libye séduisit

« tous les cœurs. » La convention fut promptement conclue : elle livrait aux Anglais 600 chameaux qu'il leur avait été impossible de trouver jusque-là.

Menou flétrit la conduite du colonel Cavalier dans un ordre du jour d'une violence inouïe ; Napoléon, de son côté, a dit que cet officier supérieur, distingué d'ailleurs par son mérite et son courage, aurait dû, à sa rentrée en France, être traduit devant un conseil de guerre. Il n'en fut rien, et le colonel Cavalier fut, au contraire, généralement approuvé pour avoir conservé à la France 550 braves gens dont la mort en captivité n'aurait été pour le pays d'aucune utilité....

C'est possible, mais le colonel Cavalier devait avant tout obéir à la loi militaire, qui lui ordonnait de se défendre contre l'ennemi [1], et qui lui interdisait de conclure une convention, avantageuse seulement pour lui et pour ses soldats.

---

1. En ce moment même, on se prépare à élever une statue au sergent Blandan, cette personnification modeste du devoir militaire. (Voir page 325.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

BATAILLES, COMBATS, SIÈGES, SURPRISES, ETC.

CITÉS DANS LE PRÉSENT OUVRAGE

A

Abensberg (bataille d'). 20 avril 1809, p. 312.
Ablis (surprise d'). 8 octobre 1870, p. 376.
Aboukir (combat naval d'). 1er août 1798, p. 4.
Afghanistan (retraite de l'). 1841, p. 410.
Aïn-Temouchen (affaire d'). 1845, pp. 259, 333, de 337 à 342.
Aladja (bataille d'). 16 octobre 1877, p. 319.
Alcolea (combat du pont d'). 7 juin 1808, p. 279.
Albuera (bataille d'). 16 mai 1811[1], pp. 117, 118.
Alesia (siège d'). 52 avant J.-C., p. 31.
Alexandrie [Piémont] (siège de la citadelle d'). 1799, p. 197.
Alexandrie [Piémont] (convention d'). 15 juin 1800, pp. 247, 248.
Alexandrie [Égypte] (évacuation d'). 1er septembre 1801, pp. 245, 246.
Algésiras (combat naval d'). 12 mars 1801, p. 10.
Alkmaër (convention d'). 18 octobre 1799, pp. 235, 236, 237, 239, 441.
Allersheim (les Bavarois à). 3 août 1645, p. 303.
Almeida (siège d'). 1811, pp. 156, 159, 160, 400.
Ambert (combat d'). 24 août 1796, pp. 445, 446.
Ancône (siège d'). 1799, pp. 153, 154, 195, 367.

---

1. Par suite d'une faute de copie, il a été mis dans le texte 1812 au lieu de 1811.

Andujar (convention d'). 21 juillet 1808, pp. 286, 288, 456.
Anvers (siège d'). 1814, pp. 108, 116, 122, 123.
Arapiles (bataille des). 21 juillet 1812, pp. 120, 458.
Arroyo-Molinos (surprise d'). 27 octobre 1811, pp. 371, 372.
Asti (capitulation d'). 1746, pp. 471, 472.
Auerstædt (bataille d'). 14 octobre 1806, pp. 121, 201, 273, 274, 423, 424.
Austerlitz (bataille d'). 2 décembre 1805, pp. 116, 156.
Avesnes (capitulation d'). 22 juin 1815, p. 213.

B

Bac-Lé (guet-apens de). 1884, pp. 384, 385.
Badajoz (1er siège de). 1811, pp. 82, 98, 99, 156, 425.
Badajoz (2e siège de). 1811, pp. 116, 117, 118, 119, 156, 160, 401, 425.
Badajoz (3e siège de). 1812, pp. 6, 89, 90, 91, 92, 98, 99, 156, 160, 351, 352.
Balaklava (combat de). 25 octobre 1854, p. 429.
Ballanimack (capitulation de). 8 septembre 1799, p. 473.
Bard (Attaque du fort de). 24 mai 1800, pp. 138, 139.
Bassano (bataille de). 7 septembre 1796, p. 311.
Bautzen (bataille de). 21 mai 1813, p. 379.
Baylen (bataille et capitulation de). 19 juillet 1808, pp. 32, 113, 226, 259, 277, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 341, 342, 421, 422, 423, 443, 444, 456, 458.
Beaumont (bataille de). 30 août 1870, pp. 352, 363, 364, 378, 418.
Belfort (blocus de). 1815, p. 135.
Belfort (siège de). 1870-1871, pp. 48, 76, 77, 82, 83, 84, 168, 169, 170, 221, 293.
Benavente (retraite de). 1808, p. 409.
Berceau (perte de la corvette *le*). 1846, p. 16.
Bérézina (passage de la). 26 novembre 1812, pp. 314, 407, 409.
Bergen (combat de). 19 septembre 1799, pp. 237, 248.
Berg-op-Zoom (prise de). 1747[1], p. 100.
Berg-op-Zoom (surprise manquée de). 1814, pp. 100, 101, 102.
Biberach (combat de). 9 mai 1800, p. 427.
Binas (combat de) 26 octobre 1870, p. 331, 332.
Bitche (siège de). 1870-1871, pp. 75, 87, 169, 220.

1. C'est par erreur que le texte porte 1745.

Blasenbourg (capitulation de). Novembre 1806, p. 207.
Blenheim (capitulation de). 13 août 1704, pp. 259, 304, 305, 306.
Bonn (siège de). 1689, p. 147.
Borisow (combat de). 26 novembre 1812, pp. 147, 314, 315.
Borny (bataille de). 14 août 1870, p. 66.
Brescia (sac de). 1511, p. 92.
Brescia (prise de). 1849, p. 92.
Breslau (sièges de). 1757-1760, pp. 464, 467.
Brisach (siège de). 1703, p. 182.
Burick (prise de). 1672, p. 178.
Burgos (siège de). 1812, pp. 28, 100, 116, 119, 120, 156, 400.
Busaco (bataille de). 27 septembre 1810, p. 253.

C

Cadix (siège de). 1810, p. 116.
Caire (convention du). 28 juin 1801, pp. 242, 243, 244, 443.
Camaron (combat de). 30 avril 1863, pp. 330, 331.
Cambrai (capitulation de). 1815, p. 213.
Candie (siège de). 1678, p. 411.
Cannes (bataille de). 216 avant J.-C., p. 457.
Canope (bataille de). 21 mars 1801, p. 243.
Captain (perte de la frégate *le*). 1870, pp. 16, 17.
Caroline (combat de la). 16 juillet 1808, p. 281.
Cassano (bataille de). 27 avril 1799, p. 474.
Castel-Franco (combat de). 23 novembre 1805, p. 341.
Castiglione (bataille de). 5 août 1796, pp. 309, 401, 442.
Castlebar (bataille de). 27 août 1799, p. 472.
Castricum (combat de). 6 octobre 1799, pp. 237, 248.
Chambord (surprise de). 9 décembre 1870, pp. 377, 453.
Charleroy (prise de). 1665, p. 178.
Charleroy (siège de). 1673, p. 112.
Charleroy (siège de). 1794, p. 460.
Charlestown (siège de). 1863-1865, p. 175.
Cinca (passage de la). 1810, pp. 322, 323, 342.
Cintra (convention de). 30 août 1808, pp. 228, 248, 249, 255, 256, 257, 443.
Ciudad-Rodrigo (1er siège de). 1810, pp. 99, 156, 159.
Ciudad-Rodrigo (2e siège de). 1812, pp. 26, 27, 89, 91, 100.
Closter-Seven (convention de). 1757, pp. 229, 231, 232, 233, 236, 443.

Coire (combat de). 7 mars 1799, p. 330.
Colberg (sièges de). 1758, 1761, 1807, pp. 156, 465, 467.
Condé (reprise de). 1794, p. 192.
Coni (siège de). 1799, pp. 197, 198.
Constantine (retraite de). 1836, p. 10.
Constantine (assaut de). 13 octobre 1837, p. 88.
Cordoue (prise et pillage de). 7 juin 1808, pp. 279, 280.
Cosseria (capitulation de). 15 avril 1796, p. 308.
Court-House (capitulation de). 9 avril 1865, pp. 254, 295, 296, 300, 443.
Craonne (bataille de). 7 mars 1814, p. 359.
Crefeld (bataille de). 23 juin 1758, pp. 353, 354, 355, 364, 378.
Crémone (surprise de). 1er février 1702, pp. 9, 348, 349.
Culm (bataille de). 31 septembre 1813, pp. 263, 264, 266, 427.
Custrin (capitulation de). 28 octobre 1806, pp. 203, 204, 208. 458, 470.
Custrin (blocus de). 1813, p. 58.
Czenstochau (prise du fort de). 19 novembre 1806, pp. 207, 208.

D

Dachau (surprise de). 6 septembre 1796, pp. 366, 367.
Dantzick (siège de). 1807, pp. 30, 52, 156.
Dantzick (siège de). 1813, pp. 58, 161, 162.
Delhi (prise de). 1857, p. 91.
Dennewitz (bataille de). 5 septembre 1813, p. 458.
Deynse (capitulation de). 1692, p. 181.
Diernstein (combat de). 11 novembre 1805, pp. 68, 267, 268, 269, 278, 289, 290, 419, 420.
Dixmude (siège de). 1695, p. 181.
Djemilah (défense du camp de). 18 décembre 1838, pp. 333, 334.
Dnieper (combats sur le). Novembre 1812, pp. 10, 68, 291, 292, 293.
Douai (siège de). 1665, p. 178.
Dresde (bataille de). 27 août 1813, pp. 265, 312, 313.
Dresde (sièges de). 1756, 1757, 1759, 1760, 1813, pp. 45, 68, 464, 466, 467.
Dresde (capitulations de). 1756, 1759, 1760, 1813, pp. 45, 68, 464, 466, 467.
Dunkerque (siège de). 1793, pp. 30, 116.

E

Ebersberg (combat d'). 3 mai 1809, p. 312.
Eckmühl (bataille d'). 22 avril 1809, pp. 121, 312.
Egmont (bataille d'). 2 octobre 1799, p. 237.
Eisenach (surprise d'). 18 octobre 1806, p. 379.
El-Arich (surprise d'). 15 février 1799, p. 357.
El-Arich (convention d'). 28 janvier 1800, pp. 239, 240, 241.
Elena (bataille d'). 4 décembre 1877, pp. 309, 320, 460.
Engen (bataille d'). 3 mai 1800, p. 426.
Erfurt (capitulation d'). 16 octobre 1806, pp. 202, 274, 379.
Ernani (défense d'une grange près d'). Juillet 1810, pp. 323, 324, 325.
Eski-Segra (bataille d'). 1878, p. 460.
Essling (bataille près d'). 22 et 23 mai 1809, p. 458.
Etoges (surprise d'). 15 février 1814, p. 360.
Etrepagny (combat d'). 30 novembre 1870, p. 376.
Evora (combat et sac d'). 30 juillet 1808, p. 250.
Exilles (prise d'). 1709, p. 184.
Eylau (bataille d'). 8 février 1807, pp. 121, 313, 398.

F

Favorite (bataille de la). 16 janvier 1797, p. 259.
Feldkirch (capitulation de). Novembre 1805, p. 341.
Fère-Champenoise (combat de la). 25 mars 1814, pp. 314, 315, 316.
Fère (reddition de la). 1814, p. 212.
Fère (défense de la). 1815, p. 213.
Ferrare (siège de). 1799, p. 196.
Figuières (siège de). 1794, pp. 194, 195.
Figuières (surprise de). Avril 1811, p. 349.
Flessingue (siège de). 1809, pp. 209, 210.
Fleurus (bataille de). 26 juin 1794, pp. 116, 460.
Fourches-Caudines (combat des). 20 janvier 1799, p. 327.
Fou-Tchéou (bombardement de). 1885, p. 10.

Francfort-sur-l'Oder (bataille de). 12 août 1759, p. 261.
Franckenthal (prise de). 1792, p. 42.
Freyberg (surprise de). 1813, pp. 372, 373.
Friedland (bataille de). 14 juin 1807, pp. 116, 156, 278, 290, 398.
Fræschviller (bataille de). 6 août 1870, pp. 168, 413, 415, 416. 423.
Fuentès-d'Oñoro (bataille de). 3 et 5 mai 1811, pp. 313, 389, 458
Fulda (surprise de). 1759, p. 356.

G

Gand (siège de). 1678, pp. 95, 96, 97.
Gand (siège de). 1709, pp. 183, 184.
Geisberg (bataille de). 28 juin 1793, p. 393.
Gênes (siège de). 1800, pp. 55, 61, 62, 64, 71, 72, 154, 155, 176.
Gênes (siège de). 1813, p. 45.
Gergovie (siège de). 52 avant J.-C., p. 31.
Gévora (bataille de la). 19 février 1811, p. 82.
Gigelli (expédition de). 1678, pp. 410, 411.
Girone (1er siège de). 1808, pp. 404, 407, 408.
Girone (2e siège de). 1809, pp. 34, 156, 157, 158, 367, 368.
Gratz (le 84e de ligne à). 15 et 16 juin 1809, pp. 329, 330.
Graudenz (siège de). 1807, p. 156.
Grave (défense de). 1674, pp. 55, 146, 147, 161.
Grave (siège de). 1794, p. 151.
Grosbeeren (bataille de). 23 août 1813, p. 458.

H

Haguenau (siège de). 1704, p. 151.
Halle (combat de). 17 octobre 1806, pp. 278, 290.
Hambourg (siège de). 1813-1814, pp. 45, 50, 51, 85, 116, 121, 122.
Hameln (prise et évacuation de). 1757-1758, pp. 234, 409, 464.
Hameln (capitulation de). 20 novembre 1806, pp. 206, 208.
Hanau (bataille de). 30 octobre 1813, p. 392, 393.
Haslach (combat de). Octobre 1805, pp. 270, 272, 290.
Hastembeck (bataille de). 26 juillet 1757, pp. 230, 232, 233.
Haynau (surprise de). 25 mai 1813, pp. 379, 380.
Heilsberg (bataille de). 10 juin 1807, p. 393, 394.

Héliopolis (bataille d'). 20 mars 1800, p. 242.
Hochkirch (bataille de). 14 octobre 1758, pp. 352, 355, 356, 378.
Hochstædt (bataille d'). 13 août 1704, pp. 259, 303.
Hondschoote (bataille de). 8 septembre 1793, pp. 30, 457.
Hougue (bataille navale de la). 29 mai 1692, p. 4.
Huningue (siège de la tête du pont de). 1796-1797, pp. 142, 143, 145, 399, 401.
Huningue (siège de). 1815, pp. 143, 144, 145, 214.

I J

Jaffa (assaut de). 7 mars 1799, p.89.
Jemmapes (bataille de). 6 novembre 1792, p. 116.
Iéna (bataille d'). 14 octobre 1806, pp. 116, 201, 208, 273, 379, 391, 392, 422.
Jérusalem (siège de). 70, pp. 31, 53, 157.
Inkermann (bataille d'). 5 novembre 1854, pp. 9, 128, 129, 430, 431, 432, 433.
Juin (combat naval du 1er). 1794, p. 11.
Junon (la frégate *la*). 1868, p. 15.

K

Kaiserslautern (combat de). 23 mai 1794, p. 356.
Kars (siège de). 1855, p. 62.
Kars (sièges de). 1877-1878, pp. 30, 401.
Katzbach (bataille de la). 26 août 1813, pp. 314, 458.
Kehl (siège du fort de). 1796-1797, pp. 141, 142, 400, 401.
Kobryn (surprise de). 1812, pp. 313, 370, 371.
Kollin (bataille de). 18 juin 1757, p. 463.
Kouro-Kaboul (passage des défilés de). 1842, p. 410.
Krasnoé (combats de). 15 et 16 novembre 1812, p. 291.
Kulmbach (capitulation de). 1806, p. 207.
Kunersdorf (bataille de). 12 août 1759, pp. 261, 463.

L

Ladonchamp (combat de). 7 octobre 1870, p. 67.
Landau (débloquement de). 1793, pp. 30, 116.

Landeshut (combat de). 23 juin 1760, pp. 265, 266, 387.
Landrecies (reprise de). 1794, p. 192.
Laon (bataille de). 9 et 10 mars 1814, pp. 358, 359, 360.
Laon (capitulation de). 8 septembre 1870, pp. 46, 47, 86.
Leipsick (bataille de). 18 octobre 1813, pp. 57, 68, 145, 314, 316, 317, 436.
Lérida (siège de). 1810, pp. 87, 88, 89, 156.
Leuthen (bataille de). 5 décembre 1757, p. 461.
Lille (1er siège de). 1665, p. 178.
Lille (2e siège de). 1708, pp. 5, 55, 147, 148, 149, 150, 161, 176.
Lille (bombardement de). 1792, pp. 32, 87, 116, 119.
Lissa (bataille navale de). 20 juillet 1866, p. 459.
Loigny (bataille de). 2 décembre 1870, pp. 318, 319.
Lonato (bataille et surprise de). 3 et 4 août 1796, pp. 308, 309, 401.
Longwy (1er siège de). 1792, pp. 39, 40, 190, 234, 235.
Longwy (2e siège de). 1815, p. 214.
Longwy (3e siège de). 1870, p. 223.
Lowositz (bataille de). 30 septembre 1756, p. 261.
Lubeck (assaut de). 5 novembre 1806, pp. 89, 277.
Lucknow (siège de). 1857, pp. 132, 133, 134, 135.
Lutzen (bataille de). 2 mai 1813, p. 378.
Luxembourg (investissement de). 1698, p. 96.

M

Macta (combat de la). 28 juin 1835, pp. 380, 381, 382.
Madrilejos (le 116e à). 1808, pp. 289, 290, 291, 411.
Maëstricht (1er siège de). 1673, p. 180.
Maëstricht (2e siège de). 1676, pp. 20, 21, 22, 113.
Magdebourg (sac de). 10 mai 1631, pp. 89, 91.
Magdebourg (siège de). 1806, pp. 204, 205.
Magenta (bataille de). 4 juin 1859, p. 9.
Magnano (bataille de). 5 avril 1799, p. 195.
Malakof (prise de). 8 septembre 1855, p. 129.
Malte (siège de). 1801, p. 82.
Mantoue (1er siège de). 1796-1797, pp. 30, 51, 60, 61, 400, 401, 402.
Mantoue (2e siège de). 1799, pp. 198, 199, 200, 201, 444.

Manzanarès (massacre de). 1808, p. 280.
Marengo (bataille de). 14 juin 1800, pp. 116, 247, 248, 311, 312, 392, 419, 420.
Massafran (surprise du). 12 août 1840, p. 381.
Maubeuge (siège de). 1793, pp. 30, 116, 191, 457.
Maubeuge (surprise manquée de). 1814, pp. 104, 105.
Maxen (combat de). 20 novembre 1759, pp. 226, 261, 262, 263, 264, 387, 443, 455, 458.
Mayence (1er siège de). 1689, pp. 23, 24, 457.
Mayence (prise de). 1792, pp. 42, 43.
Mayence (2e siège de). 1793, pp. 24, 25, 55, 56, 64, 150, 164, 191, 457.
Mayence (lignes de). 1795-1796, pp. 57, 403, 404.
Mayence (blocus de). 1813, pp. 57, 58.
Mazagran (défense de). 1840, pp. 105, 333, 428.
Medellin (bataille de). 28 mars 1809, p. 398.
Méduse (naufrage de la). 1816, pp. 12, 13.
Meissen (capitulation de). 1759, p. 472.
Menin (prise de). 30 avril 1794, pp. 150, 151, 159.
Mered (combat de). 10 avril 1842, pp. 325, 428.
Metz (siège de). 1552, p. 111.
Metz (blocus de). 1870, pp. 20, 36, 37, 38, 46, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 97, 107.
Mézières (siège de). 1521, pp. 110, 111.
Mézières (siège de). 1815, p. 214.
Mézières (bombardement de). 1870, pp. 48, 87.
Milan (siège du château de). 1799, p. 196.
Millesimo (bataille de). 14 avril 1796, p. 308.
Mincio (passage du). 27 décembre 1800, p. 278.
Minden (capitulation de). 14 mars 1758, pp. 185, 186, 203, 459.
Minden (sièges de). 1759, p. 466.
Minho (passage du). 1809, p. 322.
Missolonghi (sièges de). 1823-1825, pp. 162, 163, 164, 165, 167, 330.
Mitidja (combat dans la). Septembre 1835, p. 325.
Mœskirch (bataille de). 3 mai 1800, p. 427.
Mohrungen (combat de). 25 janvier 1807, p. 278.
Monge (perte de l'aviso *le*). 1868, pp. 15, 17.
Mons (investissement de). 1678, p. 96.
Montebello (combat de). 20 mai 1859, pp. 414, 415.
Montelegino (défense de la redoute de). 10 avril 1796, pp. 307, 308.

Montenotte (bataille de). 12 avril 1796, pp. 279, 308.
Mont-Thabor (bataille du). 16 avril 1799, p. 114.
Montréal (capitulation de). 8 septembre 1760, pp. 38, 39, 103, 187.
Monzon) défense du fort de). 1813, pp. 62, 103, 104, 134.
Morée (combat de). 16 décembre 1870, pp. 394, 395.
Moskowa (bataille de la). 7 septembre 1812, p. 156.
Münster (prise de). 1759, p. 466.

N

Naërden (capitulation de). 1672, pp. 180, 181.
Namur (investissement de). 1678, p. 96.
Narwa (bataille de). 1700, p. 306.
Nazareth (combat de). 8 avril 1799, pp. 326, 327.
Neisse (siège de). 1758, p. 466.
Neufbrisach (siège de). 1870, p. 48.
Neumarckt (combat de). 24 avril 1809, p. 312.
Nicopolis (combat de). 29 octobre 1799, pp. 328, 329.
Nienburg (capitulations de). 1758 et 1813, pp. 207, 465.
Nimègue (siège de). 1794, p. 151.
Niwerburg (reddition de). 1672, p. 179.
Nordlingen (bataille de). 3 août 1645, pp. 302, 303, 304, 341.
Nordlingen (capitulation de). 18 octobre 1805, p. 271, 272, 341.
Numance (siège de). 134 avant J.-C., p. 157.

O

Ocaña (bataille d'). 19 novembre 1809, p. 398.
Olmütz (siège d'). 1758, p. 465.
Oporto (surprise et retraite d'). Mai 1809, pp. 357, 358, 404, 405, 425, 458.
Oporto (insurrection d'). 1808, p. 250.
Orcha (destruction de matériel à). 1812, pp. 408, 409.
Orizaba (siège d'). 1861, p. 167.
Orsoy (prise d'). 1672, p. 178.
Oudenarde (siège d'). 1665, p. 178.
Oued-Fodda (combat de l'). 1842, pp. 382, 383.

P

Pampelune (surprise de la citadelle de). 1808, p. 350.
Pampelune (blocus de). 1813, pp. 58, 59, 60, 64, 67, 156, 161.
Paris (capitulation de). 3 juillet 1815, p. 213.
Paris (siège de). 1870-1871, pp. 38, 46, 48, 62, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 79, 87.
Pavie (François Ier à). 1525, p. 387.
Péronne (reddition de). 1815, p. 213.
Péronne (siège de). 1871, p. 48.
Peschiera (siège de). 1799, pp. 195, 196.
Phalsbourg (siège de). 1870, pp. 38, 46, 76, 87, 168, 221.
Philipopoli (bataille de). 15, 16 et 17 janvier 1878, p. 299, 300.
Philipsbourg (siège de). 1676, pp. 20, 21, 22.
Pirna (capitulation de). 1756, pp. 260, 261, 443.
Pizzighet'one (siège de). 1799, p. 196.
Pla-el-Coto (surprise de). 10 janvier 1795, p. 365.
Plewna (siège de). 1878, pp. 30, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 310.
Poitiers (le roi Jean à). 1356, p. 387.
Pondichéry (prise de). 1761, pp. 103, 187, 188, 189.
Port-Louis (reddition de). 1810, p. 103.
Port-Mahon (prise de). 1710, p. 183.
Port-Mahon (assaut de). 1756, p. 458.
Prague (escalade de). 1741, pp. 102, 103, 348.
Prague (capitulation de). 1742, pp. 139, 140, 141.
Prague (bataille de). 1757, p. 463.
Prenzlow (capitulation de). 28 octobre 1806, pp. 274, 275, 276, 341, 443, 456.
Prevesa (combat de). 22 octobre 1799, p. 529.
Primolano (combat de). 7 septembre 1796, p. 309.
Prince (perte du vapeur *the*). 14 novembre 1854, p. 16.
Puebla (siège de). 1863, pp. 30, 166, 167, 168, 400.
Pul'awa (bataille de). 27 mai 1709, pp. 259, 306, 307.

Q

Quesnoy (siège du). 1711, p. 184.
Quesnoy (reprise du). 1794, p. 192.

R

Radtkau (capitulation de). 7 novembre 1806, pp. 274, 277, 341, 443.
Raid { du capitaine Curely en 1809, pp. 365, 366.
de Stuart en 1862, p. 366.
Ramillies (bataille de). 23 mai 1706, p. 457.
Reinberg (prise de). 1672, pp. 178, 179.
Renard (perte de l'aviso *le*). 1885, p. 17.
Rezonville (bataille de). 16 août 1870, p. 390.
Rheinfels (capitulation de). 1794, pp. 192, 193.
Rivoli (bataille de). 14 janvier 1797, pp. 116, 310.
Rocroi (siège de). 1871, p. 48.
Roliça (combat de). 15 août 1808, pp. 251, 252.
Roses (siège de). 1794, pp. 151, 152, 153.
Rossbach (bataille de). 3 novembre 1757, pp. 232, 233, 378.
Rottenmann (capitulation de). 1809, pp. 474, 475.

S

Sagonte (siège de). 219 avant J.-C., p. 159.
Sagonte (siège et bataille de). 25 octobre 1811, pp. 30, 158, 159.
Saint-Jean-d'Acre (siège de). 1799, pp. 113, 114, 115, 116, 128, 402, 403.
Saint-Privat (bataille de). 18 août 1870, pp. 10, 390.
Saint-Sébastien (capitulation de). 1794, pp. 193, 194.
Saint-Sébastien (siège de). 1813, pp. 28, 29, 62, 85, 89, 90, 91, 100, 119, 156, 160, 161.
Salamanque (bataille de). 21 juillet 1812, pp. 28, 120, 425.
Salinas (surprise de). 25 mai 1811, p. 379, 380.
Salza (surprise sur la). 1805, p. 375.
Sambre (Napoléon sur la). 15 juin 1815, pp. 360, 361, 362.
San-Lorenzo (combat de). 8 mai 1863, p. 30.
Saragosse (sièges de). 1808-1809, pp. 32, 33, 34, 156, 159, 303, 401.
Schipka (capitulations de). 19 janvier 1878, p. 299.
Schlestadt (siège de). 1870, p. 48.
Schweidnitz (capitulations de). 1757, 1758, 1760, 1762, 1807, pp. 461, 465, 467, 468, 469, 470.

Sébastopol (siège de). 1854-1855, pp. 4, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 368, 369.
Secchia (surprise sur la). 17 novembre 1734, pp. 352, 353.
Sedan (bataille et capitulation de). 1er septembre 1870, pp. 262, 277, 296, 297, 298, 342, 387, 443.
Sémillante (perte de la). 15 février 1855, pp. 16, 17.
Sidi-Brahim (combat de). 22 septembre 1845, pp. 335, 336, 337, 426, 428, 429.
Sidi-Rached (combat de). 16 mai 1843, pp. 334, 335, 428.
Sienne (siège de). 1554, pp. 34, 35, 53, 54, 64, 80, 81.
Silistrie (siège de). 1854, pp. 123, 124, 401.
Sombacourt (surprise de). 29 janvier 1871, p. 377.
Soissons (capitulation de). 1814, pp. 137, 138, 210, 211, 212, 358.
Soissons (siège de). 1870, pp. 48, 86.
Sonnenstein (prise de). 1758, p. 466.
Spandau (capitulation de). 25 octobre 1806, pp. 202, 203.
Spickeren (bataille de). 6 août 1870, pp. 66, 415, 416, 417, 418, 433, 434.
Spire (prise de). 1792, p. 42.
Stettin (capitulation de). 29 octobre 1806, pp. 203, 458, 470.
Stettin (blocus de). 1813, p. 58.
Strasbourg (siège de). 1870, pp. 35, 36, 38, 46, 83, 87, 97, 203.
Suisse (Sowarow en). 1799, pp. 405, 406.

T

Talavera (bataille de), 28 juillet 1809, pp. 253, 396.
Tarragone (siège de). 1811, pp. 34, 84, 85, 89, 156, 159.
Tengen (combat de). 19 avril 1809, p. 312.
Thermopyles (combat des). 480 avant J.-C., p. 340.
Thionville (siège de). 1792, p. 116.
Thionville (siège de). 1814, p. 103.
Tœplitz (marche sur). 1813, pp. 391, 392.
Torgau (blocus de). 1813, p. 58.
Torgau (bataille et prise de). 1759, p. 463.
Torrès-Vedras (lignes de). 1811, pp. 113, 423.
Tortone (siège de). 1799, p. 195.
Tortose (siège de). 1810, pp. 156, 159.
Toul (siège de). 1870, pp. 47, 77, 78, 87, 97, 98.
Tournai (prise de). 1665, p. 178.

Tournai (siège de). 1709, p. 184.
Trafalgar (bataille de). 21 octobre 1805, pp. 4, 10.
Tractir (bataille de). 16 août 1855, pp. 9, 129.
Trèves (siège de). 1678, p. 5.
Tudela bataille de). 23 novembre 1808, p. 32.
Turin (siège de la citadelle de). 1799, pp. 196, 197.
Tuyen-Quan (siège de). 1884, pp. 106, 107, 134, 135.

U

Ubin (surprise du fort). 1796, pp. 350, 351.
Ulm (capitulation d'). 20 octobre 1805, pp. 269, 270, 271, 272, 273, 312, 341, 443, 458.

V

Valeggio (surprise de). 30 mai 1796, p. 311.
Valence (siège de). 1812, p. 88.
Valenciennes (siège de). 1677, p. 9.
Valenciennes (siège et reprise de). 1793 et 1794, pp. 43, 44, 86, 87, 150, 191, 192.
Valmy (bataille de). 20 septembre 1792, p. 32, 234.
Vanloo (siège de). 1794, pp. 151, 192.
Varize (combat de). 29 novembre 1870, pp. 331, 332.
Varna (reddition de). 1828, p. 214.
Vauchamps (bataille de). 14 février 1814, pp. 317, 360.
Veles (siège de). 305 avant J.-C., p. 31.
Verdun (siège de). 1792, pp. 40, 41, 42, 86, 190, 194, 195, 234, 235.
Verdun (siège de). 1870, pp. 38, 46, 87, 223.
Vérone (bataille de). 26 mars 1799, pp. 195, 479.
Viabon (surprise de). 16 novembre 1870, p. 377.
Villempinta (combat de). 12 septembre 1796, p. 311.
Villepion (combat de). 1er décembre 1870, p. 318.
Vimeiro (bataille de). 21 août 1808, pp. 252, 253, 254, 255.
Vinkowo (surprise de). 18 octobre 1812, pp. 369, 370.
Vionville (surprise de). 16 août 1870, pp. 352, 362, 363.
Vittemberg (sièges de). 1759, 1813, pp. 161, 466.
Vitry-le-François (reddition de). 25 août 1870, pp. 47, 98.
Vittoria (bataille de). 21 juin 1813, pp. 85, 388.

W

Wagram (bataille de). 6 juillet 1809, pp. 116, 121, 156, 208, 312, 399, 400.
Walcheren (attaque de l'île de). 1809, p. 208.
Waterloo (bataille de). 18 juin 1815, pp. 213, 313, 388, 389, 390, 420, 421, 435.
Wattignies (bataille de). 25 octobre 1793, pp. 30, 191.
Wesel (prise de). 1672, p. 178.
Wiasma[1] (combat de). Novembre 1812, p. 68.
Wicksbourg (siège de). 1863, p. 175.
Wissembourg (combat de). 4 août 1870, pp. 352, 362.
Witebsk (combat de). 27 juillet 1812, p. 320.
Wœrth (bataille de). Voir *Fræschviller*.
Worms (prise de). 1792, p. 42.

Y

Ypres (investissement d'). 1678, pp. 96, 97.

Z

Zaatcha (siège de). 1849, pp. 165, 166.
Zehdenick (combat de). 26 octobre 1806, p. 275.
Zewin (bataille de). 26 juin 1877, p. 30.
Zorndorf (bataille de). 1758, p. 463.
Zurich (bataille de). 1799, p. 458.
Zwickau (surprise de). 9 juin 1813, p. 380.
Zyp[2] (combat du). 9 septembre 1799, p. 237.

---

1. Le texte porte Viazma.
2. C'est par erreur que dans le texte il a été écrit Ryp au lieu de Zyp.

TABLE DES CHAPITRES

LIVRE PREMIER

LES PLACES FORTES

CHAPITRE PREMIER

FORTERESSES ET BATIMENTS DE GUERRE

Législation criminelle de l'armée de terre et de l'armée de mer. — Assimilation. — Causes possibles de la perte d'un navire. — Causes complexes de la perte d'une place forte. — Lille, Trèves, Badajoz. — Réglementation des conseils d'enquête. — L'exemple de la marine n'est pas concluant. — Initiative du soldat dans l'armée de terre. Les mousquetaires à l'assaut de Valenciennes. Les grenadiers de la garde à Buffalora. Les troupes de Villeroy à Crémone. — Habileté professionnelle du marin. — Les officiers de marine après l'émigration. Bataille du 1er juin 1794. — Retour de l'émigration. Le naufrage de la *Méduse*. — Jugements des conseils de guerre maritimes. — Intérêt qui s'attache aux naufragés. — Bâtiments perdus corps et biens: le *Monge*, la *Sémillante*, le *Captain*, le *Renard*. 1

CHAPITRE II

LES ARMÉES DE SECOURS

Procès de Trianon. L'armée de Metz et l'armée de Châlons. — Influence des mouvements de l'armée de secours. — Maëstricht et le maréchal de Schomberg.

Pages

Philipsbourg et le maréchal de Luxembourg. — Une lettre de Mme de Sévigné. — Mayence et Duras. Une enquête. — Mots de Louis XIV et de Voltaire. — Mayence en 1792. Custine et Beauharnais. — Ciudad-Rodrigo. Marmont et Caffarelli. — Burgos et Wellington. — Saint-Sébastien et Soult. — Plewna et Soliman-Pacha. — On pourrait multiplier les exemples. 19

CHAPITRE III

LES POPULATIONS CIVILES

Difficultés créées par la population des villes fortifiées. — Héroïsme de certaines villes. — Lille en 1792. — Saragosse, Girone, Tarragone, Sienne. — Strasbourg en 1870. — Les bombardements, les blocus. — Metz et Phalsbourg en 1870. — Longwy, Verdun et Mayence en 1792. — Valenciennes en 1793. — Dresde, Hambourg, Gênes en 1815. — Intervention des autorités civiles. Laon, Vitry-le-François, Toul. 31

CHAPITRE IV

LES APPROVISIONNEMENTS

Importance de la question des approvisionnements. — Comité des subsistances. — Le maréchal Davout à Hambourg en 1813; un comptable fusillé. — Bonaparte et les approvisionnements de Mantoue. — Dantzick en 1807. — Constance de certaines garnisons. — Exemples anciens: Jérusalem, Sienne et Montluc. — Sièges sous Louis XIV: Grave; ravitaillement de Lille en 1708. — Mayence en 1793; un rôti de chat et de souris. — Typhus de 1813. — Blocus de Pampelune. — Wurmser à Mantoue; Masséna à Gênes. — Kars en 1855. — Le manque d'eau; Monzon en 1813. — Blocus de Metz en 1870. Faux calculs du commandant en chef de l'armée du Rhin. Le manque de sel. Inertie et imprévoyance. Capitulation. — Approvisionnement de Paris avant l'investissement. Ravitaillement après l'armistice. Rôle des chemins de fer. — Belfort et les approvisionnements en munitions de guerre. — Blés et farines. — Les moulins. 49

CHAPITRE V

LES BOUCHES INUTILES

Pages.

Montluc à Sienne. — Les places espagnoles en 1810 et 1813. — Impossibilité de faire sortir les bouches inutiles une fois le siège commencé. — La Confédération suisse en 1870. — M. de Werder à Strasbourg. — Le général von Treskow à Belfort. — Renvoi des bouches inutiles avant l'investissement. Campoverde à Tarragone. Rey à Saint-Sébastien. Davout à Hambourg. — Prescriptions des règlements actuels. — Les bombardements : Mézières en 1870. Le château de Lérida en 1810. — Places cédant aux menaces : Valence en 1812. — Les assauts : Lübeck en 1806, Tarragone, Badajoz en 1812. Récits anglais. Saint-Sébastien en 1813. — Pillages systématiques. — Les soldats anglais. — Prise de Lucknow en 1857. — Brescia en 1511 et en 1849. Bayard et Haynau. — Mesures à prendre pour la partie pauvre de la population. 80

CHAPITRE VI

LES GARNISONS INSUFFISANTES

L'insuffisance relative de la garnison se fait d'autant plus sentir que la place est plus grande. — Inve tissements brusqués par Louis XIV et Louvois. Siège de Gand en 1678. — Garnisons de Toul et de Vitry-le-François en 1870. — Badajoz et Ciudad-Rodrigo en 1811 et 1812. — Garnisons de Burgos en 1812, de Saint-Sébastien en 1813, de Berg-op-Zoom en 1814. Surprise tentée par le général Graham. Belle action de guerre du général Bizanet. — Escalade de Prague en 1741. — Montréal en 1760. — Pondichéry en 1761. — Monzon et le garde du génie Saint-Jacques en 1813. — Maubeuge et le colonel Schouller en 1814 — Mazagran. — Tuyen-Quan et le commandant Dominé. — Garnisons trop considérables. Anvers en 1814. Carnot. Exemple à suivre 94

CHAPITRE VII

LES DÉFENSES TRIOMPHANTES

Quatre catégories de défenses au point de vue du dénoue-

Pages

ment. Défenses triomphantes. Défenses glorieuses. Défenses critiquées ou blâmées. Défenses châtiées. — Mézières et le chevalier Bayard. — Metz et le duc de Guise. — Montal à Charleroi. — Supériorité de l'attaque sur la défense. Vauban. La défense doit imiter les procédés de l'attaque. — Saint-Jean-d'Acre. — Djezzar-Pacha et Phelyppeaux. — Les contre-approches. — Badajoz en 1811. Le commandant Lamarre. — Encore la défense de Burgos et le général Dubreton. — Davout à Hambourg. La place n'est rendue qu'à Louis XVIII. La justice envers Davout. — Carnot à Anvers. — Silistrie en 1854. Moussa-Pacha. — Sébastopol doit être citée parmi les places qui n'ont pas été prises. — Proportions colossales du siège de Sébastopol. Avantages de la défense. Difficultés de l'attaque. Défaut d'unité dans le commandement. — Les héros de la défense : Kornilof, Nachimof, Khroulef, Totleben. Fortifications improvisées. — Le Mamelon-Vert, les ouvrages Blancs, la Quarantaine, le cimetière. Combats des 22 mai, 7 juin, 18 juin. Assaut du 8 septembre. Honneurs rendus en Russie aux défenseurs de Sébastopol. — La résidence de Lucknow en 1857 109

CHAPITRE VIII

LES BELLES DÉFENSES

Rareté des défenses à outrance. — Rôle d'une place forte, Soissons en 1814, le fort de Bard en 1800. — Défenses limitées : Prague en 1742 ; le maréchal de Belle-Isle et Chevert. Kehl en 1796 ; Moreau et Desaix. Humingue en 1797 et en 1815 ; Abbatucci et Barbanègre. Différence des deux situations. — Quelques défenses célèbres. — Grave et M. de Chamilly en 1674. — Lille et le maréchal de Boufflers en 1708 ; *le parfait Gouverneur*. — Mayence en 1793. — Grave et Roses en 1794. — Ancône en 1799, le général Monnier. — Gênes en 1800, énergie de Masséna. — Dantzick en 1807. — Les sièges d'Espagne ; Saragosse ; Girone et don Alvarez de Castro ; Almeïda et Brenier ; Badajoz et Philippon ;

Pages.

Saint-Sébastien et Rey. — Dantzick en 1813 et Rapp. — Missolonghi, Marc et Nothis Botzaris ; Ibrahim-Pacha, les Souliotes. — Zaatcha, le colonel Canrobert. — Puebla ; belle conduite du Mexicain Ortega. — Guerre de 1870 ; Phalsbourg, Bitche, Belfort. — Plewna et Osman-Pacha 136

CHAPITRE IX

LES PLACES MAL DÉFENDUES

La critique ne perd jamais ses droits : M. de Feuquières et le maréchal de Boufflers. — *La fièvre de capitulation.* — Les places de Flandre en 1664. — Conquête de la Hollande en 1672. — Le colonel Dupas à Naërden. Indulgence d'un conseil de guerre. — Sévérité autrichienne. Le gouverneur de Brisach. — Guerre de la succession d'Espagne : Tournay, Gand, Le Quesnoy. — Dix-huitième siècle : Capitulation de Minden. Pondichéry et Lally-Tollendal ; un assassinat juridique. — Guerres de la Révolution : Longwy, Verdun, Maubeuge. Un décret de la Convention. Reprise de Landrecies, Le Quesnoy, Valenciennes et Condé. — Conquête de la Hollande et de la Belgique. — Saint-Sébastien et Figuières. — Perte de l'Italie en 1799. Peschiera, Pizzighettone, Ferrare, Milan, Turin, Alexandrie, Coni. — Reddition de Mantoue ; Foissac-Latour ; acte arbitraire de Napoléon. — Les places prussiennes en 1806 et 1807 : Spandau, Stettin, Custrin, Hameln, Czenstochau. — Flessingue et le général Monnet. — Soissons et le général Moreau en 1814. — Les places françaises en 1815. — Les sièges de la guerre de 1870-1871 ; causes générales de la faiblesse des défenses 176

LIVRE II

LES TROUPES EN CAMPAGNE

CHAPITRE PREMIER

LES CONVENTIONS

Pages.

L'article 210 du Code de justice militaire. — Deux sortes de capitulations. — Opinion de Napoléon Ier. — Convention de Closter-Seven; indiscipline de l'armée française; le maréchal d'Estrées, le duc de Richelieu; disgrâce du duc de Cumberland; le pavillon de Hanovre. — Retraite des coalisés après la bataille de Valmy; Dumouriez et le duc de Brunswick. — Convention d'Alkmaër, Brune et le duc d'York. — Convention d'El-Arich; faiblesse de Kléber. — État de l'armée d'Égypte après la mort de Kléber. Menou et Reynier. Convention du Caire; capitulation d'Alexandrie; évacuation de l'Égypte. — Bataille de Marengo; convention d'Alexandrie en Piémont. — Convention de Cintra; conquête et soulèvement du Portugal; bataille de Vimeiro. Wellington et l'opinion publique en Angleterre. — Accueil fait à Junot par l'Empereur. 225

CHAPITRE II

LES CAPITULATIONS D'ARMÉE

La guerre de Sept ans. — Les Saxons au camp de Pirna. Capitulation de Maxen, condamnation de M. de Finck. — Conduite différente de Vandamme à Culm et de M. de Fouqué à Landshut; de Mortier à Diernstein. — Capitulation d'Ulm, sortie de Werneck et de l'archiduc Ferdinand; condamnation de Mack. — Campagne de 1806. Poursuite de l'armée prussienne, crédulité du général Klein, capitulations de Prenzlow et de Radtkau. — Hohenlohe et Blücher. — Affaire de Baylen; soulève-

Pages.

ment de l'Andalousie ; le sac de Cordoue; Andujar, Baylen et la Caroline ; bataille de Baylen. — La division Vedel. Convention d'Andujar ; retraite du 116e, le sous-lieutenant Bugeaud ; Cabrera, colère de Napoléon ; commission d'enquête ; décret de 1812. — Ney sur le Dniéper ; Lee à Court-House. — Sedan ; un contraste. — Veissel-Pacha à Schipka 258

CHAPITRE III

PENDANT ET APRÈS LA BATAILLE

Troupes mettant bas les armes sur le champ de bataille. — Opinion de Napoléon. — Les Bavarois à la bataille de Nordlingen. — Les Français à Blenheim, le régiment de Navarre. — Les Russes à Narwa. — Les Suédois à Pultawa. — Les Français et les Autrichiens pendant la campagne d'Italie en 1796. — Redoute de Montelegino. — Château de Cosseria. — Lonato. — Primolano. — Bassano. — Rivoli. — La Favorite. — Marengo. — Dresde. — Les Anglais à Fuentès-d'Oñoro. — Les Saxons à Kobryn. — Les divisions Puthod à la Katzbach, Partouneaux à Borisow, Pacthod à la Fère-Champenoise. — Leipsick. Lauriston et Reynier, Macdonald et Poniatowski. — Guerre de 1870 : le 37e de marche à Loigny. — Guerre d'Orient en 1877. Aladja. Les officiers turcs. — Les Russes à Elena. Les *Enfants de Paris* à Witebsk 301

CHAPITRE IV

LES PETITS DÉTACHEMENTS

Au-dessus de quel effectif la loi est-elle applicable ? — Le passage du Minho en 1809. — Les quarante gendarmes et les guérillas. — La Mitidja en 1835. — Beni-Mered et le sergent Blandan. — Richesse de nos annales ; l'embarras du choix. — Junot à Nazareth. — Broussier aux Fourches Caudines. — La Salcette à Nicopolis. —

Pages.

Le 81e de ligne à Gratz. — La garnison de Missolonghi. — Le régiment étranger à Camaron. — Les francs-tireurs en 1870; combats de Binas et de Varize. — Les annales algériennes. Le commandant Chadeysson à Djemilah. Les capitaines Daumas et Favart à Sidi-Rached. Sidi-Brahim et le 8e bataillon de chasseurs. — Un contraste. Aïn-Temouchen. Le lieutenant Marin. Le conseil de guerre d'Oran. La Cour de cassation. M. Dupin et le décret de 1812. Indignation de l'armée. L'honneur militaire. Origine de l'article 210 du Code de justice militaire. 321

LIVRE III

LES RESPONSABILITÉS

CHAPITRE PREMIER

LES SURPRISES

Importance du service de sûreté. — Bonaparte à Valeggio. — La cavalerie légère sous le premier Empire. — Les règlements. — Surprises de places fortes. — Crémone en 1702. — Figuières en 1811; un comptable infidèle. — La citadelle de Pampelune. Une vilaine mission. — Marmont au fort Ubin. — L'escalade de Badajoz. — Surprises d'armée. — Le maréchal de Broglie sur la Secchia. — Le comte de Clermont à Créfeld. — Frédéric II à Hochkirch. — Le duc de Wurtemberg à Fulda. — Bataille de Kaiserslautern. — Reynier et l'armée turque à El-Arich. — Soult à Oporto. — Marmont à Laon. — Ourousoff à Étoges. — Les Prussiens sur la Sambre en 1815. Demi-succès. — La guerre de 1870. — Surprises de Wissembourg, de Vionville et de Beaumont — La petite guerre. — Prise d'un parc d'ar-

Pages.

tillerie à Pla-el-Coto. — Curély au quartier général de l'archiduc Jean. — Stuart dans la tente de Pope. — Les Autrichiens à Dachau. — Surprises dans les sièges. — Monnier à Ancône. — O'Donnel à Girone. — Les Russes et les Anglais à Sébastopol. — Cantonnements. — Murat et Sébastiani à Winkowo. — Les Saxons à Kobryn. — La division Girard à Arroyo-Molinos. — Le général Bruno à Freyberg. — Un ordre du jour de Napoléon. — La loi est suffisamment armée. — Prise d'un bataillon autrichien. — Les francs-tireurs en 1870. Ablis. Étrepagny. Viabon. — Surprises de Chambord et de Sombacourt. — Troupes en marche. — Bataille de Rossbach. — Les prisonniers prussiens délivrés. — Le convoi du colonel Dentzel. — Le capitaine Colomb. — La division Maison à Haynau. — Le général Trézel à la Macta. — Changarnier à l'Oued-Fodda. 345

CHAPITRE II

DESTRUCTION OU ABANDONS DE MATÉRIEL

Les ambulances. La convention de Genève. — Matériel d'artillerie. — La destruction est préférable à l'abandon pur et simple. — Abandon momentané. — Waterloo, Fuentès-de-Oñoro, Rezonville, Saint-Privat. — Préjugé sur la perte des canons. — Vœu émis par le général de Blois à la suite de la guerre de 1870. — Un ordre de Blücher. — Colbert à Iéna. — Nansouty et Drouot à Hanau. — Batteries défendues par leurs canonniers. Batailles de Geisberg en 1793 et de Heilsberg en 1807. — Nécessité des soutiens. — Le combat de Morée en 1870. — Napoléon après la bataille de Talavera. — Encore Blücher. — Initiative des anciens artilleurs. Sénarmont à Friedland, Seruzier à Eylau, Romangin à Wagram. — Différents cas de destruction du matériel. — Reddition d'une place : Kehl, Huningue, Puebla. — Levée d'un siège : Mantoue, Saint-Jean-d'Acre, Girone, Saragosse, Mayence. — Difficultés du pays : Sowarow en Suisse, Soult à Oporto, Duhesme en Catalogne. — Manque d'attelages : Napoléon à Orcha. Équipage de

Pages.

pontons d'Hameln, en 1758. — Le 116e de ligne après Baylen. — Retraites précipitées. — Les Anglais dans l'Afghanistan. — Le général Moore à Bénavente. — Un fait inédit de la dernière guerre. . . . . 38[illegible]

CHAPITRE III

REFUS DE SECOURS

Une des causes de nos défaites en 1870. — Ancienne tradition de l'armée française. Le commandant Mangin à Montebello. — Tradition perdue. — Les divisions du 3e corps d'armée le jour de la bataille de Spickeren. — Le 5e corps et Frœschwiller. — Bataille de Beaumont. — Réflexions allemandes. — Desaix à Marengo. Dans quelles limites s'est exercée son initiative. — Grouchy à Waterloo. M. Thiers et le colonel Charras. Témoignage du maréchal Gérard. — Dupont à Diernstein. — Vedel à Baylen. — Bernadotte à Auerstædt. Indulgence de Napoléon. — Tendance des commandants de corps à s'isoler. Gouvion-Saint-Cyr à Mœskirch et à Culm. — Duhesme en 1806. — Les maréchaux de l'Empire. Soult et Ney. Soult et Masséna. Soult et Marmont. — Principale cause de faiblesse des armées françaises en Espagne. Marmont et Caffarelli. La bataille de Salamanque. Suchet et Soult. — Inkermann. Le général Bosquet et les Anglais. — Armée d'Afrique. Sidi-Brahim. Le commandant du poste de Lalla-Marghnia. Le commandant intérimaire de Djemma-Ghazouat. — Les Allemands pendant la guerre de 1870. — Arrivée des renforts successifs à Spickeren. — Règle de marcher au canon. Elle ne saurait être absolue. — Le 3e corps de la Grande-Armée le 16 octobre 1813 414

CHAPITRE IV

LE CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Conclusion à tirer de cette étude. — Examen de la loi du 4 juin 1837. — Article 209 : capitulation d'une place

Pages.

forte. — Article 210 : capitulation en rase campagne. — Décret du 1er mai 1812. — Sévérité excessive de la loi. — Nécessité des circonstances atténuantes et du conseil d'enquête. — Difficultés pour une armée nombreuse de percer les lignes de l'ennemi lorsqu'elle est cernée. — Une petite troupe peut résister ou même s'échapper. — L'arrière-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse au combat d'Amberg. — Le général Valette à Castiglione. — Dispositions nouvelles à introduire dans la loi. —

Conclusions. 435

Appendice 463

Table alphabétique 477

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

APR 13 1888

JAN 11 1908

FEB 19 1914